


7
4
19
BIBLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE • FIRENZE •







COMEDIES HISTORIQUES.

NOUVELLE ÉDITION.



A PARIS,
De l'Imprimerie de Lachevardiere fils,
RUE DU [illegible]LOMBIER N° 3[illegible].
1827.

Monsieur Selvagnoli avocat
à Florence

COMÉDIES
HISTORIQUES.

COMÉDIES

HISTORIQUES.

NOUVELLE ÉDITION.

SUIVIE

DE LA MORT DE HENRI IV,

FRAGMENT D'HISTOIRE DIALOGUÉ.

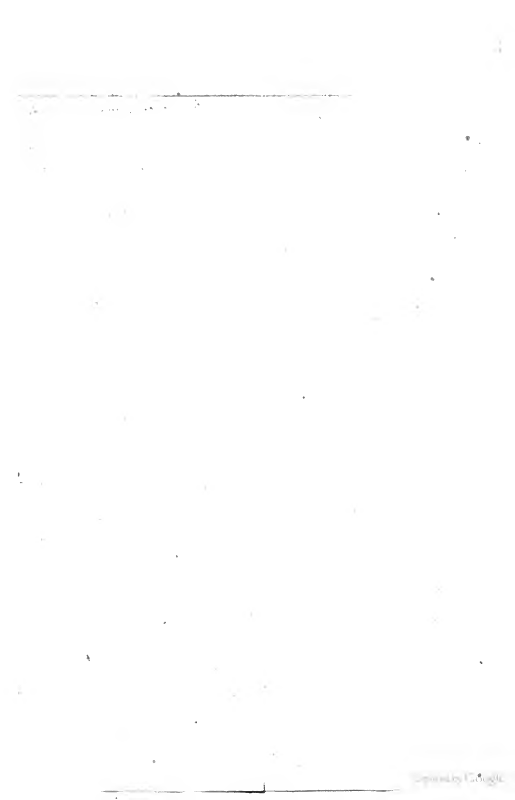


A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE FILS,

RUE DU COLOMBIER, N° 30.

1827.



AVERTISSEMENT.

Les trois comédies que renferme ce volume ont déjà été imprimées.

Le Marguillier de Saint-Eustache l'a été deux fois, à Paris, l'une en 1818, chez J.-B. Imbert; l'autre chez M. Firmin Didot, en 1819. La première de ces éditions a été retirée par l'auteur, parcequ'il s'y trouvait des choses qu'un examinateur de la police trouvait *susceptibles d'applications qui pouvaient être mal interprétées.* La seconde a été mise en vente et épuisée.

Le Fouet de nos pères et *le Diamant de Charles-Quint* ont été imprimés en 1826, dans le royaume des Pays-Bas, mais sur des manuscrits fautifs et incomplets. Ces

ouvrages n'ont pas été mis en vente ; il en a seulement été donné quelques exemplaires.

Ce volume aura une suite qui paraîtra prochainement.

LE MARGUILLIER

DE

SAINT-EUSTACHE.

PRÉFACE.

Voici une comédie sans invention et sans intention. Elle s'est trouvée toute faite dans l'histoire de France : l'évènement ou plutôt l'aventure qui est le fond du sujet, ses principales circonstances, le nom, le caractère des personnages s'y rencontrent exactement. On peut s'en convaincre en lisant le douzième volume de l'Histoire de France de Velly et Villaret, où cette aventure, qu'on peut dire burlesque, est encadrée dans les plus effroyables calamités de la monarchie, et touche à la catastrophe qui donna à la France un roi d'Angleterre pour maître.

La tragédie de François II, ouvrage du président Hénault, et la préface qui la précède, m'ont donné l'idée d'écrire cette comédie. Dans sa préface, Hénault se plaint de *la froideur de l'histoire*; il propose la création d'un *nouveau Théâtre français* qui mette en action tous les grands évènemens dont l'histoire se borne à faire le récit; il trace quelques préceptes ingénieux pour ce nouveau genre de composition; et à ces préceptes il joint un exemple fort remarquable, c'est sa tra-

gédie. Quand on ne connaît le président Hénault que par l'Abrégé chronologique de l'histoire de France, l'ouvrage le plus savant, le plus exact, le plus judicieux de notre bibliothèque historique, mais aussi le plus décharné et le plus sec, on ne s'attend guère à cette préface et à cette tragédie de François II.

Voici comment l'auteur a été amené à des idées qui s'accordent si peu avec sa manière habituelle d'écrire l'histoire.

Il avait éprouvé une grande difficulté à mettre dans sa tête et à retenir l'histoire de Henri VI, après l'avoir lue et relue dans l'histoire d'Angleterre. « Un roi détrôné, dit-il, et remis quatre » fois sur le trône dans le court espace de quel- » ques années ; des princes défaits tour à tour, et » tour à tour les maîtres du royaume ; la couronne » changeant de tête tous les six mois : tout cela ne » se voit pas distinctement dans une narration, et » ne se place avec ordre dans la mémoire que très » difficilement ; et j'avoue que cent fois j'ai su ces » faits et cent fois je les ai oubliés. J'ai lu Shakespeare » dans l'intention de me les bien représenter.... » j'ai vu les principaux personnages de ce temps-là » mis en action ; ils ont joué devant moi ; j'ai re- » connu leurs mœurs, leurs intérêts, leurs passions » qu'ils m'ont apprises eux-mêmes ; et tout-à-coup, » oubliant que je lisais une tragédie.... je me suis

» cru avec un historien, et je me suis dit : *Pour-
» quoi notre histoire n'est-elle pas écrite ainsi*, et
» *comment cette pensée n'est-elle venue à personne?* »

L'auteur répond ainsi à cette dernière question :
« Un poëte, dit-il, veut faire une bonne tra-
» gédie, un historien une bonne histoire, et l'ou-
» vrage en question ne serait ni l'un ni l'autre....
» L'auteur ne serait ni au rang de Corneille et de
» Racine, ni dans celui de Tite-Live et de M. de
» Thou... L'histoire nous instruit, à la vérité, mais
» elle nous instruit froidement, parcequ'elle ne
» fait que nous *raconter;* et souvent elle le fait
» confusément, quelque ordre qu'ait pu y appor-
» ter l'historien, parcequ'elle ne séjourne pas
» assez sur les évènemens, qu'un fait chasse l'autre,
» et qu'un personnage fuit presque aussitôt qu'il
» a été aperçu. La tragédie a un défaut contraire,
» tout aussi grand pour qui veut s'instruire, et dont
» pourtant, avec raison, elle fait sa première règle:
» c'est de ne peindre qu'une action principale, et,
» ainsi que la peinture, de n'avoir qu'un moment;
» parcequ'en effet c'est par ce secret qu'elle re-
» cueille tout notre intérêt, qui se refroidit quand
» l'imagination se promène sur plusieurs actions
» différentes. Ainsi *l'histoire peint froidement,* par
» rapport à la tragédie, une suite longue et exacte
» d'évènemens; et la tragédie, vide de faits, par
» comparaison à l'histoire, nous peint fortement le

» seul évènement qu'elle a entrepris de nous re-
» présenter. Ne pourrait-il pas résulter de leur union
» quelque chose d'utile et d'agréable ? »

C'est ce qu'a cherché l'auteur, en rassemblant dans une tragédie en prose et en cinq actes tout ce qui signale les entreprises de la maison de Guise sur les princes du sang, et la jalousie de ceux-ci contre la maison de Guise, qui s'était emparée du gouvernement de l'état durant le règne de François II, règne qui ne fut, comme on le sait, que de dix-sept mois.

Cet ouvrage est dans le genre de Shakespeare; il brave la loi de la triple unité; il présente audacieusement diversité de temps, de lieux, d'actions: et cependant on y trouve un intérêt profond et soutenu, qu'il faut attribuer peut-être à un fonds d'amour du bien public, à un sentiment patriotique qui rallie tous les évènemens à l'intérêt de l'état. En finissant la lecture de François II, on ne sent pas en soi l'impression que laisse une bonne tragédie; mais on ne croit plus qu'il soit impossible, comme l'auteur l'avance dans sa préface, de faire une bonne tragédie historique, et l'on a la satisfaction de sentir pour jamais empreinte dans sa mémoire et vivante dans sa pensée, une grande scène de l'histoire, qui jusque là n'y avait laissé que de faibles traces.

Ce que le président Hénault a tenté pour les

évènemens tragiques, pourquoi ne l'essaierait-on pas pour les faits comiques? L'histoire n'est-elle pas un mélange des uns et des autres? et le ridicule n'y est-il pas aussi abondant que le terrible et l'odieux? N'est-il pas aussi utile d'en tirer et d'en faire ressortir l'un que l'autre? Que les crimes des cours soient le partage de la tragédie, leurs vices celui de la comédie, et le théâtre attaquera tout à la fois les principes et les conséquences. Ceci me ramène à mon sujet.

Entre les sanglantes dissensions des Bourguignons et des Armagnacs, qui, sous Charles VI privé de sa raison, s'arrachaient l'exercice du pouvoir royal, on vit s'élever pour un moment un troisième parti; c'était celui du dauphin, de l'héritier présomptif de la couronne, qui, ayant atteint sa dix-neuvième année, se sentait offensé d'être écarté des affaires par les factions rivales.

Ce jeune prince, sans talens et sans conduite, était, dit la chronique, *pompeux*, *paresseux*, *lâche*, *inutile*, *paoureux*. Au contraire, les chefs des deux partis opposés étaient des hommes supérieurs.

Le duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, beau-père du dauphin, puissant par l'étendue de ses domaines, par ses alliances, par ses talens surtout, et par son caractère, était un prince guerrier et un homme d'état.

Le chef du parti d'Orléans, le comte d'Armagnac, beau-père du duc d'Orléans et gendre du duc de Berry, issu d'aïeux qui remontaient au berceau de la monarchie, possédé de toute l'ambition qui alors pouvait être encore naturelle à un descendant de Clovis, était aussi un homme de talent et de caractère. Il maniait les affaires avec habileté; il était homme de guerre.

La principale différence qui distinguait les deux rivaux, c'est que le duc de Bourgogne s'était fait l'homme du peuple, et le comte d'Armagnac l'homme des grands et des nobles. On sait que l'un et l'autre tombèrent sous les coups du parti auquel ils étaient contraires: le comte d'Armagnac massacré par le peuple dans une prison; le duc de Bourgogne assassiné en présence du dauphin, par un de ses officiers, dans un guet-apens. Mais cette fin est postérieure à l'époque dont il s'agit ici.

Les deux princes et leurs partisans méprisaient également le dauphin. Chacun, dans les momens critiques, trouvait bon de s'aider contre son rival de l'influence que la qualité d'héritier présomptif pouvait donner au jeune prince, sur les hommes sages et attachés aux principes de la monarchie. Mais on ne le trouvait bon à rien et on le mettait à l'écart dès qu'on avait obtenu l'avantage qu'on s'était promis de son appui. Las enfin de voir la puissance royale passer tout entière des mains

d'un parti dans celles de l'autre, le dauphin résolut de s'en saisir à son tour. Aidé de quelques amis de la même trempe que lui, favorisé du peuple, plutôt comme gendre du duc de Bourgogne que comme héritier du trône, il se livra au projet d'une entreprise dont Villaret parle dans les termes que je vais rapporter.

« L'exécution était projetée pour la veille de la » Purification de cette année (1414)...... *Au son de » la cloche de Saint-Eustache, le quartier des halles » était averti de se soulever:* les conjurés devaient » aller au Louvre, mettre le dauphin à leur tête, se » saisir des postes les plus importans, chasser les » Orléanais, et massacrer ceux qui feraient résis- » tance. Les ducs d'Orléans et de Bourbon furent » instruits assez à temps pour prendre leurs me- » sures. *Le marguillier de Saint-Eustache eut ordre » de fermer le clocher et d'empêcher le signal: ils » s'emparèrent du Louvre, où le dauphin était ren- » fermé;* ils disposèrent des corps-de-garde dans » tous les lieux suspects. Les chefs de la conspira- » tion, du nombre desquels étaient *plusieurs cour- » tisans du dauphin*, furent arrêtés dans leurs lits, » et le jour paraissait à peine que tout était dis- » sipé (1). »

« Quelques jours après cette expédition, le

(1) Histoire de France, tome 12, page 329.

»dauphin partit accompagné seulement de huit »personnes, et se rendit à Bourges, d'où il vint à »Mehun-sur-Yèvre, que le duc de Berry lui avait »donné. Le comte de Vertus (1) et le comte de »Richemont l'ayant atteint, l'engagèrent à revenir. »*La reine, les ducs de Berry et d'Orléans lui écri»virent.* Le jeune prince, persistant toujours dans »sa résolution de secouer le joug, *employa la ruse »pour y parvenir. Il annonça le jour qu'il se ren»drait à Corbeil, invitant la reine sa mère et les »princes d'y venir; et, tandis que toute la cour »l'attendait, il force sa marche vers Paris, fait »lever en passant le pont de Charenton, arrive au »Louvre à cinq heures après midi, ordonne sur-le»champ qu'on ferme toutes les portes de la ville. »Maître de la capitale, il envoie ordre aux princes »de se retirer dans leurs terres; le duc de Berry eut »seul la permission de revenir* (2). »

« Le dauphin, par ce coup d'autorité, se trou»vant maître de la capitale, se vit en liberté de »manifester son *caractère altier, indécis, porté à »la frivolité, à la profusion et au dérèglement.* En»touré de courtisans, vils corrupteurs de sa jeu»nesse, il leur prodiguait les trésors du royaume,

(1) Cousin du dauphin, frère puîné de Charles, duc d'Orléans, page 331.

(2) Histoire de France, tome 12, page 331.

» insuffisans à leur avidité. Enfin, il s'attira le blâme » universel en reléguant à Saint-Germain la jeune » dauphine, princesse aimable autant que ver» tueuse, pour se livrer avec moins de contrainte » à de nouveaux penchans (1). » Et il fut obligé d'entendre patiemment, en pleine audience, des députés du duc de Bourgogne, son beau-père, qui vinrent le sommer, au nom du duc, de demeurer avec sa femme, et de *débouter de sa compagnie une sienne amie qu'il tenait en lieu de sa dite femme.*

Tel est le détail que donne Villaret de cet incident, qui fit un moment diversion à la guerre des Bourguignons et des Armagnacs. Le dauphin mourut peu de temps après, le 15 décembre 1415, *peu regretté*, dit Villaret, *méritant peu de l'être* (2).

Quelle anarchie que celle où la nation, ballottée entre les partis, également maltraitée de tous, devient indifférente à tous, et où le pouvoir suprême, après avoir passé et repassé comme une navette, d'une main à l'autre, peut être dérobé de même, et s'obtenir d'un tour d'escamoteur !

La ruse du dauphin, pour s'emparer du pouvoir et en exclure ceux qui lui refusaient d'y prendre part, est le sujet de la pièce. Le marguillier de

(1) Histoire de France, tome 12. page 332.

(2) *Ibid.*, page 385.

Saint-Eustache, qui, la veille de la Purification, avait promis de faire sonner le tocsin à minuit, en faveur de M. le dauphin, et ne le fit point sonner, et qui probablement fit sonner et chanter le lendemain à midi un *Te Deum* en action de grâces de la découverte faite par le duc d'Orléans, en est le héros.

Je n'ai changé au fait historique qu'une circonstance indifférente: au lieu de faire partir le dauphin pour Mehun-sur-Yèvre, et de le faire revenir à Paris, j'ai supposé, pour conserver l'unité de lieu, qu'il avait seulement feint d'aller en Berry, qu'il y avait envoyé un homme de confiance en sa place, qu'il s'était renfermé au Louvre, dans un appartement reculé; qu'il avait fait répandre la nouvelle de son départ, et avait écrit du Louvre sa lettre de convocation à Corbeil, en la datant de Corbeil même.

J'ai introduit dans la pièce la fameuse Isabelle de Bavière, femme de Charles VI, mère du dauphin,

Reine, épouse coupable, et plus coupable mère (1),

qui fit entrer dans le lit du malheureux Charles VI des prostituées avec lesquelles sa raison et ses organes s'affaiblirent sans retour (2); qui vécut pu-

(1) Épitaphe d'Isabelle de Bavière, par Laplace.

(2) Villaret, tome 12, page 259.

bliquement avec le duc d'Orléans, son beau-frère, et concourut avec lui à l'oppression et à la ruine du peuple (1); qui, après que ce prince eut été assassiné par les ordres de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, s'abandonna à la vie la plus désordonnée, donna des maîtresses à ses fils, des amans aux femmes de sa maison, et en prit elle-même presque sans choix entre les hommes que rassemblait la licence de sa cour. A l'époque de 1414, âgée de quarante-cinq ans, elle avait pour favori le seigneur de Boisbourdon, ou *Bouredon*, son grand-maître-d'hôtel, qui n'en avait pas vingt-cinq. Enfin ce fut elle qui livra la France aux Anglais en 1414 même, selon les uns; en 1416, suivant d'autres: le traité, solennellement conclu à Troyes, est de 1419.

On sait que ce fut l'amour de la reine pour Boisbourdon qui l'entraîna à ce grand crime. Environ deux ans après l'époque de 1414, le connétable d'Armagnac, devenu tout-puissant, mais craignant l'influence d'Isabelle, découvrit au roi *l'intimité* de Boisbourdon avec elle. Charles, furieux, fit jeter ce favori dans la Seine, enfermé dans un sac de cuir, sur lequel était écrit: *Laissez passer la jus-*

(1) « Le peuple n'appelait la reine que *la grande Gaure*, » dénomination honteuse, dont la décence ne permet pas de » donner l'interprétation. » (Villaret, t. 12, p. 427.)

tice du roi. La reine fut exilée à Bourges, et à peu près renfermée. Alors le dauphin, qui figure en 1414, n'était plus; son frère puîné, qui fut depuis Charles VII, adhéra à la sévérité de son père, ou plutôt du comte d'Armagnac : Isabelle voua une haine implacable à l'un et à l'autre. Déterminée à tout tenter pour sa vengeance, elle implore le duc de Bourgogne, l'assassin de son premier amant; le duc de Bourgogne la délivre. Alors le roi d'Angleterre s'avançait dans la basse Normandie; Bayeux, Argentan, l'Aigle, Alençon, étaient à lui. Toute la France, ravagée par les bandits, n'était qu'une plaie. Le duc de Bourgogne s'empare de Paris par surprise; ses troupes, secondées par la populace, arrachent de leur lit le chancelier, les ministres, les principaux officiers, les grands du parti d'Armagnac; on arrête le connétable lui-même. « Quelques jours après, le peuple, furieux, » suscité par la reine, prend les armes, court aux » prisons où étaient renfermés tant de prisonniers » importans, les force, égorge les geôliers, les gar- » des; oblige les prisonniers de sortir un à un, les » massacre à mesure qu'ils sortent. » (Ne semble-t-il pas que les 2 et 3 septembre aient été une répétition de cette boucherie?) « Armagnacs, Bour- » guignons, criminels, débiteurs, tous sont im- » molés, sans distinction d'âge ni de sexe. Le con- » nétable, le chancelier, sept prélats, les seigneurs,

» les magistrats du parlement, une multitude de » citoyens, renfermés dans ces sombres demeures, » privés de vie, sont exposés aux regards de ces » forcenés. Les cadavres du connétable, du chance- » lier, de l'évêque de Coutances son fils, furent » traînés pendant trois jours, et servirent de jouet à » la populace. » (Nous avons vu de semblables horreurs; mais voici une circonstance qui est de moins dans celles dont nous avons à gémir.) « On » rougit, continue Villaret, de partager le nom » d'homme avec de pareils monstres. Il n'est pas » moins honteux pour notre noblesse que Luxem- » bourg, Fosseuse, l'Isle-Adam, de Bar, Chevreuse, » Châtelain et les autres chefs Bourguignons, à la » tête de deux mille hommes d'armes, aient assisté » à ces tragiques exécutions, et paru même les en- » courager en disant : *Mes enfans, vous faites bien.* » Tous s'ENRICHIRENT, et les historiens contempo- » rains (1) assurent qu'il n'y eut pas de chef à qui » cette révolution ne valut plus de cent mille écus. » Quelques jours après, Isabelle entra à Paris en triomphe. Le dauphin, l'année suivante, fait proposer au duc de Bourgogne une réconciliation ; les deux princes se réunissent à Montereau. Pendant leur conférence, Tanneguy-Duchâtel, sous les yeux du dauphin, assassine le duc de Bourgogne. Isa-

(1) Juvénal des Ursins.

belle alors traite avec Henri IV à Arras ; elle conclut un traité *définitif* à Troyes (1419); elle déshérite son fils, le proscrit, et la France est aux Anglais.

Est-il nécessaire de dire qu'après le traité de Troyes tous les esprits s'éloignent d'Isabelle, et qu'il ne lui reste plus un partisan? L'étranger, qui n'a plus rien à espérer d'elle, passe bientôt de la négligence au mépris, du mépris à l'insulte ; chaque jour nouveaux affronts. Elle traîne pendant quinze années une vie misérable, dans la solitude et le dénuement. La paix d'Arras, qui réunit la maison de Bourgogne et celle de France, en 1435, lui fait prévoir le rétablissement du fils qu'elle a proscrit; elle succombe à ses terreurs dix jours après le traité d'Arras. L'Anglais, ingrat et insolent, fait mettre le cercueil dans un petit bateau qui le transporte à Saint-Denis, escorté seulement de quatre personnes; et, pour excuser cet indécent cérémonial, il allègue le peu de sûreté de la route par terre. Telle fut la fin d'Isabelle. « Chargée du mépris » et de la haine de son siècle, le tombeau même ne » la sauva pas de l'indignation de la postérité. Près » de quatre cents ans sont écoulés depuis sa mort, » et il n'est point encore de Français qui puisse entendre sans frémissement le funeste nom d'Isabelle de Bavière (1). »

(1) Villaret, tome 15, pages 196 et 197.

La personne que le dauphin avait pour *sienne amie*, et dont le duc de Bourgogne lui fit demander l'expulsion en 1414, était une des filles d'honneur de la reine. Juvénal des Ursins en parle dans les termes suivans :

« Il y avoit une demoiselle moult belle en l'hôtel de la reine, fille de messire Guillaume Cassinel, laquelle vulgairement on nommoit La Cassinel. Si elle étoit belle, elle étoit aussi très bonne, et en avoit la renommée ; *de laquelle on disoit que ledict seigneur le dauphin faisoit le passionné.* »

Le même Juvénal des Ursins dit que, dans la campagne qui avait eu lieu au commencement de l'année 1414, contre le duc de Bourgogne, campagne où le roi et le dauphin avaient marché en personne (1), « Monseigneur le dauphin étoit bien joli, » avoit un moult bel étendard tout battu en or, » où avoit un K, un cygne et un L, pour exprimer » le nom de Cassinel. »

La demoiselle de Cassinel m'a paru être un personnage nécessaire pour donner à la pièce un peu de cet intérêt tendre dont notre théâtre ne peut se passer. Et elle ne fut certainement pas étrangère à la politique de la cour, ni à la ruse du dauphin. Villaret dit, en parlant de la bannière décrite par Juvénal des Ursins : « Peut-être le dauphin,

(1) Villaret, tome 13, page 303.

» en annonçant avec aussi peu de mystère l'éloi-
» gnement que cette passion étrangère lui donnait
» pour les charmes de la dauphine, avait-il dessein
» de mortifier le duc de Bourgogne (1). » On peut présumer aussi que la reine avait favorisé cette liaison, pour entretenir la mésintelligence de son fils avec le duc de Bourgogne, qui avait fait assassiner Louis d'Orléans, son premier amant, et qu'elle avait en horreur.

Il paraît que le comte d'Armagnac n'était point à Paris dans le temps où le dauphin joua la cour si facilement, et avec un succès si complet. Il est certain que la surintendance des finances, la place de connétable, le gouvernement de toutes les citadelles et places fortes, ne lui furent donnés que plusieurs mois après et à la suite de la bataille d'Azincourt (2). Mais, comme il avait gouverné la faction d'Orléans depuis 1410, époque où il maria sa fille au duc d'Orléans; comme il avait donné son nom à cette faction; comme son crédit ou plutôt son autorité était telle en 1414, qu'au commencement de cette année le roi ayant marché en personne, à la tête de cent mille hommes, contre le duc de Bourgogne, *princes*, *seigneurs*, *officiers*,

(1) Villaret, tome 13, page 381.

(2) Villaret, *ibid.*, *ibid.*

soldats, tous portèrent l'écharpe aux couleurs d'Armagnac (1), il m'a paru convenable de mettre en scène ce grand personnage, et d'anticiper de quelques mois sur l'époque où ses dignités et ses pouvoirs confirmèrent son autorité personnelle.

L'histoire n'a jamais voulu mettre à découvert le véritable dessein qui animait le comte d'Armagnac; il semble qu'il ait caché ses intentions, par la crainte de faire connaître des droits qui pourtant étaient dès lors à peu près du même genre de ceux d'un descendant de César sur les Gaules.

« On avait persuadé au roi, dit Villaret, et au » duc de Guienne (le dauphin), que le projet des » Armagnacs était de transférer le sceptre au duc » d'Orléans; on prétendait même que ce prince » s'était rendu à Saint-Denis pour s'y faire couron- » ner (2). » Villaret rapporte cette opinion à l'époque où le roi, uni avec le duc de Bourgogne contre les Armagnacs, leur faisait une guerre à outrance, à l'année 1411.

Cependant le duc d'Orléans n'avait alors que seize ans; son caractère n'était pas porté à l'ambition; il ne montrait d'ardeur que pour venger son père sur le duc de Bourgogne, son assassin.

Le comte d'Armagnac, au contraire, était dans

(1) Villaret, tome 13, page 303.

(2) Villaret, *ibid.*, page 184.

la force de l'âge, trente-sept à trente-huit ans. Puissant par ses domaines, descendant de Clovis, il se piquait de plus de fierté que les princes de la maison régnante. Quand son beau-père et son gendre se déclaraient vassaux de l'Angleterre, pour obtenir d'elle des secours contre le duc de Bourgogne (en 1412), il signait les traités sous le titre de Bernard, *par la grâce de Dieu*, comte d'Armagnac (1). Quelle apparence qu'il voulût pour roi un gendre qui se déclarait vassal du roi d'Angleterre, lui qui ne voulait pas l'être pour son comté d'Armagnac? Il avait saisi le pouvoir plutôt en conquérant qu'en usurpateur; il fut, en 1416, plutôt roi que premier ministre et connétable. Quel orgueil et quelle puissance que celle d'un conné-

(1) Voici ce qu'on lit dans le 13e vol. de Villaret, p. 205, au sujet du traité du mois de mai 1412.

« Cet acte ignominieux justifie les différens traits répandus » dans cette histoire contre ces princes si peu dignes de leur » élévation et du sang dont ils étaient formés. Ils s'engagent » à contribuer, de tout leur pouvoir, à remettre les Anglais » en possession de toutes les places de la Guienne qui leur » avaient été prises depuis le traité de Brétigny; à faire hom- » mage au roi d'Angleterre de toutes les places qu'ils possé- » daient dans cette province, dont le nombre est estimé à » quinze cents forteresses. Le duc de Berri se reconnaissait » vassal du roi d'Angleterre, pour le comté de Poitiers, dont » la propriété devait, après sa mort, retourner à Henri ou

table, d'un gouverneur général des places fortes, d'un surintendant des finances, qui, n'étant encore que commandant en second de l'armée française, lui avait fait porter ses couleurs!

Si, dans ces circonstances, et dans cent autres que l'histoire rapporte, on ne voit pas distinctement l'ambition du descendant de Clovis, il suffira de considérer l'abjection de toute la conr, l'ineptie et la mauvaise conduite des trois dauphins qui se sont succédé en moins d'une année, la corruption et la scélératesse de la reine, l'état du roi, dont la folie dégénérait en stupidité; la soumission de tous les grands à la domination anglaise qui s'avançait à grands pas, et dont le peuple français avait horreur; il suffira, dis-je, d'arrêter les yeux

---

» à ses successeurs. Le duc d'Orléans déclarait tenir aux mêmes conditions le comté d'Angoulême, et rendait en même » temps hommage pour le comté de Périgord. Dans cette » honteuse convention, les ducs de Berri et d'Orléans sont » expressément qualifiés de vassaux et de sujets du roi d'Angleterre, *tandis que le comte d'Armagnac*, quoique dans » la même position et soumis au même hommage pour quatre » châtellenies, dont la propriété lui est *cédée, est simplement » désigné par son titre de seigneurie.* Cette distinction pro» venait sans doute de l'indépendance affectée par le comte, » *qui avait l'orgueil de ne point reconnaître de seigneur suze» rain de ces domaines, dont il s'intitulait* COMTE PAR LA GRACE » DE DIEU. »

sur ce spectacle pour ne plus révoquer en doute l'existence d'un plan dont l'exécution aurait été si facile et la réussite si probable, sans la faute que fit le connétable en laissant surprendre Paris, et en s'y laissant arrêter.

Charles, duc d'Orléans, gendre du comte d'Armagnac, était cousin du dauphin, et du même âge que lui, dix-neuf ans. Il était fils de Louis d'Orléans, qui fut assassiné le 24 novembre 1407, par ordre du duc de Bourgogne, son cousin germain : il fut le père de Louis XII. En 1415, les Anglais le firent prisonnier à la bataille d'Azincourt. Il demeura vingt-cinq ans en Angleterre. Il mourut à Paris en 1465, âgé de soixante-quatorze ans. Il aimait les lettres et les cultivait. On l'a appelé le restaurateur de la poésie française. On a conservé de lui quelques pièces de vers qui ne manquent pas de douceur et de grâce.

Le duc de Bourbon qui figure dans la pièce est Jean, fils de Louis surnommé *le Bon*, celui qui répondit à un délateur : *Vous avez noté dans votre mémoire toutes les fautes qu'ils ont commises; avez-vous tenu registre des services qu'ils m'ont rendus?* Jean était oncle du dauphin; il était âgé de quarante-cinq à cinquante ans en 1414.

Il y a peu de chose à dire du duc de Berri, grand-

oncle du dauphin. Il était fort âgé en 1414, avait peu d'influence, et n'avait jamais joué un grand rôle.

« L'ambition, dit Villaret, l'indolence, la pro- » digalité, l'avarice, dominèrent tour à tour ce » prince inconstant. » Le Laboureur en parle encore moins honorablement. « *Cruel et faussement* » *pieux*, dit-il, *il tint un grand nombre de provin-* » *ces sous le pressoir*, pour enrichir des palais, bâ- » tir des églises, acheter des reliques, faire des fon- » dations de charité. » Il ruina l'état et mourut ruiné. Il avait donné au dauphin le domaine de Mehun-sur-Yèvre, dans le Berri, et le jeune prince parut l'affectionner.

Voilà ce que j'avais à dire sur le fond et sur les principaux rôles de cette pièce, dont les évènemens ni les grands personnages ne se rapportent à aucun de ceux de notre temps, et dans laquelle j'ai soigneusement évité tout ce qui pouvait prêter à des allusions répréhensibles et à de fâcheuses applications.

Le personnage du marguillier de Saint-Eustache présente seul des traits qui peuvent paraître empruntés au temps présent, et faire jeter les yeux sur quelques intrigans modernes. Mais d'abord je pourrais dire que ces traits sont *indiqués* par l'histoire; et, en effet, dans ce récit même qui a fourni le sujet de la pièce, elle montre le marguillier dis-

posé à sonner le tocsin à minuit en faveur du dauphin, et ensuite détourné de ce dessein par le duc d'Orléans. N'y lit-on pas aussi que dans les églises, notamment dans celle de Saint-Eustache, on affublait alternativement les saints des couleurs de Bourgogne ou d'Armagnac? Ne lit-on pas qu'en 1411, *les prêtres se paraient aux autels de l'écharpe rouge et de la croix de saint André, signes de la faction de Bourgogne; que les images des saints en étaient chargées* (1)? Et ensuite, en 1413, *qu'à la croix Bourguignonne succéda l'écharpe Armagnac* (qui était blanche), *que les saints l'arborèrent, qu'un homme fut banni et eut le poing coupé pour l'avoir enlevée à la statue de saint Eustache* (2)? Il est évident que le marguillier de Saint-Eustache présidait à tous ces changemens de décorations et de costumes.

Je pourrais ajouter qu'il a existé dans tous les temps de factions et d'anarchie, des hommes qui portent, comme on dit, l'*eau sur les deux épaules*, ou qui *nagent entre deux eaux*. Le temps présent n'est, sous ce rapport, qu'un renouvellement du temps passé; et c'est peut-être par cette seule raison qu'un tableau du passé et conforme au passé, semble être une copie du temps présent.

(1) Villaret, tome 13, page 187.
(2) Villaret.

Mais, sans me mettre en peine de justifier ce personnage, je dirai qu'on peut appliquer à tant de gens le ridicule dont il est affublé, qu'on ne rencontrera personne qui s'y reconnaisse, et qui n'y reconnaisse une vingtaine de ses amis. Ainsi personne ne s'en offensera, et beaucoup, j'espère, s'en réjouiront. D'ailleurs tous les marguilliers du monde et de tous les âges ont été abandonnés aux menus plaisirs des honnêtes gens qui aiment à se divertir de la gravité apportée dans des occupations sans difficulté et de faible intérêt, et de l'importance attachée *aux honneurs de paroisse.* Cette gravité et cette importance sont le type reconnu de la pédanterie.

M. Coquelet, prenant Menechme pour le chevalier Menechme son frère, lui demande le montant d'un mémoire que celui-ci lui doit. Menechme lui répond :

Vous êtes un vieux fou.

M. Coquelet répond fièrement :

Je suis marchand fripier,
Mon nom est Coquelet, syndic et marguillier.

La dispute continue. Menechme veut couper le nez à M. Coquelet. Valentin, son valet, l'en empêche et lui dit :

Laissez-le aller ;
Que feriez-vous, monsieur, du nez d'un marguillier ?

Ces quatre vers donnent assez bien la mesure de l'opinion qu'un marguillier a de lui-même et de celle qu'en ont les autres.

Je ferai, au reste, sur le caractère que j'ai donné à maître Lahure, deux observations que je prie de noter.

La première, c'est qu'il n'a rien de commun avec ces caractères doux, faibles et timides que le pouvoir en mauvaise humeur, ainsi qu'il est toujours en révolution, fait trembler; et qui, comme la chauve-souris de La Fontaine, disent à la belette *ennemie des souris :*

> Moi souris!...
> Je suis oiseau, voyez mes ailes;
> Vive la gent qui fend les airs!

et ensuite à une autre belette *aux oiseaux ennemie :*

> Je suis souris. Vive les rats!
> Jupiter confonde les chats!

Ces variations, inoffensives pour le pouvoir, sont une innocente et légitime défense contre ses abus, et La Fontaine ne feint pas d'appeler sage celui qui l'emploie.

> Le sage dit selon les gens :
> Vive le roi! vive la ligue!

Sage ne s'entend pas ici dans le sens absolu : il signifie *prudent.* Mais la prudence est la sagesse du faible.

Je déclare, en second lieu, que le caractère de maître Lahure n'a rien de commun non plus avec celui de ces bons et paisibles habitans des pays monarchiques qui, se tenant à l'écart et se renfermant dans leur famille durant les orages politiques, sont toujours soumis à l'autorité qui se trouve à la tête du gouvernement, sans s'informer d'où procèdent ses droits; qui se reconnaissent obligés de leur personne et d'un partage de leurs revenus, envers celui, quel qu'il soit, qui protège les personnes et les propriétés; qui croient, avec la foi du charbonnier, à la légitimité de *celui qui est*, et disent, avec toute la sincérité et la simplicité de l'Église, qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César, sans demander à voir sa généalogie.

Ces hommes sont heureusement le fond des nations monarchiques, sans quoi les mutations des princes pourraient être, seraient inévitablement la subversion et l'anéantissement des peuples.

Certes, ce ne sont pas les mœurs conservatrices de l'état social au milieu des subversions de cour, que j'ai voulu ridiculiser par le rôle de maître Lahure. Ce sont ces hommes qui se mettent en avant dans les temps de trouble, qui viennent toujours au secours du plus fort, qui sont les premiers à saluer le parti triomphant et à solliciter

ter ses faveurs; qui, en jouissant de ses bienfaits, songent déjà à se préparer des titres près du parti opposé, et se présentent à lui, ces titres à la main, le jour même qu'il a pris sa revanche; qui se trouvent ainsi les premiers placés et les mieux placés sous les régimes les plus opposés, et toujours dans une position de faveur à la suite des convulsions politiques qui ont entraîné le plus de désastres et de ruines.

Je demande s'il est un précepte dans la morale, une loi dans la politique, une règle dans la bienséance qui défende de rire un moment de cette espèce d'industrie si lâche, que, malgré ses succès, elle ne parvient jamais à exciter autant d'envie que de mépris?

Toutefois je n'ai fait de maître Lahure qu'un sot mû par l'instinct de la vanité plutôt que par des calculs d'intérêt. Si j'avais voulu et si j'avais pu lui donner un peu plus d'esprit, et le combiner avec de l'effronterie, avec une corruption profonde, un égoïsme dégagé de toute affection et de toute contrainte, j'en aurais fait un personnage odieux qui, après tout et malgré ses talens, n'eût été que l'âne de La Fontaine. Cet âne déteste également le maître qu'il sert, celui qu'il a servi, celui qu'il servira. Il tend le dos au bât du maître qui arrive, pour être sûr d'avoir toujours la tête au râtelier. Le maître qui part et cède l'écurie

n'obtiendra de lui qu'un coup de pied. Est-il dans *un pré plein d'herbe et florissant*, il ne s'embarrasse ni de l'ennemi qui s'approche, ni du maître qui s'enfuit et l'appelle.

Fuyons, dit le vieillard.
Pourquoi? répondit le paillard.
. . . .
Sauvez-vous, et laissez-moi paître;
Notre ennemi, c'est notre maître.

Cet âne est un mauvais sujet dont le discours pourrait être une leçon de bonté pour les maîtres durs, si son exemple n'était une leçon d'ingratitude pour les serviteurs les mieux traités.

Le ciel m'a préservé de la tentation de présenter ma pièce à une administration de théâtre, et pourtant, s'il était possible qu'un théâtre français éprouvât un moment de stérilité et se trouvât quelque jour dénué de nouveauté, je ne serais point fâché de la voir représenter.

Je ne désespérerais pas d'obtenir un si grand honneur, si les acteurs et actrices qui pourraient y prendre des rôles, avaient une idée précise des costumes du temps.

M. le docteur Bourdois possède dans sa jolie collection un tableau qui rassemble tous les personnages de ma pièce, excepté le marguillier de Saint-Eustache. On y voit les habits de la cour de

Charles VI tels que les historiens du temps les décrivent, et même avec une circonstance de plus, dont ils ne parlent pas (1). Legendre, Villaret, nous disent que les *seigneurs ainsi que les dames étaient alors en usage de porter la représentation de leurs armoiries sur leurs habits* (2).

Quant à la coiffure des femmes, voici comment Juvénal des Ursins la dépeint : « Quelque guerre » qu'il y eût, dit-il, tempêtes et tribulations, les » dames et demoiselles menoient grands et exces- » sifs états, *et cornes merveilleuses, hautes et lon-* » *gues;* et avaient de chacun côté, en lieu de *bour-* » *lées*, *deux grandes oreilles* si larges que quand » elles vouloient passer l'huis d'une chambre, il » falloit qu'elles se tournassent de côté et baissas- » sent, ou elles n'eussent pu passer. »

Non, je ne serais pas fâché, dans ces temps bienheureux de résurrection générale, où le goût renaît avec tant d'autres qualités distinctives de la nation française, de voir l'antique élégance de nos pères et de nos mères, et surtout les *grandes oreilles* s'étaler, en attendant mieux, sur la scène française.

Un autre motif est peut-être caché sous celui-là. Je me persuade qu'une comédie dont un évène-

(1) La braguette.

(2) Villaret, tome 14, page 265.

ment du règne de Charles VI forme le fond, pourrait déterminer les personnes qui ont quelque teinture de l'histoire, à relire celle de cette époque malheureuse. Il n'en est point qui soit plus féconde en leçons de haute importance, et qui les distribue plus également entre les partis les plus opposés dans l'intérieur, entre le Français et l'étranger, le vainqueur et le vaincu.

Les âmes vraiment françaises y verront avec douleur, mais non sans profit peut-être, les fautes et les crimes qui introduisirent en France la domination anglaise. La sagesse anglaise y verra aussi comment cette domination s'est évanouie, et elle comparera le nombre des soldats qui sont entrés en conquérans sur notre territoire, avec celui des soldats qui sont rentrés en fuyards ou en vertu d'une capitulation, dans leur patrie.

PERSONNAGES.

ISABELLE DE BAVIÈRE, femme de Charles VI, âgée d'environ 45 ans.

LE DAUPHIN (Louis), fils de Charles et d'Isabelle, âgé de 19 ans.

LE DUC D'ORLÉANS (Charles), cousin du Dauphin, âgé de 19 ans.

LE DUC DE BERRI, grand-oncle du Dauphin, 73 ans.

LE DUC DE BOURBON, grand-oncle du Dauphin, 45 à 50 ans.

LE COMTE D'ARMAGNAC, gendre du duc de Berri, beau-père du duc d'Orléans, 38 à 40 ans.

La demoiselle DE CASSINEL, fille d'honneur de la Reine, maîtresse du Dauphin, 20 ans.

LE DUC DE BAR, gouverneur du Louvre, 25 ans.

Le sire DE MARCOIGNET, } du même âge.
Le sire DE RAMBOUILLET, }

Maître Jean DE WAILLY, chancelier de Guienne, 40 ans.

Le seigneur DE BOISBOURDON, favori de la Reine, grand-maître-d'hôtel de sa maison, 24 ans.

Maître LAHURE, marguillier de Saint-Eustache, 40 à 50 ans.

JACQUEVILLE, commandant de la garde du roi.

BERRI, courrier.

Officiers de la Reine.

Officiers du Dauphin.

Hommes du peuple.

Le lieu de la scène est l'appartement du Dauphin, au Louvre.
L'époque de l'action est l'année 1414.

LE MARGUILLIER

DE

SAINT-EUSTACHE.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE DAUPHIN, LE DUC DE BAR, LE SEIGNEUR DE MARCOIGNET.

LE DUC DE BAR.

Monseigneur, tout va bien. Dans trois heures d'ici, Paris sera sens dessus dessous.

LE DAUPHIN (*l'air inquiet.*) *

Duc de Bar, ce n'est pas le moment de plaisanter.

MARCOIGNET.

C'est le moment d'oser et de vaincre. Les halles sont à nous; les forts se battront, s'il le faut, comme des diables...

* Cet air d'inquiétude ne le quitte pas durant toute la scène. Il ne faut pas oublier que la chronique le qualifie de *lâche et paoureux*.

LE DUC DE BAR.

Et les femmes crieront comme des enragées. Ces *dames* de la halle ont des voix ! quelles voix !

LE DAUPHIN.

Eh ! la voix du peuple ! heureux qui l'a pour soi !

MARCOIGNET.

La voix du peuple, c'est la voix de Dieu.

LE DUC DE BAR.

La voix de Dieu plutôt que la voix de ses anges. Oh ! il n'y a rien de mieux pour crier à minuit, ce soir, dans tout Paris : Vive le Dauphin ! au diable les Armagnacs ! au diable la Reine ! au diable toute la cour de l'hôtel St.-Paul !

LE DAUPHIN.

L'heure est-elle bien donnée ?

MARCOIGNET.

Oui, monseigneur; à minuit précis, le tocsin de St.-Eustache sonnera. Tout le quartier des halles se soulève alors ; une partie s'empare des postes ; une autre se rend au Louvre où nous voici, vous conjure de vous mettre à leur tête, de chasser la faction d'Armagnac, de tirer le Roi des mains de la Reine, et de l'emmener au Louvre ; et enfin de gouverner la France, qui ne peut être sauvée que par le fils, des maux qu'a entraîné l'état affligeant du père, et qui a besoin de voir l'héritier présomptif de la couronne prendre la place du

monarque qui survit à sa raison, et n'est plus que le malheureux instrument des passions d'une cour corrompue et d'une reine dépravée. . . . . . Pardonnez, monseigneur, si je m'exprime ainsi en parlant d'Isabelle votre mère.

LE DUC DE BAR.

Dites donc au moins : votre auguste mère.

LE DAUPHIN.

Ou plutôt ma tendre mère. Oui, oui, il faut mettre fin aux malheurs de l'état. Moi, je ne vois que l'état et le bien public.

LE DUC DE BAR.

Nous en rafolons tous. Vive monseigneur le Dauphin! vive le bien public!

LE DAUPHIN.

L'amour du bien public est devenue une passion en moi; je ne concevais pas cela il y a six mois; je ne m'en faisais pas une idée. Mais depuis que je vois les Armagnacs que j'ai soutenus contre le duc de Bourgogne, mon beau-père, et que j'ai aidés à triompher de lui; depuis que je le vois aussi obstiné que lui à m'éloigner des affaires, et à me refuser de l'argent, vraiment les malheurs de la patrie m'affectent profondément. Cela me prend là (*montrant son cœur*); et quand je pense à ces gens-là, l'amour du bien public me suffoque.

MARCOIGNET.

Je me figure la colère de la Reine. Son premier moment sera terrible.

LE DAUPHIN.

Elle s'adoucira; laissez-lui le temps de rencontrer les yeux de Boisbourdon. . . . .

LE DUC DE BAR.

Et moi, ce que je me représente, c'est la figure du comte d'Armagnac, lorsque cet auguste *descendant* de Clovis se verra tout à fait *descendu*.... Comme sa mine de prétendant va s'allonger, lorsque son épée de connétable se trouvera raccourcie! Ah! ah! ah! (*Il rit.*)

LE DAUPHIN (*riant avec contrainte et de complaisance.*)

Et son gendre, le duc d'Orléans, mon cher cousin; les beaux vers, les belles complaintes qu'il va faire! Ah! ah! ah!

LE DUC DE BAR.

Comme il va bien chanter ses douleurs! et encore il s'accompagne lui-même. . . . Ah! ah!

LE DAUPHIN.

C'est un véritable troubadour, que mon cousin... Ah! ah!

LE DUC DE BAR.

Et vous ne parlez pas de notre bon vieux duc de Berri, votre grand-oncle et beau-père du conné-

table, ce cher oncle, qui vous a si bien élevé, et qui va recueillir le prix de ses soins.

LE DAUPHIN.

Et de la seigneurie de Mehun-sur-Yèvre, qu'il m'a donnée dans son domaine du Berri. Ah! ah! ah!

MARCOIGNET.

Monseigneur, songeons à notre affaire. Rambouillet devrait être ici; il est dix heures. Nous n'avons plus que deux heures d'ici au moment décisif. Ce n'est pas trop pour nous armer, faire préparer nos chevaux.

LE DAUPHIN.

Avons-nous affaire de lui? n'a-t-il pas le mot d'ordre?

MARCOIGNET.

Oui; mais il s'est chargé d'une commission importante, et il serait bon de savoir. . . . .

LE DAUPHIN.

Eh quoi donc?

MARCOIGNET.

Il s'est chargé de voir le Marguillier de St.-Eustache.

LE DUC DE BAR.

Et pourquoi faire?

MARCOIGNET.

Eh quoi donc? Tout dépend de lui. C'est chez

lui qu'est la clé du clocher. On ne peut pas sonner le tocsin, à minuit, sans sa permission. Il faut donc être assuré de lui.

LE DAUPHIN.

Parbleu! Mais ce tocsin est le signal d'où dépend toute l'affaire.

MARCOIGNET.

Ce Marguillier est un original....

LE DUC DE BAR.

Serait-il douteux?

MARCOIGNET.

Douteux? non. C'est un discoureur qui raisonne sur tout ce qu'on lui propose; mais qui fait tout ce qu'on lui ordonne.

SCÈNE II.

LES MÊMES, RAMBOUILLET, LAHURE.

RAMBOUILLET.

Monseigneur permet-il que je lui présente maître Lahure, marguillier de St.-Eustache? (*Bas au Dauphin.*) Je n'ai trouvé que ce moyen pour conclure avec lui et m'assurer de ses dispositions. Monseigneur, dites-lui quelques mots de bonté.

LE DUC DE BAR.

Oui, de cette bonté de prince qui ne tire pas à conséquence et ne manque jamais son effet.

LE DAUPHIN.

Laissez-moi faire. (*Haut.*) Bonsoir, mon cher maître Lahure; vous voilà sur pied plus tard que vous n'auriez voulu, peut-être.... Je suis fâché qu'on vous ait dérangé..., quoique charmé de vous voir.

MARCOIGNET (*bas.*)

Droit au fait, monseigneur, nous n'avons pas de temps à perdre.

LE DAUPHIN.

Mon cher maître de Lahure, vous êtes des nôtres; n'est-ce pas?

LAHURE.

Monseigneur me fait trop d'honneur. (*Bas à Marcoignet.*) Est-ce pour souper ce soir? Monseigneur soupe un peu tard.

LE DUC DE BAR.

Non, c'est pour dîner demain.

MARCOIGNET (*bas.*)

Droit au clocher, monseigneur.

LE DAUPHIN.

Vous avez une bien belle sonnerie, maître Lahure, au clocher de St.-Eustache.

LAHURE.

Oh! monseigneur, hier on y a mis le comble: monseigneur sait qu'hier on a baptisé notre nouvelle cloche du beffroi?

LE DAUPHIN.

C'est celle qui sonne le tocsin?

LAHURE.

Justement, monseigneur; c'est une superbe cloche qui a été fondue par le même fondeur à qui nous devons ce beau St.-Eustache qui est au-dessus du banc des marguilliers.

LE DAUPHIN.

C'est vous qui avez la clé du beffroi?

LAHURE.

De tout le clocher, s'il vous plait, monseigneur, de tout le clocher. La sonnerie tout entière est à ma disposition; c'est moi qui. . . . .

LE DAUPHIN.

Nous n'avons besoin que du beffroi. Le sire de Rambouillet vous a dit....

LAHURE.

Monseigneur, il m'a fait l'honneur de venir me voir; mais il m'a trouvé au milieu des décomptes de l'auguste cérémonie qui a eu lieu hier pour le baptême de notre cloche. Cette cérémonie a coûté un peu cher; mais ces choses-là n'arrivent pas tous les jours. Mon nom est inscrit dans un bandeau qui règne sur toute la circonférence de la cloche, avec celui du parrain et de la marraine qui viennent après. Monseigneur sait le nom qu'on lui a donné?

LE DAUPHIN.

Ma foi, non ; mais il ne m'importe pas.

LAHURE.

Mon Dieu, si, monseigneur, il vous importe : c'est le nom d'Isabelle, de la reine, de votre auguste mère.... Monseigneur ignorait, à ce qu'il paraît, cette circonstance!......... C'est moi qui en ai donné l'idée. Oui, notre cloche du beffroi se nomme Isabelle. Quelques-uns disent Isabeau ; mais cela était bon quand la reine était plus jeune. Ainsi, quand le beffroi sonnera, on dira c'est Isabelle. Ces choses-là rappellent toujours le nom des maîtres. Les princes ne peuvent trop multiplier les occasions de faire parler d'eux; le son de notre Isabelle retentira dans tous les cœurs, quand il frappera les oreilles.

MARCOIGNET.

Au fait, monsieur le Marguillier de St.-Eustache, nous avons besoin de cette cloche à minuit sonnant.

LAHURE.

Si Monseigneur l'ordonne?

LE DAUPHIN.

Cela est nécessaire.

LAHURE.

Que doit-elle sonner, monseigneur, répéter l'heure de minuit?

LE DAUPHIN.

Oh! bien autre chose.

LAHURE.

Et quoi donc? une messe, un mariage, un enterrement, un *Te Deum?*

LE DUC DE BAR.

Non, mon cher Lahure, le tocsin.

LAHURE.

Le tocsin! bon Dieu! le tocsin! et pourquoi?

MARCOIGNET (*avec chaleur.*)

Pourquoi! pouvez-vous le demander? un bon citoyen comme vous? Les maux de la patrie ne sont-ils pas à leur comble? ne vous sont-ils connus? les impôts ne sont-ils pas accablans, l'emploi des finances scandaleux, les dilapidations criantes? Le règne des favoris n'est-il pas marqué par assez d'iniquités et d'abus; la prétention de gouverner sous le nom du Roi n'est-elle pas assez évidente dans les uns; l'ambition de détrôner la maison régnante assez manifeste dans les autres? Les Anglais, déjà établis en Normandie, ne sont-ils pas assez près de Paris?

LAHURE.

Il n'est que trop vrai; vous rouvrez les plaies de mon cœur. Mais il me semblait que monseigneur avait porté remède à ces maux, en se réunissant, ces jours passés, par le traité d'Arras, avec les

Princes, la Reine, les Armagnacs, contre le duc de Bourgogne? (*)

MARCOIGNET.

Eh non, mon cher ami; ils sont pires que le duc de Bourgogne; ils avaient flatté monseigneur de l'espérance d'un meilleur avenir; ils l'ont trompé.

LAHURE.

Ah! ils ont trompé monseigneur!

LE DAUPHIN.

Indignement trompé, mon cher maître Lahure.

LAHURE (*d'un ton furieux.*)

Ils ont trompé monseigneur!

MARCOIGNET.

Eh bien, mon cher, faites entendre à minuit le terrible beffroi de votre vénérable clocher; qu'il donne le signal de la vengeance à l'animadversion publique; on n'attend que les premiers coups de ce beffroi, redoutable aux méchans, pour punir les ennemis du bonheur public.

LAHURE (*toujours plus furieux.*)

Ils ont trompé monseigneur!

(*) Traité d'Arras, fait en 1414, entre Charles VI et Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, pour la réconciliation des deux partis. La croix Bourguignonne et les écharpes d'Armagnac sont abolies. Le duc de Bourgogne remet au roi les clés d'Arras et le Crotey; il s'engage à ne venir à Paris qu'avec la permission du roi, etc.

LE DUC DE BAR.

Oui, et tout le quartier des halles n'attend que le tocsin que vous ferez sonner à minuit, pour arrêter le duc d'Orléans et la Reine, et proclamer monseigneur régent.

LAHURE.

Tromper monseigneur!

LE DUC DE BAR.

Le tocsin, le tocsin, et la régence est à nous.... Voilà donc monseigneur le Régent! le voilà qui vous regarde, qui vous parle.... Vous êtes avec lui.... Sentez-vous le bonheur d'être près de monseigneur le Régent?

LAHURE (*ne sortant pas de sa colère.*)

Oh! c'est épouvantable. Je ne le cache pas, j'estimais le comte d'Armagnac et le duc d'Orléans, qui m'ont fait député aux états-généraux, pour la commune de Paris; mais dès qu'ils ont été capables de tromper monseigneur, qui est monseigneur et le leur; *oui, et le leur* (*il dit ces mots d'une voix terrible*), il ne me reste qu'à rougir de leur avoir obligation. Je les croyais honnêtes gens, princes fidèles; ils l'étaient peut-être; mais ils ont changé.... Ils ont changé! Eh bien, je ne change pas, moi, je reste toujours le même; et puisqu'ils ont changé, je les abhorre, je les exècre.... je.... (*Au duc de Bar.*) Vos mesures sont bien prises, au moins?

LE DUC DE BAR.

Impossible qu'ils échappent.

LAHURE.

Les misérables! trahir son légitime maître!.... Vous êtes bien sûr qu'ils n'échapperont pas, et qu'ils seront arrêtés?

LE DUC DE BAR.

C'est infaillible : nous délivrons le Roi, nous le ramènerons de l'hôtel St.-Paul, où il est prisonnier, au Louvre, où monseigneur soignera sa santé.

MARCOIGNET.

Sa santé, sa dignité, sa liberté, sa puissance.

LE DUC DE BAR.

Surtout nous aurons grand soin de sa puissance.

LAHURE.

Les monstres!... (*Au duc de Bar.*) Et la Reine sera hors d'état de vous contre-carrer?

LE DUC DE BAR.

La Reine! . . . renfermée?

LAHURE.

Renfermée! ... L'horrible femme! Oserai-je demander où elle sera renfermée?

LE DUC DE BAR.

Au couvent, et rasée.

LAHURE.

Juste châtiment! . . . Et cela est bien résolu?

LE DUC DE BAR.

Invariablement!

LAHURE.

L'indigne épouse! la méchante mère! Oh! si je pouvais faire effacer mon nom qui est à côté du sien sur le bandeau de la cloche!

LE DUC DE BAR.

Vous le pouvez; qui vous en empêche?

LAHURE.

Mais on ne saura plus que j'étais Marguillier à une époque qui va être si glorieuse pour monseigneur.

LE DUC DE BAR.

Eh parbleu! effacez de dessus la cloche, et faites-le graver sur le battant. Mieux vaut cent fois sur le battant que sur la cloche.

LE DAUPHIN.

Sentez-vous la différence?

LAHURE.

Si je la sens, monseigneur! si je la sens! c'est la différence du marteau à l'enclume.

LE DUC DE BAR.

C'est cela même, mon cher; il faut être du parti du battant.

LE DAUPHIN.

C'est au battant qu'il faut consacrer votre nom, mon cher Lahure.

LAHURE.

Que les idées politiques de monseigneur sont grandes et élevées! Que le peuple sera heureux sous un si grand prince, qui a tant d'esprit!

LE DAUPHIN.

Ainsi, à minuit sonnant, le tocsin; c'est bien entendu.

LAHURE.

A minuit sonnant, ce soir; je dis ce soir, car monseigneur oubliait de dire que ce serait ce soir, le tocsin sera sonné sur la grande tour de la paroisse St.-Eustache, par la cloche du beffroi, l'Isabelle, contre Isabelle sa patronne, reine, épouse, mère infidèle, en faveur de très-haut, très-grand, très-magnifique, très-légitime prince, monseigneur le Dauphin, qui. . . .

LE DAUPHIN.

Allons, allons, mon cher, c'est assez, c'est assez; à minuit précis, à minuit; nous nous reverrons.

LAHURE.

Oh! monseigneur est d'une bonté!

LE DAUPHIN.

Oh! oui, il faut que nous nous revoyons; je veux faire plus particulièrement connaissance....

(*Lahure sort.*)

SCÈNE III.

LES MÊMES, UN PAGE *apportant une lettre.*

LE PAGE.

Une lettre de l'hôtel St.-Paul, pour monseigneur.

LE DAUPHIN.

De l'hôtel St.-Paul, à cette heure-ci?

LE PAGE (*s'approchant, et bas.*)

De la part de la demoiselle Cassinel.

LE DAUPHIN.

Voyons. (*Il prend la lettre, l'ouvre et lit.*) « Mon bien-aimé seigneur, madame la Dauphine, » toujours bonne pour vous et même pour moi, » malgré nos torts envers elle, vient de me confier » que la Reine est informée d'un complot dirigé » par vos amis, contre elle et les Armagnacs. Il » me semble que les informations données à la » Reine ne font pas connaître le jour et le moment » où la conspiration se propose d'agir; mais je ne » l'assurerais pas. Ainsi, prenez vos précautions. » Quoiqu'il arrive, comptez sur mon zèle et sur » quelques amis secrets qui sauront, au défaut de » ceux qu'on pourrait arrêter, entretenir les dis- » positions du peuple, et les mettre à profit pour » leur délivrance et pour votre sûreté. »
Mes amis, nos affaires vont mal.

LE DUC DE BAR.

Quel est le traître?

MARCOIGNET.

Il paraît qu'il n'a pas dit l'heure ni le jour. Cela nous sauve. Si leurs précautions ne sont pas prises en ce moment, elles le seront trop tard.

LE DAUPHIN.

Il faut les prévenir. Séparons-nous. Allons nous armer et ne perdons pas un moment. Je vous attends ici dans une demi-heure. Nous irons vers les halles, au lieu d'attendre au Louvre l'affluence du peuple.

(Ils se séparent; il ne reste que quelques officiers pour le service du prince. Des écuyers portent des armes, armure, casques, cuirasse, dans la pièce du fond, où le prince s'est retiré.)

SCÈNE IV.

JACQUEVILLE, UN OFFICIER DU PRINCE.

L'OFFICIER.

Que souhaite monseigneur le chevalier?

JACQUEVILLE.

De la part du Roi, de la Reine, et du comte d'Armagnac : je ne souhaite pas, j'ordonne.

L'OFFICIER.

Mais chez monseigneur le Dauphin, c'est moi qui ai l'honneur de commander le service.

JACQUEVILLE.

Ah! ah! Est-ce vous qui le commandiez aussi il y a huit jours, quand il donnait le bal au grand scandale de tout Paris, qui meurt de faim, et que j'ai fait sauter les musiciens et les danseurs par la fenêtre? (*) Ah! ah! ah!

L'OFFICIER.

Mais une première licence n'en autorise pas une seconde.

(*) « 1413 Jacqueville, capitaine de la milice de Paris, » passant avec sa troupe près de l'hôtel Saint-Paul, où le » Dauphin donnait un bal, monta brusquement à l'appar- » tement du prince, et lui reprocha la dissolution dans la- » quelle il vivait. S'adressant ensuite au seigneur de la » Trémouille, il l'accabla d'invectives, l'accusant d'être le » conseiller et le ministre de ces indécentes orgies. Le Dau- » phin, indigné, tira sa dague, et s'élança sur Jacqueville » pour l'en percer. Alors les soldats de ce dernier se jetèrent sur » la Trémouille, qu'ils auraient massacré, si le duc de Bour- » gogne, qui survint, ne lui eût sauvé la vie. » (*Tableau historique et pittoresque de Paris, tome* 2, *page* 68.)

Jacqueville était de la faction de Bourgogne. Je le suppose ici dans les intérêts de la cour, pour avoir occasion de placer une anecdote caractéristique.

JACQUEVILLE.

Non; c'est la seconde qui va justifier la première.

L'OFFICIER.

Je vais informer monseigneur.....

JACQUEVILLE.

De par le Roi, je vous ordonne de rester là. (*Il entre des hommes armés. Jacqueville en place un à la porte de la chambre du prince.*) Vous empêcherez qu'on n'entre dans cette pièce et qu'on n'en sorte, et particulièrement l'officier que voilà.

(*A un autre qu'il place à une seconde porte.*) Vous, ici. (*Il lui donne la consigne.*)

SCÈNE V.

LES MÊMES, LA REINE, LE DUC D'ORLÉANS, LE DUC DE BERRI, LE DUC DE BOURBON, LE COMTE D'ARMAGNAC, LA DEMOISELLE DE CASSINEL, PAGES, OFFICIERS.

UN OFFICIER (*annonçant.*)

La Reine!

LA REINE (*à l'officier du prince.*)

Où est monseigneur le Dauphin?

L'OFFICIER du prince.

Madame, il est retiré dans son appartement, et couché sans doute.

(On se présente pour sortir de la chambre du Dauphin, la sentinelle en empêche.)

LA REINE.

Qu'on laisse entrer.

UN SECOND OFFICIER du prince (*entrant.*)

Madame, monseigneur, qui est malade et couché, m'a ordonné de lui rendre compte de ce qui se passait dans cette pièce où il a entendu du bruit.

LA REINE.

Dites-lui que c'est sa mère qui vient avec ses oncles lui faire une visite.

LE 1er. OFFICIER du prince.

J'ai eu l'honneur de dire à la Reine (*) que le prince est incommodé et couché.

LA REINE.

Je ne veux pas qu'il se dérange; j'irai dans un moment lui faire ma visite dans sa chambre. (*A*

(*) A cette époque, on ne donnait point encore à la Reine ni même au Roi le titre de *majesté*; c'est seulement sous le règne de Louis XI, dit le président Hénault, qu'on a commencé à le donner au Roi.

Jacqueville.) Toutes les issues de son appartement sont bien gardées ?

JACQUEVILLE.

Oui, madame.

LA REINE.

Les issues du Louvre sont-elles bien fermées ?

JACQUEVILLE.

Oui, madame.

LA REINE.

Tout est-il prêt pour les emprisonnemens ordonnés ?

JACQUEVILLE.

Oui, madame, sauf la vérification de la liste que le sire de Boisbourdon s'est chargé de vous présenter.

(*Il sort.*)

SCÈNE VI.

LES MÊMES, BOISBOURDON.

BOISBOURDON.

Jacqueville, à qui la Reine a désigné, seulement de vive voix, les treize personnes qui doivent être arrêtées au Louvre, comme complices de la conspiration, a mis leurs noms par écrit, de crainte de méprise ou d'oubli : voici la liste qu'il en a faite ; il demande que la Reine veuille bien l'entendre, pour la confirmer ou la corriger.

LA REINE.

Volontiers, voyons.

BOISBOURDON (*lisant.*)

Le sire de Brimen.

LA REINE.

Bon.

BOISBOURDON.

Le sire de Montauban.

LA REINE.

Très-bien.

BOISBOURDON.

Le sire de Croï.

LA REINE.

Très-bien.

BOISBOURDON.

Le sire de Moï (*).

LA REINE.

Très-bien.

BOISBOURDON.

Le duc de Bar.

(*) Les seigneurs de Moï, de Brimen, de Montauban et de Croï, ne furent pas arrêtés à cette époque; mais la Reine les avait fait arrêter l'année précédente, sous les yeux du Dauphin, et dans son appartement, comme amis du duc de Bourgogne. (*Tableau historique de Paris*, *t.* 2, *p.* 70.)

LA REINE.

Ensuite.

BOISBOURDON.

Le seigneur de la Rivière.

LA REINE.

Après.

BOISBOURDON.

Le seigneur de Marcoignet.

LA REINE.

Continuez.

BOISBOURDON.

Le seigneur de Boissey.

LA REINE.

Et de Rambouillet, sans doute?

BOISBOURDON.

Et de Rambouillet. Jean de Wailly, chancelier de Guienne.

LA REINE.

Quoique ces six personnages aient été arrêtés, il y a deux mois, par ordre du duc de Bourgogne, comme opposés à ses intérêts, ils n'en sont pas mieux disposés pour les miens. Est-ce tout?

BOISBOURDON.

Voici encore trois noms.

LA REINE.

Voyons.

BOISBOURDON.

Haster.

LA REINE.

Très-bien.

BOISBOURDON.

La Morlière.

LA REINE.

Et pourquoi La Morlière? un vieillard?

BOISBOURDON.

Ah, madame! il est encore capable d'une mauvaise action.

LA REINE.

Passons.

BOISBOURDON.

Le Millau.

LA REINE.

Quoi! Le Millau? un enfant?

BOISBOURDON.

Il est déjà capable d'un mauvais conseil.

LA REINE.

Mais le duc d'Orléans n'a qu'à s'en louer.

BOISBOURDON.

(*A part*). Moi je n'ai qu'à m'en plaindre. (*Haut.*) Si vous l'ordonnez, je vais le rayer.

LA REINE.

Je ne conçois pas qu'il se trouve là, non plus que La Morlière. Je ne les ai sûrement pas nommés...

BOISBOURDON.

Madame, je vais les rayer.

LA REINE.

Oui; mais je voudrais savoir la raison.....

BOISBOURDON.

La voici : Jacqueville, à qui vous aviez désigné treize personnes, en ayant oublié deux, et voulant à toute force avoir son compte, je l'ai complété pour le satisfaire, et, à vrai dire, assez au hasard (*).

(*) Ce fait est historique; mais je dois déclarer qu'il n'appartient pas précisément à l'histoire du 15e. siècle : il appartient à celle du 18e., à celle de la révolution. A une époque orageuse, un ministre de la police générale de la République, ayant présenté au Pouvoir Exécutif une liste de journalistes à déporter, un autre ministre réclama en faveur d'un de ces journalistes, pour qui il avait de la bienveillance, et qu'il savait lui être attaché ; il obtint sa radiation. Le ministre de la police l'effaça de la fatale liste; après quoi il dit gaiement : « Citoyens, ma liste était de trente noms, je n'en ai plus que vingt-neuf; de manière ou d'autre, *donnez-moi mon compte.* » On regratta alors sur les journaux qui étaient restés intacts; *Perlet* vint sous la main, fut inscrit à la place vide, et compris dans l'arrêté de déportation, auquel il échappa par la fuite.

Il est permis de penser que, dans toutes les proscriptions de tous les temps et de tous les pays, se sont mêlées des *légèretés* de ce genre; et c'est ce qui m'a déterminé à faire entrer

LA REINE.

Ah! c'est une raison. Pour qu'il n'ait pas regret à son zèle, je passe ces deux noms.

BOISBOURDON.

Il est bon de ne pas décourager. . . .

LA REINE.

Je remarque cependant que si je fais son compte, il ne fait pas le mien. Je lui accorde deux hommes dont je n'ai pas besoin, et il en laisse de côté deux qu'il me faut. Duc d'Orléans, vous rappelleriez-vous?

LE DUC D'ORLÉANS.

Non, madame, mais on peut retrouver.....

LA REINE.

Ne perdons pas de temps à chercher. Marchez à l'exécution. J'accorde à Jacqueville quatre emprisonnemens de plus, mais il faut qu'il replace dans la liste les deux noms qui me manquent; s'ils ne s'y trouvent pas demain et qu'ils me reviennent à la

---

celle-ci dans la *compilation* historique que j'ai bravement intitulée *comédie*.

Au reste, comme on ne peut rien imputer à l'arbitraire qui soit plus criminel que l'arbitraire même, on ne se compromet ni avec sa conscience, ni avec l'honneur, ni avec la justice, en lui attribuant des *légèretés* et des inconséquences. On ne peut jamais le calomnier. D'ailleurs tout le monde a droit de juger arbitrairement l'arbitraire, et de proscrire la proscription.

mémoire, Jacqueville sera tenu de dédommager ceux qui seront trouvés innocens, s'il en est. . .

(*Boisbourdon sort pour remettre la liste à Jacqueville et lui donner l'ordre. Il rentre au commencement de la scène suivante.*)

SCÈNE VII.

LES MÊMES.

LA REINE.

Duc d'Orléans, vous avez pourvu à ce qu'on ne sonnât point le tocsin, à minuit?

LE DUC D'ORLÉANS.

Madame, en venant ici, j'ai passé chez le Marguillier de Saint-Eustache; je lui ai dit que les chefs de la conspiration devant être arrêtés au moment que je lui parlais, il ne s'agissait plus que d'empêcher le tocsin de rassembler le peuple et que vous comptiez sur lui pour cela. Le Marguillier m'a paru très-joyeux de la nouvelle et de la marque de confiance que je lui donnais. Il m'a promis de placer, à la porte du clocher, des hommes dont il est sûr, pour empêcher l'entrée aux gens des halles, et de s'y trouver lui-même avec les orateurs les plus éloquens de la paroisse et les meilleurs poumons de son lutrin, pour exhorter sa troupe à la résistance et pérorer les gens de la

faction même, s'il s'en présente. Il est tellement assuré du succès, qu'il a fini par me proposer de faire chanter demain un *Te Deum*, à midi, dans sa paroisse, en actions de grâces de la découverte du complot tramé par les amis de monsieur le Dauphin, et d'y inviter monsieur le Dauphin lui-même. J'ai fort approuvé son zèle et son projet; et comme il m'a paru fort sensible aux honneurs, je lui ai promis, en récompense, pour demain, à son lever, la décoration du *Porc-Epic* (*), et je la lui donnerai, en effet, à moins que vous ne me désapprouviez.

LA REINE.

J'approuve très-fort ce que vous avez fait et ce que vous avez l'intention de faire; entrons chez monsieur le Dauphin.

(Le fond s'ouvre; on voit la chambre du Dauphin; il est dans son lit.)

(*) L'ordre du *Porc-Epic* fut institué par Louis d'Orléans, père de celui-ci. Louis XII en portait la décoration; au-dessous du Porc-Epic étaient écrits ces mots : *Cominus et eminus*, de près et de loin. Cette devise faisait allusion à ses dispositions à l'égard du duc de Bourgogne, son ennemi, et par les ordres de qui il fut assassiné en 1407. Quelque temps avant sa mort, il avait pris pour devise un bâton hérissé de nœuds, avec ces mots : *Je l'envie*. Le duc de Bourgogne y répondit par la devise d'un rabot, au-dessus duquel on lisait : *Je le tiens*. C'est ainsi que ces deux princes correspondaient ensemble.

SCÈNE VIII.

LES MÊMES, M. LE DAUPHIN.

LA REINE.

Eh bien, mon fils, vous êtes malade?

LE DAUPHIN.

Madame, je ne sais qui a pu vous dire?....

LA REINE.

Personne; c'est mon cœur qui m'a seul avertie.

LE DAUPHIN.

On vous a donné de l'inquiétude bien mal à propos.

LA REINE.

Je l'ai prise de moi-même.

LE DAUPHIN.

Madame, je suis confus.....

LA REINE.

Duc d'Orléans, vous connaissez-vous à la fièvre?

LE DAUPHIN.

Madame, je n'ai pas la fièvre.

LA REINE.

Souffrez.... pour ma tranquillité....

LE DUC D'ORLÉANS (*se présente pour tâter le poulx.*)

Si monseigneur permettait?

LE DAUPHIN (*par un mouvement d'impatience fait raisonner son armure.*)

Non, monsieur; je n'ai pas de confiance, moi, en votre savoir.

LE DUC D'ORLÉANS (*bas à la Reine.*)

Votre fils est tout armé dans son lit.

LA REINE.

Mon fils, votre agitation m'inquiète : vos mouvemens ont quelque chose de si brusque. . . . Qu'on cherche mon médecin en diligence; qu'il vienne voir mon fils.

(*Minuit sonne.*)

LE DAUPHIN (*sortant de son lit tout armé.*)

Minuit! Je n'ai plus rien à dissimuler. Je vais être délivré. Eh bien, duc, et vous, comte, et vous, madame, que me voulez-vous?

LA REINE.

Quoi! mon fils tout armé! (*Riant.*) Digne chevalier, qui ne quitte pas son armure, même pour dormir! (*Les princes sourient; Boisbourdon éclate.*)

LE DAUPHIN (*irrité, regardant fixement Boisbourdon.*)

Quoi! madame, est-ce pour m'insulter que

votre cour vient à cette heure au Louvre? Est-ce par l'outrage qu'elle prétend varier les passe-temps du quai Saint-Paul? Qu'ils s'en tiennent à leurs amusemens ordinaires; qu'ils se contentent d'insulter aux mœurs, à l'opinion, à la misère publique qui est leur ouvrage; leur licence, avec moi, est de trop, je les en avertis.

LE DUC D'ORLÉANS.

Monseigneur ne rend pas justice à nos sentimens.

LE DUC DE BOURBON.

Si monseigneur pouvait douter....

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Prince, vous avez confondu dans une menace commune à toute la cour, des personnes qui ne se ressemblent guère; désunies par leurs principes et leurs habitudes, toutes sont forcées de se joindre pour leur défense: mais toutes n'ont pas oublié le respect qui est dû à l'héritier du trône.

LA REINE.

Les amusemens du quai Saint-Paul ne sont pas plus criminels que ceux du Louvre; on sait, au quai Saint-Paul, ce qui se passe au Louvre, mieux, ce me semble, qu'au Louvre on ne sait ce qui se passe au quai Saint-Paul.

LE DAUPHIN (*à part, cherchant des yeux.*)

Minuit est sonné, et je ne vois aucun de nos

gens! (*Haut.*) Je n'entends pas, madame, ce que vous voulez dire.

LA REINE.

Cela ne tardera pas à s'éclaircir.

SCÈNE IX.

LES MÊMES. (*Un Officier vient parler à l'oreille de Boisbourdon.*)

BOISBOURDON (*bas à la Reine.*)

Toute la liste est arrêtée.

LA REINE.

Fort bien; et qu'a-t-on fait des conspirateurs?

BOISBOURDON.

Ils sont en chemin, sous bonne escorte, pour les différentes prisons qui ont été préparées pour les recevoir.

LA REINE.

A merveille! (*Aux princes.*) Princes, obtenez de monsieur le Dauphin qu'il se couche. Il a voulu nous prouver tout à l'heure qu'il se portait bien, à nous qui le croyions malade; apprenez-lui maintenant qu'il est plus malade qu'il ne le croyait. Je vous laisse au coucher de monsieur; mais engagez-le à se soulager du poids de son armure; qu'il se couche doucement et commodément. Il a besoin de repos, et n'a rien de mieux à faire

que d'en prendre tout le reste de cette nuit qu'il avait destinée à autre chose. Duc d'Orléans, faites-lui entendre cela, je vous prie.

(*Elle sort en riant; les ducs de Bourbon et de Berri la suivent.*)

SCÈNE X.

LE DAUPHIN, LE DUC D'ORLÉANS, LE COMTE D'ARMAGNAC, BOISBOURDON.

LE DUC D'ORLÉANS.

La Reine me donne là une étrange commission.

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Laissons-la faire par d'autres. Elle convient peut-être à l'insolence d'un favori (*), mais non à la dignité d'un prince du sang. Sortons.

(*Ils sortent.*)

SCÈNE XI.

BOISBOURDON, LE DAUPHIN.

BOISBOURDON (*ricannant.*)

Monseigneur, il ne vous vient personne ce

(*) Villaret fait de Louis Bourdon un *chevalier estimé*, *l'un des plus braves de la France*; plus heureux, dit-il, s'il eût paru moins aimable. D'autres historiens en font un insolent parvenu. (*Diction. des Hommes illustres*, *de Landinne*, *au mot Isabelle.*) J'ai préféré cette dernière opinion, comme la plus vraisemblable.

soir. Rien n'empêche que vous ne vous couchiez... Vos amis sont occupés ailleurs.... Vous n'avez point d'importunité à craindre de leur part.... Les ordres de la Reine y ont pourvu.

(*Il sort en riant*).

LE DAUPHIN (*stupéfait.*)

Il paraît que la Reine est informée et qu'ils m'ont prévenu. Ils ont arrêté mes amis, et empêché la révolte; cela me paraît trop clair. Sachons cependant ce qu'il en est.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE II.

SCÈNE PREMIÈRE.

LAHURE (*seul.*)

J'AVAIS bien prévu l'issue qu'aurait l'entreprise de ces étourdis. Quelle légèreté!..... Avec quelle indifférence ils ont écouté, et monseigneur le Dauphin tout le premier, les détails du baptême de la cloche Saint-Eustache!

Et puis le fils contre la mère! le neveu contre ses oncles! un jeune homme contre toute une cour ancienne et consommée dans la politique! la cloche du beffroi, contre sa marraine! Tout cela n'était pas naturel. . . . .

Comme la cour vient de prouver la supériorité de ses lumières, sa justice, la pureté de ses intentions! Moi qui devais donner le signal de la révolte en faisant sonner à minuit le tocsin contre la cour du quai Saint-Paul, moi qui pouvais être considéré comme un de ces grands coupables à qui l'on n'accorde ni grâce ni miséricorde, eh bien! on respecte ma liberté, tandis qu'on arrête tous les auteurs et complices de la conspiration! Quel discernement! La cour du quai Saint-Paul a vu que j'étais exposé à l'influence de la cour du Louvre, et elle m'épargne! A-t-on jamais rien vu au monde de plus judicieux? . . .

Aussi quelle sagesse dans ma conduite! quelle réponse j'ai faite au duc d'Orléans, quand il m'a parlé du tocsin! C'est que les cloches de Saint-Eustache, le clocher et moi sommes élevés fort haut par-dessus tous les petits intérêts et les petites passions! Je puis me rendre cette justice, que l'élévation des sentimens répond en moi à celle de l'autorité. . . .

A vrai dire, pourtant je me suis attiré une commission fort désagréable; et ma situation, ici, est assez difficile. Venir inviter monseigneur le Dauphin pour un *Te Deum* qui sera sonné, par ordre de la Reine, dans une heure d'ici, en réjouissance de l'arrestation des amis de monseigneur, et faire sonner ce *Te Deum* le lundi, à midi au grand déplaisir de celui à qui j'avais promis le tocsin pour la veille à minuit!

Certainement ma conduite est très-régulière; mais ce jeune prince est-il assez raisonnable pour sentir que. . . Le voici. . . comme il est abattu! . . . On le serait à moins.

SCÈNE II.

LE DAUPHIN, LAHURE.

LE DAUPHIN.

Vous voilà, mon cher Lahure!

LAHURE (*à part.*)

Mon cher Lahure!

LE DAUPHIN.

C'est être un ami courageux de venir aujourd'hui au Louvre! Je vous croyais coffré avec tant d'autres; mais comment se fait-il que vous ayez échappé hier?

LAHURE.

Monseigneur, c'est un miracle!

LE DAUPHIN.

Mais comment se fait-il qu'ayant échappé, le tocsin n'ait pas sonné à minuit?

LAHURE (*avec embarras.*)

Monseigneur, cela serait un peu long à expliquer..... je viens ici par ordre de la Reine.

LE DAUPHIN.

De la Reine! Vous messager de la Reine! (*Irrité*) Ah! tout m'est expliqué par ce mot. Eh bien! Marguillier de Saint-Eustache, messager de la Reine, que venez-vous faire ici?

LAHURE.

Monseigneur, je viens prendre vos ordres.

LE DAUPHIN.

Mes ordres! Vous! le serviteur des Boisbourdon et des Armagnacs!

LAHURE.

Vos ordres, monseigneur, concernant l'heure et

le cérémonial qu'il vous plaira déterminer, en ce qui vous concerne, pour un *Te Deum*....

LE DAUPHIN.

Un *Te Deum !*

LAHURE.

Oui, en actions de grâces de ce que de jeunes insensés viennent d'être mis hors d'état d'accomplir leurs pernicieux desseins, et éloignés de votre auguste personne qu'ils trompaient et qu'ils égaraient!...

LE DAUPHIN (*furieux.*)

Insolent!

LAHURE (*effrayé.*)

Je répète ce qu'ils disent, monseigneur; et daignez croire que je n'en crois que ce que je veux. Je suis obligé d'obéir; monseigneur le sent bien. Que suis-je? un grain de poussière, un atôme. A quoi servirait la résistance d'un Marguillier? J'avais ce matin la courageuse ambition de me rendre maître du beffroi dans l'intention de vous servir; mais en prenant la clé du clocher, ils m'ont prouvé que le battant, la cloche, le clocher, tout appartient au plus fort.

LE DAUPHIN.

Ajoutez le Marguillier.

LAHURE.

Oh! si notre grand Saint-Eustache protégeait

monseigneur et ses amis, avec quelle ardeur se manifesteraient les sentimens de mon cœur!

LE DAUPHIN.

Vous parlez du chœur de votre paroisse sans doute : c'est là que vous êtes homme de chœur. (*A part.*) J'aperçois une femme. Ciel! c'est Cassinel! Que vient-elle m'annoncer? (*A Lahure.*) L'homme de chœur, retirez-vous; je suis las de vous entendre.

LAHURE (*s'en allant.*)

(*A part.*) Et moi, de te voir, conspirateur manqué!

SCÈNE III.

LE DAUPHIN, LA CASSINEL.

LA CASSINEL.

Cher prince, j'accours secrètement vers vous pour vous informer de ce qui se passe. Il y a des attroupemens de peuple sur le quai Saint-Paul. Vous croyant exilé ou emprisonné, ils vous redemandent à grands cris. J'ai rassemblé ceux de vos amis qui ne sont pas connus à la cour. Ils se sont répandus dans le peuple et y ont accrédité le bruit de votre exil. Le peuple menace. La cour tremble. Ne pouvez-vous tirer parti de ces dispositions? Voyez ce que vous avez à faire.

LE DAUPHIN.

Que votre démarche est courageuse, ma chère

amie! vous, l'une des filles de la Reine! vous ici!

LA CASSINEL.

Parlons de vos intérêts, monseigneur.

LE DAUPHIN.

Ma chère, comme ils m'ont traité!

LA CASSINEL.

C'est une horreur!

LE DAUPHIN.

Me refuser toute part aux affaires!

LA CASSINEL.

A l'héritier présomptif de la couronne!

LE DAUPHIN.

A un homme de mon âge; dix-neuf ans tout à l'heure!

LA CASSINEL.

De votre mérite!

LE DAUPHIN.

De ma force!

LA CASSINEL.

De votre figure!

LE DAUPHIN.

Qui a tant de bonne volonté pour régner!... Je n'aurais pour moi que ma bonne volonté; c'en serait assez, s'ils avaient l'ombre de justice.

LA CASSINEL.

Qui a plus de talent qu'aucun d'eux.

LE DAUPHIN.

Qui a la confiance du peuple, tandis qu'eux sont abhorrés. Certainement, je ne dirai pas de mes amis emprisonnés qu'ils soient des aigles pour l'esprit, ni des anges pour la vertu. Je sens tout ce qu'ils doivent à ma faveur. Mais, moi et eux, valons mieux que tout le quai Saint-Paul. Qui est-ce qui nous le disputerait? serait-ce un Boisbourdon? L'insolent! un vrai drôle. Dites-moi comment la Reine peut.... comment mes oncles souffrent que la Reine. . . . . Me refuser tout pouvoir et le prodiguer ainsi que l'argent à un Boisbourdon! Quand je remonte à la source de son crédit, je suis indigné. . . . L'Armagnac, me direz-vous, est une autre tête! . . . Ma foi, je n'en sais rien. Un homme qui ne peut pas oublier qu'il descend de Clovis; qui regarde comme nul et non avenu tout ce qui s'est fait depuis et compris Charlemagne jusqu'à nous, est un rêveur bien ridicule.

LA CASSINEL.

S'il n'avait pour lui que sa généalogie, ce serait peu de chose; je crains son génie et son caractère... Mais, monseigneur, occupons-nous du moment. Parlons de vos intérêts. Prenez un parti promptement.

LE DAUPHIN.

Mon parti est pris, c'est de quitter Paris et de me rendre en Berri. Ce sera véritablement un exil; exil qui, sans m'être imposé, ne sera pourtant pas volontaire, et doit suffire pour intéresser le peuple en ma faveur, puisque je ne puis rester avec honneur dans la capitale, après l'avanie qu'on m'a faite; et s'il faut le dire, sans pouvoir, sans considération, sans argent, même sans sûreté.

LA CASSINEL.

Non, prince, non; il ne faut point quitter Paris. Il faut y rester, prêt à profiter des événemens, et en position de les faire naître. Il faut y rester, mais secrètement, et feindre seulement un départ dont le bruit suffit à vos desseins.

LE DAUPHIN.

Comment! feindre un départ?

LA CASSINEL.

Oui, faire partir, sous votre nom, un affidé qui vous ressemble. Il évitera de se laisser voir d'assez près pour qu'on puisse le reconnaître; vous vous tiendrez caché ici, bien caché, dans un appartement reculé, et l'on répandra que vous êtes parti.

LE DAUPHIN.

Cela se peut faire; mais quelle sera la suite?

LA CASSINEL.

A la nouvelle de votre départ, la clameur publique devient générale; le peuple entier se rend à l'hôtel Saint-Paul, demande impérieusement votre retour, se déclare pour vous. Vous sortez alors de votre retraite; vous vous montrez à la tête des révoltés; et vous imposez les conditions qu'il vous plait de dicter.

LE DAUPHIN.

Qu'est-ce entre nous, ma chère, que ce peuple qui est pour moi? Ce ne sont que ces bonnes gens des halles, et aussi ces paisibles bourgeois qui voient en moi l'héritier du trône; mais les *cabochiens*, *les bouchers*, *les écorcheurs* du duc de Bourgogne, cette partie forte et terrible du peuple m'était contraire, il y a un an, et n'est pas déclarée en ma faveur dans ce moment-ci (*). Elle ne remue ni ne parle; si elle allait se tourner contre moi! . . . J'aime autant être en Berri qu'à Paris pendant la crise. Vous savez bien que je suis brave, n'est-ce pas? mais la prudence. . . . Si je n'étais pas l'héritier de la couronne, je pourrais... Mais vous sentez que je ne puis disposer de moi... j'appartiens à l'État! . . .

(*) Ces noms étaient ceux des gens qui composaient différentes troupes dévouées à la faction de Bourgogne : ce sont eux qui ont exécuté ce massacre des prisons où le comte d'Armagnac périt, comme nous l'avons dit dans la préface.

LA CASSINEL.

Le duc de Bourgogne est en Flandre. Ses amis sont dans l'impuissance de remuer. Les cabochiens ne se réuniront jamais aux Armagnacs : le parti d'Armagnac est la noblesse. Les cabochiens agiront avec les halles, s'ils se mettent en mouvement.

LE DAUPHIN.

Puisque vous croyez que je puis être tranquille de ce côté, je cède. Mais si les gens de l'hôtel Saint-Paul vont m'écrire quand ils me croiront à Mehun?

LA CASSINEL.

Votre représentant vous fera passer leur lettre; vous répondrez d'ici, et vous daterez votre réponse de Mehun.

LE DAUPHIN.

Et s'ils m'envoient en Berri des ambassadeurs, quelque comte de Richemont, un Armagnac?

LA CASSINEL.

Votre représentant leur refusera audience.

LE DAUPHIN.

S'ils insistent?

LA CASSINEL.

Il leur fera dire d'écrire leurs propositions.

LE DAUPHIN.

Et comment pourra-t-il y répondre?

LA CASSINEL.

Il dépêchera vers vous un de vos écuyers qui l'accompagnera à Mehun, et fera dire aux ambassadeurs que cet écuyer est porteur d'une réponse qu'il veut faire passer à la Reine sans intermédiaire. Le courrier vous apportera la lettre, et vous ferez ici la réponse, toujours datée de Mehun.

LE DAUPHIN.

Mon amie chérie a tout prévu. (*Il lui prend la main et la baise, et dit à part:*) Diable! la chère demoiselle en sait long.

LA CASSINEL.

Avec tant d'inquiétude, comment n'aurais-je pas un peu de prévoyance?

LE DAUPHIN.

Il est certain pourtant que la Dauphine n'aurait pas imaginé tout cela.

LA CASSINEL.

Ah! monseigneur, ne me faites pas rougir; si je prends la place de madame la Dauphine, assurément je ne me flatte pas de l'occuper aussi dignement qu'elle. Si vous acceptiez ses soins, elle ferait plus et mieux que moi. Quelque jour, quand vous aurez besoin du duc de Bourgogne, vous sentirez mieux le mérite de sa noble fille.

LE DAUPHIN.

Je n'aurai jamais besoin du duc de Bourgogne.

LA CASSINEL.

Hélas! dans ces temps malheureux, il ne faut jurer de rien. Quoi qu'il en soit, monseigneur, daignez trouver bon que je sois reconnaissante de l'indulgence de madame la Dauphine pour moi. Et ne dois-je pas l'être à plus d'un titre? Cette indulgence n'est-elle pas une preuve du plus tendre amour pour vous, et du plus désintéressé?

LE DAUPHIN.

Si jamais j'étais obligé de me raccommoder avec elle, je voudrais que mon amie fût la première des filles de sa cour.

LA CASSINEL.

Le bonheur à la servir sera sans doute alors une consolation nécessaire à mon cœur.... Mais revenons à notre affaire.

LE DAUPHIN.

Je me range à votre avis; mais qui enverrons-nous à Mehun?

LA CASSINEL.

J'ai pensé à Lasti. Il est à peu près de votre taille: il ne manque pas d'esprit.

LE DAUPHIN.

Ah! traîtresse! Lasti!

LA CASSINEL.

Monseigneur, quelle idée! et quel moment pour

de semblables remarques! N'entendez-vous pas les cloches de Saint-Eustache qui sonnent l'insolente cérémonie?

LE DAUPHIN.

Allons, Lasti, soit; mais où le trouver?

LA CASSINEL.

Je l'ai prévenu, il est ici.

(*Elle fait signe à un officier de l'introduire.*)

LE DAUPHIN.

Je devais m'y attendre.

SCÈNE IV.

LES MÊMES, LASTI.

LE DAUPHIN (*à la Cassinel avec humeur.*)

Donnez-lui vos instructions vous-même.

LA CASSINEL.

Monseigneur, il serait plus flatté de les recevoir de vous.

LE DAUPHIN.

Non, je veux qu'il vous ait l'obligation du service qu'il va me rendre : je suis généreux.

LA CASSINEL (*tendrement.*)

Moins que vous ne le croyez, je vous assure.

LE DAUPHIN (*radouci.*)

Je dirai donc, je veux vous avoir à vous seule l'obligation du service qu'il va me rendre.

LA CASSINEL.

C'est mieux de cette manière. Je vais lui expliquer tout ce qui est convenu entre nous, et lui apprendre le rôle qu'il doit jouer.

(*On entend du bruit dans la cour du Louvre.*)

LE DAUPHIN.

Qu'est-ce que ce bruit de chevaux et de voitures?

SCÈNE V.

LES MÊMES, UN OFFICIER DU DAUPHIN.

L'OFFICIER.

La Reine et les princes vont arriver ici. Leur avant-garde entre précipitamment dans la cour. On dit que, menacés par le peuple à l'hôtel Saint-Paul, ils ont assuré que le bruit de votre exil était faux, et ont annoncé qu'ils allaient vous inviter à vous montrer avec eux, qu'ils se rendaient pour cet effet au Louvre où ils étaient bien sûrs de vous trouver. Le peuple criait : *Nous voulons voir le Dauphin! qu'on fasse revenir le Dauphin! A bas les Armagnacs!*

LA CASSINEL.

Monseigneur, tout va bien ; ils viennent chercher leur sûreté près de vous ; ils sont à vous. Mais il ne faut pas se rendre à une première avance ; suivons le plan arrêté. Laissons peser sur eux pendant quelques jours la colère publique. (*A un officier.*) Allez au-devant de la Reine, dites-lui que le prince est parti depuis une heure.

L'OFFICIER.

Oui, madame.

LA CASSINEL (*le rappelant.*)

Mon ami !

L'OFFICIER.

Madame.

LA CASSINEL (*à part*).

Il faut intéresser cet homme au secret par quelques bonnes paroles. (*Haut.*) Mon ami, vous ne direz pas où va le prince ?

L'OFFICIER.

Je l'ignore.

LA CASSINEL.

Vous ne direz pas la route qu'il a prise ?

L'OFFICIER.

Je ne la connais pas.

LA CASSINEL.

Vous ne direz pas de quel côté il a tourné en sortant d'ici ?

L'OFFICIER.

Monseigneur n'est pas encore sorti.

LA CASSINEL.

C'est bien, très-bien. Cet homme a de l'intelligence et du zèle. Mon ami, on se souviendra de vous. (*Au Dauphin.*) Passez vite dans l'appartement qui doit vous servir de retraite, et expédions Lasti. Après quoi je retourne promptement à l'hôtel Saint-Paul pour éviter les soupçons et savoir le parti que la cour prendra en y rentrant.

SCÈNE VI.

LA REINE, LE DUC D'ORLÉANS, LE DUC DE BERRI, LE DUC DE BOURBON, LE COMTE D'ARMAGNAC, UN OFFICIER DU DAUPHIN, OFFICIERS DE LA REINE.

UN HUISSIER (*annonce.*)

La Reine!

L'OFFICIER.

Madame, monseigneur le Dauphin est parti.

LA REINE.

Parti!

L'OFFICIER.

Depuis environ deux heures.

LA REINE.

Et où va-t-il?

L'OFFICIER.

Je l'ignore.

LA REINE.

Quelle route a-t-il prise?

L'OFFICIER.

Je l'ignore.

LA REINE.

De quel côté a-t-il tourné?

L'OFFICIER.

Je l'ignore.

LA REINE.

Quoi! tu ne sais pas, insolent, s'il a tourné à droite ou à gauche?

L'OFFICIER.

A gauche.... non, à droite.... je disais bien, à gauche.

LE DUC D'ORLÉANS.

Il faut livrer cet homme au prévôt de l'hôtel; il saura bien en tirer d'autres réponses. (*Des officiers de la Reine le saisissent en criant :* Au Prévôt, au Prévôt, ce scélérat!) *On l'emmène de suite. Le duc d'Orléans parle bas à plusieurs personnes.*)

SCÈNE VII.

LA REINE, LE DUC D'ORLÉANS, LE DUC DE BERRI, LE DUC DE BOURBON, LE COMTE D'ARMAGNAC, Officiers de la Reine.

LA REINE.

L'affreuse position! (*Elle se jette dans un fauteuil.*)

LE DUC D'ORLÉANS.

Un peuple en fureur qui demande le Dauphin!

LE DUC DE BERRI.

Le Dauphin parti sans qu'on sache de quel côté il a tourné!

LE DUC DE BOURBON.

Et nous qui avons promis de l'amener à l'hôtel Saint-Paul!

LE DUC DE BERRI.

Il est sans doute allé demander du secours au duc de Bourgogne et va nous ramener ce fléau!

LA REINE.

Une populace qui, apprenant la fuite du Dauphin, va s'emporter aux derniers excès!

LE DUC D'ORLÉANS.

Que dire au peuple?

LE DUC DE BERRI.

Où trouver le Dauphin?

LE DUC DE BOURBON.

Comment le déterminer à revenir?

LE COMTE D'ARMAGNAC (*à part.*)

Ces gens-là font pitié.

LA REINE.

Si l'on savait seulement pour quel motif il s'est enfui?

LE COMTE D'ARMAGNAC (*à part.*)

Celle-ci fait perdre patience. (*Haut.*) Vous demandez, madame, pourquoi monsieur le Dauphin s'est enfui? Si son départ ne s'expliquait pas assez par l'emprisonnement de ses amis et l'obstacle mis à ses desseins, il faudrait penser qu'il a été déterminé par les insultes et les humiliations ajoutées à la rigueur de ce coup d'Etat.

LA REINE.

Comment, et par qui?

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Vous m'interrogez, je vais répondre sans détour; par l'insolence de Boisbourdon, votre... protégé.

LA REINE.

Entendez-vous me faire un reproche d'avoir fait

arrêter des conspirateurs qui n'avaient pas l'intention de vous épargner plus que d'autres? N'était-ce pas l'intérêt commun, le vôtre ? N'était-ce pas votre avis?

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Je me suis réuni sans doute contre les conspirateurs ; mais je ne suis pour rien dans les causes de la conspiration, ni dans les insultes qui ont accompagné des précautions qu'elle a rendu nécessaires.

LA REINE.

Et quelles sont donc ces causes, si ce n'est l'ambition du Dauphin,.... enhardi peut-être par les divisions que fomentent à la Cour des intérêts opposés à la maison régnante?

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Il n'y a de divisions à la Cour, madame, que celles qu'a mises entre vous et les princes un ignoble favori, et....

LA REINE.

Les divisions de la Cour, comte d'Armagnac, quelle qu'en soit la première cause, ont pu paraître utiles à un ambitieux qui prétend faire revivre en lui la première race des rois de la monarchie (*), et qui....

(*) Le nouveau Dictionnaire historique, au mot André d'Armagnac, établit sa descendance de Clovis, et la donne pour motif de la conduite du connétable à la cour de Charles VI.

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Comment des princes de la maison royale peuvent-ils voir de sang-froid la France entre les mains d'un Boisbourdon ?...

LA REINE.

Comment un descendant de Clovis pourrait-il voir patiemment la France entre les mains des Valois ?

LE COMTE D'ARMAGNAC (*à part.*)

Je l'en arracherai. (*Haut.*) Où sont les cautions d'une étrangère et d'un favori tiré du néant, contre l'Angleterre qui trouvera plus facile d'acheter la France que de la conquérir ?...

LA REINE (*à part.*)

Je la lui vendrai, plutôt que de la laisser en ton pouvoir. (*Haut.*) Où sont les garans ?...

LE DUC DE BERRI.

Ah, madame ! quel moment pour de semblables querelles ! Monsieur le connétable, un danger commun nous menace ; que ce danger nous réunisse ! Oublions le passé ! Faisons face au présent et à l'avenir.

LE DUC D'ORLÉANS.

Madame, oublions, ou du moins suspendons les souvenirs du passé. Monsieur le connétable, sans l'union, tout est perdu.

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Duc d'Orléans, quand je vous ai donné pour femme, Bonne d'Armagnac (*), ma fille; duc de Berri, quand j'ai épousé la vôtre, j'ai fait assez pour prévenir les injurieux soupçons que madame ne craint pas de. . . . .

LE DUC D'ORLÉANS (*à la Reine.*)

L'irritation vous a fait aller plus loin que vous ne vouliez.

LA REINE.

M. le connétable, c'est trop d'emportement des deux parts; il s'agit de nous sauver d'un péril commun.

LE CONNÉTABLE (*reprenant son sang-froid.*)

Madame, je suis prêt; ordonnez : que faut-il faire ?

LES PRINCES.

C'est à vous de nous dire...

LA REINE.

C'est de vous que nous attendons un avis salutaire.

LE CONNÉTABLE.

Il me semble que, pour le moment, il ne peut

(*) Ce fut la deuxième femme du duc d'Orléans; Isabelle de France, veuve de Richard II, fut la première : la princesse de Clèves fut la troisième.

y avoir deux avis. D'abord il faut déclarer franchement et hautement, au peuple, le départ de M. le Dauphin, et promettre son prochain retour; ensuite négocier, sans retard, pour l'obtenir.

LE DUC D'ORLÉANS, LE DUC DE BERRI, LA REINE, (*ensemble.*)

Mais où le trouver ? où est-il ? s'il est allé vers le duc de Bourgogne?

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Où le trouver? Chez lui.... chez lui, dis-je, à Mehun-sur-Yèvre, dans le domaine que le duc de Berri lui a donné.

LA REINE.

Comment savez-vous... ?

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Je sais qu'il est là, parce qu'il ne peut être ailleurs. Il n'est point allé vers le duc de Bourgogne, parce que ce n'est point pour le duc de Bourgogne, mais pour lui-même et pour lui seul, qu'il a conspiré; parce qu'il veut de l'indépendance et du pouvoir, et qu'il n'en a pas plus obtenu du duc de Bourgogne que de la Reine et du conseil. Remarquez qu'ils étaient les confidens et les chefs du complot: tous des ennemis du duc de Bourgogne, le duc de Bar, les sires de Marcoignet, de Rambouillet, et autres, que le duc de Bourgogne fit

arrêter comme ses ennemis, il y a un an (*). Si donc monsieur le Dauphin n'est pas allé en Flandre, où est le duc, je le répète : il ne peut être que dans son domaine, à Mehun.

LE DUC DE BERRI.

Et qu'est-il allé faire là ?

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Bouder..., et attendre que le peuple agisse. Et de quel autre dessein est-il capable ? Sait-il faire la guerre ? Entre ses compagnons de plaisir, a-t-il un homme qui ait la première idée de la guerre ? A-t-il des troupes, de l'argent, de la tête, du courage ? Rien de tout cela.

LA REINE.

Mais ce peuple sur lequel il compte ?

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Ce peuple, tout redoutable qu'il est, n'est

(*) « La populace furieuse (excitée par le duc de Bourgogne » en 1413) se précipite vers l'hôtel de Guienne, où logeait » le Dauphin, en brise les portes, et pénètre jusqu'à l'apparte- » ment du prince. On saisit devant lui plusieurs de ses offi- » ciers que l'on conduisit en prison, à l'hôtel même du duc » de Bourgogne : c'était le duc de Bar, Jean de Wailly, son » nouveau chancelier, les seigneurs de la Rivière, de Mar- » coignet, de Boissay, de Rambouillet. » (*Tableau historique de Paris, tome 2, page 67.*)

pourtant pas incapable d'entendre raison. Ce sont les gens de la halle, les forts du port au blé, bonnes gens, au fond. Heureusement les *cabochiens, les bouchers, les écorcheurs* du duc de Bourgogne, ne sont pas de la partie; ils pourraient s'en mêler, et c'est là le danger qu'il faut prévenir. Mais le Dauphin, brouillé avec le duc de Bourgogne, doit les craindre aussi bien que nous; et à tout prendre, il doit être à peu près aussi disposé que nous-mêmes à entrer en négociation.

LA REINE.

Que peut-on lui promettre?

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Tout ce qu'il voudra, afin de sauver la difficulté du moment.

LA REINE.

Et ensuite?

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Et ensuite accomplir toutes les promesses qui lui auront été faites et le satisfaire sur tous les points.... un seul excepté.

LA REINE.

Et ce point est?

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Le pouvoir. Je dispose de l'armée, des places

fortes et des finances (*) : je ne me dessaisis point de ce partage.

LE DUC DE BERRI.

Il voudra d'abord de l'argent.

LE COMTE D'ARMAGNAC.

J'en donnerai.

LE DUC D'ORLÉANS.

La solde des troupes n'est point au courant.

LE DUC DE BOURBON.

Les pensions ne sont point à jour.

LA REINE.

Avec de l'argent et sa faction, il aura bientôt du pouvoir. Il vaudrait mieux lui en donner tout de suite que de lui en laisser prendre.

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Je lui donnerai de l'argent, mais avec mesure et avec précaution. J'empêcherai qu'il ne puisse rien faire; mais il m'importe qu'il ose et hasarde quelque chose.

LA REINE.

C'est-à-dire qu'il se compromette! or à moi il

(*) Le connétable, après s'être fait accorder la surintendance des finances, et le gouvernement général de toutes les forteresses du Royaume, *régnait plus en despote qu'en souverain*, dit Villaret, tome 13, page 392.

m'importe qu'il ose peu et qu'il puisse davantage, et pourvu que je reste en possession de la personne du Roi, qui ne peut m'être disputée, j'aime autant le pouvoir dans ses mains que dans d'autres. (*Elle adresse ces dernières paroles au comte d'Armagnac.*)

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Et moi je trouve la conservation du Roi mieux assurée sous la surveillance de son fils que de tout autre. Du moins son fils n'aura pas le funeste secret d'obscurcir ou d'abréger, dans des plaisirs désordonnés, les momens lucides de ce malheureux prince, et de mesurer à l'intérêt de ses favoris la dose de raison qu'on trouvera bon de lui laisser.

LE DUC D'ORLÉANS.

Monsieur le connétable, ce n'est pas encore le moment de discuter les conditions du traité définitif. La chose urgente est de retourner au quai Saint-Paul, de promettre au peuple le retour de M. le Dauphin, de lui expédier sans retard des négociateurs pour l'obtenir.

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Voilà en effet tout ce qu'il faut pour le moment.

SCÈNE VIII.

LES MÊMES, UN OFFICIER DU DAUPHIN.

UN OFFICIER *de la Reine.*

Madame, un écuyer de monseigneur le Dauphin demande à remettre de sa part une lettre à la Reine.

(*L'écuyer présente la lettre et sort.*)

LA REINE.

Donnez. (*Elle lit.*) « Madame, je me rends à » Mehun-sur-Yèvre, décidé à ne rentrer à Paris » qu'à des conditions convenables. Si vous mettez » de l'intérêt à m'y revoir, il sera nécessaire d'a- » voir une conférence. Je ne m'y refuserai pas si » vous et les princes me la proposez, et voulez vous » y trouver réunis : en ce cas, il faudra convenir » d'un point intermédiaire entre Mehun et Paris, » où nous nous rendrons chacun de notre côté. » Corbeil me paraîtrait le lieu convenable : c'est de » cette ville que je vous écris. Je pars pour Mehun, » où je pourrai recevoir votre réponse. » Eh bien, prince, que dites-vous de cette proposition ?

LE DUC DE BERRI.

Je dis, madame, qu'elle vient fort à propos pour nous tirer d'embarras; fort à propos.

LE DUC DE BOURBON.

Très à propos.

LE DUC D'ORLÉANS.

Merveilleusement à propos.

LA REINE.

Votre avis serait donc de vous rendre à Corbeil?

LE DUC DE BERRI.

Oui, madame.

LE DUC DE BOURBON.

Je pense de même.

LE DUC D'ORLÉANS.

C'est bien mon sentiment.

LA REINE.

Et vous, M. le Connétable?

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Je suis d'un avis opposé. Laisser la faction maîtresse de la capitale et du Roi!

LA REINE.

Les chefs sont arrêtés; le Dauphin sera avec nous!..... Quel vacarme!..... le tocsin!

(*On entend le tocsin, le tambour et des cris réitérés de* Vive le Dauphin ! où est le Dauphin ? Nous voulons le Dauphin !)

LE COMTE D'ARMAGNAC.

Le rassemblement du quai Saint-Paul se sera porté ici , et se sera joint à celui des halles. Madame , sortez , ainsi que les princes , par le quai du Louvre, pour retourner à l'hôtel Saint-Paul , où vous prendrez un parti.

(*La cour sort excepté Boisbourdon , qui ne voit plus devant lui et ne sait par où sortir, ni où se cacher.*)

SCÈNE IX.

BOISBOURDON, LAHURE, ET AUTRES MARGUILLIERS DE SAINT-EUSTACHE.

LAHURE.

Où fuir ? où se réfugier ? Quelle fureur pour ce *Te Deum !....* Ah ! vous voilà , messire de Boisbourdon. Ah ! c'est au moins une consolation de rencontrer quelqu'un qui puisse rapporter à la Reine à quoi son *Te Deum* m'a exposé.... Vous lui direz au moins......

BOISBOURDON.

Oui, oui..... Mais puis-je espérer de la revoir jamais?

(*On entend des cris confus :* Le Dauphin! le Dauphin!)

(*Boisbourdon se sauve.*)

SCÈNE X.

LAHURE, LES MARGUILLIERS.

PREMIER MARGUILLIER.

Etes-vous sage de venir chercher un asile au Louvre? près du Dauphin que vous avez offensé!

LAHURE.

Je n'ai pas eu le choix. Ayant dit à ces enragés, dans le premier moment de ma détresse, que j'étais venu ici prendre les ordres de M. le Dauphin avant de faire sonner le *Te Deum!* ils ont voulu vérifier le fait, m'ont forcé de les précéder au Louvre, et ne m'ont laissé de ressource que dans la longanimité de monseigneur. Je n'ai pas espéré de trouver ici ma sûreté, mais seulement un moindre danger et gagner du temps. . . .

SECOND MARGUILLIER, (*accourant*).

J'apprends à l'instant que M. le Dauphin est parti, qu'il a quitté Paris il y a trois heures, qu'il est bien loin.

LAHURE.

Parti! c'est un coup du ciel! Parti! parti depuis trois heures! Quel bonheur inespéré! Maintenant je puis dire ce que je voudrai sans crainte d'être démenti.

LE PEUPLE (*dans la cour du Louvre.*)

Monseigneur le Dauphin! monseigneur le Dauphin! nous voulons monseigneur le Dauphin!

LAHURE (*au balcon, s'adressant au peuple.*)

Envoyez ici des députés; on vous fera savoir....

LE PEUPLE (*dans la cour.*)

A bas Lahure!

LAHURE.

A bas Lahure! Ma tête est menacée!

LE PEUPLE (*dans la cour.*)

A bas les oreilles du Marguillier!

LAHURE.

O ciel! les oreilles de Lahure! Et pour quelle raison, grand Dieu!.... Ils ne savent seulement pas pourquoi on a sonné ce maudit *Te Deum.*

PREMIER MARGUILLIER.

Il faudrait qu'ils fussent bien bêtes pour ne pas savoir que c'est en réjouissance des emprisonnemens de la nuit passée, et du renversement de leur complot.

LAHURE.

Et qui leur a dit cela?

PREMIER MARGUILLIER.

Eh! ne doivent-ils pas le supposer? Le *Te Deum* peut-il être ordonné par un autre que la Reine?

LAHURE.

Je n'ai dit à personne qu'à monseigneur le Dauphin, qu'il fût ordonné par la Cour. Et si je vous disais, moi, Monsieur, si je vous disais que ce n'est point par ordre de la Reine, ni de la Cour...! (*Ils rient.*) Et je vous le dis... Qu'avez-vous à répondre?

DEUXIÈME MARGUILLIER.

Voici du nouveau.

LAHURE.

Eh! non, Monsieur, ce n'est pas pour les incarcérations faites cette nuit; c'est, au contraire, pour celle qui n'a pas été faite, c'est pour l'heureuse évasion de monseigneur le Dauphin, qui a si miraculeusement échappé aux funestes desseins d'une Cour perverse.

PREMIER MARGUILLIER.

Bravo! c'est bien trouvé.

DEUXIÈME MARGUILLIER.

C'est savoir se retourner!

PREMIER MARGUILLIER.

La girouette de notre clocher ne tourne pas mieux que cela.

LE PEUPLE (*dans la cour.*)

A bas Lahure! à bas les Marguilliers! à bas les oreilles du Marguillier! le Dauphin! le Dauphin!

LAHURE.

Girouette tant qu'il vous plaira. (*Il va au balcon.*) Envoyez ici des députés; on vous expliquera...

LE PEUPLE (*dans la cour.*)

A bas! à bas! à bas!

LAHURE (*au balcon.*)

Envoyez ici des députés; on vous fera connaître... (*Aux Marguilliers.*) Pardieu, vous êtes bons, avec votre girouette, quand il y va de la tête, ou des oreilles tout au moins! Marguilliers de seconde et troisième ligne! savez-vous seulement ce que c'est qu'une girouette? (*Ils rient.*) Non, vous ne le savez pas. Ce que vous voyez tourner au vent, c'est la banderole; la pièce principale de la girouette, c'est le pivot; c'est le pivot, qui est fixe, immobile, inva-

riable sur le comble de l'édifice, et qui en fait la solidité : c'est l'homme public ferme dans sa place ; c'est le Marguillier d'honneur de Saint-Eustache, assis invariablement sur l'édifice de la fabrique.

SCÈNE XI.

LAHURE, LES MARGUILLIERS, DES DÉPUTÉS DU PEUPLE.

PREMIER DÉPUTÉ.

Marguillier, le peuple veut avoir la clé du clocher; donne-la, ou tu es mort.

SECOND DÉPUTÉ.

J'voulons la clé de l'orgue et celle du vestiaire, et celle-là du luminaire aussi. Si tu refuses t'es occis!

LAHURE.

Parlons, entendons-nous, mes chers concitoyens. Je veux bien vous remettre ces précieuses clés, mais à une condition sans laquelle je perdrai plutôt la vie.

PREMIER DÉPUTÉ.

Point de condition.

SECOND DÉPUTÉ.

Tes clés, ou tu es mort.

LAHURE.

Eh bien, je veux mourir ! oui, mourir, mes chers concitoyens, plutôt que de livrer ces précieuses clés, à moins que vous ne me juriez, au nom du peuple français, de ne permettre, ni à l'organiste de jouer, ni au souffleur de souffler d'autres airs que des airs agréables à monseigneur le Dauphin, tels que *charmante Cassinel* et autres semblables; de plus, de ne permettre aux sonneurs de sonner et carillonner qu'en réjouissance de l'heureuse évasion qui a soustrait monseigneur le Dauphin à l'emprisonnement qu'avait ordonné la Cour du quai Saint-Paul; et enfin de ne mettre aux statues de notre église que des écharpes aux couleurs et aux armoiries de Bourgogne, son beau-père, et l'ami du peuple.

PREMIER DÉPUTÉ.

Que diable est-ce qu'il nous chante donc? C'est lui qui nous recommande de... c'est à nous qu'il veut faire jurer que... c'est donc lui qui... c'est donc nous que... je pensions, quoi!...

SECOND DÉPUTÉ.

C'est donc vrai qu'ils vouliont arrêter monseigneur le Dauphin?

LAHURE.

Très-vrai, puisque c'était pour son évasion, par

son ordre, et pour vous l'annoncer, que je faisais sonner ce *Te Deum* pour lequel vous m'avez si injustement maltraité.

PREMIER DÉPUTÉ.

Oh diantre!... Eh bien! si c'est comme ça, faut chanter le *Te Deum!* faut le chanter, j'voulons qu'il fût chanté...

LAHURE.

C'est bien le cas, mes amis, c'est bien le cas. Retournez donc, faites sonner le *Te Deum*, et ayez le soin de tirer du vestiaire, pour la cérémonie, les chapes et autres ornemens aux couleurs de Bourgogne et blasonnées de la croix de Saint-André. Le tout comme c'était il y a quelques mois. Il faut revêtir d'écharpes aux mêmes couleurs et aux mêmes armoiries tous les saints de l'église paro ssiale. Ce n'est pas trop en règle de mettre sur les épaules de notre grand saint Eustache, la croix de saint André, son confrère; mais je pense, d'après l'idée que je me suis faite de ses vertus et de son caractère, qu'il se prêtera volontiers à la circonstance. Voilà les clés. A l'égard du luminaire, vous trouverez dans l'armoire aux cierges trente douzaines de cierges et de flambeaux de tous les calibres, et qui n'ont été qu'éméchés pour le duc de Bourgogne. Veillez à ce qu'on les allume fidèlement, car les sacristains ont toujours

soin d'en laisser la moitié d'éteints pour en gagner la cire; quand le public se plaint de ce que la paroisse est mal éclairée, ils croient être quittes pour accuser la qualité de la cire, parceque c'est la fabrique qui les fournit. Les marguilliers n'en sont pas dupes; ils veillent sur les abus, je les en avertis, et sur les progrès des lumières... Allez, mes chers concitoyens, instruisez le peuple des faits, et éclairez-le...

(*Les députés sortent.*)

SCÈNE XII.

LAHURE, LES MARGUILLIERS.

LAHURE.

Il me semble que ce n'est pas mal s'en tirer. Qu'en dites-vous?

PREMIER MARGUILLIER.

C'est admirable!

LAHURE.

Remarquez-vous que le *Te Deum* va être chanté, et que je n'en aurai pas le démenti? Si le Dauphin ne revient pas, et que la Reine et les Armagnacs triomphent, je leur dirai que le péril le plus imminent et

le plus grave ne m'a pas empêché d'exécuter les ordres de la Reine. Si c'est le Dauphin qui l'emporte, il saura que la cérémonie a eu lieu à son intention. Me voilà en mesure des deux côtés.

PREMIER MARGUILLIER.

C'est un coup de maître.

LAHURE.

Mais ce n'est pas tout. Je viens de me ménager en même temps la faveur du duc de Bourgogne. Le Dauphin ayant rompu avec les Armagnacs, il est à croire qu'il a renoué avec le duc de Bourgogne; et c'est son intérêt, car ce n'est point le Dauphin, c'est Jean-sans-Peur que les cabochiens ont dans leur diable de caboche. Ainsi je contente tout le parti populaire, en conseillant *verbalement*, notez bien *verbalement*, d'arborer à la paroisse les couleurs et les armes de Bourgogne; et, ce qui est le comble de l'habileté, en remettant au peuple la clé du vestiaire, je lui laisse le blâme de cette action, si la Reine l'emporte, et j'ai le mérite du conseil, si c'est le Dauphin.

PREMIER MARGUILLIER.

Il serait possible que votre habileté se trouvât ici en défaut; car bien des gens pensent que le Dauphin s'est brouillé avec les Armagnacs sans se raccommoder avec les Bourguignons.

LAHURE.

C'est très invraisemblable : mais un averti en vaut deux; tâchons de savoir ce qu'il en est; toutefois sans sortir encore du Louvre, de crainte d'accident.

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE III.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE DAUPHIN (*seul.*)

J'ai eu là une bien bonne idée, de les faire venir à Corbeil, par l'espérance de me revoir à Paris !

Je ferai mes conditions si bien que...

Et puis je les aurai humiliés. Ma chère et redoutée mère, les princes, le connétable obligés de venir me supplier à Corbeil !

Et puis il est bon de sortir de Paris, c'est une ville si remuante ! et mes amis qui sont arrêtés ; que ferais-je sans eux ?

La petite Cassinel ne s'attendait pas, en me quittant, à la démarche que j'ai faite. Elle sera bien surprise en l'apprenant. Elle a ce défaut-là..., de croire que je ne sais pas prendre un parti... Elle s'imagine qu'elle a plus d'esprit que moi... C'est une fort bonne fille ; mais je suis bien aise qu'elle voie que je puis me passer d'elle pour conduire mes affaires...

SCÈNE II.

LE DAUPHIN, LA CASSINEL.

LA CASSINEL.

Dois-je croire, Monseigneur, ce que la Reine vient de me dire? est-il vrai que vous lui ayez écrit, et que vous lui proposiez, ainsi qu'aux princes, de vous réunir à Corbeil, et d'avoir là une conférence pour y régler les conditions de votre retour?

LE DAUPHIN.

Très-vrai, ma chère belle.

LA CASSINEL.

La bonne, l'excellente idée!

LE DAUPHIN.

Vous trouvez?...

LA CASSINEL.

Admirable.

LE DAUPHIN.

A peine êtes-vous sortie qu'elle m'est venue. Il semble qu'elle n'attendait que votre départ.

LA CASSINEL.

En quittant la Reine, j'ai fait venir chez moi nos

amis secrets. Je leur ai recommandé d'entretenir les attroupemens et la rumeur sur le quai Saint-Paul. Ils feront distribuer quelques vivres à l'heure des repas; car ces gens du peuple sont très-difficiles à retenir quand la faim les prend. On poussera de temps en temps des cris de *vive monseigneur le Dauphin, qu'on ramène monseigneur le Dauphin.*

LE DAUPHIN. (*Ton mystérieux et capable.*)

J'approuve fort... Cela entre bien dans mes vues.

LA CASSINEL.

Je le présume. Il faut presser le départ pour Corbeil. Si on leur laisse le temps de la réflexion, ils ne s'y rendront pas. Il convient de tenir le peuple en haleine.

LE DAUPHIN.

Il est temps d'en finir.

LA CASSINEL (*riant.*)

Il est plaisant de leur donner de l'empressement pour aller à ce rendez-vous... ah! ah! ah!

LE DAUPHIN.

Qui les contrarie.

LA CASSINEL.

Et où vous ne vous rendrez pas! ah! ah! vous

leur jouez là un bon tour... pourvu qu'ils ne s'en doutent pas!

LE DAUPHIN.

Comment?

LA CASSINEL.

Quoi donc!...

LE DAUPHIN.

Je partirai dès que je saurai leur départ.

LA CASSINEL.

C'est-à-dire que vous resterez... vous voulez vous amuser à mes dépens... Mais si je n'ai pas eu l'esprit d'inventer ce bon tour, j'en ai bien assez pour le comprendre.

LE DAUPHIN.

Ma chère, vous courez après la finesse, et vous n'avez pas atteint ma pensée. En les obligeant à venir pour moi à Corbeil, je les humilie, et je suis maître des conditions de mon retour.

LA CASSINEL.

Monseigneur, en restant à Paris vous êtes maître du pouvoir, et sans conditions; cela vaut bien mieux. Privés du pouvoir, ils sont plus qu'humiliés, ils sont anéantis.

LE DAUPHIN (*étonné.*)

Comment l'entendez-vous?

LA CASSINEL.

N'avez-vous pas ici contre la Cour les mêmes moyens que vous aviez hier, et que vous auriez employés si l'on n'avait pas empêché le tocsin de sonner à minuit?

LE DAUPHIN.

Les mêmes moyens, non, puisque mes amis, le duc de Bar, Rambouillet, Marcoignet, sont en prison.

LA CASSINEL.

Ne pouvez-vous les délivrer, les faire suppléer par d'autres? D'ailleurs, remarquez que s'il vous manque quelques amis, vous aurez aussi des ennemis de moins, puisque les gens du quai Saint-Paul seront à Corbeil.

LE DAUPHIN.

Mais je ne vois personne, à portée de moi, en qui je puisse prendre confiance... Je ne dois pas me livrer à tout le monde.

LA CASSINEL.

Vous pouvez disposer de tous les amis du duc de Bar, de Marcoignet et de Rambouillet. Plusieurs vous ont été présentés et sont dans le secret.

LE DAUPHIN.

Ce sont de nouveaux visages... Il faudra me met-

tre en avant..., tout voir, tout dire, tout faire par moi-même... Oh! si j'avais mes amis, le duc de Bar seulement!

LA CASSINEL.

Que vois-je? quel bonheur! les voici tous les trois.

SCÈNE III.

LE DAUPHIN, LA CASSINEL, LE DUC DE BAR, MARCOIGNET, RAMBOUILLET, LE CHANCELIER WAILLY.

LE DAUPHIN.

Est-ce bien vous, duc de Bar, Marcoignet, Rambouillet, Wailly? Quoi! vous voilà, mes amis!

LE DUC DE BAR.

Le peuple nous a ouvert la prison, et notre premier devoir...

LE DAUPHIN.

Duc de Bar, que je vous embrasse. Le bon peuple! Je l'aime à la folie!... (*sérieusement.*) Mais que diable venez-vous faire ici? Vous ignorez donc, mes chers amis, que je n'y suis pas?... Je suis en Berry, je suis à Mehun-sur-Yèvre... (*gravement et affectueusement.*) J'ai dû marquer mon ressentiment pour l'injure qui m'a été faite dans la personne de

mes amis, et je n'ai pas balancé, je suis parti sur l'heure.

RAMBOUILLET et MARCOIGNET.

Ah! monseigneur est d'une bonté parfaite.

LE DAUPHIN.

En ce moment-ci, mes amis, les gens du quai Saint-Paul se mordent bien les doigts de ce qu'ils vous ont fait. Ils le paieront cher. Ils veulent entrer en négociation avec moi. Je leur ai proposé de se rendre à Corbeil, où j'irais de Mehun. Si je consens à traiter, ma première condition sera qu'ils vous remettent en liberté. Je n'entends à aucune autre, s'ils n'acceptent celle-là.

LE DUC DE BAR.

Monseigneur, c'est de vous seul que nous désirons vous voir occupé. Nous voilà libres; ainsi...

LE DAUPHIN.

Non, non; vous direz tout ce qu'il vous plaira : moi je veux... Laissez-moi faire.

LA CASSINEL (*au duc de Bar.*)

Monsieur le duc, j'avais l'honneur de dire à monseigneur qu'au lieu d'aller négocier à Corbeil avec ses ennemis, il devait rester ici, et profiter tout simplement de leur absence pour s'emparer du pouvoir.

LE DAUPHIN.

Cela dérangerait mon plan; j'ai déjà mis dans ma tête tout ce que j'ai à leur dire; je les veux confondre, (*au duc de Bar*) et mon amitié pour vous...

LE DUC DE BAR.

Monseigneur, permettez-nous de sacrifier nos intérêts aux vôtres.

RAMBOUILLET.

N'en doutez pas, monseigneur; ce que mademoiselle propose est ce qu'il y a de mieux à faire. Depuis dix ans le pouvoir est comme une navette qui passe et repasse des Armagnacs aux Bourguignons, des Bourguignons aux Armagnacs. Il ne s'agit que de mettre la main dessus, et de l'intercepter. Le peuple aimera mieux obéir à l'héritier présomptif de la couronne qu'à tout autre prince. S'ils vont à Corbeil, point d'hésitation, monseigneur, demeurez au Louvre; faites-y amener le roi, dites que vous êtes régent, et vous le serez.

LE DUC DE BAR.

Qu'iriez-vous faire à Corbeil? Toute la faction se trouvera là, rangée en bataille!

MARCOIGNET.

Vous serez dans l'alternative de céder à l'ascendant de votre mère, ou de lui manquer.

LE DAUPHIN.

Oh! je lui dirai de dures vérités.

LE CHANCELIER.

Monseigneur, un fils!

LE DAUPHIN.

Mais quelle mère!

LE CHANCELIER.

Et le connétable qui sera là!

LE DAUPHIN.

M'empêchera-t-il de me défendre?

LE CHANCELIER.

Il vous aidera au contraire à attaquer votre mère. Mais ensuite, comment vous défendre contre lui? En noircissant votre mère, il imprime une tache sur vous, et c'est son but (*)... Vos oncles, votre mère,

---

(*) Le connétable d'Armagnac, en découvrant au roi la mauvaise conduite de la reine, n'eut pas pour unique but de se débarrasser d'elle et de punir l'insolence de Boisbourdon. Aspirant au trône, il convenait à ses desseins de faire authentiquement déclarer et punir, par le roi même, les déportemens d'Isabelle; il accréditait, par ce moyen, l'opinion qu'il avait intérêt de répandre sur la naissance de ses fils, déjà suspecte par ses amours avec Louis, duc d'Orléans; et il amenait

veulent pour eux l'exercice du pouvoir du roi; mais le comte d'Armagnac en veut le renversement. Ils ont l'ambition de gouverner, de commander, de prendre et donner : lui, celle de régner. Ayez toujours devant les yeux l'origine des Armagnacs et leurs prétentions.

LE DAUPHIN.

Le vilain homme que ce comte d'Armagnac ! ne lui trouvez-vous pas une figure atroce?

MARCOIGNET.

Il l'a froide et sévère, comme les hommes à grands desseins.

LE DAUPHIN.

Il l'a farouche comme les vilains hommes du nord qui ont commencé la monarchie. Ses cheveux, coupés je ne sais comment, lui donnent une physionomie mérovingienne et norvégienne qui me déplaît. Tous les hommes du temps de la première race étaient très sales et fort laids; (*à la Cassinel.*) n'est-il pas vrai? Il n'y a de propreté dans la monarchie que depuis nous.

---

le roi à partager cette opinion, et à la déclarer lui-même. On voit qu'en 1420, ce malheureux prince n'appelait plus Charles, son cinquième fils, alors troisième dauphin, et qui régna depuis sous le nom de Charles VII, que le *soi-disant dauphin*. (Hénault. Villaret.)

MARCOIGNET.

Ne dites pas de mal des hommes de la première race. Hugues Capet n'était pas de la première race des rois, mais de la première race des Français, c'est-à-dire valeureux et entreprenant... Mais, Monseigneur, nous nous écartons de notre affaire. Permettez-moi de demander à mademoiselle s'il est sûr que la Cour se rende à Corbeil.

LA CASSINEL.

C'est là toute la question. Quand je suis partie de l'hôtel Saint-Paul, il était encore douteux qu'elle acceptât la proposition de Monseigneur. Le comte d'Armagnac s'opposait au départ, et soutenait son avis avec beaucoup de chaleur.

LE DAUPHIN.

Comment savez-vous cela?

LA CASSINEL.

Il y a deux heures, la reine m'a fait appeler dans son cabinet, où les princes étaient à délibérer sur votre lettre. Elle m'a fait approcher, et m'a ordonné, à voix basse, de vous écrire pour vous prévenir de ses bonnes intentions, et vous disposer à les accueillir si la cour et elle allaient à Corbeil. Elle m'a dit de plus de lui apporter la lettre que je vous écrirais. J'ai exécuté ses ordres, et je crois que le comte de Vertus et le comte de Richemont seront chargés de ma let-

tre, ainsi que de la réponse de la Reine à votre dépêche (*). Ma présence a deux fois interrompu le conseil. Néanmoins en sortant j'ai entendu le comte d'Arma-

(*) Le comte de Richemont, dont il s'agit ici, est ce grand personnage qui fut connétable sous Charles VII, mourut duc de Bretagne, sous le nom d'Artur III, conservant néanmoins son titre de connétable, parceque, disait-il, il voulait honorer dans sa vieillesse une dignité qui l'avait honoré dans sa jeunesse. C'est à lui, à Dunois, à Jeanne d'Arc, à Jean Bureau, grand-maître de l'artillerie, à Jacques Cœur, aux bourgeois de Paris et de Rouen, de toutes les villes, à une armée presque toute plébéienne, que Charles VII et la France eurent la principale obligation de l'expulsion des Anglais, au moins de ceux qui occupaient le centre du royaume, l'est et l'ouest. La noblesse eut plus de part à l'expulsion des Anglais qui occupaient la Guienne; là périrent Pierre de Beauveau, Jean de Chabanes et d'autres. Le duc de Richemont travailla, malgré Charles VII, à la restauration de la monarchie. Il fut le précurseur de Sully, et peut-être son modèle; toutefois il eut un caractère plus âpre étant plus homme de guerre, et vivant dans des temps encore plus orageux et avec des hommes encore plus corrompus. Il fit arrêter de sa pleine autorité au château de Chinon, presque sous les yeux du roi, Georges de La Trimouille, ministre et favori du prince, et le fit conduire enchaîné au château de Montrésor, sans que le roi osât en témoigner le moindre mécontentement, tant il était honteux des habitudes voluptueuses et efféminées qui le distrayaient de la restauration de la France et du trône.

Le duc de Richemont fut réellement envoyé à Mehun-sur-Yèvre, par Isabelle de Bavière, pour engager le dauphin à rentrer dans Paris

gnac dire : *S'il se jette dans Paris quand vous n'y serez pas, vous y laissera-t-il rentrer?* Jugez de l'effet que cette parole a dû produire sur moi... Il m'a paru qu'en disant à la Reine ce qu'elle aurait à craindre en partant, il indiquait ce que Monseigneur a de mieux à faire si elle part.

LE DUC DE BAR, MARCOIGNET, RAMBOUILLET, LE CHANCELIER (*ensemble.*)

Sans doute, sans doute.

LE DAUPHIN.

Comment l'entendez-vous? M'est-il si facile de les empêcher de rentrer quand ils seront sortis?

LA CASSINEL.

Monseigneur se moque de moi, pour m'avertir sans doute de ne pas me mêler de politique et de guerre.

LE DAUPHIN.

Non, non, expliquez-vous.

LA CASSINEL (*riant.*)

Pour les empêcher de rentrer, il n'y a qu'à fermer les portes quand ils seront sortis.

MARCOIGNET.

C'est très bien. Cependant nous ajouterons quel-

ques autres précautions, si Monseigneur prend le parti de rester et de se déclarer régent.

LE DUC DE BAR.

Je parie, mon cher Marcoignet, que si vous consultiez mademoiselle, elle vous en dirait autant que votre prudence.

MARCOIGNET.

Je n'en doute pas.

LE DAUPHIN.

Dites néanmoins ce que vous feriez.

MARCOIGNET.

Je serais d'avis qu'on ne fermât pas les portes de Paris sur leurs talons; je pense qu'il vaudrait mieux attendre qu'ils fussent à deux ou trois lieues au-delà de Charenton. Alors on couperait le pont, et l'on ferait passer tous les bateaux de la rive gauche de ce côté-ci. Ce serait seulement ensuite qu'on fermerait les portes de Paris. Cela fait, il conviendrait de relever tous les postes, par des gens à nous. Ensuite on proclamerait la régence, et le reste.

LE DAUPHIN (*à la Cassinel.*)

Eh bien! aviez-vous pensé à tout cela?

LA CASSINEL.

Oh! mon dieu, non. J'ai pensé au zèle de vos serviteurs, et à votre sagesse; voilà tout.

LE DAUPHIN.

Certainement, quand le pont de Charenton sera coupé, la porte Saint-Antoine fermée... et toutes les autres... je pourrai... je pourrai, je crois, me féliciter de la belle idée que j'ai eue de les faire aller à Corbeil... Mais partiront-ils, ne partiront-ils pas ?

LE DUC DE BAR.

Donneront-ils dans le panneau ?

LE DAUPHIN.

S'ils ont peur du peuple qui me réclame?

MARCOIGNET.

Mais si le connétable leur fait peur de vous et de vos affidés ?

LE DUC DE BAR.

S'ils sont entre deux peurs, pas de doute qu'ils ne préfèrent le moindre danger : c'est de rester ici.

LA CASSINEL.

S'ils partent, il faudra qu'ils donnent des ordres pour le voyage : j'en serai avertie sur l'heure. Mais en attendant ne serait-il pas convenable que je fisse dire à nos amis de déterminer un redoublement de clameurs au quai Saint-Paul, et un mouvement du peuple, afin de faire céder les bonnes raisons du

comte d'Armagnac, si l'on discute encore, ou faire changer de résolution, si l'on a décidé de rester.

LE DUC DE BAR.

C'est très bien pensé.

(*La Cassinel donne des ordres à voix basse à un officier.*)

LE DAUPHIN (*au duc de Bar.*)

Vraiment, cette petite Cassinel est d'un zèle... elle a un esprit... une intrigue...

SCÈNE IV.

LES MÊMES, UN VALET, *remettant une lettre à la Cassinel.*

LA CASSINEL.

Monseigneur, voici ce qu'on m'écrit du quai Saint-Paul : « Nos gens ont fait merveille. Deux pièces de » vin de Surêne, que j'ai fait amener sur le quai, ont » donné un redoublement de patriotisme à la troupe. » Jamais plus beau concert ne s'est fait entendre à » nos oreilles que les cris qu'ils ont poussés alors. » Tandis que l'Armagnac pressait ses argumens, des » voix terribles faisaient trembler les vitres de l'ap- » partement, en criant *à bas les Armagnacs*. Enfin » la fenêtre du balcon s'est ouverte, et le duc d'Or-

» léans s'est montré. Il a annoncé au peuple que » M. le Dauphin attendait la cour à Corbeil pour » traiter; le peuple a aussitôt crié : *à Corbeil*, *à Corbeil*. Le duc d'Orléans a repris : *La Reine et les* » *princes vont se rendre à Corbeil*. Et en effet les » ordres étaient déjà donnés pour le voyage, et un » moment après la Reine et les princes sont montés » en voiture et ont tourné vers la porte Saint-An- » toine. » Monseigneur, voilà le moment d'agir et de vous montrer.

LE DAUPHIN.

Oui, de me montrer à nos amés et féaux du parlement, à notre bonne fille l'université, à nos bons et chers amis de l'hôtel-de-ville. Marcoignet, Rambouillet vont se montrer aux Armagnacs. Marcoignet, Rambouillet, je me repose sur vous. Marcoignet, faites les dispositions nécessaires pour empêcher le retour de la Reine et des princes à Paris. Et vous, chancelier Wailly, convoquez le parlement, l'université, l'hôtel-de-ville.

LE DUC DE BAR.

La première chose est de faire amener ici le Roi votre père.

LE DAUPHIN.

Marcoignet, je vous en charge; dites bien au Roi qu'il sera mieux au Louvre qu'au quai Saint-Paul.

MARCOIGNET.

Je n'aurai pas de peine à le persuader...

LE DAUPHIN (*au chancelier.*)

Faites proclamer mon retour et ma régence.

LA CASSINEL.

Monseigneur, n'est-ce pas précipiter...?

LE DUC DE BAR.

N'allons pas trop vite.

LE DAUPHIN.

Ils sont partis! je suis pressé.

LE DUC DE BAR.

Il serait prudent...

LE DAUPHIN.

Prudent! Ah! prudent est bon!

LE DUC DE BAR.

Il faudrait au moins attendre qu'ils fussent au-delà de Charenton.

LE DAUPHIN.

Sauront-ils ce qui se passera ici?

LE DUC DE BAR.

Sont-ils seulement hors de la porte Saint-Antoine? S'ils allaient se raviser?

LE DAUPHIN.

Bah ! ils sont bien loin.

(*Le chancelier*, *Rambouillet* et *Marcoignet sortent.*)

SCÈNE V.

LE DAUPHIN, LA CASSINEL, LE DUC DE BAR.

LE DAUPHIN.

Me voilà, grâce au ciel, en pleine régence. J'ai bien des affaires sur les bras, par où vais-je commencer? (*à la Cassinel.*) D'abord, je veux m'acquitter envers vous.

Duc de Bar, vous êtes un homme de goût : je vous charge de me faire faire une bannière battue en or, sur laquelle vous ferez peindre, en couleur de rose, la lettre K, un cygne et un L; vous entendez que cela veut dire K CYGNE L (*). Il y a long-temps que j'ai cela en tête. Je veux arborer cette bannière. Vous approuvez...

LE DUC DE BAR.

A merveille, Monseigneur!

(*) Historique. Voyez la préface, page xvij.

LE DAUPHIN.

Je ne m'en tiens pas à cela, ce serait trop peu pour ma reconnaissance. J'exile la Dauphine, mon honorée femme, à Saint-Germain.

LA CASSINEL.

Ah! Monseigneur! je n'accepte point un tel bienfait.

LE DAUPHIN.

Je veux d'ailleurs que le duc de Bourgogne, son père, sache bien qu'en écartant les Armagnacs, je n'ai pas eu le dessein d'ouvrir aux Bourguignons les portes de Paris, et que je contiendrai l'une et l'autre faction.

LA CASSINEL.

Quel arrêt vous avez prononcé! *J'exile madame la Dauphine.* Madame la Dauphine! un ange de vertu, de bonté! Et vous appelez cela une récompense pour moi.

LE DAUPHIN (*choqué.*)

Mon intention du moins méritait un autre accueil.

LA CASSINEL.

Plutôt mon exil que celui de cette excellente et charmante princesse!

LE DAUPHIN.

Prenez garde, ma chère belle, vous devenez hé-

roïque; oui, héroïque. M'imposer l'admiration et le repentir, deux supplices à la fois! Rien ne vous arrête.

LA CASSINEL.

Je n'ai qu'une crainte, celle de vous voir débuter par une injustice, par une cruauté qui révolterait tous les cœurs honnêtes... (*tendrement.*) Croyez, Prince, croyez que si je vous étais moins attachée...

LE DAUPHIN.

Ah! du pathétique à présent!... Mais je n'ai pas le temps d'admirer tant de métamorphoses. (*A part.*) Je ne sais à quoi il tient que je ne la prenne au mot; et s'il ne m'avait pas semblé qu'elle a de l'inclination pour Lasti, je la congédierais. Voici le chancelier...

(*Elle sort.*)

SCÈNE VI.

LE DAUPHIN, LE DUC DE BAR, LE CHANCELIER WAILLY.

LE CHANCELIER.

Monseigneur, en ce moment on proclame votre retour et votre régence. J'ai expédié des lettres de convocation pour les trois grands corps que vous avez indiqués.

LE DAUPHIN.

Le peuple est bien content, n'est-ce pas?

LE CHANCELIER.

Il est transporté de joie.

LE DAUPHIN.

Cela fait son bonheur, heim?

LE CHANCELIER.

C'est tout ce qu'il désirait. Le marguillier de Saint-Eustache, qui se trouve déjà ici avec toute sa fabrique, demande à vous offrir ses hommages. Ce brave homme est dans l'ivresse: celui-là est un zélé serviteur de Monseigneur.

LE DAUPHIN.

Qu'on le fasse entrer. Je l'ai traité tantôt un peu rudement. Dans un moment comme celui-ci, il faut être bon avec ces gens-là, sauf à les remettre ensuite à leur place.

LE DUC DE BAR (*au chancelier.*)

Il y aurait des choses plus pressées à faire que d'écouter de sottes harangues. Le voilà qui règne, et il ne sait pas encore si la Cour est sortie de Paris.

LE CHANCELIER.

C'est l'affaire d'un moment, et nous avons besoin de tout le monde aujourd'hui.

SCÈNE VII.

LES MÊMES, LAHURE ET LES MARGUILLIERS.

LAHURE.

Monseigneur ! enfin une joie vraiment franche, cordiale, nationale, universelle, se manifeste pour la première fois dans le peuple. Pour la première fois aussi la vérité va faire entendre des louanges sincères et libres, qui ne seront point exagérées, quelque excessives qu'elles puissent être. Avant vous, Monseigneur, il n'y en eut que de fausses ; pour vous il n'y en aura que de vraies. Ce qu'on aura dit à tant d'autres, on ne l'aura senti que pour vous; on a dit à d'autres, sans le croire, qu'ils étaient grands, magnanimes, héroïques; maintenant, dans quelques termes qu'on vous le dise, quelque souvent qu'on le répète, pardonnez, Monseigneur, à ma témérité, j'ose vous assurer qu'on vous le dira moins qu'on ne le pense.

LE DAUPHIN.

Marguillier de Saint-Eustache, votre franchise est courageuse. Elle me plaît...

LE DUC DE BAR.

Monseigneur, congédiez ce maraud qui vous ré-

pète ce qu'il a dit au duc d'Orléans après le traité d'Arras.

LE DAUPHIN.

Serait-il vrai?

LAHURE.

Il serait possible que...

LE DAUPHIN.

Cela étant, quelle confiance puis-je prendre en vos discours?

LAHURE.

Ah, Monseigneur! je m'en rapporte à votre conscience: elle est mon garant. Je ne fais que répéter ce qu'elle vous dit de vous-même. Il n'en était pas ainsi de mon discours au duc d'Orléans.

LE DAUPHIN.

Il ne vous croyait donc pas lui?

LAHURE.

Oh! pardonnez-moi, Monseigneur, mais par un sot orgueil dont vous êtes exempt: c'est encore un témoignage que vous vous rendez à vous-même, j'en suis certain.

LE DAUPHIN.

Ma foi, je suis obligé de convenir qu'il a raison.

Maître Lahure, je vous crée chevalier de *la Ceinture de l'Espérance* (*).

LAHURE.

Monseigneur m'accable de ses bontés.

LE DUC DE BAR (*bas à Lahure.*)

Comment! m'accable? dis donc, me comble, imbécile.

LAHURE.

Aussi Monseigneur peut être assuré que je le comble de mes bénédictions, de mes...

LE DUC DE BAR.

Dis donc, je l'accable, butor.

LE CHANCELIER.

Monseigneur ne daignera-t-il pas ajouter le noble monosyllabe *de* au nom de maître Lahure?

LE DAUPHIN.

A la première occasion, Chancelier: il faut bien tenir quelque grâce en réserve pour un sujet qui s'épargne si peu.

(*) Charles VI, étant à Toulouse, en 1389, fonda l'ordre de *la Ceinture de l'Espérance.* (Hénault.)

Villaret attribue la création de cet ordre à Louis de Bourbon, justement surnommé *le Bon*, père de Jean, qui figure dans la pièce.

LE DUC DE BAR.

Si Monseigneur voulait seulement changer une lettre au nom de Lahure, pour le rendre plus sonore, et le préparer à recevoir la haute qualité d'écuyer; par exemple, un *I*, à la place de l'*E* qui le termine.

LE DAUPHIN.

J'y consens : qu'il s'appelle donc Lahuri. Il sentira, j'espère, que cet *I*, à la place qu'il va occuper, vaut à lui seul toute une syllabe.

LE DUC DE BAR.

Honneur au chevalier Lahuri! Remerciez Monseigneur.

LAHURE (*à part et se ployant en deux.*)

Le duc de Bourgogne me donnera quelque jour la Toison-d'Or.

LE DAUPHIN.

Pour relever *la Ceinture de l'Espérance*, j'abolis l'ordre du *Porc-Épic*... Cela fera d'ailleurs plaisir à ceux qui ne l'ont pas.

LAHURE (*à part, tirant de sa poche la décoration du* Porc-Épic.)

Et moi qui l'ai reçue hier!

SCÈNE VIII.

LES MÊMES, UN OFFICIER.

L'OFFICIER.

Monseigneur, il arrive une grande foule du côté du quai Saint-Paul. Elle est déjà à la halle, près de la pointe Saint-Eustache.

LE DAUPHIN (*troublé.*)

Qu'est-ce que cette foule?

L'OFFICIER.

On dit que c'est la Reine et le peuple qui la suit; on ajoute qu'elle va faire une station à la paroisse Saint-Eustache...

LAHURE (*à part.*)

Oh, la Reine!... elle aura été avertie. Courons vite.

(*Il sort.*)

SCÈNE IX.

LES MÊMES, LA CASSINEL.

LE DAUPHIN (*absorbé.*)

La Reine! la Reine!

LA CASSINEL.

Ce n'est point la Reine, Monseigneur; c'est le Roi votre père. Nos amis n'ont pas attendu le sire de Marcoignet. Le sire de Croï a obtenu du Roi la permission de vous l'amener bien escorté.

LE DAUPHIN.

Je respire... Quelle sotte frayeur m'avait saisi? Suis-je fou? M'étonner comme cela de rien, lorsque je triomphe! Qu'on se prépare à m'accompagner pour recevoir le Roi à l'entrée du Louvre.

LA CASSINEL.

Le Roi sera ici dans une demi-heure; il est gai et riant. Le peuple est dans un mouvement extraordinaire.

LE DAUPHIN.

Chancelier, puisque nous avons encore une demi-heure, mettons-la à profit. Asseyez-vous là.

LE CHANCELIER (*s'assied devant une table et prend une plume.*)

Je suis à vos ordres.

LE DAUPHIN.

Chancelier, prenez note de ce que je vais vous dire:
1° Mettre les scellés sur le trésor de madame ma mère;

2° Faire un discours au parlement, pour annoncer que je me fais superintendant des finances. N'épargner ni ma mère, ni mes oncles, ni mes cousins, quand vous parlerez du désordre des finances (*);

Et, avant tout cela, expédiez à la Reine une lettre...

LE CHANCELIER.

Une lettre de change! cela regarde le trésorier...

LE DAUPHIN.

Non, une lettre d'exil. Je l'exile à Tours. De plus, j'exile,

---

(*) « Le Dauphin, en prenant possession du gouvernement, s'était fait remettre, par une déclaration authentique, la surintendance absolue du royaume, objet essentiel pour un prince prodigue. Il fit annoncer ses intentions dans une assemblée à laquelle furent appelés le prévôt de Paris, celui des marchands, l'université et les principaux bourgeois. Le nouveau chancelier de Guienne retraça toutes les déprédations commises dans les finances, depuis le commencement du règne, par tous les princes qui avaient eu part à l'administration; aucun ne fut épargné. Les ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne et d'Orléans furent introduits successivement dans ce tableau des désordres publics. L'orateur les accusa d'avoir dissipé les trésors du roi. Il termina son discours en déclarant que *Monseigneur le Dauphin, duc d'Aquitaine, ne voulant plus souffrir une si grande destruction des biens de ce royaume, avait résolu d'y pourvoir lui-même.* » (Villaret. Histoire de France, tome 13, page 333.)

Le comte d'Armagnac à Orléans;
Le duc d'Orléans à Mehun-sur-Yèvre;
Le duc de Bourbon à Corbeil;
Le duc de Berry..., à Bourges... Non, je consens que celui-là vienne à Paris. Il ne m'a pas tant maltraité que les autres.

N'oubliez pas madame la Dauphine. Je l'exile à Saint-Germain-en-Laye.

LA CASSINEL.

Monseigneur!...

LE DAUPHIN (*la regardant avec humeur et hauteur.*)

Encore!

LA CASSINEL.

Quel regard! (*elle se recule de quelques pas.*)

LE DUC DE BAR (*la suivant des yeux, à part.*)

Peut-on affliger une telle amie!

LE DAUPHIN (*au chancelier.*)

Voilà le plus pressé. Nous ferons mieux quand nous aurons du loisir.

Duc de Bar, je vous donne, à vous, à Marcoignet, à Rambouillet et au Chancelier, tout l'argent qui se trouvera dans les caisses des receveurs des tailles, des aides et des gabelles.

LE DUC DE BAR.

Monseigneur, que vous restera-t-il?

LE DAUPHIN.

Et l'argent de la Reine! Chancelier, avant une heure d'ici, que j'aie son trésor à ma disposition. Il est nourri, ce cher trésor, et enfin je vais jouir. Et surtout un beau discours sur l'ordre des finances et sur les anciennes déprédations. Mettez là toute votre éloquence.

LE CHANCELIER.

Je ferai de mon mieux, et je n'épargnerai personne.

LE DUC DE BAR (*à part.*)

Rejoignons cette pauvre Cassinel; d'une manière ou de l'autre il faut la consoler. Si elle me laisse le choix des consolations... ma foi!... (*Il se place à côté d'elle.*)

SCÈNE X.

LES MÊMES, MARCOIGNET, *une suite d'officiers ramenant Lahure par les oreilles.*

MARCOIGNET.

Monseigneur, vos ordres sont exécutés; quatre

cents des nôtres sont maintenant en possession des portes de Paris, et des postes principaux de l'intérieur. Il est défendu de laisser sortir personne de la ville. Les troupes de la faction ont été désarmées, et tous les mécontens arrêtés. Un peloton de nos gens suit les voitures de la Reine et des Princes, et, dès qu'elles auront passé le pont de Charenton, le pont sera coupé, et tous les bateaux de la rive gauche amenés sur la rive droite et gardés.

LE DAUPHIN.

C'est tout au mieux. J'ai le temps de faire reconnaître mes droits dans l'assemblée du parlement et des notables, que mon chancelier a convoquée : je compte sur l'affection que tous les corps de l'état ont pour moi.

LE CHANCELIER.

C'est une confiance bien fondée. Mais vous pouvez compter aussi sur la haine que ces corps ont pour vos ennemis.

MARCOIGNET.

Monseigneur, je prends la liberté de solliciter un témoignage de votre satisfaction.

LE DAUPHIN.

Vous n'avez qu'à parler.

MARCOIGNET.

Le sieur Lahure, que voilà, s'en allait tout courant au-devant de la cour, et il semait sur son chemin l'alarme dans tout votre parti, lorsque mes gens l'ont arrêté; je demande à Monseigneur la permission de l'exposer, toute la journée de demain, au haut du clocher de Saint-Eustache, à la place de la girouette.

LE DAUPHIN.

Volontiers.

LAHURE.

Peut-on pousser plus loin l'ingratitude!

LES COURTISANS.

A la girouette, à la girouette, le Marguillier de Saint-Eustache! Et vive Monseigneur!

(*Ils sortent.*)

SCÈNE XI.

LA CASSINEL, LE DAUPHIN, LE DUC DE BAR.

LE DUC DE BAR (*à demi-voix.*)

Monseigneur, ne dites-vous pas un mot à votre amie?

LE DAUPHIN.

Si elle veut bouder! Moi j'ai tant à faire!...

LE DUC DE BAR (*bas au Dauphin.*)

Ferai-je faire l'étendard ?

LE DAUPHIN.

Sans doute... C'est moins pour elle, que contre le duc de Bourgogne.

LE DUC DE BAR (*bas au Dauphin.*)

Elle perdra sa place chez la Reine!

LE DAUPHIN.

Ah!... vous m'y faites penser!... c'est vrai... elle s'est sacrifiée pour moi!

LE DUC DE BAR (*à demi-voix à la Cassinel.*)

Ne restez donc pas à cette distance... Allons, approchez-vous de Monseigneur.

LA CASSINEL.

Si cela ne déplaît point à Monseigneur... je ne demande pas mieux.

LE DUC DE BAR (*d'un ton d'intelligence et de familiarité.*)

C'est ce qui me semble! Allons, je veux le raccommoder avec vous.

LA CASSINEL (*riant.*)

Oui?... (*d'un ton grave.*) Et moi je veux le raccommoder avec madame la Dauphine.

LE DAUPHIN (*allant à elle.*)

Eh bien! sommes-nous brouillés? ma puissance vous fait-elle peur? croyez-vous qu'elle change mes sentimens pour vous?... (*affectueusement.*) Pouvez-vous le croire?

LA CASSINEL (*avec gravité et douceur.*)

Votre puissance, Monseigneur, change votre existence et la mienne. Elle nous rend tous deux à nous-mêmes: vous à la grandeur, qui est votre partage naturel; moi à des devoirs, dont le premier, le plus pressant pour mon cœur, est... est le seul qui me reste à remplir près de vous.

LE DAUPHIN (*au duc de Bar.*)

Que veut-elle dire?

LE DUC DE BAR.

Toujours l'idée de madame la Dauphine...

LE DAUPHIN (*bas au duc de Bar.*)

Elle veut être demoiselle dans sa maison. (*à la Cassinel.*) Croyez, ma chère, que je veux toujours tenir à vous... et... de près.

LA CASSINEL.

Daignez y tenir toujours, Monseigneur, mais de haut, comme à une personne dévouée à vos véritables intérêts, et qui l'est surtout à votre gloire.

FIN DU MARGUILLIER DE SAINT-EUSTACHE.

LE

FOUET DE NOS PÈRES,

OU

L'ÉDUCATION DE LOUIS XII

EN 1469.

COMÉDIE EN TROIS ACTES.

PRÉFACE.

En étudiant dans l'histoire des Rois de France celle de la nation, j'ai découvert qu'à la fin du 15ᵉ siècle, et au commencement du 16ᵉ, ce que nous appelons la *révolution française* était consommé, que la liberté reposait sur une constitution libre, et que Louis XII, *le Père du Peuple*, avait consacré cette constitution. Ce titre de *Père du Peuple* se présenta alors à mon esprit sous un aspect nouveau, et, si je puis parler ainsi, rayonna subitement d'une gloire éclatante. Je fus entraîné à l'examen approfondi d'un règne qui me parut avoir été mal compris par les historiens, ou mal présenté à dessein. Dans mes recherches, j'appris bientôt que les grands appelaient entre eux *Roi Plébéien*, *Roi Roturier*, le prince que le peuple appelait son père (1); et quand je vis la haine des grands s'attacher au prince qui était l'amour du

(1) Mornacii opera nova, editio locupletior. *Lutetiæ Parisiorum*, sumptibus Montalent. 1721. 4 *vol. in-fol.* Observationes in codicis librum II, tit. 3. De Pactis, col. 294.

peuple, il me parut évident que ce titre de *Père du Peuple* voulait dire Protecteur courageux et éclairé d'une révolution qui a rétabli la nation dans ses droits, contre une classe d'hommes puissans qui l'avaient opprimée. Je conçus alors l'ambition d'écrire l'histoire du règne de Louis XII. Mais bientôt, craignant de faillir à son nom et à sa mémoire, je me bornai à rassembler quelques instructions pour les écrivains qui se sentiraient capables de remplir une si noble tâche. Tel a été l'objet du *Mémoire* que j'ai publié *pour servir à une nouvelle histoire de Louis XII*. Je crois avoir prouvé dans cet ouvrage que la froide estime des historiens pour Louis XII provient de leur servilité, qui s'est prêtée à l'aversion des successeurs de ce prince et des grands de tous les temps, pour les principes qu'il a reconnus et consacrés. Je crois avoir prouvé que cette honteuse servilité les avait conduits à calomnier non seulement son règne, mais aussi toute la partie de sa vie qui a précédé son règne. Ils ont en effet établi que Louis XII, honnête homme et roi médiocre dans son âge mûr, avait été, dans son âge viril, *factieux*; dans sa jeunesse, *crapuleux*; dans son enfance, *mutin et indomptable*; ils ont voulu que tout se suivît dans son existence, et que le prince à qui ils n'accordaient que peu d'esprit dans sa maturité, ne montrât que

du mauvais esprit dans les temps antérieurs. En recherchant et en examinant les reproches qu'ils ont faits à son enfance, j'ai trouvé, dans une circonstance fort bizarre de son éducation, sinon la matière, au moins le germe d'une comédie.

Voici comment l'histoire rapporte cette circonstance :

« Louis d'Orléans, dit Garnier, ayant perdu son » père (Charles d'Orléans) au sortir du berceau, » était resté sous la tutelle de Marie de Clèves, sa » mère, qui *n'avait rien épargné* pour son éduca- » tion. Mais *l'indocilité du fils* rendit tous ses soins » inutiles. *Il ne souffrait, de la part de ses institu-* » *teurs, ni correction, ni réprimande;* si sa mère » ordonnait qu'on le *châtiât*, celui de ses *officiers* » qu'elle chargeait de cette *dangereuse* commission » *était obligé de se masquer et de se déguiser si* » *bien qu'il ne pût être soupçonné* (1). »

C'est une singulière indocilité sans doute que celle d'un enfant qui résiste à tous les soins que sa mère et ses instituteurs donnent à son éducation! Mais le châtiment qu'on lui inflige n'est pas moins étrange; corporel, avilissant, *le fouet* en un mot, c'est le châtiment des esclaves et des bêtes de somme.

---

(1) Garnier, Histoire de Charles VIII, tome 19, page 139.

La manière dont la peine est infligée, la précaution de l'officier chargé de l'infliger, sont bien plus étranges encore.

Il est assurément bizarre qu'une punition qu'on a choisie entre les plus humiliantes, comme la plus propre à réprimer l'orgueil, principe de l'indocilité, soit accompagnée d'une précaution qui, apprenant à l'élève à quel point son ressentiment est redouté, ne peut qu'ajouter à son indocilité même, et en fortifier le principe.

Mais ce qui est plus remarquable, c'est l'esprit et le caractère de l'officier, du gentilhomme, qui se masque pour exécuter sur le jeune prince l'ordre de ses parens; c'est sa bassesse, qui se prête à un acte dont rougit son orgueil; c'est son hypocrisie, qui veut dérober aux regards des autres un acte dont son orgueil ne peut absoudre sa bassesse; c'est cet esprit d'intérêt, de calcul et de fausseté, qui se partage entre le présent et l'avenir, s'accommode aux volontés des parens pour conserver sa place auprès de l'élève, et à tous les sentimens de l'élève, pour se ménager une bienveillance sur laquelle sont fondées des espérances de fortune : esprit d'autant plus digne d'être observé qu'il anime trop souvent les personnes attachées à l'éducation des princes.

Le fait de la correction donnée sous le masque,

le gentilhomme qui l'administre, sa double face, dont un côté sourit à la sévérité qui punit, tandis que l'autre s'attendrit à l'humiliation du châtiment, et dont le masque sert tout à la fois à l'orgueil et à la bassesse, m'ont donc paru mériter les honneurs de la scène comique, et j'ai désiré que l'histoire fournît quelques accessoires propres à les faire ressortir.

Quand j'ai cherché à quelle cause on pouvait attribuer cette *indomptable indocilité* dont l'histoire a gravement conservé le souvenir, il s'en est présenté plusieurs dans les circonstances qui ont entouré le berceau de Louis XII, et elles m'ont fourni l'idée de la faute qu'il était nécessaire de supposer à l'enfant, pour qu'il y eût lieu à lui infliger une punition.

Louis XI n'avait point de fils lorsque naquit Louis d'Orléans; celui-ci était l'héritier présomptif de la couronne, et le fut jusqu'à l'âge de huit ans, c'est-à-dire jusqu'à la naissance de Charles Dauphin, qui régna depuis sous le nom de Charles VIII. A l'âge de vingt mois, il avait été fiancé à Jeanne de France, fille aînée de Louis XI, laquelle n'avait pas un an. Il était donc destiné à un mariage prématuré. En effet, il avait à peine atteint l'âge de dix ans quand ce mariage fut célébré. Ainsi, du moment qu'il fut capable d'assembler deux idées, il

se vit homme fait, gendre du Roi, héritier du royaume, presque Roi.

Voilà bien des motifs d'orgueil et un bon levain de mutinerie contre la pédanterie de ses instituteurs. Arrêtons-nous-y un moment.

Dans toutes les conditions, il se trouve quelques enfans précoces, qui ont, avant les autres, le pressentiment de ce qu'ils seront un jour.

Mais tous les princes naissent assez précoces pour avoir, dès la plus tendre enfance, le pressentiment du pouvoir et de la grandeur. Tout annonce aux premiers regards des enfans des Rois leur future destinée; ils ne voient autour de leur père qu'empressemens, respects, adorations; ils ne découvrent autour d'eux-mêmes que magnificence, désir de plaire, crainte de contrarier.

Au fond, l'amour du pouvoir est le sentiment qui entre le plus facilement dans le cœur de tous les hommes : il commence avec la vie. Pouvoir par soi-même, pouvoir par les autres, est déjà l'ambition de l'enfant qui veut téter, et qui bat sa nourrice.

Eh! si les circonstances et la nature elle-même ne mettaient pas sous ce rapport l'enfance en intelligence avec l'avenir, les jeunes princes ne manqueraient pas de courtisans pour le leur dévoiler.

Durant une période de notre histoire, qui, bien

que très courte, y occupera un grand espace par les hauts faits qui la remplissent, on a été surpris de voir avec quelle facilité des princes, nés loin du trône, loin des cours même, qui n'avaient pas été plus exercés à rendre des respects qu'à en recevoir, s'étaient approprié le code de l'étiquette en parvenant au suprême pouvoir, avaient saisi l'esprit de ses lois à la fois subtiles et profondes, en avaient établi le rigorisme dans leur cour. On s'étonnait qu'ils fussent si bien informés des assujettissemens imposés dans les cours les plus anciennement exercées à tous les petits artifices de la grandeur, à tous les petits secrets de la puissance; qu'ils distinguassent avec une précision si parfaite, jusque dans la familiarité, les nuances les moins sensibles entre l'abandon qu'elle autorise et la retenue que le respect impose. Ceux qui s'étonnaient de cette subite instruction, ceux qui l'admiraient comme une soudaine illumination du génie qui d'ailleurs faisait de si hautes preuves, ceux dont elle était le tourment, ces vieux généraux, ces anciens camarades à qui l'on interdisait chaque jour quelque habitude de cordialité pour en prendre une d'étiquette glacée; tous ignoraient que ces monarques avaient des instituteurs secrets, qui, par une certaine émulation de servilité élégante et polie, enseignaient chaque jour quelque raffi-

nement de l'ancienne rubrique. Et quels étaient ces instituteurs? c'étaient des hommes de l'ancienne cour, tout fiers de se montrer plus profonds dans la science des respects et plus souples dans l'art de les rendre, que ne pouvaient l'être des guerriers appesantis par leurs services, toujours occupés de ceux qu'ils pourraient rendre encore, accoutumés à se jeter dans les périls ou à se roidir contre les obstacles, et qui ne connaissant pas de nuances dans leur dévouement, étaient peu capables d'en mettre dans leurs sujétions. Étonnez-vous, après ces exemples, de voir un prince appelé au trône, comme l'était Louis XII, imbu à sept ans des idées de sa future puissance et s'en former de fort exagérées.

On sait la réponse de Louis XIV, encore enfant, à Louis XIII qui lui demandait, au retour de la cérémonie de son baptême, quel nom on lui avait donné: *Louis XIV*, répondit-il; et il n'avait pas encore cinq ans. Tout Louis XIV que devait être cet enfant, il ne s'était pas donné ce nom lui-même.

Le duc de Bourgogne, son petit-fils, n'avait pas huit ans quand il dit à Fénelon son précepteur : *Je ne me laisse pas commander; je sais ce que je suis et ce que vous êtes.* — « Vous vous » imaginez, monsieur, être plus que moi, lui dit

» le lendemain Fénelon ; *quelques valets sans doute* » *vous l'auront dit*, et moi, je ne crains pas de » vous dire que je suis plus que vous.... Vous ne » savez que ce que je vous ai appris, et ce que je » vous ai appris n'est rien en comparaison de ce » qu'il me resterait à vous apprendre. Quant à l'au- » torité, vous n'en avez aucune sur moi, et je l'ai » moi-même pleine et entière sur vous. »

Fénelon attribue aux discours de *quelques valets* le propos de son élève. Le mot de *valets* est ici très bien placé ; mais il est employé figurément. On ne laisse pas les valets proprement dits entrer en conversation avec les jeunes princes ; mais beaucoup de gens qui ont des âmes et des esprits de valets y sont habituellement.

L'homme qui avait appris au jeune prince qu'il était d'une autre espèce que Fénelon, était sans doute quelque sous-précepteur subordonné à Fénelon lui-même. Mais il est juste de dire, pour l'excuse de cet officier subalterne, que son discours était conforme à la doctrine professée dans un ouvrage composé pour l'éducation du dauphin, père du duc de Bourgogne, par le précepteur du prince, par le rival, l'ennemi, le persécuteur de Fénelon..., par Bossuet. On s'étonne d'entendre désigner Bossuet comme la source d'où ont pu procéder les paroles méprisables que Fénelon qualifie

de *langage de valets*. On s'offense d'entendre attacher à un si grand nom une accusation avilissante. Ce n'est point ma faute; pourquoi n'a-t-on osé dire jusqu'à présent que la haute, la sublime perfection dans l'art d'inculquer dans un jeune prince les plus odieuses maximes de gouvernement, appartient à Bossuet? Qui peut se dissimuler, après avoir parcouru *la politique de l'Écriture sainte*, que Bossuet fait résulter le pouvoir absolu de faux rapprochemens, de fausses applications, de fausses interprétations de nos livres sacrés; qu'il fonde sur l'autorité de la religion les doctrines du courtisan et du prêtre orgueilleux, et qu'il en infecta en même temps et le père et le fils, Louis XIV et le grand dauphin, père du duc de Bourgogne? M. Lemontey, dans son ouvrage sur la monarchie de Louis XIV, a rassemblé en quelques pages les opinions exprimées par le monarque sur le pouvoir royal, il en fait honte à sa mémoire. Comment M. Lemontey n'a-t-il pas remarqué que les paroles dont s'est servi ce prince sont littéralement copiées de *la politique tirée de l'Écriture sainte*, ouvrage adressé à M. le Dauphin, et dans lequel Bossuet applique aux monarchies constituées et gouvernées par les hommes, les préceptes du royaume d'Israël, constitué et gouverné par Dieu même? On ne conçoit pas un si déplorable abus

d'un esprit éminent, d'une éloquence qui n'est surpassée par celle d'aucun modèle, d'une autorité qui n'a point d'égale dans l'église gallicane : mais en voici la preuve :

Louis XIV dit dans ses instructions pour le dauphin : « Celui qui a donné des rois aux hommes » a voulu qu'on les respectât *comme ses lieutenans*.... Sa volonté est que quiconque est né sujet, » *obéisse sans discernement*(1). »

Or, Bossuet avait dit au dauphin et au roi : « Les princes agissent comme ministres de Dieu » et ses *lieutenans sur la terre*. Le trône royal n'est » pas le trône d'un homme, mais le trône de Dieu » même (2).... Les princes sont des dieux, et participent en quelque façon à l'indépendance divine. » Il n'y a que Dieu qui puisse juger de leurs jugemens et de leurs personnes (3). »

On sait que Louis XIV écoutant les remontrances d'un parlement, les interrompit à ces mots : *Les intérêts du roi et de l'état*. *L'état*, dit-il, *c'est moi*. M. Lemontey appelle ces quatre syllabes le Coran de Louis XIV, et il cite à cette occasion quelques lignes d'un cours de droit public qu'il avait fait composer pour le duc de Bourgogne :

(1) Œuvres de Louis XIV, tome 2, page 336.
(2) Politique tirée de l'Écriture, liv. III, art. 2.
(3) *Ibid.*, liv. III, art. 1.

« Le roi, y est-il dit, représente en France la na-
» tion entière, et chaque particulier n'est qu'un
» individu envers le roi. — La nation ne fait pas
» corps en France, *elle réside tout entière dans la*
» *personne du roi.* »

Or voici ce qu'avait écrit Bossuet : « *Tout l'état*
» *est dans la personne du prince;* en lui est la puis-
» sance, en lui est la volonté de tout le peuple (1).
» Il faut servir l'état comme le prince l'entend. En
» lui réside la raison qui conduit l'état (2). »

Bossuet a donc été l'évangéliste de Louis XIV. J'ai donc fait la preuve de la corruption qu'il a portée dans l'âme du monarque.

Au reste il faut être juste : ce n'était point par servilité que Bossuet professait le pouvoir absolu; c'était au contraire par orgueil, parcequ'il voulait la servitude pour le peuple, l'autorité pour le roi, la suprême domination pour un prêtre. En disant au roi, *Vous avez le pouvoir* ABSOLU, il ajoutait : *Vous n'avez pas le pouvoir* ARBITRAIRE. Mais quel était, selon lui, le régulateur ? Dieu. Et où était l'organe de la volonté divine ? faut-il le demander ? c'était l'église et le prêtre. Bossuet ajoutait encore pour plus de sûreté : « Il y a une exception à l'o-

(1) Politique tirée de l'Écriture, liv. VI, art. 1, 1re prop.

(2) *Ibid.*, liv. VI, art. 1, 2e prop.

» béissance qu'on doit au prince, c'est quand il » commande contre Dieu. On ne doit pas, dit-il, » obéir au gouvernement contre les ordres du roi, » on doit encore moins obéir au roi contre les » ordres de Dieu (1). » Mais où sont les organes des ordres divins? ne voyez-vous pas toujours le prêtre et l'église?

Ainsi la monarchie, selon Bossuet, est un gouvernement où le peuple est abandonné aux caprices d'un maître qui n'a de supérieur que le clergé, et près de qui le clergé seul est en sûreté et en considération.

Qu'on me pardonne cette digression involontaire (2). Je reviens aux causes de l'indocilité de Louis

---

(1) Politique tirée de l'Écriture, liv. VI, art. 11, 2ᵉ prop.

(2) Puisque je me suis laissé aller à cette digression, qu'il me soit permis de dire en note qu'au moment où Louis XIV ferma les yeux, les princes de son sang professèrent une doctrine fort opposée à celle qui suppose la royauté de droit divin, et reconnurent à la nation, par acte authentique et revêtu de leur signature individuelle, un droit qui a une ressemblance, bien coupable sans doute, avec celui de la souveraineté, puisqu'il consiste, selon eux, dans la faculté d'en déléguer l'exercice à une famille du choix national, et sous des conditions d'hérédité déterminées; il faut que je dise encore qu'un édit solennel confirma cette doctrine aujourd'hui réputée hétérodoxe et punissable parmi les ultra-

d'Orléans : l'histoire en découvre une positive qui dispenserait de toute autre.

---

montains. Voici les faits et les actes qui justifient ce que j'avance.

Au mois de juillet 1714, Louis XIV avait ordonné par un édit que les princes légitimes de la maison de Bourbon venant à manquer, le duc du Maine et le comte de Toulouse ses fils adultérins, qu'il avait légitimés malgré les lois qui défendaient la légitimation des enfans de cette origine, succéderaient à la couronne de France. Les motifs exprimés dans cette loi ce sont les malheurs et les troubles qui pourraient arriver un jour dans ce royaume si tous les princes de la maison royale venaient à manquer.

Le même édit ordonnait que le duc du Maine et le comte de Toulouse auraient entrée et séance au parlement au même âge et avec les mêmes honneurs que les princes du sang, et qu'ils jouiraient des mêmes prérogatives dans toutes les cérémonies où le roi et les princes se trouveraient. Cet édit avait été registré au parlement le 2 août de la même année 1714.

Quelque temps après, des chambres du parlement ayant refusé de donner aux princes légitimés la qualité de princes du sang, Louis XIV, par une déclaration du 23 mai 1715, avait défendu de faire aucune différence entre les princes légitimes et légitimés, et ordonné que ceux-ci prendraient la qualité de princes du sang, et qu'elle leur serait donnée dans tous les actes judiciaires et autres.

Trois mois après cette déclaration, Louis XIV meurt.

Alors trois princes du sang, le duc de Bourbon, le comte

Louis d'Orléans avait perdu son père presqu'en naissant, et Louis XI s'était alors occupé de son

---

de Charollais et le prince de Conti, présentèrent au roi dans son conseil une requête et différens mémoires pour obtenir la révocation de l'édit du mois de juillet 1714 et de la déclaration du 23 mai 1715. Un des griefs exposés dans leurs requêtes était que la ligne masculine et légitime venant à manquer dans la maison de Bourbon, c'était à la nation à faire choix d'une famille pour régner, et que Louis XIV n'avait pas le droit de disposer de la couronne.

Il faut remarquer qu'alors Louis XV était mineur; et le duc d'Orléans, régent.

La requête fut communiquée aux princes légitimés, qui supplièrent le roi de renvoyer la requête des princes du sang à sa majorité, ou de faire *délibérer les états du royaume juridiquement assemblés, sur l'intérêt que la nation pouvait avoir aux dispositions de l'édit de juillet, et s'il lui était utile ou dangereux d'en demander la révocation.* Peu après que cette requête eut été présentée, ils firent une protestation aux mêmes fins devant notaire, et ils présentèrent une requête au parlement pour obtenir le dépôt de cette protestation au greffe. Le parlement rendit compte de cette requête au roi, et attendit ses ordres pour statuer.

Au mois de juillet 1717, le roi mit fin à la difficulté par un édit qui révoqua et annula celui du mois de juillet 1714 et la déclaration du 23 mai 1715.

Cet édit signé *Louis* l'est aussi par le duc d'Orléans régent, présent.

Le préambule de la loi expose les principes que nous

éducation, non pour qu'elle fût digne de son rang, mais au contraire pour empêcher l'esprit du

---

allons transcrire littéralement dans la crainte d'en altérer la substance.

« Nous espérons (c'est le roi qui parle) que Dieu qui con-»serve la maison de France depuis tant de siècles, et qui lui »a donné dans tous les temps des marques si éclatantes de »sa protection, ne lui sera pas moins favorable à l'avenir, »et que la faisant durer autant que la monarchie, il détour-»nera par sa bonté le malheur qui avait été l'objet de la pré-»voyance du feu roi. *Mais si la nation française éprouvait »jamais ce malheur, ce serait à la nation même qu'il appar-»tiendrait de le réparer* PAR LA SAGESSE DE SON CHOIX; et puis-»que les lois fondamentales de notre royaume nous mettent »dans une heureuse impuissance d'aliéner le domaine de »notre couronne, nous faisons gloire de reconnaître qu'*il »nous est encore moins libre de disposer de notre couronne »même :* nous savons qu'elle n'est à nous que pour le bien »et pour le salut de l'état, et que par conséquent *l'état seul »aurait droit d'en disposer dans un triste évènement que nos »peuples ne prévoient qu'avec peine*, et dont nous sentons »que la seule idée les afflige. Nous croyons donc devoir à »une nation si fidèlement et si inviolablement attachée à la »maison de ses rois, la justice de ne pas prévenir *le choix »qu'elle aurait à faire*, et c'est par cette raison qu'il nous a »paru inutile de la consulter en cette occasion où nous n'a-»gissons que pour elle, en révoquant une disposition sur »laquelle elle n'a pas été consultée ; *notre intention étant de »la conserver dans tous ses droits*, en prévenant même ses

jeune prince de s'élever à la hauteur de sa destinée.

Seyssel, Mézeray, Garnier, s'expliquent nettement sur cette intention qui est un des traits marquans du caractère de Louis XI. *Il voulait*, dit

---

» vœux comme nous nous serions toujours cru obligé de le » faire pour le maintien de l'ordre public, indépendamment » *des représentations que nous avons reçues de la part des* » *princes de notre sang.* »

Tels sont les motifs littéralement exprimés dans l'édit de 1717, qui révoque celui de 1714 et la déclaration de 1715.

La fin du préambule que nous venons de citer indique que les principes exposés étaient invoqués par les princes du sang dans la requête présentée par eux au conseil de régence. Ainsi ajoutant à l'hommage que leur ont rendue les princes requérans, celui que leur rend le duc d'Orléans, présidant le conseil de régence, en signant l'édit et en l'envoyant au parlement, on peut dire que tous les princes de la maison de Bourbon ont alors individuellement exprimé leur profession de foi sur les droits de la nation ; ajoutez le suffrage unanime des membres du conseil du roi entre lesquels on voit l'illustre Daguesseau, et l'assentiment unanime du parlement qui a enregistré sans le moindre délai l'édit de révocation de 1717, et il sera, je crois, évident que la royauté de droit divin, la royauté telle qu'elle était dans Israël, telle que nous la donne Bossuet, telle que croyait la posséder Louis XIV, a été désavouée par la famille de ce prince immédiatement après sa mort.

L'édit de juillet 1717, qui renferme tout ce qu'on vient de lire, est imprimé dans tous les recueils du temps.

Seyssel, *que Louis d'Orléans fût imbécile d'entendement et n'eût sens ni autorité, ni suite, ni crédit* (1). *Il ne souffrait pas*, dit Mézeray, *qu'on lui élevât l'esprit par aucune éducation* (2). *Bien que lui tenant lieu de père*, dit Garnier, *il n'avait travaillé en effet qu'à l'avilir et à le perdre* (3).

On sait que Louis XI étendit à la suite sa défiance à son propre fils et même à sa femme: il tenait toujours la reine éloignée de lui, dit Mézeray, et *il nourrissait son fils* (Charles VIII) *comme captif dans Amboise, parmi des valets, de peur qu'il ne sentit son cœur.*

Philippe de Comines cite des faits à l'appui de la même vérité. Claude de Seyssel dit que: *de son fils même Louis XI avait souci qu'il n'eût le cœur trop grand.*

Quant on voit le terrible Louis XI opposé à la bonne éducation que Marie de Clèves s'efforçait de donner à son fils, l'indocilité de l'enfant doit paraître fort naturelle et l'on serait surpris de lui voir un caractère flexible et doux.

Parmi les causes présumables du caractère attribué par les historiens à Louis XII enfant, j'ai

---

(1) Seyssel, Histoire de Louis XII, pages 39 et 45.

(2) Abrégé chronologique, sous l'année 1481.

(3) Histoire de France, tome 21, page 17.

trouvé la matière d'une fiction propre à faire ressortir le caractère du gentilhomme prudent qui avait besoin d'un masque pour corriger le jeune prince.

Je suppose que le jour où Louis d'Orléans entre dans sa septième année et passe dans les mains des hommes, s'exaltant dans la joie de ce changement, il écrit à sa fiancée pour lui annoncer une visite nocturne dans l'intention de lui porter quelque cadeau; par la même occasion, il lui parle du trône qu'ils étaient alors appelés à partager; la lettre est interceptée et portée au roi à qui cette espérance du trône déplaît, et sa majesté ordonne la correction du jeune prince. Voilà tout ce qu'il y a de fabuleux dans cette petite pièce dont le sujet serait à peine digne d'un théâtre de collége, s'il n'était relevé par les accessoires et particulièrement par les personnages historiques que cette fiction met en scène.

D'abord l'histoire présente deux sœurs contrastant l'une avec l'autre, l'une et l'autre avec le jeune duc, et avec la duchesse d'Orléans, sa mère, et très propres à figurer dans le même cadre.

Ce sont les deux sœurs de Louis même, nées quelque cinquante ans avant lui, d'un premier mariage de Charles d'Orléans, son père, avec Isabelle de France. Ces deux sœurs auraient pu

être les aïeules de Louis d'Orléans, et mères de la duchesse d'Orléans, leur belle-mère. L'aînée était l'abbesse de Fontevrault, abbesse et abbé en même temps : car elle réunissait sous la crosse abbatiale un couvent de religieuses et un couvent de moines, lequel, en s'avançant dans les voies du salut, est devenu depuis un chapitre de chanoines. L'autre était mariée au duc d'Alençon, prince toujours en révolte ou en prison, et qui a passé sa vie entre des entreprises factieuses et l'échafaud.

Il m'a paru naturel de supposer que Louis XI avait chargé l'abbesse de Fontevrault de l'éducation de madame Jeanne, sa fille, et la duchesse d'Alençon de la première éducation du duc d'Orléans. On sait que la première éducation dure pour les princes jusqu'à l'âge de sept ans, et qu'alors ils passent des mains des femmes dans celles des hommes.

L'histoire fait connaître trois précepteurs ou sous-précepteurs de Louis d'Orléans.

Le précepteur était maître Mornac, les sous-précepteurs étaient les sires de Bressille et de Montenac (1); mais plusieurs indications m'ont fait

(1) Suivant l'histoire de Louis XII, par Garnier (t. 21, page 48), dans le procès instruit pour le divorce de Louis XII et de Jeanne de France, des témoins déposèrent

croire que Louis XI avait placé au-dessus des précepteurs un surveillant, grand seigneur, qui eut le titre de gouverneur, et que par bienséance il ajouta encore un sous-gouverneur ecclésiastique. Ce n'était pas trop de cinq précepteurs de cour pour concourir à l'éducation d'un prince que le roi voulait soigneusement préserver de toute instruction et même de toute vertu.

Mézeray nous apprend (1) qu'entre *les hommes doctes accueillis fort humainement et favorisés par Louis XI, lorsqu'ils se sauvèrent de la Grèce après la prise de Constantinople, était le fameux maître Galeotus Martius, natif de Narni dans l'état romain.*

Le fameux Galeotus Martius réunissait toutes les conditions que Louis XI pouvait désirer dans l'instituteur d'un prince de son sang; et je me suis persuadé qu'il l'avait nommé sous-gouverneur de Louis d'Orléans; si je me suis trompé, du moins

---

que Louis XI avait promis une pension à Mornac pour qu'il disposât son élève à épouser Jeanne.

Soupçonnant Montenac et Bressille de l'en détourner, il avait cherché un prétexte pour les perdre; Bressille, chargé de fers, avait été appliqué à la question, et Montenac n'avait évité la mort qu'en se réfugiant à Rhodez.

(1) Abrégé chronologique, à la fin du règne de Louis XI.

on ne me reprochera pas de lui avoir prêté un mauvais choix.

D'abord maître Galeotus avait composé un traité *de homine interiore et de corpore ejus* (1) ; c'est-à-dire, de l'homme moral et de l'homme physique. C'était le Condillac et le Buffon de ce temps-là.

En second lieu, maître Galeotus s'était particulièrement voué à l'enseignement de la jeunesse. Il avait commencé par être professeur de belles-lettres dans l'université de Padoue.

De plus, il avait été secrétaire de Mathias Corvin, roi de Hongrie, et précepteur de Jean Corvin, son fils.

Et ce n'est pas tout encore : maître Galeotus étant secrétaire de Mathias Corvin, avait pris note de ses bons mots, et en avait fait un recueil. Cet ouvrage est imprimé dans la collection des historiens de Hongrie (2). Louis XI était narquois et moqueur, il disait des *bons-mots*, et par cette raison il devait aimer un homme d'esprit, soigneux de les recueillir, capable de les arranger,

---

(1) Cet ouvrage a été imprimé à Bâle en 1517, 1 vol. in-4°.

(2) Cette collection a été imprimée à Francfort en 1600, 2 vol. in-fol.

quelquefois de lui en prêter, et assez prudent pour n'en jamais dire (1).

On voit que si le fameux Galeotus vivait encore à l'époque où Louis XI régla l'éducation du duc d'Orléans, ce qui est fort probable, le monarque n'a pu se dispenser de le nommer au moins sous-gouverneur du prince: c'est ce que j'ai supposé.

D'après un bon document, je me crois fondé à dire que le gouverneur en chef nommé par Louis XI à Louis d'Orléans, fut Antoine de Chabannes, comte de Dammartin. Voici d'abord quelques détails qui feront connaître ce personnage, et ce qui le rendait propre à cet emploi.

« C'était, dit Duclos, un caractère haut et dif-
» ficile (2); d'ailleurs un des plus braves hommes
» de son temps; sincère, fidèle, naturellement
» emporté, ami vif, implacable ennemi. »

Il avait commencé par être page du brave Lahire. Sous Charles VII, il se mit à la tête des brigands connus sous le nom d'*écorcheurs*. Les hauts

(1) Je ne suis pas ici d'accord avec Brantôme, je l'avoue. *Ce bon prince*, dit-il, *aimait fort les bons mots et les esprits subtils*. (Hommes illustres, tome 1, page 29.) J'observe sur ce mot *bon prince* que Philippe de Comines l'appelle aussi *son bon maître*.

(2) Histoire de Louis XI, liv. VI, page 277.

et puissans seigneurs de ce temps-là ne faisaient pas d'autre métier. Il se signala en 1433 et 1437 par de brillans exploits (1). Il engagea le Dauphin (Louis XI) dans la *Praguerie*, et se joignit à lui contre Charles VII. Mais ayant bientôt reconnu que le bien public n'était pour rien dans la révolte des princes, et ayant été initié dans une conjuration contre le roi, il retourna vers lui et lui découvrit le danger qu'il courait. Le Dauphin revenu à la cour traita Chabannes *d'imposteur*. Chabannes lui déclara en face, qu'il était prêt à soutenir sa déposition, par les armes, contre les avoués du prince.

Il présida la commission qui jugea Jacques Cœur en 1454 et 1455; il prononça la confiscation de ses biens, s'en fit adjuger une partie, notamment la seigneurie de Saint-Fargeau, les baronnies de Toney et de Péreuse, etc. (2). Le roi le nomma grand-maître de sa maison.

En 1461, la révolte du Dauphin ayant recommencé, Chabannes eut ordre de marcher contre lui : il le poursuivit vivement, et fut au moment de le faire prisonnier. Au fort de cette guerre,

(1) Villaret, Histoire de France, tome 16, page 14.

(2) Cette commission, dit Villaret, refusa un avocat et un conseil à l'accusé, *les commissaires voulaient le trouver coupable.*

Charles VII, pour qui Chabannes combattait, meurt, le Dauphin, qu'il combattait, monte sur le trône et le voilà Louis XI!

Chabannes est alors éloigné; sa charge de grand-maître est donnée à Croï. Il passe chez l'étranger, et revient presque aussitôt, demandant à être jugé *selon la rigueur des lois, et sans miséricorde.* Le roi lui ordonne de sortir du royaume. Il se retire en Allemagne. Cependant on instruit son procès; il revient, et se constitue prisonnier. On le juge, on le déclare criminel de lèse-majesté. Louis XI, *préférant miséricorde à justice*, le fait enfermer à la Bastille, et partage ses biens entre les favoris de la cour.

En 1465, Chabannes s'échappe, et se joint aux princes, toujours révoltés contre Louis XI. Le traité de Conflans stipule sa réintégration dans ses droits. Il se réconcilie avec le roi; l'arrêt de sa condamnation est cassé, ses biens lui sont rendus. Il est rétabli dans sa place de grand-maître; il fait décider la guerre contre le duc de Bourgogne, est investi du commandement des troupes, et sauve l'état. Il est un des premiers décorés de l'ordre de Saint-Michel, à l'époque de la création. Enfin il devient l'intime confident de Louis XI.

Bientôt il est chargé de commander une expédition contre Jacques d'Armagnac, duc de Nemours,

contre le sire d'Albret, le comte de Foix et Jean, comte d'Armagnac, princes toujours en révolte.

Les premiers se soumettent.

Le comte Jean d'Armagnac prend la fuite. Le parlement de Paris procède contre le fugitif, le juge par contumace en 1469, le déclare convaincu du crime de lèse-majesté, et ordonne la confiscation de ses biens.

Ils sont partagés *entre les principaux officiers* qui avaient servi à l'expédition (1). Le comte de Dammartin y a bonne part. Le malheureux contumace étant revenu peu après à Lectoure, y est pris, et massacré sous les yeux de sa femme enceinte, qui, peu de jours après, est empoisonnée.

En 1478, Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, ayant été de nouveau mis en jugement pour sa persévérance dans la révolte, compromit le comte de Dammartin, qui devint suspect au roi; ce qui n'empêcha ni la condamnation, ni l'exécution du malheureux Nemours, dont on fit ruisseler le sang sur la tête de ses enfans. Dammartin fut en disgrâce jusqu'à la mort de Louis XI.

Aux états généraux assemblés en 1483 et 1484, à l'occasion de l'avènement de Charles VIII au trône et de la régence d'Anne de Beaujeu, le comte de

(1) Villaret, Histoire de France, tome 17, page 368.

Dammartin fit partie de la cour du roi, ou cour des Pairs, dans la séance solennelle d'ouverture. Les fils du duc de Nemours, qui avaient été arrosés du sang de leur père, et Charles d'Armagnac, frère puîné de Jean, massacré à Lectoure, se présentèrent devant l'assemblée, accompagnés d'avocats chargés d'exposer leurs réclamations. L'avocat de Charles d'Armagnac imputa en face au comte de Dammartin d'avoir commis toutes les horreurs imaginables dans l'expédition de 1469; d'avoir *dépouillé les particuliers*, *pillé les églises*, marqué tous les lieux de son passage *par des incendies;* d'avoir fait assassiner le comte Jean dans Lectoure, empoisonner sa femme et l'enfant dont elle était enceinte, le tout au mépris d'une capitulation en vertu de laquelle il était entré dans la place. Il se plaint des affreux tourmens que son client a endurés lui-même après l'assassinat de son frère. Il a subi plusieurs fois le supplice de la question.... A la suite d'un détail de cruautés qui font frémir, l'avocat s'écrie : « Et les scélérats que j'accuse respirent! et ils » ont l'audace de paraître dans cette assemblée! Je » les vois, *je les vois parés des dépouilles des mal-* » *heureux*, *insulter par leurs ris à mes discours et* » *à leurs larmes*. Riez, misérables, continue-t-il, » riez, car bientôt vous pleurerez...... Roi, le plus » grand nombre des coupables est ici, mettez-les

»entre les mains de votre parlement. » Dammartin agité de la plus terrible colère, déclara que tout s'était fait par l'ordre du roi, et que le comte avait été un séditieux et un traître. *Vous en avez menti par la gorge*, s'écrièrent les sieurs d'Albret et Lescun. A ces mots, le vieux guerrier met l'épée à la main et fond sur ses accusateurs. La présence du roi n'aurait pu empêcher que la scène fût ensanglantée, si un grand nombre de personnes ne se fût jeté entre les combattans (1). Ce dernier trait fait connaître tout ensemble la violence du caractère de Dammartin, et les temps auxquels ce personnage appartient.

En 1469, époque où Louis XII avait atteint sa septième année, âge que lui suppose la comédie qu'on va lire, le comte de Dammartin jouissait près de Louis XI de la faveur qu'il avait méritée par l'expédition de Lectoure contre Jean d'Armagnac. Il était fort naturel que Louis XI ayant à donner un chef à l'éducation du duc d'Orléans, jetât les yeux sur un grand aussi énergiquement prononcé que Dammartin contre la maison d'Armagnac, qui avait été si long-temps à la tête du parti d'Orléans; d'ailleurs *franc chevalier*, incapable, à ce titre, de

(1) Garnier, Histoire de France, tome 19, pages 213 et 214.

souffrir aucune influence douteuse près du jeune prince, et assez profondément ennemi des lettres pour ne pas permettre que son enfance pût être atteinte par la calamité de la plus légère instruction.

Comme je l'ai dit, il paraît dans le fait que le comte de Dammartin eut part à l'éducation, ou, si l'on veut, à l'inéducation de Louis XII. Il serait impossible d'expliquer autrement que par cette circonstance, une lettre que Louis XI lui écrivit à l'époque du mariage de Louis XII avec Madame; cette lettre, produite juridiquement dans le procès du divorce qui eut lieu à la suite, s'exprime ainsi : « Monseigneur le grand-maître, je me suis décidé de » faire le mariage de ma petite-fille Jeanne et du » petit duc d'Orléans (Louis XII), vous avertissant » que j'espère faire ledit mariage; ou, autrement, » ceux qui iront au contraire ne seront jamais as- » surés de leur vie dans mon royaume; pourquoi il » me semble que j'en ferai le tout à mon inten- » tion. »

Il faut remarquer ici que le contrat de mariage du duc d'Orléans avec Madame est du 28 octobre 1473 (1); qu'alors le jeune prince n'était âgé que de

(1) Duclos donne avec précision la date des fiançailles et du contrat de mariage de Louis XII avec Jeanne de France.

dix à onze ans, et qu'ainsi son éducation n'était point finie. Quel motif aurait pu donner lieu à la lettre du roi, si ce n'était de faire notifier à tous les précepteurs et autres gens du service du jeune prince des intentions que chacun d'eux devait seconder.

On a dit que cette lettre avait été supposée pour établir l'allégation de *contrainte* sur laquelle Louis XII fondait la demande de son divorce. Il faudrait des preuves bien fortes pour faire croire que Louis XII ait été capable de produire des pièces fausses dans ce procès. Mais, fausses ou vraies, il n'importe ici; le faussaire, pour donner un air de vérité à son imposture, et surtout pour que l'acte faux produisît l'effet qu'on en attendait, n'a pu l'adresser qu'à un homme en autorité sur les personnes qui entouraient Louis d'Orléans, alors âgé de neuf ans; et quelles étaient ces personnes sinon ses précepteurs et instituteurs?

Ayant rassemblé sous mes yeux, dans une espèce de tableau de famille, les divers personnages dont je viens de parler, il m'a paru que si je les montrais tous en action, selon leur caractère,

---

Le contrat de fiançailles est du 19 mai 1464; le contrat de mariage est postérieur de neuf ans. (Histoire de Louis XI, tome 2, page 414.)

dans une de ces circonstances où le gentilhomme, instituteur du jeune Louis, faisait usage de son masque, cet ouvrage serait une espèce de drame amusant et même instructif. J'ai d'ailleurs été entraîné à cette légère composition par le goût qui est naturel à la vieillesse pour l'enfance, par l'affection qui est naturelle à un citoyen pour Louis XII, par l'idée qu'il ne serait pas sans utilité de rappeler, s'il était possible, quelques regards sur la personne même du plus parfait de nos rois; par l'espérance qu'on ne verrait pas sans intérêt les premiers commencemens d'une de ces vies illustres et vénérables dont les lecteurs sont ordinairement bien aises de ne rien perdre. Enfin je me suis enhardi en pensant que s'il ne m'appartenait pas de me mesurer à mon âge avec l'importance d'une histoire complète de Louis XII, je ne risquerais peut-être pas de rester trop au-dessous de mon sujet en représentant une anecdote de son enfance.

PERSONNAGES.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS, Marie de Clèves, mère de Louis XII, âgée de 25 ans.

LE DUC D'ORLÉANS (Louis XII), âgé de 7 à 8 ans.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT, âgée de 50 ans. } Sœurs du duc d'Orléans, d'un premier lit.

LA DUCHESSE D'ALENÇON, âgée de 40 ans. } Sœurs du duc d'Orléans, d'un premier lit.

LE COMTE DE DAMMARTIN, gouverneur du Duc, 50 ans.

Maître GALEOTUS MARTIUS, sous-gouverneur et précepteur, 50 ans.

MONTENAC, sous-précepteur civil, 30 ans.

BRESSILLE, sous-précepteur militaire, 30 ans.

HENRIETTE, femme de la chambre du duc d'Orléans, 16 à 18 ans.

Dames de la première éducation du duc d'Orléans.

La scène est à Fontainebleau dans un salon de l'appartement de la duchesse d'Orléans.

LE

FOUET DE NOS PÈRES,

OU

L'ÉDUCATION DE LOUIS XII.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*seule.*)

Ma sœur n'arrive pas. Elle me fait dire qu'elle viendra me parler d'une affaire importante à neuf heures, et il en est dix ! (*Ironiquement et gaiement.*) Mais c'est madame l'abbesse de Fontevrault ! la seule abbesse du monde qui ait jamais réuni sous sa crosse un couvent de religieuses et un couvent de moines, qui soit abbesse et abbé ! Elle me fait attendre comme un de ses chapitres; c'est tout simple... D'ailleurs, chargée en chef de l'éducation de Madame, fille du Roi, honorée de la confiance d'un monarque qui n'en accorde à personne, se croyant responsable de la gloire de son règne !... mon aînée !... oh oui, mon aînée, et de plus de trois ans !... combien d'avantages, com-

bien de titres pour me faire attendre, moi, chétive gouvernante de notre petit frère d'un troisième lit, enfant difficile et mutin, qui sait déjà ce que c'est qu'être héritier présomptif de la couronne, et serait complètement gâté par la duchesse d'Orléans, sa mère, si le Roi ne jetait sans cesse ses yeux défians sur lui et sur ceux qui l'entourent!... J'aurais grand tort de me plaindre, assurément.

Mais que me veut madame de Fontevrault? une affaire importante... dit-elle! me parler, à moi... à moi!... d'une affaire importante!... quelque vétille dont elle veut que je l'aide à faire une affaire sérieuse!... (*Gaiement.*) De tout mon cœur, ma chère sœur, de tout mon cœur. Rien de plus aisé. Ne sommes-nous pas à la cour? Je suis un bon petit caractère qui ne me refuserai jamais à ce qui peut y mettre du mouvement et de la gaieté.

SCÈNE II.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT,
LA DUCHESSE D'ALENÇON.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Ne me grondez pas, ma chère sœur, c'est le Roi qui m'a retenue.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Je l'avais pensé.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT (*gourmée.*)

La faveur est très-honorable, sans doute, mais elle est quelquefois fatigante.

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*ironiquement.*)

Bon Dieu! vous paraissez accablée! asseyez-vous, je vous prie.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Il faut toujours être là.

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*ironiquement.*)

Avec le Roi? quelle sujétion!

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Plus grande qu'on ne saurait l'imaginer.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Le Roi pourtant a bien de l'esprit.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Sans doute; mais il se fait toujours attendre, et il ne vient pas toujours.

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*malignement.*)

Il se fait attendre! il ne vient pas toujours! l'esprit du Roi?...

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT (*vivement.*)

Je ne dis point cela, Madame; je dis que le Roi se

fait attendre; son esprit ne tarit jamais. Jamais son esprit...

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Pardonnez!

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Oui, je me plains de l'attendre quelquefois toute une journée pour être avec lui un quart d'heure...

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Mais quel quart d'heure!

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Dans ce quart d'heure... ou cette demi-heure... quelquefois il ne dit rien, quelquefois il ne finit pas de parler. C'est ce qui est arrivé aujourd'hui.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

La circonstance exigeait sans doute...

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Ah! la circonstance! la circonstance! sans doute elle est grave la circonstance. Mais j'ai aussi des soins à donner à mes abbayes. Deux de mes religieuses se sont dit des injures, il y a quatre jours, en plein réfectoire, et deux de mes moines se sont battus à coups de rateaux dans leur jardin.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Est-il croyable que la discorde pénètre dans ces pieux asiles?

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Cela se comprend d'autant moins qu'il règne une parfaite intelligence entre le couvent des hommes et le couvent des femmes.

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*riant.*)

Cette bonne intelligence des deux maisons n'expliquerait-elle pas les querelles intérieures de chacune?

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Fi donc, ma sœur... comment de telles idées... Ce n'est pas tout: mon Vidame est en guerre avec trois Vicomtes des environs.

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*toujours ironiquement.*)

Ceci est très-sérieux.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Oui... en ce qu'il se compromet avec des Vicomtes: si c'étaient des Comtes, passe.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

J'ignorais que les Vicomtes fussent tellement inférieurs aux Vidames... Si notre petite sœur Marie,

qui est fiancée au Vicomte de Narbonne, vous entendait!...

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Oh! vous parlez là d'un Vicomte de l'ancienne roche. Je parle, moi, des Vicomtes de nouvelle fabrique. Certains Vicomtes du temps de Charles-le-Simple étaient bien autre chose que les Ducs les plus éminens du temps de Louis XI. (*Gravement.*) Quant aux Vidames, madame la Duchesse, leur importance n'a point varié: ce sont des avoués de l'Église qui ne relèvent point du Roi (*élevant la voix*); et le Vidame de Fontevrault!...

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Je ne prétends pas méconnaître son importance... Mais pardonnez à l'impatience que j'ai de connaître le sujet de votre visite.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT (*gourmée, et après un silence.*)

Je crains, ma chère sœur, que vous n'ayez fait ou permis quelque indiscrétion.

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*effrayée.*)

Vous me faites frissonner. M'aurait-on accusée auprès du Roi?

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Vous êtes chargée de surveiller l'éducation de Louis

d'Orléans, notre jeune frère, comme moi celle de Madame Jeanne, fille du Roi. Louis a aujourd'hui atteint sa septième année, Madame sa sixième; fiancés l'un à l'autre depuis cinq ans, destinés à un mariage prématuré, des conversations que vous aurez jugées sans conséquence, auront pu donner à Louis des idées confuses... de certaines choses... D'ailleurs, héritier présomptif de la couronne, il aura fallu bien peu de paroles irréfléchies, pour lui inspirer des sentimens anticipés d'indépendance...

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Sur quoi présumez-vous?...

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Il a écrit à Madame; il l'appelle sa *petite femme*. Il lui propose un rendez-vous... un rendez-vous nocturne... sous prétexte!... que vous dirai-je?... c'est une horreur.

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*à part.*)

Ah! je respire! (*Haut et ironiquement.*) C'est une horreur, sans doute!... qui pourrait même passer pour un enfantillage!

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Un enfantillage! ah, un enfantillage! j'en suis fâchée, ma sœur, mais le Roi n'en a pas jugé ainsi...

et ce n'est pas tout. Votre élève assure Madame qu'elle sera Reine de France, et se déclare ainsi héritier du trône!... en un mot, le Roi dit que cet enfant est mal gardé, mal instruit, mal élevé... que sais-je?

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Si le Roi veut que ceci soit une affaire sérieuse, je conçois que vous ne l'empêcherez pas. Mais les rapports qu'on a faits au Roi sont-ils bien exacts?

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Voici la lettre qu'on a interceptée et qu'on lui a remise.

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*lit.*)

« Ma chère petite femme, c'est aujourd'hui que je » sors des mains des femmes; me voilà un homme. » La bonne Dubellay m'a donné hier en profusion » des bonbons et des confitures. Je lui ai dit que je les » acceptais pour les partager avec vous. Mais comment » arranger cela? Si votre vieille et ennuyeuse gouver- » nante, madame l'Abbesse de Fontevrault, ma chère » sœur, dort aussi profondément qu'elle endort les » autres, vous pourriez ce soir entr'ouvrir la fenêtre » de votre cabinet qui donne sur la terrasse; je sais » par où passer pour m'y rendre. Maintenant je ne » serai plus sous les yeux de la Duchesse d'Alençon; » je serai moins surveillé, et je serai même favorisé

» par mes surveillans. Vous ne savez peut-être pas » que je suis héritier présomptif de la couronne : cela » veut dire que si vous priez bien Dieu pour qu'il ne » nous vienne pas de frère, je vous ferai un de ces » matins Reine de France. L'on m'a appris que les » instituteurs et précepteurs de l'héritier de la cou- » ronne ne sont en effet qu'une cour formée autour » de lui ; qu'on ne corrige jamais un héritier du trône, » si ce n'est pour les bonnes qualités qu'il annonce ; » qu'on craint qu'il n'ait de la mémoire quand il sera » roi. Enfin je vais être comme le Roi, *hors de page.* » A ce soir. »

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Croyez-vous que cet essor anticipé du Prince héréditaire ne choque pas autant le Roi que celui du fiancé de sept ans ?

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*avec inquiétude et après un moment de silence.*)

Où a-t-il pris ce qu'il dit ?

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT (*à part.*)

Ah ! ah ! madame la Duchesse, je vous ai fait baisser le ton ! (*Haut.*) Vous devez le savoir mieux que personne.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Jamais on ne s'est entretenu de choses pareilles

en sa présence, à moins que ce ne soit un de ses sous-précepteurs qui depuis deux jours a eu la liberté de s'introduire quelques instans auprès de lui. Je soupçonne Montenac, son sous-précepteur civil...

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Quoi qu'il en soit, le Roi veut que le Prince soit puni. Il m'a chargée de vous l'ordonner de sa part.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Puni! et comment?

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

La peine prononcée par le Roi est sévère.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Eh bien?... c'est?

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Le fouet.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Le fouet!

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Oui, le fouet, le fouet; belle merveille qu'on donne le fouet à un petit garçon de sept ans, méchant comme la peste!

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Pauvre enfant!

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Pauvre enfant, il est vrai! qui m'appelle ennuyeuse et vieille gouvernante! Vous avez aujourd'hui l'âme bien tendre pour lui!

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Que dira la duchesse d'Orléans?

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Le Roi le veut.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Vous vous proposez sans doute d'en parler à la duchesse d'Orléans.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Cela vous regarde. Mais, à votre place, j'ordonnerais l'expédition sans en parler à personne.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Je ne le puis, ni ne le veux.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Le Roi l'a ordonné.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Cette correction ne me regarde pas.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

N'êtes-vous pas la gouvernante?

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

D'aujourd'hui, je ne la suis plus. Il passe à l'éducation des hommes. C'est au gouverneur, Madame, qu'il faut porter les ordres du Roi.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Au comte de Dammartin! moi! au plus emporté, au plus violent... de nos *malandrins!* à celui qui mesure le moins son ton et ses expressions! non certes. Le roi m'a chargée de vous faire connaître sa volonté, à vous, pas à d'autres; ma commission est faite, je me retire.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Un moment : voici justement le Comte...

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Le temps me presse. Il faut que je rende compte au Roi et que j'expédie des ordres à Fontevrault.

(*Elle sort.*)

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Je voulais d'une petite affaire en voir naître une grande! la voilà plus grande que je n'aurais voulu... Et ce n'était pas contre Louis XI que je prétendais lutter. Je suis toute troublée...

SCÈNE III.

LE COMTE DE DAMMARTIN, MAÎTRE GALÉOTUS, LA DUCHESSE D'ALENÇON.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Permettez, Madame la Duchesse, que je vous présente maître Galéotus Martius, que le Roi vient de nommer sous-gouverneur de monseigneur le duc d'Orléans... C'est un *second* qu'il m'a donné, qui sera le *premier* en sagesse et en science; car, par Dieu, je ne me pique ni de l'un ni de l'autre; mais je suis docile, et d'ailleurs j'aime les savans, moi. Maître Galéotus a été précepteur du prince d'Esclavonie, fils et héritier de Mathias Corvin, roi de Hongrie, homme d'esprit, ma foi... Maître Galéotus connaît la Cour...

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Je vous félicite, Monseigneur, d'avoir près de vous une personne sur qui vous puissiez vous reposer des petites difficultés qui se rencontreront dans cette éducation.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Des difficultés! ah, des difficultés!

Me GALÉOTUS MARTIUS.

Je ne négligerai rien pour les aplanir... et nos méthodes nouvelles...

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Oui, oui, aplanissez, aplanissez! Quand il faudra, moi, je trancherai.

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*malignement.*)

Le Roi veille de très-près sur cette éducation.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Mais il m'a dit ses intentions; d'après cela il me semble qu'il est dispensé de tant de surveillance; il lui suffira de voir de temps en temps mon élève pour savoir s'il profite ou non.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Le Roi le veut bien instruit sans doute?

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Très-instruit, fort instruit; manier la dague et tirer l'arbalète; monter à cheval; la chasse, la danse, la paume... oh, la journée sera bien remplie!

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Et la duchesse d'Orléans, sa mère, vous a-t-elle aussi notifié ses intentions?

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Non, mais celles du Roi ne suffisent-elles pas? est-ce qu'elle aurait quelque chose à changer, ajouter, retrancher?

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Mais vous devez croire qu'une jolie veuve que mon père, en ses vieux ans, a consolée de son union avec lui, par des vers tendres et galans, qui se pique d'un esprit délicat, une mère passionnée pour un fils unique, héritier du trône (tant que le Roi n'aura pas de fils)...

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Par Dieu, le Roi est bien maladroit de ne pas se faire un fils. Il est vrai que la Reine... Mais pardon, je vous ai interrompue.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Je disais que la duchesse voudrait à son fils toutes les sciences, tous les talens, toutes les perfections.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Oh, diable!... je ne suis pas l'homme qu'il lui faut pour cela.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Soyez tranquille: en désirant que le Duc sache tout, la Duchesse veut qu'on lui épargne la peine

de rien apprendre... C'est un fils unique... il est Prince héréditaire!...

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Il faudra pourtant bien qu'il apprenne tout ce que le Roi veut qu'il sache.

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*riant.*)

Et s'il est indocile?

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Je me suis expliqué sur cela avec le Roi... oh! parbleu, s'il est indocile...

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Eh bien?...

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Eh bien!... le fouet de nos pères.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Oh! vous êtes sévère. Mais peut-être... votre sévérité est-elle fort à propos... dans ce moment-ci... car...

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Pour ce moment-ci! non pas, par Dieu; et n'allez pas lui dire... je ne veux pas qu'il s'éloigne de moi dès le premier jour; tout dépend du commencement.

Il faut au contraire lui dire, s'il vous plaît, et je vous en prie, que je suis très-bon homme et très-doux.

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*à part.*)

Cela ne fait pas notre compte. (*Haut.*) Sans que vous me l'ayez demandé je n'y ai pas manqué.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Il est aimable cet enfant, très-aimable. Hier il a beaucoup regardé mon épée; il voulait la tirer du fourreau.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Il l'échangera quelque jour contre une épée de connétable... si le Roi ne le prévient.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Il ne m'a parlé que de mon cheval de bataille.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Il veut vous faire sa cour.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Je l'aime à la folie; ce sera un joli garçon..... (*se reprenant*) il ne faut pas dire cela au Roi!

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

En ce cas ne vous brouillez jamais avec moi.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Comment! me brouiller avec vous! et à quelle occasion cela se pourrait-il?

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

A quelle occasion? à la Cour?...

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Vous voulez me faire peur?

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Moi, faire peur au comte de Dammartin!...

LE COMTE DE DAMMARTIN.

On peut être brave à la guerre et craindre de déplaire aux dames.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Le comte de Dammartin galant!

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Je vous étonne! cela ne m'étonne pas. Je suis changé, très-changé. Depuis que le Roi m'a fait Grand-Maître de sa maison, j'ai des élans de politesse... des emportemens de cérémonie... des accès de douceur... dont je ne suis pas maître.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Peut-être tout cela sera-t-il bientôt mis à l'épreuve. Nous verrons comment vous vous en tirerez.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Toujours la même menace!

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Voici la duchesse d'Orléans, avec toutes les personnes de l'éducation qui finit et de celle qui commence.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Elle est dans l'ivresse; la tête lui tourne de voir son fils en haut-de-chausses! (*A part.*) Par la Pâque Dieu, comme dit le Roi, les femmes sont folles.

SCÈNE IV.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS, LA DUCHESSE D'ALENÇON, LE COMTE DE DAMMARTIN, MAÎTRE GALÉOTUS, MONTENAC, BRESSILLE, DAMES DE L'ÉDUCATION, HENRIETTE.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Ma chère Duchesse, faites-moi compliment; c'est aujourd'hui un beau jour pour moi!... l'anniversaire de la naissance de mon fils, l'accomplissement de sa septième année, l'époque où il passe de l'éducation des femmes à celle des hommes! (*Elle fait une inclination de tête au Comte.*) J'ai ordonné une petite fête pour ce soir, afin de marquer cette époque. Un

bal, une scène de paysans qui lui donneront des fleurs, une collation... mon fils fera hommage de la fête à Madame... Mais qu'avez-vous?...

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*avec embarras.*)

Cette journée rompt une habitude qui m'était douce...

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Pardonnez, ma chère Duchesse; je ne songeais pas... ce soir, j'en suis bien sûre, mon fils marquera sa reconnaissance à sa bonne sœur, à l'excellente amie de sa mère... Je n'en dirai pas autant pour madame l'abbesse de Fontevrault. Il sent déjà qu'elle ne nous aime guère, et il la déteste. (*Elle rit.*)

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Elle a la confiance du Roi... elle est gouvernante de Madame...

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Si l'on dit à mon fils tout ce qu'il faudrait faire ce soir pour se rendre agréable à madame l'abbesse de Fontevrault, ce sera pour lui un avertissement de ne pas le faire, du moins je le crains. Il faudrait l'amener à vouloir être bien, sans lui prescrire les moyens de l'être.

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*vivement.*)

Madame, c'est à nous-mêmes qu'il faut songer :

nous ne devons rien laisser au hasard. C'est nous qu'on écoutera en écoutant votre fils, que l'on jugera en le jugeant. Il vaut mieux qu'il n'ait pas le mérite d'un empressement aimable, que de nous exposer au reproche d'un manquement que nous aurions pu prévoir. (*A part.*) A quelle bassesse nous sommes condamnées !

M[e] GALÉOTUS.

Nous devons cependant nous appliquer à faire valoir Monseigneur.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Appliquez-vous à prévenir ce qui l'exposerait à perdre la bienveillance du Roi.

M[e] GALÉOTUS.

Nous devons faire en sorte qu'il la mérite.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Il est plus simple de faire en sorte qu'il l'obtienne. (*A part.*) Courage, Duchesse ; toujours de plus plat en plus plat.

M[e] GALÉOTUS.

Oui, en évitant ce qui peut déplaire à l'élève.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Nous reparlerons de cela. En ce moment il s'agit de savoir si les dispositions sont faites pour notre petite fête, et particulièrement si notre scène sera bien

exécutée. (*A la Duchesse d'Alençon.*) Le sujet de cette scène, c'est *le lièvre de Viromfosse* ou *les chevaliers du lièvre*. Vous savez leur histoire?

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Je l'aurai peut-être sue... Mais...

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Oh! je la sais bien, moi, et de mon grand-père, qui disait toujours : *C'est de ces chevaliers du lièvre que nous viennent tant de prétendus nobles qui rivalisent aujourd'hui avec les Seigneurs.* En 1337, les armées française et anglaise étant en présence à Viromfosse, on fit des *chevaliers français* pour la bataille qui devait être livrée. Un lièvre qui donna dans l'armée française, fut le seul ennemi qui s'avançât vers elle. On se retira des deux parts sans se battre. Les nouveaux chevaliers furent nommés les *chevaliers du lièvre*. Mais ces chevaliers n'en sont pas moins restés chevaliers; ils ont fait souche, et on ne voit aujourd'hui que leurs descendans.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Nous avons supposé que pour s'illustrer dans leur retraite, faute d'attaque, ils se mettent à la poursuite d'un jeune paysan et d'une jeune fille qui vont se marier, qualifiant le marié de *ravisseur* et la mariée de *belle opprimée*. Ces deux jeunes amans fuient devant

les chevaliers du lièvre, et viennent se réfugier près de mon fils et de Madame; ils se dépouillent de leurs bouquets, de leurs rubans et les leur offrent, afin de n'être pas reconnus des chevaliers... Les chevaliers arrivent... mais ils voient les objets de leur poursuite derrière Madame et mon fils; ils s'arrêtent par respect et prennent part à la fête. Voilà notre spectacle... Chacun sait-il bien son rôle?

PLUSIEURS VOIX.

Oui, Madame la Duchesse.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Les chevaliers sont-ils bien armés, bien habillés, bien montés?

PLUSIEURS VOIX.

Oui, Madame la Duchesse.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Ils manœuvrent bien?

PLUSIEURS VOIX.

A merveilles.

Me GALÉOTUS.

Le lièvre de Viromfosse, qui paraît dans le premier acte, est un peu étourdi: il se jette à droite et à gauche.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Mais les chevaliers se retirent en bon ordre, grand train, sans se retourner et sans se détourner d'une ligne. C'est d'après nature.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

C'est fort bien ; et la mariée?

HENRIETTE (*pleurant.*)

Je ne pourrai jamais jouer mon rôle.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Et pourquoi donc, ma chère enfant?

HENRIETTE.

Je ne pourrai jamais.

MONTENAC.

Elle est si chagrine de n'être plus du service de Monseigneur.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Pauvre petite! (*Elle donne quelques ordres à voix basse.*)

MONTENAC (*bas à Henriette.*)

C'est moi qui le guide... je ne le quitterai pas, je lui ai déjà donné des conseils... j'ai sa confiance... je vous donnerai tous les jours de ses nouvelles... mais

il faudra m'écouter... vous le voulez bien, n'est-ce pas ?

HENRIETTE (*riant.*)

Il faudra !... s'il faut absolument !...

MONTENAC (*à part.*)

Charmante créature !

HENRIETTE (*à part.*)

L'insupportable homme!

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Mes enfans, il faudra répéter encore une fois vos rôles dans la journée. Allons, ma pauvre Henriette, du courage !

SCÈNE V.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS, LA DUCHESSE D'ALENÇON.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Vous me trouvez un peu d'idolâtrie pour cet enfant, n'est-ce pas ?

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

La tendresse d'une mère peut aisément y ressembler.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Ne remarquez-vous pas en lui un changement, et à son avantage ? Il a pris un air de gravité...

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

D'autorité, ce me semble... et cet air ne vous déplaît pas, peut-être?...

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Il se croit un homme fait.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Ou plutôt un homme puissant.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Fiancé depuis cinq ans, il se voit marié, père de famille ! (*Elle rit.*)

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Gendre du Roi, héritier de la couronne, il se voit sur le trône. (*A part.*) Et madame sa mère l'y voit aussi.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

La petite fête que j'ai ordonnée pour ce soir...

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*vivement.*)

Ah ! Madame, ne parlez plus de cette fête. Le Roi ui en a destiné une autre qui n'est pas gaie.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Que voulez-vous dire ?

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Une triste fête !...

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Le Roi !... vous me faites frémir !

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Cet enfant ne s'est-il pas avisé d'écrire à Madame, qu'il voulait aller la voir cette nuit? La lettre a été interceptée, remise au Roi, qui me la fait passer avec l'ordre de punir le Duc. (*Elle remet la lettre à la Duchesse.*)

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*après l'avoir lue.*)

Quel enfantillage !

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

C'est ce que j'ai dit.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Et quelle punition le Roi a-t-il ordonnée?

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Le fouet.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Le fouet ! le fouet à mon fils ! et aujourd'hui !...

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Aujourd'hui même.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Je vais parler au Roi.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

S'il est irrité!...

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Eh! qu'importe au Roi une étourderie d'enfant? porter en cachette des confitures à sa cousine! le beau motif de colère pour un puissant roi!... Mais vous... ma chère Duchesse, je ne vous reconnais pas à votre sérieux...

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Et la couronne que le Duc se promet et qu'il annonce à sa fiancée! Gardez-vous d'aller au Roi. Il a accablé mon père, le père de cet enfant, votre mari; il l'a fait mourir de chagrin par ses duretés, pour avoir intercédé en faveur du duc de Bretagne. Il verra, déjà peut-être il voit revivre dans le jeune Louis d'Orléans, la faction des Orléans, des Armagnacs, des Nemours, qu'il a si cruellement poursuivis. Croyez-moi, Madame, évitez au Roi toute contrariété; il faut laisser oublier la faute de l'enfant, et non en inculquer le souvenir par la moindre résistance...

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Et que devient la fête annoncée, ordonnée pour ce soir ?

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Il me semble impossible qu'elle ait lieu. Le Roi croirait qu'on le nargue. Fêter le soir le Prince qu'il fait punir le matin!

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Mais la décommander, retirer les invitations, c'est publier la honte de mon fils. Je veux écrire au Roi, lui demander grâce, et s'il ne l'accorde pas, recevoir ses ordres sur la fête préparée.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Peut-être feriez-vous bien de voir avant tout l'abbesse de Fontevrault.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Vous avez raison. Je cours la chercher. Si je ne puis la rencontrer, je lui laisserai une lettre que je vais écrire par précaution... J'oubliais!... Ma chère, il est bien entendu qu'il faut garder le plus profond secret sur tout ceci. (*Elle sort.*)

SCÈNE VI.

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*seule.*)

Ce petit garnement nous a mis dans un bel embarras... Le plus profond secret!... c'est bien dit; cependant il faut que je m'entende, s'il se peut, avec le gouverneur qui me remplace. C'est sa besogne que cette correction. Mais quel brutal que ce comte de Dammartin! quel emporté! Les beaux haut-le-corps qu'il va faire! N'importe... il faut lui parler... oh! je suis impliquée dans une belle affaire!

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE II.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE COMTE DE DAMMARTIN, MAÎTRE GALÉOTUS.

LE COMTE DE DAMMARTIN (*agité.*)

Maître Galéotus Martius, je vois avec plaisir que le Roi m'ait donné un homme de votre sagesse et de votre expérience pour sous-gouverneur de l'éducation du duc d'Orléans... et par Dieu, pour me gouverner moi-même, car j'ai des jours, des jours, où j'ai diablement besoin d'être modéré, et aujourd'hui est un de ces jours-là. Maître Galéotus, m'a dit le Roi, tempérera la chaleur de votre caractère, et vous vous trouverez bien de ses conseils : j'éprouve déjà la vérité de ce discours, et vous avez certainement raison de mettre un frein à ma colère contre cette... cette diablesse de Duchesse d'Alençon qui veut nous renvoyer la punition d'une faute commise sous sa gouvernance... Il est bon, j'en conviens, de ne pas

me brouiller d'entrée de jeu avec cette... cette... cette... enfin je ne veux pas me brouiller avec elle.

Me GALÉOTUS.

Monseigneur est bien encourageant; et je m'estime très heureux de ce qu'il apprécie l'expérience que j'ai pu acquérir à la cour de Hongrie. Il y a des gens qui disent : *experientia fallax;* mais pour le grand nombre : *experientia rerum magistra.*

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Maître Galéotus, vous oubliez que je ne sais pas le latin comme le Roi de Hongrie et vous.

Me GALÉOTUS.

Cela veut dire, Monseigneur, que des présomptueux disent : *l'expérience est trompeuse*, croyant leur jugement bien plus sûr; mais que l'expérience est pourtant la maîtresse qui nous donne le meilleur enseignement.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Ah, par Dieu! je vous en réponds, il n'y a que celle-là de bonne, et voilà pourquoi les seigneurs sont si supérieurs aux gens d'étude. Je ne dis pas cela pour vous et pour moi, maître Galéotus; vous êtes une exception si bien reconnue... Mais revenons à notre affaire et concluons : à quoi nous arrêtons-nous?

Mᵉ GALÉOTUS.

Il me semble qu'il faut voir venir; jusqu'à présent rien de positif. Tout se borne à une confidence de la Duchesse d'Alençon. C'est à madame la Duchesse d'Orléans à prononcer si la commiss ion dont on nous menace nous regardera ou non. Il faut donc attendre sa décision. Seulement il est opportun d'ordonner aux deux sous-précepteurs de vous informer de l'ordre que l'un ou l'autre pourrait recevoir immédiatement de madame la Duchesse d'Orléans, et ce, avant de procéder à l'exécution. Je les ai mandés ici pour recevoir vos ordres. Au fond, Monseigneur, il est certain que si l'éducation du jeune Duc devait commencer par une expédition aussi fâcheuse, il ne nous accorderait jamais cette confiance si nécessaire au succès de nos soins.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Par Dieu, cette cérémonie entrera mieux dans les adieux des femmes, que dans le joyeux avénement de l'éducation des hommes... et d'ailleurs de quel droit cette... la Duchesse d'Alençon prétend-elle rejeter sur nous?... il suffit qu'elle ait l'insolence de prétendre... par Dieu... je ne prétends pas qu'elle s'ingère à prétendre avec moi... d'autant plus, voyez-vous, maître Galéotus, qu'elle ne demanderait pas mieux que de donner elle-même de sa main sèche la

correction imposée à son petit frère... mais la... la dame a des enfans, et elle veut leur ménager l'amitié de notre jeune prince, héritier présomptif jusqu'à ce jour... Vous voyez l'intérêt... mais, je le répète, vous avez raison, il faut attendre que la Duchesse d'Orléans prenne un parti.

Mᵉ GALÉOTUS.

Voici les sous-précepteurs ; Monseigneur va leur dire...

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Je suis plus embarrassé pour parler à des savans qu'à mes gendarmes.

SCÈNE II.

LE COMTE DE DAMMARTIN, MAÎTRE GALÉOTUS, MONTENAC, BRESSILLE.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Messieurs, comme *gouverneur* de monseigneur le Duc d'Orléans, je vous ai convoqués, de l'avis de maître Galéotus Martius son *sous-gouverneur*, vous sire de Montenac son *sous-précepteur civil*, vous sire de Bressille son *sous-précepteur militaire...* (*A part.*) Par Dieu, si le prince ne devient pas savant ce ne sera pas faute de précepteurs. (*Haut.*) J'ai à

vous prévenir d'une malencontre qui vous attend... Vous savez ce que le Roi a ordonné contre le Duc d'Orléans pour une faute commise ces jours passés, et la... une personne, que je ne nomme point, déclare que c'est à vous à exécuter cet ordre.

MONTENAC.

A nous, Monseigneur, à nous personnellement?

LE COMTE DE DAMMARTIN.

A vous, oui, à vous personnellement.

MONTENAC.

Monseigneur, cela est impossible.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Qu'est-ce à dire?

MONTENAC.

Monseigneur, en aucun cas, cet office ne peut nous être personnellement imposé.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Voici du nouveau! de la résistance! tout à l'heure je vais être de l'avis de la Duchesse d'Al... (*se reprenant.*) de la personne que je ne nomme point.

MONTENAC.

Nous rendre odieux à notre élève dès le premier jour!

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Par Dieu, je n'y ai pas regardé de si près avec Charles VII, quand il m'ordonna de lui amener son fils Louis XI, aujourd'hui régnant, qui alors était en révolte en Dauphiné; j'y allai bon jeu, bon argent.

MONTENAC.

Oui, Monseigneur; mais l'épée à la main, et attaquant en face... daignez remarquer la différence.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

L'épée ou la verge à la main, en face ou... ou de profil, qu'importe?... n'est-ce pas le Roi qui nous met la verge à la main?

MONTENAC.

Notre engagement est d'enseigner le Prince, et le fouet n'enseigne rien.

Me GALÉOTUS.

Il dispose à recevoir l'enseignement, il inculque ce qui est enseigné.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Oui, oui, le fouet de nos pères! Il a toujours contribué à former la jeunesse. De par le Roi, messieurs les novateurs, point d'innovations... par Dieu, si je ne me range à l'avis de la Duchesse... de la personne

que je ne nomme point... nous verrons... (*avec emportement.*) Ah! de la contradiction, Messieurs! ah! de l'opposition! ah! ah!

Mᵉ GALÉOTUS (*aux sous-précepteurs.*)

De la modération, Messieurs; de la mesure, de l'aplomb, vous en manquez; de l'aplomb, de la mesure! Il est certain que le fouet de nos pères a toujours été un ressort dans l'éducation de la jeunesse.

MONTENAC.

De la jeunesse plébéienne, oui; mais d'un Prince!

LE COMTE DE DAMMARTIN.

D'un Prince! d'un Prince!

MONTENAC.

Un Prince ne doit rien faire ni rien souffrir dont il puisse rougir!

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Il ne doit rien souffrir de ce qu'il peut empêcher; mais un enfant, comment empêchera-t-il? Par Dieu, quand j'étais page du brave Lahire (ce fameux Lahire qui est immortel, puisqu'ils en ont fait le valet de cœur), il me fallut bien souffrir une correction qu'Isabelle de Bavière, qui est aujourd'hui Argine, la dame de trèfle, me fit administrer, parce que j'avais frotté les oreilles d'un sien page... Comment l'aurais-je

14.

empêché? d'ailleurs les corrections faites par ordre des Princes ne déshonorent pas, elles sont au contraire un honneur qu'ils n'accordent pas à tout le monde. Et au fond, celle-ci m'a fait du bien, beaucoup de bien; elle a modéré mon caractère qui était violent et emporté... Parbleu, si je connaissais aujourd'hui le brave homme qui m'a donné le fouet, je lui ferais une pension. Devenu homme, je pris sur un autre ton un outrage du Roi; et si je ne prouvai pas trop clairement dans tous les temps de ma vie qu'un seigneur ne doit rien faire de honteux, je prouvai du moins très bien qu'il ne doit rien souffrir d'offensant. Charles VII s'avisa un jour de m'appeler *capitaine des écorcheurs;* je l'étais bien véritablement, mais, par Dieu, il ne fallait pas me le dire. Je répondis vertement au Roi, et je partis le lendemain pour me réunir à la *Praguerie;* on appelait ainsi la conspiration des Princes et de Louis XI contre son père. Voilà la conduite d'un homme qu'on offense! mais quel est celui qui se rappelle les petits chagrins de son enfance?

MONTENAC.

Le caractère du jeune Duc donne lieu de craindre qu'il ne garde le souvenir de ceux qu'on lui pourra causer!

LE COMTE DE DAMMARTIN.

A-t-il de l'esprit, oui, ou non?

TOUS LES PRÉCEPTEURS.

Beaucoup.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Eh bien, s'il devient jamais Roi, soyez-en sûr Louis XII ne vengera pas les injures du duc d'Orléans. Louis XI a-t-il vengé les injures qu'il reçut comme Dauphin révolté contre Charles VII son père?

Me GALÉOTUS.

Monseigneur, quand on s'attache à l'éducation de l'héritier présomptif, il est naturel d'espérer de lui sa fortune.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Messieurs, il n'y a de sage que de s'attacher au roi régnant, toujours au roi régnant.

MONTENAC.

Celui qui va régner à sa place mérite pourtant...

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Qu'importe! Toujours le roi régnant! Jamais que le roi régnant! quoi qu'il ordonne contre qui que ce soit, fût-ce contre celui qui va régner; car dès que celui-ci régnera, il sentira le prix de la fidélité au roi régnant. Ne suis-je pas un bel exemple à l'appui du principe? J'ai servi Charles VII régnant, contre tous ses ennemis. J'ai fait un procès, un procès à la

diable, à Jacques Cœur, son argentier; j'ai prononcé la confiscation de ses biens; je m'en suis même appliqué la plus forte partie : cela s'appelle du dévouement, je pense! Cependant le Roi m'ayant traité d'une manière incivile, l'humeur me pousse un moment vers le Dauphin, révolté en Dauphiné; mais bientôt la raison me ramène près du Roi. Le Dauphin avait conçu des projets parricides; je l'accuse. Il revient, il me traite de calomniateur; j'offre de prouver mon dire les armes à la main. Dans ces circonstances le roi meurt, et voilà le Dauphin devenu Roi sous le nom de Louis XI. Plein de ressentiment, il me reprend ce que j'avais confisqué, confisque ce que j'avais hérité de mes pères; mais tout cela dans le premier moment de son pouvoir. Bientôt il réfléchit; il me rappelle, il me fait son confident, il me rend ce qu'il m'avait pris. Il ne s'en tient pas là; il me donne à juger le comte d'Armagnac comme j'avais jugé Jacques Cœur. (*Avec chaleur.*) Je l'ai jugé, condamné, confisqué; j'ai ajouté ses biens à ceux que je tenais de Jacques Cœur et de mes pères. Ce grand roi a fait plus, il m'a donné la charge de grand-maître de France, c'est-à-dire de sa maison, ce qui est la même chose. (*Ici l'enthousiasme du comte s'exalte et va toujours croissant jusqu'à la fin de son discours.*) Je commande à tout le service de la bouche du Roi, à tous ses maîtres-d'hôtel, queux, maîtres-queux, officiers du gobelet, fruitiers, échansons, panetiers;

c'est un corps d'armée! J'ai été un des premiers décorés du grand collier de l'ordre de Saint-Michel; enfin je suis gouverneur du duc d'Orléans: cela n'est pas mal, ce me semble! et voilà ce que c'est que d'avoir toujours servi le roi régnant. (*A Montenac.*) Qu'avez-vous à répondre à cela? hem?

MONTENAC (*embarrassé.*)

Monseigneur, puisqu'il faut vous le dire, j'ai l'honneur d'être gentilhomme; l'office dont il s'agit ne peut regarder qu'un garçon de la chambre.

LE COMTE DE DAMMARTIN (*avec emportement.*)

Comment, ventre-bleu! un ordre direct du Roi! un petit écuyer, un varlet trouverait indigne de lui!...

Me GALÉOTUS.

De la mesure, Messieurs, de l'aplomb... il n'y a que ce qu'on dit qui nuise; ce qu'on ne dit pas sert souvent plus que ce qu'on peut dire de mieux.

BRESSILLE (*bas à Montenac qui veut encore parler.*)

Laissez-moi faire. (*Haut.*) Je pense comme Monseigneur; il n'est aucun ordre du Roi dont l'exécution soit au-dessous d'un gentilhomme.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

C'est bien penser.

BRESSILLE.

Je crois même qu'il en est au-dessus de la portée d'un simple écuyer.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Cela peut être.

BRESSILLE.

Mon sentiment est aussi qu'il n'appartient pas à un plébéien de mettre la main sur un Prince, pas même sur le fils d'un simple gentilhomme.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Maître Galéotus, vous devez approuver ce langage ?

Me GALÉOTUS.

Très-fort, Monseigneur.

BRESSILLE.

Je vais plus loin, et je dis : ce n'est pas assez d'un simple gentilhomme pour infliger à l'héritier du trône une correction corporelle. Ce n'est pas trop d'un seigneur de race illustre...

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Où en veut-il venir ? qu'est-ce à dire ?

BRESSILLE.

Je pense qu'un seigneur seul peut avoir reçu du

ciel un tact assez fin et assez sûr pour mettre dans une correction de ce genre les nuances, les convenances, les bienséances...

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Les révérences, peut-être! (*A part.*) Ce faquin voudrait-il me compromettre avec le Roi? prenons garde. (*Haut.*) Mon ami, réfléchissez à ce que vous allez dire...

BRESSILLE.

Les pères n'ont jamais rougi de corriger leurs enfans; les enfans ne sont point dégradés par les corrections qu'ils reçoivent de leur père!... Le gouverneur d'un Prince représente son père; nous autres sous-précepteurs, à peine pouvons-nous être comparés à des frères aînés; le droit de correction n'appartient pas aux frères dans les familles.

LE COMTE DE DAMMARTIN (*à part.*)

Si l'on mettait cela en tête au Roi!... maugre-bleu!

Me GALÉOTUS.

De la mesure, Messieurs, de la mesure. Monseigneur, ces Messieurs n'entendent pas la question. Messieurs, Monseigneur n'a pas mis en question à qui de vous devrait être remise l'exécution de l'ordre du Roi. Monseigneur pense au contraire que c'est aux femmes et non aux hommes qu'elle appartient,

parce que la faute à punir est du temps des femmes. Je vous ai réunis, par ordre de Monseigneur, pour vous dire que son intention est d'épargner à ses subordonnés une si triste corvée. Ainsi vous devez des remerciemens à Monseigneur...

MONTENAC.

Monseigneur excusera notre méprise.

BRESSILLE.

Nous le prions de pardonner...

MONTENAC.

Nous sommes pénétrés de reconnaissance...

BRESSILLE.

Monseigneur aplanirait toute difficulté...

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Vous ne connaissez pas votre ennemi. C'est la Duchesse d'Alençon... Mais je prendrai votre parti, d'autant qu'elle ne consulte que son intérêt, sans s'inquiéter de son élève. Elle veut rester de ses amis et nous brouiller avec lui. Si la Duchesse d'Orléans vous chargeait, l'un ou l'autre, d'exécuter l'ordre du Roi, venez sur-le-champ m'en prévenir; aussi bien, il ne doit vous être rien ordonné que par moi, sans exception.

MONTENAC.

Monseigneur, nous ne manquerons pas de vous instruire s'il y a lieu. (*A part.*) Ah, c'est la Duchesse d'Alençon qui veut nous... c'est bon à savoir !

Me GALÉOTUS.

Voilà la Duchesse d'Alençon, séparons-nous.

(*Ils sortent. Montenac revient furtivement.*)

SCÈNE III.

LA DUCHESSE D'ALENÇON, MONTENAC.

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*se croyant seule.*)

Je suis bien impatiente de savoir la réponse que la Duchesse aura reçue de l'abbesse de Fontevrault.

MONTENAC (*d'un ton patelin.*)

Ne désapprouvez pas, Madame, que M. le Gouverneur nous ait communiqué ce qui... se passe... et vous... affecte. J'ai conçu une idée très-propre à vous tirer d'embarras.

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*piquée.*)

D'embarras? moi, Monsieur !

MONTENAC (*goguenardant.*)

Quand je dis vous... ah! ce n'est pas de vous, Madame, mais de M. le Gouverneur que je parle... Sans doute vous ne vous souciez guère d'avoir aux yeux du Roi le mérite d'une obéissance sans hésitation; mais il n'en est pas de même du Comte de Dammartin; et si vous vous intéressez à lui...

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*à part.*)

L'insolent! il ose me railler!

MONTENAC.

Le Comte ne serait peut-être pas fâché, au fond de l'âme, de voir humilier un petit Prince qui a déjà de la hauteur; mais, d'un autre côté, ce petit Prince est prince héréditaire, et l'on ne se soucie pas d'encourir l'éternelle inimitié du futur Roi de France.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Diriez-vous ces choses-là devant le Comte de Dammartin?

MONTENAC.

Comme je les dis devant vous... en ayant l'air de les dire pour un autre.

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*avec impatience.*)

Enfin, Monsieur, où voulez-vous en venir?

MONTENAC.

Je viens de dire quels sont les seuls intérêts à considérer dans cette affaire... car, que cette correction soit méritée ou non, qu'elle doive être utile au Prince pour dompter son caractère, ou funeste en l'aigrissant, peu importe; moi je ne sais, et ne demande pas même à savoir pourquoi on le punit... Or ces intérêts, j'ai trouvé le moyen de les mettre tous à couvert... (*à demi voix*) en me chargeant de l'exécution, si vous le voulez, et si vous approuvez quelques conditions...

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

En vous chargeant... vous!... l'on m'a dit que vous aviez poussé la résistance jusqu'à la témérité avec le Comte de Dammartin.

MONTENAC.

Eh, Madame, si j'avais accepté sa commission par obéissance, pourrais je la solliciter de vous par dévouement, et m'en faire un mérite près de Madame la Duchesse d'Orléans?

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Je vous croyais du faible pour cet enfant. Vous vous êtes empressé à lui plaire; il a paru trouver du plaisir ces jours derniers dans votre conversation.

MONTENAC.

C'est précisément parce qu'il me soupçonnera moins qu'un autre, que je conviens mieux : car je mets pour première condition à mon offre de service, que madame la Duchesse d'Orléans ne dira à personne la commission dont je me suis chargé, et me permettra de prendre un moyen assuré d'en dérober la connaissance à son fils.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

La Duchesse vous promettra le secret, et le gardera. Mais comment éviterez-vous que l'enfant ne vous reconnaisse ?

MONTENAC.

Par un moyen très-sûr : je me déguiserai sous un ample manteau, et je me couvrirai le visage d'un masque.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

D'un masque ! excellente idée ! bonne et sage précaution ! En effet, sa petite tête s'est fortement exaltée depuis quelques jours sur sa qualité d'héritier présomptif. Il rêve déjà à la couronne. Je ne sais pourquoi je me suis persuadée qu'il tenait de vous toutes ces idées qui le ravissent.

MONTENAC.

De moi-même, Madame; il faut bien gagner sa confiance en commençant son éducation.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Mais vous ignorez que ces rêves sont la principale cause du mécontentement du Roi.

MONTENAC (*effrayé.*)

Se pourrait-il?

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*reprenant le ton moqueur.*)

Il vous sied à merveille d'en infliger la punition. (*A part.*) Lâche, je te tiens à mon tour!

MONTENAC (*vivement.*)

Ah! Madame la Duchesse, ce que vous venez de me dire est une raison de plus, et bien plus déterminante que les autres. N'ai-je pas le plus pressant intérêt à éloigner de l'esprit du Roi le soupçon d'avoir entretenu le jeune Prince de ses droits héréditaires? et ne me sera-t-il pas permis de mettre pour seconde condition à mon dévouement, que le Roi en sera informé?

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Assurément, Monsieur; il est aussi juste que le Roi sache ce que vous aurez fait pour l'exécution de

ses ordres, qu'il est convenable de laisser ignorer au Duc ce que vous aurez fait pour la réparation de ses fautes.

MONTENAC.

Puis-je aussi me flatter que Madame la Gouvernante me saura quelque gré... ?

LA DUCHESSE D'ALENÇON, *malignement.*

Beaucoup, infiniment au-delà de ce que je puis vous exprimer. Et comment pourrais-je méconnaître votre obligeance extrême après avoir entendu de votre bouche que l'intérêt de l'éducation du jeune Duc n'entrait pour rien dans votre dévouement ?

MONTENAC.

Ah, Madame ! quelle éducation peut-on donner à l'héritier du trône ?

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Ne pourrait-on pas, en s'y prenant bien, et en mettant la mesure convenable, lui enseigner la justice, la modération ?

MONTENAC.

Y pensez-vous, Madame, faire la satire du Roi régnant !

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Ne pourrait-on pas lui proposer pour modèle les bonnes qualités du Roi ?

MONTENAC.

Éveiller sa jalousie!

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

La jalousie du Roi?

MONTENAC.

Ce mot vous étonne? vous savez fort bien que la suprême puissance est une maîtresse pleine de charmes; celui qui la possède prend aisément ombrage des qualités de celui qui l'attend, et Louis XI...

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

L'héritier du trône serait donc condamné à des vices qu'aucune qualité ne rachète?

MONTENAC.

C'est à la nature et aux circonstances à faire quelque chose de lui.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Ses maîtres peuvent, au moins, travailler à le rendre bon.

MONTENAC.

Bon!... soit, si par bon vous entendez nul.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Ainsi, ses instituteurs ne sont que des courtisans masqués.

MONTENAC.

Hélas!

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Ainsi, aujourd'hui, au lieu d'un masque, vous en voulez deux; voilà tout ce que votre rôle aura d'extraordinaire.

MONTENAC.

Hélas!...

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Hélas!... (*Elle rit de mépris.*)

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENS, HENRIETTE.

HENRIETTE (*bas à la Duchesse.*)

Madame, ne pourrais-je vous dire quelque chose d'important en particulier?

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*à Montenac, en lui faisant signe qu'il peut se retirer.*)

Je me souviendrai de tout ce que nous avons dit.

(*Il sort.*)

SCÈNE V.

LA DUCHESSE D'ALENÇON, HENRIETTE.

HENRIETTE.

Madame, il se répand dans la maison que le Roi a ordonné une terrible exécution contre Monseigneur.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Qui vous a dit cela?

HENRIETTE.

Tout le monde.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Il ne faut pas parler de cela.

HENRIETTE.

Madame, on a calomnié ce pauvre Monseigneur, je réponds qu'il n'a pas fait ce qu'on lui impute.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Savez-vous ce qu'on lui impute?

HENRIETTE.

Non, mais je réponds...

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Ne répondez de rien.

HENRIETTE.

Si madame la Duchesse sait quelque chose... mais je suis bien sûre que ce n'est pas à mauvaise intention. Le prince a un si bon cœur! il est si aimable! il est si joli, si charmant! Quel malheur qu'on nous l'ôte...! (*Elle sanglotte.*)

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Là, là, ma pauvre Henriette, calmez-vous. Le prince ne pouvait pas toujours rester enfant.

HENRIETTE.

Mais, Madame, on le traite pourtant comme un enfant : le fouet! le fouet à son âge! Le jour où il quitte les jupes, pour prendre les habits d'homme! Quelle étrenne pour ses hauts-de-chausse... qui lui vont si bien!... Ah, mon Dieu! le Roi est bien méchant!

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Chut! on ne dit pas de ces choses-là.

HENRIETTE.

Quand on les pense...

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Il ne faut pas les penser, de crainte de les dire.

HENRIETTE.

Mais on assure que ce sont ces vilains hommes qui vont exécuter l'ordre du Roi. Ils ont la main si lourde! pauvre enfant!... Madame, il m'est venu une idée: puisque Monseigneur doit être puni pour quelque faute de ces jours passés, c'est aux femmes à le punir. Ainsi vous êtes maîtresse...

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Que voulez-vous dire?...

HENRIETTE.

Si vous vouliez charger de l'expédition une personne de confiance... qui ne la ferait pas... si vous vouliez me charger...

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Vous charger, vous, de la correction du Prince!

HENRIETTE.

Mais je ne le corrigerais pas, et quand je le corrigerais, je serais bien sûre qu'il serait moins fâché que ce fût moi qu'un autre. Ce ne serait pas la première fois... quand je le portais et qu'il me chiffonnait, et qu'il me prenait toutes mes épingles, oh! je le corrigeais, et il ne se fâchait pas... Mais cette fois je le gronderais bien, et je suis sûre que s'il me promettait de ne plus faire la faute qu'on lui reproche,

il ne la ferait plus... On obtient de lui tout ce qu'on veut par la douceur. Le charmant enfant!... Il est vrai qu'il a des momens où l'on dirait qu'il veut exterminer tout le monde; il injurie, il frappe, il mord, il bat à droite, à gauche, il vous estropierait si l'on n'y prenait garde; mais il n'a pas plus tôt les talons tournés qu'il ne pense plus à tout cela. Ce sera le meilleur prince de la terre.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Il ne s'agit pas de l'avenir, et l'ordre du Roi est positif.

HENRIETTE.

Mais le Roi ne saura pas ce qu'on aura fait. Il ne faut que lui dire que son ordre est exécuté. Qui est-ce qui lui dira le contraire?

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Qui? le Duc lui-même qui le dira à tout le monde.

HENRIETTE.

Si je le prie de ne pas le dire, et s'il sait qu'il me ferait de la peine, mon Dieu, il ne le dira pas. Et quand il le dirait? le Roi me punira s'il le veut: j'y consens.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Allez, ma pauvre Henriette, je penserai à votre

proposition. Je vous sais gré de votre bon cœur. J'attends ici la Duchesse d'Orléans. Je veux être seule avec elle.

(*Henriette sort.*)

SCÈNE VI.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS, LA DUCHESSE D'ALENÇON.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Je suis toujours à attendre la réponse de l'Abbesse de Fontevrault ; elle ne peut tarder... Je me flatte que le Roi pardonnera.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Je le desire plus que je ne l'espère, et je dois vous prévenir d'incidens sur lesquels vous aurez à prendre un parti si le Roi ne pardonne pas.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Parlez; de quoi s'agit-il ?

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

S'il y a lieu à la correction, il faudra prononcer par qui elle sera infligée. Les femmes soutiennent que

c'est l'affaire des hommes; les hommes, que c'est l'affaire des femmes. Les instituteurs se rejettent sur les garçons de la chambre; les garçons de la chambre sur les instituteurs. Si vous voulez du secret, il faut terminer sans retard ces débats qui feraient éclater ce que vous voulez tenir caché.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*ironiquement et avec amertume.*)

Ai-je ma tête à moi pour prononcer sur des questions si importantes et si délicates? vous verrez qu'il faudra consulter le grand-maître des cérémonies?

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Le premier instituteur s'offre; il est gentilhomme. Si vous l'agréez, les difficultés disparaissent; mais il craint que l'enfant n'ait bonne mémoire, et il desire d'être masqué pour l'expédition.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Il sera temps de décider quand le dernier mot du Roi sera connu.

SCÈNE VII.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS, L'ABBESSE DE FONTEVRAULT, LA DUCHESSE D'ALENÇON.

UN VALET (*annonçant.*)

Madame l'Abbesse de Fontevrault, de la part du Roi.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Je n'ai rien obtenu. Au premier mot que j'ai dit au Roi, il m'a interrompue en s'écriant : Quoi, ce n'est pas chose faite! Par la Pâque Dieu ! a-t-il ajouté, je ferai ce petit garçon moine de Cluni, et je renverrai sa mère en Allemagne (*). J'ai d'autres affaires en tête que celles-là : je ne veux en entendre parler que pour apprendre que ce que j'ai ordonné a été exécuté. Je vous charge de m'en rendre compte.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Ainsi il faut décommander la fête de ce soir?

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Point du tout. J'ai soumis votre scrupule à la décision du Roi.

(*) Propres paroles de Louis XI.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Eh bien ?

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Il a haussé les épaules. Rien n'empêche, a-t-il dit, qu'un petit drôle corrigé le matin, ne danse l'après-midi; la danse fait partie de ses exercices: qu'on ne me fasse pas une affaire d'état d'une misère de famille.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

C'est en effet une petite affaire pour le Roi que le chagrin d'une mère et l'humiliation d'un enfant! Cependant, Madame, vous auriez pu lui représenter...

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Lui représenter... et quoi?... Franchement, moi, je suis de l'avis du Roi. Les corrections de famille ne dégradent point du tout. Quand je suis à mon abbaye de Fontevrault, il ne se passe pas de semaine que je ne mette quelqu'un de mes moines en pénitence, et, l'an passé, j'ai tenu trois mois mon vidame aux arrêts.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Personne ici ne veut se charger d'infliger cette punition. Les hommes renvoient aux femmes, les femmes aux hommes, le service d'honneur au service roturier, la roture à la noblesse.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Bel embarras! Si j'étais la mère de cet enfant, mon parti serait bientôt pris.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Rendez-moi le service de m'éclairer...

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Si j'étais sa mère, j'exécuterais moi-même la volonté du Roi, sans autre cérémonie.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Eh bien! vous êtes sa sœur aînée, que je vous aie l'obligation... Vous rendriez au Roi un compte plus sûr de l'exécution de ses ordres, et enfin, puisque vous êtes obligée de la lui apprendre, il faut que vous soyez agente ou témoin.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Vous êtes d'une faiblesse!

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Vous êtes d'une dureté!...

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Si j'avais le malheur de n'avoir pas plus de caractère, mes religieuses et mes moines feraient un joli charivari!... Adieu, Madame.

SCÈNE VIII.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS, LA DUCHESSE D'ALENÇON.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Il faut se résigner. Faites venir, je vous prie, l'instituteur.

(*La Duchesse d'Alençon donne ordre d'appeler l'instituteur.*)

SCÈNE IX.

LES PRÉCÉDENS, MONTENAC.

MONTENAC.

Me voici aux ordres de Madame.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*péniblement.*)

Je vous charge d'exécuter l'ordre du Roi. Vous voulez être inconnu du Prince: vous pouvez vous masquer. Je vous garderai le secret.

MONTENAC.

Madame, ne serait-il pas nécessaire que vous informassiez le Prince de cet ordre... et que mon minis-

tère fût accrédité près de lui? Il ne servirait à rien que je fusse masqué, s'il fallait que je parlasse pour expliquer ma mission : le Prince me reconnaîtrait à la voix.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*à la Duchesse d'Alençon.*)

Je n'ai pas la force nécessaire pour parler à mon fils ; mon visage trahirait le secret de mon cœur.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Vous pourriez lui écrire de manière à lui faire sentir sa faute, et le disposer à la soumission qu'exige l'ordre du Roi.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Ma chère Duchesse, rendez-moi le service d'écrire ce qu'il faut que je dise, je le transcrirai de ma main... Vous trouverez mieux que moi les choses convenables.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Très-volontiers. (*Elle écrit.*)

MONTENAC.

Pour que le Prince ne pût me soupçonner d'être l'exécuteur de l'ordre, il faudrait que je me rendisse tout de suite près de lui, que je l'entretinsse de quelques idées amusantes. Pendant que je serais avec

lui, arriverait la lettre de Madame la Duchesse; on la lui remettrait devant moi. Je me retirerais. J'irais prendre au plus vite mon déguisement, et je rentrerais aussitôt pour exécuter ma mission.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Voilà, Madame, ce que j'écrirais au Prince.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Qui chargerai-je de cette lettre?

MONTENAC.

La demoiselle Henriette étant instruite, et ayant marqué de la bonne volonté, elle ferait la chose très-convenablement.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Allons, ma chère Duchesse, allons terminer cette triste affaire.

SCÈNE X.

LES MÊMES, UN PAGE, UN HUISSIER.

L'HUISSIER (*annonçant.*)

De la part de Monseigneur le Grand-Maître de France.

LE PAGE (*à la duchesse d'Orléans.*)

Je suis chargé par Monseigneur de remettre cette lettre à Madame la Duchesse et d'attendre sa réponse.

(*Il se retire au fond du théâtre.*)

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*après avoir lu.*)

Le Comte de Dammartin me demande un entretien.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Aurait-il quelque chose d'heureux à vous annoncer? Il serait possible qu'il n'eût pas craint de faire au Roi quelques représentations; il ne risque pas d'être suspecté, lui.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Si cela était! mais ne nous flattons pas... Au reste, il ne peut rien nous annoncer de plus fâcheux que ce que nous a appris l'Abbesse de Fontevrault.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Vous trouverez peut-être un moyen de l'intéresser en faveur de votre fils.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

J'essaierai. (*Au Page.*) Je recevrai Monsieur le

Grand-Maître dans une heure. (*Le Page se retire.*)

(*A Montenac.*) J'attendrai jusqu'à la visite du Comte pour faire remettre la lettre projetée à mon fils.

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE III.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE COMTE DE DAMMARTIN (*seul.*)

Le Roi est de mauvaise humeur ; il se pourrait qu'il s'en prît à moi du retard qu'éprouve l'exécution de ses ordres : si cette Duchesse d'Alençon avait trouvé le moyen de lui persuader que cela regarde l'éducation des hommes !...

Sachons de la Duchesse d'Orléans où en sont les choses.

SCÈNE II.

LE COMTE DE DAMMARTIN, LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

La visite du Comte de Dammartin me présage un heureux changement dans les volontés du Roi.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Ma visite n'est, Madame, qu'un effet de mon zèle

pour ce qui vous intéresse : le Roi est d'une mauvaise humeur qui tombe sur tout ce qui l'approche.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Que la cause de cette mauvaise humeur est légère et disproportionnée avec le trouble qu'elle répand ici !

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Moins l'objet de son mécontentement est important, plus la contrariété l'offense, parce qu'elle l'occupe plus long-temps que la chose ne vaut.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Ainsi le Roi persiste ?

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Toujours. Le Roi ne démord jamais de ce qu'il a une fois voulu, surtout quand il l'a ordonné.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Je ne veux pas résister à sa volonté. Mais comment se peut-il que l'étourderie d'un enfant mette un tel mouvement dans l'esprit d'un grand monarque ?

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Une fourmi dans l'oreille d'un lion suffit pour le mettre en fureur.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Donnez-moi la satisfaction de convenir que le sujet de cette affaire est bien peu de chose.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

En elle-même ce n'est rien. Mais tout ce qui rappelle au Roi des choses graves, est grave.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Consterner cet enfant dans sa première joie!

LE COMTE DE DAMMARTIN.

C'est la première joie d'un Prince naissant.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

L'humilier dans ses premiers mouvemens d'honneur!

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Le Roi y voit un germe d'orgueil et d'ambition.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

L'anéantir dans le premier sentiment de son existence!

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Dites de la destinée qui l'appelle au trône.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Le pauvre enfant! c'étaient aussi les premiers élans de son bon cœur! Comme il s'exprimait hier, et comme il se promettait de témoigner aujourd'hui sa reconnaissance à sa sœur d'Alençon, à Henriette, à toutes les personnes du service qui finit!

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Pour cela le Roi n'y trouve point à redire.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*avec insinuation.*)

Comme il se proposait de faire en sorte de gagner votre amitié!

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Mon amitié! il l'a je vous assure, Madame... et véritablement c'est un très aimable enfant.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*gracieusement.*)

Je me réjouis, me disait-il, de commencer mes exercices devant le Comte de Dammartin: je veux qu'il soit content de moi!

LE COMTE DE DAMMARTIN (*flatté.*)

Je suis sûr que nous serons contens l'un de l'autre.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*affectueusement.*)

Il disait: Si je pouvais avoir aussi bon air, imiter ses façons nobles et guerrières! et il se mettait en attitude pour vous imiter. (*Elle indique par un mouvement l'attitude que prenait son fils.*)

LE COMTE DE DAMMARTIN (*poliment.*)

Oh! il est bien constitué, bien tourné, il sera mieux que moi.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*s'exaltant.*)

Il veut comme vous une épée courte, et la porter comme vous, haut, droit et à la main.

LE COMTE DE DAMMARTIN (*riant et charmé.*)

Il a beaucoup regardé hier celle-ci : il voulait la tirer du fourreau.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*toujours plus animée.*)

Point de toque, disait-il ; un chapeau comme le sien, avec une seule plume, et placée sur l'oreille gauche !

LE COMTE DE DAMMARTIN (*se passionnant.*)

Oui, oui, il a raison. Du feutre ! et point d'étoffe sur la tête. La toque est une coiffure de femme.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*avec exaltation.*)

Il veut un cheval blanc et grand comme le vôtre. Quand pourrai-je, dit-il, gouverner mon cheval, comme le Comte manie le sien !

LE COMTE DE DAMMARTIN (*enchanté avec effusion.*)

Il est charmant, en vérité, je l'aime comme mon fils et comme mon futur maître... (*Il regarde derrière lui si personne ne l'a entendu.*) Oui, comme le digne successeur de mon maître...

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*avec un ton de confiance et de séduction.*)

Mon cher Comte ! ne pourriez-vous rien pour nous tirer de peine?

LE COMTE DE DAMMARTIN (*se rembrunissant.*)

Mais j'y suis comme vous, et si bien que je venais vous demander comment...

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Si je pouvais me flatter qu'à votre amitié pour mon fils se joignît un peu d'intérêt pour sa mère?...

LE COMTE DE DAMMARTIN.

C'est par ce double intérêt dont je suis pénétré pour l'une et pour l'autre que je vous prie de me dire quels moyens vous avez pris pour faire savoir au Roi sans délai...

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Vous n'ignorez pas comme il m'a traitée !

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Parlez-vous de ce qu'il a dit à Madame l'abbesse de Fontevrault?

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Il lui a dit qu'il me renverrait en Allemagne... Quelle plus indigne menace ferait-on à une aventurière?...

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Il est dur ; et il parlait à l'abbesse de Fontevrault qui ne le disposait pas à la tendresse.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Il a ajouté qu'il ferait mon fils moine de Cluny ! et pourquoi ? parce que cet enfant est jusqu'à présent héritier présomptif de la couronne, et parce qu'il s'appelle le Duc d'Orléans.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Il n'aurait pas d'autre motif. Mais il n'a fait là qu'une vaine menace. Ce sont paroles en l'air ; c'est du bruit.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Quel affreux présage ! parce que mon fils est appelé au trône, nous verrons le Roi se placer sur son chemin en ennemi redoutable ! Quelle destinée sera la nôtre ! ah ! plaignez-nous...

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Madame, nous nous laissons aller à des inquiétudes pénibles, et nous oublions qu'en ce moment...

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Soyez médiateur entre le Roi et nous !

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Une Princesse alliée du Roi, mère du premier Prince de la famille royale, n'aura jamais besoin que d'elle-même auprès du Roi ; mais s'il se trouve une occasion de lui donner d'importans avis ou d'utiles conseils, je m'empresserai de la saisir ; et pour commencer...

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Un crédit aussi solidement établi que le vôtre ne courrait pas le moindre risque, dans le moment présent, à une démarche bienveillante en notre faveur.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Mon crédit! vous savez comme il a varié! Mon crédit n'est fondé ni sur l'estime ni sur la reconnaissance; il l'est sur la haine et la vengeance vouées à beaucoup de gens que vous connaissez.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Le Roi a de la confiance en vous.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Oui de la confiance en mes défiances. Nous sommes en société de défiances et d'inimitiés; voilà en quoi consiste mon crédit près de lui. Si je cesse un moment d'agir et de penser selon son caractère, je tombe dans sa haine; s'il cesse un moment de voir par mes yeux

de la même manière que par les siens, il lira dans les miens mille perfidies. Vous le connaissez, s'il suspecte en un point, il suspecte pour tout; s'il suspecte un moment, il suspecte toujours; et dès qu'il suspecte, il condamne, et s'il ne frappe pas à l'instant, le coup n'est que suspendu. Avec lui, Madame, il faut être en pleine faveur, en faveur sans nuage pour être sûr de n'être pas pendu.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Vous allez me persuader que vous êtes le plus à plaindre de nous tous.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Franchement, je suis inquiet de l'air rébarbatif avec lequel le Roi m'a reçu ce matin après l'abbesse de Fontevrault, et je me crois obligé de vous demander où vous en êtes pour l'exécution de ses ordres...

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*sèchement.*)

Le Roi vous en a-t-il donné?

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Non, mais il m'a paru supposer que j'en étais responsable.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Mais vous avez rejeté de si haut et si loin cette commission...

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Il est vrai, et j'ai peut-être eu tort.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Vous avez voulu qu'elle pesât de tout son poids sur la Duchesse d'Alençon.

LE COMTE DE DAMMARTIN (*vivement.*)

Elle s'en est donc chargée.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*froidement.*)

Le Roi sera obéi.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Mais quand? par qui?

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

La Duchesse d'Alençon répondra au Roi de l'exécution des ordres qu'elle a reçus. Je ne puis rien vous dire de plus.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Et si le Roi allait vouloir que je lui répondisse de la Duchesse d'Alençon... franchement je crains sa faiblesse et la vôtre : elle est si naturelle à une mère, à une sœur ! et c'est si naturel au Roi de s'en défier.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*ironiquement.*)

Vous ferez bien de prendre vos précautions, et de

demander les ordres du Roi pour votre tranquillité; ne pouvant rien faire pour moi, dédommagez-moi, Monsieur, en faisant quelque chose pour vous.

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Cet avis n'est peut-être pas à négliger. Je vous en remercie. (*A part.*) Elle est fâchée! ma foi, si je pouvais obtenir la grâce de cet enfant!...

(*Il sort.*)

SCÈNE III.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*seule.*)

Qu'on appelle Henriette... J'ai été bien insensée d'attendre quelque chose de cette âme de bronze... de bronze, oui, pour les autres, et si délicate pour ce qui le regarde. Il n'y a plus rien à espérer...

SCÈNE IV.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS, HENRIETTE.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Voilà une lettre que vous porterez à mon fils. Vous la lui remettrez en présence de son sous-précepteur Montenac, et vous sortirez ensemble de l'appartement; le sous-précepteur en fermera la

porte à la clef, afin que mon fils soit seul pour lire cette lettre. Exécutez ponctuellement ce que je vous dis.

Voici Montenac, prévenez-le.

SCÈNE V.

MONTENAC, HENRIETTE.

HENRIETTE.

J'apporte une lettre de Madame la Duchesse pour Monseigneur.

MONTENAC.

Je sais ce que c'est.

HENRIETTE.

Et moi aussi.

MONTENAC.

C'est moi, ma chère, qui vous ai valu cette commission. J'ai pensé que vous seriez bien aise d'avoir une occasion de voir Monseigneur.

HENRIETTE.

Je m'en serais bien passée, et je ne sais pourquoi on me donne cette commission quand on m'a refusé celle de le punir; de celle-là je m'en serais chargée volontiers.

MONTENAC.

Comment!... Vous?

HENRIETTE.

Oui, moi. (*A part.*) Le sot, qui ne voit pas ce que je veux dire.

MONTENAC.

Je vous croyais tant d'affection pour lui! et vous vous seriez chargée de le punir! vous qui pleuriez tantôt de le voir passer entre les mains des hommes!

HENRIETTE.

Eh bien! est-ce que l'amitié empêche...? Ah! le Prince est quelquefois bien méchant, croyez-moi.

MONTENAC.

Ainsi vous l'auriez...?

HENRIETTE (*à part.*)

Le sot qui ne devine pas. (*Haut.*) Ah! de la bonne manière!

MONTENAC.

Eh bien! ma chère Henriette, soyez tranquille; il ne perdra rien au change; puisque votre intention était de ne pas l'épargner, soyez sûre que l'on n'ira pas de main morte.

HENRIETTE.

Comment donc?

MONTENAC.

Je connais, ma chère, celui qui doit administrer la correction, et puisque vous voulez qu'elle soit de bonne façon, comptez sur lui; je lui ferai savoir votre intention. Trop heureux, ma chère Henriette, de pouvoir faire quelque chose qui vous soit agréable.

HENRIETTE (*avec joie.*)

Ah! vous connaissez la personne qui... et vous êtes sûr qu'elle fera bien les choses?

MONTENAC.

Sûr, très-sûr qu'il se conformera à votre intention.

HENRIETTE.

Oh, que vous êtes aimable!

MONTENAC (*à part.*)

Chère petite!

HENRIETTE.

Je vous embrasserais volontiers pour lui.

MONTENAC (*à part.*)

Charmante!

HENRIETTE.

Que vous êtes bon !

MONTENAC.

Eh bien ! il faut m'embrasser pour lui et pour moi.

HENRIETTE.

Et pour vous !... ah ! pour vous !... vous me faites rougir !

MONTENAC.

Oui, pour moi, belle Henriette.

HENRIETTE.

N'y a-t-il pas de la conséquence... vous êtes si aimable.

MONTENAC (*à part.*)

Charmant embarras ! délicieuse !... délicieuse ! (*Haut.*) Eh bien, ma chère Henriette, je ne veux avoir rien de caché pour vous ; mais, de grâce, que ce que je vais vous dire reste entre nous. Je vous confie que c'est moi qui ferai l'expédition. Mais je serai masqué, afin que le Prince et tout le monde ignore qui en est chargé, et je compte sur votre discrétion... Vous voyez que tout dépend de vous.

HENRIETTE (*d'un ton patelin.*)

Oh ! je ne voudrais pas être cause que vous trai-

tiez le Prince plus durement que vous n'aviez l'intention...

MONTENAC.

Eh non, ma chère! point de scrupule, c'est l'intention du Roi; l'enfant est très-coupable, j'ignore de quoi, mais je suis sûr qu'il est très-coupable.

HENRIETTE (*changeant de ton.*)

Sérieusement, grand vaurien, croyez-vous que vous alliez me faire plaisir en agissant en brutal avec cet enfant?

MONTENAC.

Quoi! ne me disiez-vous pas...? (*A part.*) O ciel! quelle indiscrétion j'ai faite!

HENRIETTE.

Quoi! ne deviniez-vous pas que si je désirais être chargée de la besogne, c'était pour ne pas la faire? Pour un savant vous n'avez guère d'esprit.

MONTENAC.

Ah! s'il en est ainsi, ma chère Henriette, j'irai tout doucement, tout doucement; vous serez contente... Et après tout, nous ne savons seulement pas de quoi il s'agit; et pour un enfantillage peut-être...

HENRIETTE (*le contrefaisant.*)

Tout doucement, tout doucement!... cela ne suffit pas. Il faut tout-à-fait lui épargner cette punition.

MONTENAC.

Fort bien; mais si le Roi le savait!

HENRIETTE.

Il ne faut pas lui faire du mal.

MONTENAC.

C'est mon désir; mais si le Roi le savait!

HENRIETTE.

Il faut lui sauver la honte.

MONTENAC.

Rien de plus raisonnable; mais si le Roi le savait!

HENRIETTE.

Eh bien! si le Roi le savait, grand nigaud, qu'en arriverait-il? (*Riant.*) Vous ferait-il donner le fouet à la place du Prince? Et quand cela serait, y aurait-il un si grand malheur?

MONTENAC.

Ma chère Henriette, ne riez pas. L'affaire est sérieuse. (*A part.*) Oh! quelle indiscrétion j'ai faite! (*Haut.*) Ce que je puis vous promettre, c'est d'y aller légèrement, très-légèrement, comme vous auriez pu faire avec votre bon cœur... avec cette petite main délicate et blanche. (*Il lui prend la main et la baise.*) Serez-vous contente?

HENRIETTE.

Contente! non, certes.

MONTENAC.

Mais le temps presse, il faut nous acquitter vous et moi de notre commission. Je vais trouver le Prince. Attendez-nous ici; je l'y amènerai en causant avec lui, et vous lui remettrez la lettre de sa mère.

SCÈNE VI.

HENRIETTE (*seule.*)

Ah! c'est toi qui va faire l'expédition! tu vas exécuter l'ordre du Roi, et tu veux conserver l'amitié du Prince!... je te réponds que tu n'auras que son mépris... Il me vient une bonne idée: c'est de glisser dans la lettre de Madame un petit mot qui apprendra au Prince quel est ce masque qui se présente à lui. (*Elle écrit.*) « Cher Prince, le monstre qui a l'audace de » se présenter devant vous pour... je n'ose achever... » c'est Montenac, votre instituteur le plus empressé. » Il n'osera mettre la main sur vous, s'il sait que vous » le connaissez. Votre servante, qui vous aime bien,

» HENRIETTE. »

SCÈNE VII.

LE DUC D'ORLÉANS, MONTENAC, HENRIETTE (*se tenant à l'écart.*)

MONTENAC.

Oui, Monseigneur, le ciel jusqu'à présent paraît vous avoir destiné au premier trône de l'univers; et si, dès vos jeunes années, vous avez le bonheur de vous attacher des hommes qui se dévouent à votre gloire et à vos plaisirs, vous serez le plus grand et le plus fortuné monarque de la terre.

LE DUC D'ORLÉANS.

Combien le Roi de France a-t-il de sujets?

MONTENAC.

Dix-huit millions, les femmes comprises.

LE DUC D'ORLÉANS.

Est-ce que les femmes sont des sujets?

MONTENAC.

Sans doute, et de très-bons sujets.

LE DUC D'ORLÉANS.

Tous les sujets du Roi lui obéissent-ils bien?

MONTENAC.

Le peuple, oui.

LE DUC D'ORLÉANS.

Est-ce qu'il y a autre chose que le peuple?

MONTENAC.

Il y a les grands.

LE DUC D'ORLÉANS.

Que font les grands?

MONTENAC.

Quand ils osent... mais ils n'osent plus guère depuis que Louis XI...

LE DUC D'ORLÉANS.

Ah, voilà Henriette!

SCÈNE VIII.

LES MÊMES, HENRIETTE.

LE DUC D'ORLÉANS.

Bonjour, ma bonne Henriette... tu pleures! qu'as-tu, ma chère Henriette?

HENRIETTE.

Monseigneur, voilà une lettre de Madame la Du-

chesse; elle ordonne que vous la lisiez tout seul; nous allons nous retirer, et... et... (*elle sanglote.*) elle ordonne de fermer la porte de la chambre à la clé, afin que vous n'en sortiez pas...

LE DUC D'ORLÉANS.

Qu'est-ce que tu veux dire?

(*Henriette et Montenac sortent. On ferme la porte à la clé.*)

SCÈNE IX.

LE DUC D'ORLÉANS (*seul.*)

Eh bien! ils ferment la porte à la clé... me voilà en prison!... (*Il prend un chandelier, et frappant à la porte.*) Qu'on m'ouvre, ou je casse la porte, les fenêtres, les meubles... tout... Qu'est-ce que m'écrit ma mère. (*Il lit.*)

« Le Roi est très-mécontent de la lettre que vous » avez écrite à Madame. » Pourquoi la lisait-il? elle n'était pas pour lui. « Il ordonne que vous en soyez » puni. Vous manquez de respect à Madame. » Elle est ma fiancée! « Vous élevez votre orgueil jusqu'à » l'espérance de porter la couronne. » Est-ce moi qui me suis fait l'héritier présomptif? « Recevez avec » soumission la correction qui vous sera infligée. C'est » par le repentir que vous pourrez regagner les bon-

» nes grâces du Roi, les miennes, celles de votre sœur » de Fontevrault et de votre sœur d'Alençon. » Quelle correction? « Et la personne qui se présentera pour » l'exécution de l'ordre du Roi sera masquée, parce » que vous vous faites craindre de tout le monde par » votre mauvais caractère. Vous reconnaîtrez le mi- » nistre de la volonté du Roi, à la verge qu'il tiendra à » la main. » Eh bien! ils veulent me donner le fouet! par la Pâque Dieu! mordieu! jarnidieu! nous verrons cela. C'est cette vilaine Fontevrault qui aura rapporté au Roi... vieille bigote! Ce sera un homme masqué qui viendra!... Mais voici encore un billet!... (*Il lit.*) Ah, c'est d'Henriette!... quoi, l'homme masqué sera mon bon ami Montenac! Traître! tu me le paieras!

SCÈNE X.

LE DUC D'ORLÉANS, MONTENAC.

(*Montenac entre masqué, ferme la porte à double tour et prend la clé, met un verrou en haut de la porte. Il arrive au Prince, la verge haute, ouvre la porte d'un cabinet, fait signe à l'enfant d'y passer.*)

LE DUC D'ORLÉANS (*riant.*)

Oui, je vais passer là-dedans avec toi!

(*Le masque lui commande du geste d'entrer.*)

Ne peux-tu me parler ?

(*Le masque fait signe qu'il n'a rien à dire, et montre sa verge. Il pousse le Duc par l'épaule.*)

Insolent ! si tu me touches, je te passe au travers du corps la première épée qu'on mettra à mon côté.

(*Le masque lui montre en écrit ces mots :* FOUETTEUR DU ROI.)

Lâche ! tu fouettes de par le Roi, et tu n'oses parler ! Je dirai au Roi que tu te masques pour exécuter ses ordres, et que tu as plus peur de moi que de lui.

MONTENAC.

O ciel ! je suis perdu !

LE DUC D'ORLÉANS (*malignement.*)

Je crois reconnaître cette voix-là.

MONTENAC (*à part.*)

Serait-il vrai ! (*Contrefaisant sa voix.*) Non, non, vous ne la connaissez pas.

LE DUC D'ORLÉANS (*à part.*)

Amusons-nous. (*Haut.*) C'est Madame l'Abbesse de Fontevrault.

MONTENAC (*à part.*)

Il ne me connaît pas ! (*Haut, en fausset.*) Allons, obéissez. (*Il le prend et veut l'emporter.*)

LE DUC D'ORLÉANS.

Oses-tu bien, infâme Montenac! traître Montenac!

(*Montenac repose le Prince, laisse tomber sa verge, ôte son masque, se jette à genoux, demande grâce.*)

MONTENAC.

Ah! Monseigneur! grâce! grâce!

LE DUC D'ORLÉANS.

Oui, je te ferai grâce. (*Il ramasse la verge, et lui en donne à travers la figure.*) Tiens, voilà la grâce que je te fais; je te fouette de la part du Roi, parce que tu rougis de ton obéissance. (*Montenac veut se relever.*) Reste à genoux... baisse la tête jusqu'à terre, et attends que je te relève. (*Il prend une chaise, monte dessus et ouvre le verrou qui fermait la porte. Il revient à Montenac.*) Donne-moi la clé.

MONTENAC (*lui donnant la clé.*)

La voilà, Monseigneur, épargnez-moi.

LE DUC D'ORLÉANS.

Je te sauverai de la colère du Roi, puisque tu viens d'éprouver la mienne. (*Il ouvre la porte, et revenant avec empressement vers Montenac.*) Reprends ton masque, je te l'ordonne. (*Montenac remet son masque.*)

SCÈNE XI.

LE DUC D'ORLÉANS, LA DUCHESSE D'ORLÉANS, LA DUCHESSE D'ALENÇON, L'ABBESSE DE FONTEVRAULT, LE GOUVERNEUR, LE SOUS-GOUVERNEUR, BRESSILLE, MONTENAC, HENRIETTE, *suite.*

LE DUC D'ORLÉANS.

Entrez, entrez, Mesdames ; justice est faite ! vous voyez le coupable repentant.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Qu'est-ce donc, mon fils ? Est-ce ainsi que vous respectez un agent de la volonté du Roi ?

LE DUC D'ORLÉANS.

C'est ainsi que je punis ceux qui manquent de respect au Roi, et qui sont honteux d'exécuter ses ordres.

LA DUCHESSE D'ALENÇON (*à la Duchesse d'Orléans.*)

Il aura reconnu Montenac. Petit démon !

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*à l'Abbesse.*)

Ceci va mettre le Roi en colère ; je suis toute tremblante...

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Qu'est-ce donc ? qui est cet homme masqué ?

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

C'est celui que j'avais chargé de la punition.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Il se nomme?

LE DUC D'ORLÉANS (*empressé de prévenir une réponse.*)

C'est un secret.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT (*au masque, impérieusement.*)

Qui êtes-vous?

LE DUC D'ORLÉANS.

Je te défends de répondre. (*A l'Abbesse.*) Vous êtes bien fâchée qu'il n'ait pas rempli vos bonnes intentions pour moi?

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Non, mon cher frère, non; pourquoi me croire si méchante?... je suis fâchée qu'il soit lâche, voilà tout.

LE DUC D'ORLÉANS.

C'est de quoi je l'ai puni; car pour ce qui me regarde je suis clément... je suis clément, n'est-ce pas, masque? tu te tais? réponds... réponds de ta petite voix, oui ou non.

MONTENAC (*de sa voix de fausset.*)

Oui.

LE DUC D'ORLÉANS.

Je suis clément, très-clément? Répète : très-clément.

MONTENAC (*même voix.*)

Très-clément.

LE DUC D'ORLÉANS.

Retire-toi, va te déshabiller, et ne manque pas de te trouver ici au bal. (*Le masque salue et remercie du geste.*) Tu auras soin de danser, de beaucoup danser, et joyeusement, afin qu'on ne te reconnaisse pas (*Le masque salue et remercie*) ; et n'aie pas l'air embarrassé. Justice est faite ! (*Montenac sort.*)

SCÈNE XII.

LES PRÉCÉDENS, *excepté* MONTENAC.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Madame l'Abbesse, vous voyez, personne ne peut gouverner ce caractère. Je vous prie de détourner de lui la colère du Roi.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

La colère du Roi ! le Roi ne sera point en colère, j'en suis persuadée ; il est sévère, mais narquois ; il aura du plaisir à voir l'homme fait, joué par un en-

fant malin, le mauvais serviteur puni par un petit cousin qui venge le maître, le plus coupable enfin par celui qui l'est moins.

LE DUC D'ORLÉANS.

Madame l'Abbesse, chargez-moi de corriger vos béguines, vous verrez que tout ira bien à Fontevrault.

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT (*à la Duchesse d'Orléans.*)

Calmez-vous! (*Au Duc.*) Mon cher frère, d'autres soins m'amènent ici : j'ai précédé Madame votre fiancée, qui vient, accompagnée de ses gouvernantes, au bal de votre anniversaire, et je me réjouis de vous voir entrer aussi gaiement dans votre adolescence.

LE DUC D'ORLÉANS. (*Il s'approche d'Henriette et lui prend la main.*)

Ma chère Henriette, je te remercie : je reconnaîtrai ton bon office; je veux que tu sois mariée, en même temps que moi, à un gentil petit mari. Ce sera bientôt, et je te retiens pour être la nourrice de mon premier enfant.

HENRIETTE.

Me voilà prête à tout ce que voudra Monseigneur.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Ne faudrait-il pas aller au-devant de Madame?

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*bas, à la Duchesse d'Alençon.*)

Je ne suis pas tranquille sur ce que le Roi pensera de ceci.

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Je vois le Comte de Dammartin ! tout va s'éclaircir.

SCÈNE XIII.

LES MÊMES, LE COMTE DE DAMMARTIN.

LE COMTE DE DAMMARTIN (*à la Duchesse d'Orléans.*)

Madame la Duchesse, je viens vous faire part d'une nouvelle faveur que le roi vient de m'accorder, et qui m'est extrêmement agréable.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS (*froidement.*)

Vous ne trouvez ici que des personnes disposées à y prendre part.

LE COMTE DE DAMMARTIN (*avec embarras.*)

Le roi m'a fait la grâce... de m'épargner la disgrâce de voir le Prince malheureux, le jour même où Sa Majesté me fait la grâce de mettre son éducation

entre mes mains. (*Prenant le Duc d'Orléans des deux mains.*) Monseigneur, ce n'est point à vous que le Roi remet la peine qu'il avait prononcée, c'est à moi, et il veut que vous le sachiez. En récompense de ce que le Roi fait pour moi, il faut vous appliquer à bien l'aimer, à le chérir, à le respecter : il est nécessaire de vous habituer à cela. Vous entendez bien, n'est-ce pas, Monseigneur?

LE DUC D'ORLÉANS.

J'entends cela, Monsieur, aussi bien que vous-même.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Comment vous exprimer notre reconnaissance?

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Vous ne me devez rien.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Aurez-vous la bonté d'en offrir de ma part le respectueux hommage au Roi?

LE COMTE DE DAMMARTIN.

Parbleu! je m'en garderai bien ; s'il allait réfléchir sur votre satisfaction, il pourrait se repentir de sa faveur. C'est moi qu'il a voulu obliger et pas d'autre : cela n'est pas poli à vous dire ; mais il m'a ordonné de vous le dire. Entre nous, sa mauvaise humeur

passera malgré lui... (*Il fait signe qu'il ne veut pas dire ce qu'il sait à tout le monde; les deux Duchesses s'approchent très près de lui.*) Entre nous, je crois... que la Reine est grosse et qu'elle vient de le lui apprendre (*). Cela détrône mon élève; mais ma foi, vous, lui et moi, nous en serons plus tranquilles.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Oh! oui, nous en serons plus tranquilles; mais!... (*Elle soupire.*)

LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Mais !

L'ABBESSE DE FONTEVRAULT (*avec humeur.*)

Si l'on veut aller au-devant de Madame, il est temps de finir ces chuchoteries fort inciviles.

LA DUCHESSE ET LE COMTE.

Allons, allons au-devant de Madame.

(*) Peu de mois après que Louis d'Orléans eut atteint sa septième année, la reine, femme de Louis XI, devint en effet enceinte de Charles VIII.

FIN DU FOUET DE NOS PÈRES.

LE DIAMANT

DE

CHARLES-QUINT.

COMÉDIE EN UN ACTE.

18

AVANT-PROPOS.

Le fond de cette comédie est pris dans l'extrait suivant d'un manuscrit de la bibliothèque de M. le comte Daru.

Charles-Quint et la duchesse d'Étampes.

«.... La seconde galanterie fut aussi bien reçue quoiqu'elle parût venir d'un principe plus sérieux. L'empereur avait retenu à son service tous les gentilshommes français de la suite de Bourbon (du connétable) qui s'étaient voulu donner à lui après la mort de ce prince. Celui de tous qui s'était poussé plus avant dans sa cour se nommait Le Peloux, homme de bonne mine, d'esprit fin, de conversation aisée principalement avec les dames, et capable de négociation et de secret, nonobstant son humeur enjouée. Il n'avait d'abord suivi le parti d'Espagne que par nécessité, ensuite il s'y était accommodé par intérêt, puis il en avait pris insensiblement les inclinations. Depuis il avait quitté ce qui lui restait d'inclination pour sa patrie, et ne cédait

en rien au plus zélé des Espagnols pour l'agrandissement de son maître.

» Comme il était bien venu chez les personnes les plus considérables de la cour de France, il apprit bientôt qu'on n'était pas content du passage de l'empereur, que Montmorency l'avait emporté contre le sentiment de tous les autres ministres et courtisans (1), qu'il y avait plusieurs intrigues formées pour dessiller les yeux du roi; et qu'il était à craindre que sa majesté détrompée n'arrêtât l'empereur sous divers prétextes dont il ne manquerait pas, jusqu'à ce qu'il eût mis le duc d'Orléans en pleine possession du duché de Milan.

» Le Peloux en avertit l'empereur, qui se figura le danger d'autant plus inévitable, que l'on croit toujours plutôt ce que l'on craint que ce que l'on souhaite. Il repassa dans son esprit tous les expédiens que l'adresse la plus consommée pouvait suggérer, et il n'en trouva point de meilleur que celui d'une libéralité surprenante. La dame qu'il redoutait le plus était la duchesse d'Étampes; elle possédait absolument le roi. Cependant elle n'était plus dans les intérêts du connétable, et la jalousie en était cause. Le dauphin avait une maîtresse

(1) C'est-à-dire avait décidé le roi à permettre le passage de Charles-Quint en France.

aussi bien que son père, c'était la veuve du sénéchal de Normandie (1), qui dans un âge assez avancé, conservait la beauté la plus achevée du royaume. Il n'avait pas été difficile de se ménager avec ces deux dames, pendant qu'elles vivaient en parfaite intelligence; mais il fallut prendre parti lorsqu'elles se brouillèrent. Il échappa à la duchesse de dire qu'elle était née le même jour que la sénéchale avait été mariée, et ce reproche malin de vieillesse offensa tellement la personne qu'il touchait, qu'il fut impossible de l'apaiser. Le connétable, après y avoir inutilement employé son crédit, se déclara pour la sénéchale, parcequ'il estima sa fortune si bien établie auprès du roi, que rien ne pouvait l'ébranler. Mais sa prévoyance ne fut pas juste des deux côtés, car en abandonnant la duchesse, il irritait une femme vindicative qui avait trop d'esprit pour perdre encore la première occasion qui s'offrirait de contribuer à sa disgrâce, et de fait, elle avait appuyé l'avis du cardinal de Tournon. On ne cessait de représenter au roi que sa majesté deviendrait l'objet de la raillerie publique, si elle se laissait encore tromper. On n'a pas su si l'empereur était informé de ces particularités; mais il agit de la même manière que

(1) Diane de Poitiers, depuis duchesse de Valentinois.

s'il les eût pénétrées. Un jour qu'il lavait avec le roi et que la duchesse présentait la serviette, il laissa tomber une bague enrichie d'un diamant de très grand prix; la duchesse le ramassa et le voulut rendre; mais l'empereur lui dit avec tout l'enjouement dont il était capable, qu'il n'enviait pas le présent que la fortune venait de faire à une personne si charmante, et que la bague était à elle par une loi inviolable d'Allemagne, qui dispensait les empereurs en toute rencontre de reprendre ce qui leur était tombé des mains, quelque rare que fût l'objet; au contraire, elles ordonnaient qu'il demeurât à quiconque l'avait trouvé pour marque de l'aventure : il n'était pas aisé de montrer d'où cette loi avait été tirée, ni d'apporter des exemples pour montrer qu'elle eût été en usage : aussi la duchesse employa tout ce qu'elle avait d'agrément pour persuader l'empereur de recevoir la bague. Le roi l'en pressa par toutes les voies civiles dont il put s'aviser; mais l'empereur qui avait trop bien commencé sa ruse pour la laisser imparfaite, s'obstina tellement à vouloir que le diamant restât à la duchesse, que le roi fut contraint de consentir qu'elle le gardât.

» L'effet qu'il produisit fut que la duchesse, qui avait de l'esprit, faisant réflexion sur la galanterie de l'empereur, et sur l'adresse qu'il avait eue à

lui faire un présent dans la seule conjoncture où le roi pouvait agréer qu'elle l'acceptât, se sentit excitée à différer de se venger du connétable, de peur que sa disgrâce ne rejaillît sur un prince aussi libéral qu'était l'empereur. »

(Extrait d'un manuscrit intitulé : *François Ier, ou les choses les plus mémorables arrivées de son règne.* Tome 4, livre IX, page 221.)

PERSONNAGES.

CHARLES-QUINT.
FRANÇOIS Ier.
LE CONNÉTABLE DE MONTMORENCY.
LA DUCHESSE DE VALENTINOIS.
LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.
LE COMTE DE BOSSU-LONGUEVAL.
LE PELOUX.

La scène est dans le château de Fontainebleau, en 1540.

LE DIAMANT

DE

CHARLES-QUINT.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE PELOUX, LE COMTE DE BOSSU-LONGUEVAL.

LE COMTE DE BOSSU.

Profitons du moment où les Majestés s'entretiennent ensemble, et causons.

LE PELOUX.

N'êtes-vous pas aussi surpris de me voir ici que je le suis moi-même, moi l'affidé de ce malheureux Connétable de Bourbon si bien jugé *à la royale* (*) par votre maître?

LE COMTE DE BOSSU.

Assurément, il y a lieu de s'étonner de vous y voir, et plus encore d'y voir l'Empereur.

(*) Pasquier.

LE PELOUX.

Après tant de guerres et tant de querelles, et tant de ces offenses personnelles qui engendrent des haines plus irréconciliables que la guerre la plus envenimée !

LE COMTE DE BOSSU.

Ajoutez donc : après que le Roi a paru croire et a fait croire que l'empoisonnement de son fils a été inspiré ou commandé à Montecuccoli par votre maître (*).

LE PELOUX.

La présence de l'Empereur ici est une preuve que le Roi ne croyait pas à cette accusation : un père, quelle que soit sa courtoisie ou sa politique, n'embrasse pas l'assassin de son fils comme François I[er] embrassa l'Empereur, à leur première entrevue de Châtellerault.

LE COMTE DE BOSSU.

Il ne croyait certainement pas davantage aux soupçons que De Lève et Gonzague voulurent rejeter sur Catherine de Médicis, car jamais le plus léger nuage n'a passé entre la Princesse et lui, et n'a altéré leur amitié.

(*) Le nom de ce malheureux a été fort diversement écrit ; voici comment il doit s'écrire : *Montécuccoli.*

LE PELOUX.

Vous penseriez, Comte, que l'Empereur, que ses plus illustres capitaines, De Lève et Ferdinand de Gonzague, ont été capables!...

LE COMTE DE BOSSU.

Oh! point du tout!

LE PELOUX.

Montecuccoli aurait donc commis un crime sans intérêt! cela est-il probable?...

LE COMTE DE BOSSU.

Nullement! Mais il n'a pas commis le crime, voilà la vérité.

LE PELOUX.

Qui donc a empoisonné le Dauphin?

LE COMTE DE BOSSU.

Personne: il n'a pas été empoisonné; il est mort d'une pleurésie.

LE PELOUX.

Pourquoi donc a-t-on supposé un empoisonnement, accusé et écartelé Montecuccoli?

LE COMTE DE BOSSU.

Pour faire accuser l'Empereur et exciter contre

lui la haine publique dans un moment où il était près d'envahir la France, et où le Roi, tombé dans la désaffection de ses peuples, se trouvait dans une situation désespérée. Ruse de guerre : voilà tout!

LE PELOUX.

Pourquoi donc vous étonniez-vous de la réception faite à l'Empereur par votre maître?

LE COMTE DE BOSSU.

Je m'en étonnais comme d'une contradiction trop manifeste et trop choquante pour n'être pas remarquée quelque jour; je m'en étonnais comme de l'aveu de l'innocence de Montecuccoli (*). Mais nous voilà; et sans nous étonner davantage de cette réunion, occupons-nous d'en tirer parti. Si vous désiriez rester en France, c'est, après tout, votre terre natale..., si vous aviez l'intention de vous rattacher au Roi..., après tout, c'est votre légitime souverain..., je pourrais...

LE PELOUX.

Je vous remercie. Mais vous, Comte de Bossu, est-ce qu'il serait bien étrange que vous suivissiez l'Empereur dans les Pays-Bas qui sont votre patrie,

(*) Les personnes (en petit nombre) qui s'obstinent encore à regarder Montécuccoli comme coupable de l'empoisonnement du dauphin, seront peut-être frappées de la remarque de Le Peloux et de la réponse du comte de Bossu.

et que vous rentrassiez au service de ce Prince dont vous êtes le vassal? Si telle était votre intention, je m'empresserais...

LE COMTE DE BOSSU.

Je vous rends grâces : mais un intérêt supérieur à tous les intérêts me retient à la cour de France.

LE PELOUX.

C'est-à-dire l'amour?

LE COMTE DE BOSSU.

L'amour? non pas précisément, mais quelque chose qui y ressemble. Cela ne m'empêcherait pas d'être utile à l'Empereur si l'occasion s'en présentait; peut-être même serait-ce une raison... Mais parlons du moment présent. Dites-moi avec confiance à quels amusemens vous vous plaisez, afin que je puisse vous témoigner le plaisir que j'ai à vous revoir? que préférez-vous, le jeu, la table, la chasse, les femmes?

LE PELOUX *répond à chaque mot par un signe de tête*, oui; *de sorte que tout ce qui lui est proposé lui est agréable.*

LE COMTE DE BOSSU.

Eh bien! nous arrangerons tout cela. D'abord je vous mène ce soir chez la Duchesse d'Étampes: la bonne chère, le jeu, les femmes sont là d'habitude.

La Duchesse vous plaira beaucoup. C'est une tête charmante, et une bonne tête. Elle connaît bien tous les avantages de sa position, et sait les mettre à profit. La Duchesse vous verra avec plaisir.

LE PELOUX.

Le Roi en est-il toujours aussi amoureux?

LE COMTE DE BOSSU.

Il en est au moins fort occupé; mais sa santé... et la Duchesse a trop d'esprit pour être dupe des vains honneurs dont elle est l'objet. Il lui faut d'autres jouissances. Elle est charmante!...

LE PELOUX.

Et il paraît que c'est elle qui vous a charmé...

LE COMTE DE BOSSU (*riant.*)

Comment! l'objet du culte royal! j'aurais l'audace d'élever mes yeux jusqu'à sa hauteur?

LE PELOUX (*sérieusement et vivement.*)

Mon cher Comte, puisque vous vous entendez avec la Duchesse d'Étampes, il n'y a rien de si facile pour vous que de servir l'Empereur... (*A part.*) Je le tiens!

LE COMTE DE BOSSU.

Eh bien! mon cher Le Peloux, puisque vous avez

la confiance de l'Empereur, il n'y a rien de si facile pour vous que de servir la Duchesse d'Étampes. (*A part.*) Il est à moi!

LE PELOUX.

Entendons-nous, accordons-nous; que désire-t-elle?

LE COMTE DE BOSSU.

Vous savez l'inimitié qui règne entre elle et la Duchesse de Valentinois, l'amie du Dauphin: elle craint le moment fort prochain peut-être, qui, mettant le Dauphin sur le trône, donnera à l'ennemie qu'elle brave aujourd'hui les moyens de lui nuire. Pour se soustraire à ce danger, elle a imaginé de faire investir du duché de Milan le jeune Duc d'Orléans, qu'elle affectionne et dont elle captive les inclinations naissantes: elle a obtenu du Roi la promesse de cette investiture pour le moment où l'Empereur lui remettra cet héritage. C'est à Milan qu'elle espère trouver une retraite paisible, après la mort du Roi. Mais pour l'accomplissement de cette espérance, il faut obtenir de l'Empereur d'effectuer la restitution promise. Vous pouvez puissamment servir la Duchesse dans cette circonstance. Maintenant que désire l'Empereur?

LE PELOUX.

On a fait craindre à l'Empereur, depuis qu'il est

en France, que le Roi ne l'y retienne jusqu'à ce qu'il lui ait remis le Milanez : on lui persuade que François I[er] voulait lui refuser le passage; qu'il ne l'a accordé que pour s'assurer de la restitution désirée : il sait que le Connétable de Montmorency, qui a décidé le Roi à permettre le voyage de l'Empereur, est en butte à une cabale qui a résolu *de dessiller les yeux du Roi* (*), et que la Duchesse d'Étampes, sa maîtresse, est à la tête de cette cabale. L'Empereur veut sans doute remettre le Milanez, mais à l'expiration du délai qu'il a fixé par le traité; il veut sauver la honte d'un abandon contraint et anticipé; il veut pour son honneur, et encore plus pour l'honneur de votre maître, que celui-ci respecte les devoirs et les droits de l'hospitalité, la foi donnée, la parole sur laquelle l'Empereur est entré dans le royaume et est venu à la cour de France; il veut enfin que le Roi et lui conservent la gloire d'une confiance généreuse et réciproque.

LE COMTE DE BOSSU.

Avouez que celle du Roi aurait quelque chose de follement héroïque, s'il n'avait pas l'intention de la mettre à profit?

LE PELOUX.

J'entends vanter ici la longanimité qui fait accor-

(*) Historique. Voyez l'avant-propos.

der le passage dans les états policés, gardés, armés, à un Prince, ennemi ou ami, il n'importe, qui, après avoir demandé de les traverser, s'y présente, seul, sans escorte, sans moyens de nuire, sans intérêt à nuire, sans moyens de défense, sans autre sûreté que la permission qui lui est donnée. Le plus généreux est celui qui risque tout en obtenant; et il n'y a pas grand mérite à faire une concession sans péril et sans dommage; respecter la foi donnée n'est pas même ici un mérite, c'est seulement s'épargner une infamie.

LE COMTE DE BOSSU.

Nous n'aurons pas une longue discussion sur ce sujet, et je sais comme vous à quoi m'en tenir sur François Ier. Quant à l'Empereur, sa confiance a été belle, je l'avoue, sans néanmoins être tout-à-fait dégagée d'un intérêt qui l'a fort aidée, le besoin de faire rentrer le peuple de Gand dans le devoir, et de se rendre à Gand par la voie la plus prompte. Sa confiance dans le Roi a été soutenue d'un peu de défiance pour la mer, et au moins pour les incertitudes d'une longue navigation. Quoi qu'il en soit, j'entends le désir de l'Empereur, je le trouve juste. Je suis convaincu que l'on calomnie le Roi en lui prêtant le dessein qui paraît inquiéter l'Empereur. En tout cas, il est possible de faire entendre à la Duchesse que son ascendant serait plus noblement employé à détourner

le Roi de l'adoption d'un sinistre projet, qu'à l'y décider. Je vois venir la Duchesse d'Étampes. Séparons-nous. Je vais lui annoncer votre visite.

SCÈNE II.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES, LE COMTE DE BOSSU-LONGUEVAL.

LA DUCHESSE (*tenant un papier à la main.*)

J'ai à vous parler de choses sérieuses. (*Elle lui tend la main, qu'il baise tendrement.*)

LE COMTE DE BOSSU.

Qu'est-ce que ce papier?

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

C'est de quoi je veux vous entretenir. Enfin j'ai obtenu du Roi, malgré son indécision, qu'il me laissât maîtresse de faire ce que je jugerais le plus utile à ses intérêts. Ce papier est un ordre adressé au Gouverneur d'Arras pour qu'il arrête l'Empereur à son passage, sous quelque prétexte, et le retienne jusqu'à ce qu'il ait reçu une réponse du Roi, qui pourra la faire attendre; cet incident donnera ouverture à une dernière négociation au sujet du Milanez: il dépend de moi d'expédier cet ordre ou de le retenir, d'arrêter ou de laisser passer le fameux voyageur.

LE COMTE DE BOSSU.

Je trouve, comme vous, fort opportun et fort possible de vous assurer de la concession du Milanez.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Dites : restitution.

LE COMTE DE BOSSU.

Soit : restitution. Mais vous manquez le but, si vous mettez l'orgueil de l'Empereur aux prises avec l'impatience du Roi.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Comment ?

LE COMTE DE BOSSU.

L'empereur peut vous le céder, à vous, sans honte ; s'il le cède au Roi, il risque de passer pour y avoir été contraint.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Mais quel motif l'Empereur aurait-il de me satisfaire ?

LE COMTE DE BOSSU.

La courtoisie, la galanterie.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Belle raison pour un Prince de son caractère, qui ne me reverra jamais !

LE COMTE DE BOSSU.

Qui vous empêche de lui être utile?

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES (*vivement.*)

Au préjudice du Roi?

LE COMTE DE BOSSU (*d'un ton hypocrite.*)

Non! pour l'intérêt commun, pour maintenir la bonne intelligence entre eux, pour favoriser le retour de la paix, dont la France a un si pressant besoin.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Il faudrait donc qu'il s'établît une correspondance entre lui et moi? si le Roi la découvrait!

LE COMTE DE BOSSU.

Une correspondance directe serait dangereuse; mais indirecte, elle peut être ignorée, impossible à prouver si on la soupçonne, irréprochable, louable même, et digne de reconnaissance si elle produit des résultats utiles. Un intermédiaire, intéressé au secret, attaché à vos intérêts, bien pénétré du danger qui vous menacerait à la mort du Roi, si vous étiez exposée sans défense à la haine de Diane votre ennemie, et de Catherine de Médicis, qui protège sa rivale près de Henri son époux, au préjudice des droits de la femme légitime; un tel intermédiaire, qui aurait lui-même

la confiance de l'Empereur, et qui d'ailleurs ne serait point désagréable au Roi, vous donnerait la certitude du succès que vous désirez.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Mais cet intermédiaire, où le trouver?

LE COMTE DE BOSSU.

Ingrate! si vous le cherchez, vous ne le trouverez pas. Il est sous votre main, devant vos yeux, ou bien il n'existe nulle part. Que votre question est offensante pour moi!

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Comte, pardonnez à mon trouble. Je suis si inquiète, ma position est si nouvelle pour moi!

LE COMTE DE BOSSU.

Autorisez-moi à négocier avec l'Empereur, à lier une intelligence entre lui et vous, et soyez sûre que dans peu de tempe le Milanez est au Duc d'Orléans, votre protégé.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Dites : mon futur protecteur, mon protecteur nécessaire... bien nécessaire... Car la Duchesse de Valentinois, maîtresse du Roi futur, ne pardonnera pas la supériorité qu'a sur elle aujourd'hui la maîtresse du Roi régnant. Dans peu de temps, dites-vous? dans

combien de mois, de semaines, de jours, de minutes?... Qu'il est affreux de ne pouvoir conclure pendant le séjour que l'Empereur fait ici! quel jour de triomphe pour Diane, que celui où l'Empereur partira, ne me laissant tout au plus que de vagues et secrètes espérances!

LE COMTE DE BOSSU.

Ce triomphe serait de courte durée. Mais vos espérances, il est possible de faire qu'elles ne soient ni vagues, ni fondées sur des motifs trop secrets.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Et comment!

LE COMTE DE BOSSU.

Et par exemple : si l'empereur vous donnait publiquement, je veux dire aux yeux de toute la cour, un témoignage marquant de bienveillance, et, s'il était entendu entre vous et lui que ce témoignage est le gage de sa promesse, ne seriez-vous pas satisfaite?

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Je ne vous entends pas.

LE COMTE DE BOSSU (*avec embarras.*)

Je n'ai pas moi-même d'idée arrêtée sur le moyen à prendre pour remplir votre objet. Mais je conçois

d'abord que si le Roi vous nomme pour donner *à laver* à l'Empereur au dîner de ce jour même, ou de demain, l'Empereur pourra être amené à vous adresser quelques uns de ces mots flatteurs qui sont si bien entendus et si profondément retenus par les amis et les ennemis !... Mais non, ce n'est point assez d'obtenir des paroles ; il serait facile de l'amener à y joindre un présent qui serait un gage palpable de sa foi... et, par exemple, à vous offrir une de ces montres qu'il porte toujours en grand nombre sur lui... Vous savez ce qui lui est arrivé hier soir, à son coucher : il avait rangé douze montres sur une table, un valet de chambre maladroit la renverse; des douze montres six sont brisées; on les ramasse... imagineriez-vous ce que dit l'Empereur ?

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Il était sans doute en colère?

LE COMTE DE BOSSU.

Point du tout : il met d'un côté les montres intactes, de l'autre les montres cassées, et en considérant celles-ci, il dit en parlant du valet : « Ce maladroit a trouvé le secret de faire ce que n'a jamais pu faire mon horloger, il a mis ces six montres-là d'accord (*) ! » Cela est gai, n'est-ce pas ? (*Il rit.*)

(*) Historique.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Fort gai ! (*rire de complaisance.*)

LE COMTE DE BOSSU.

S'il vous offrait une des montres qui lui restent entières !... ne serait-ce pas un don symbolique qui vous dirait : « Ce bijou marque l'heure, la minute, » pour laquelle je vous ai promis le Milanez ? »

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Cela est fort ingénieux, sans doute ; mais elle marquera aussi bien l'heure d'un manque de parole que celle de la fidélité.

LE COMTE DE BOSSU.

Votre ennemie, du moins, serait fort envieuse de la distinction qui vous serait donnée.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Vous le croyez ? j'en doute fort... Et puis comment faire venir ce don sans blesser le Roi ? sans faire soupçonner ?

LE COMTE DE BOSSU.

Pardon... il me vient une meilleure idée. Vous avez remarqué ce magnifique diamant que l'Empereur porte à sa main droite?

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Oui : eh bien ?

LE COMTE DE BOSSU.

C'est le seul qui soit au monde de ce volume et de cette pureté... c'est un présent de Fernand Cortez...

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES (*impatiente.*)

Eh bien ! eh bien ! il est superbe ce diamant !

LE COMTE DE BOSSU.

Il faut que quand vous lui donnerez *à laver* il laisse tomber ce diamant, vous le ramasserez, vous le lui présenterez, il le refusera.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Il le refusera !

LE COMTE DE BOSSU.

Il le refusera, vous assurera qu'il est à vous, suivant les usages de la cour d'Autriche, où le monarque ne reprend jamais un bijou échappé de ses mains et ramassé par un particulier.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

C'est très-bien. Mais est-il bien sûr que ce soit moi qui présente la serviette à l'Empereur ?

LE COMTE DE BOSSU.

Comment, cela n'est pas encore décidé? et qu'est-ce qui peut donc arrêter?

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Eh! ne le devinez-vous pas, une intrigue de la Duchesse de Valentinois. Elle a fait parler au Roi par le Prince, elle réclame pour elle ce service d'honneur...

LE COMTE DE BOSSU.

Sans doute le Roi ne prononcera pas pour elle et contre vous.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Je m'en flatte, mais encore n'a-t-il pas prononcé.

LE COMTE DE BOSSU.

Supposons qu'il a dit le dernier mot, et il n'est pas douteux qu'il ne le dise en votre faveur, quel est le vôtre sur ma proposition?

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Il est magnifique ce diamant!

LE COMTE DE BOSSU.

Dites unique. Il n'en existe pas un pareil au monde.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Diane mourrait de jalousie !

LE COMTE DE BOSSU.

En effet quel sujet de dépit pour elle !

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Mais la Reine ! elle n'a rien de si beau dans son écrin. N'y aurait-il pas de l'inconvenance ?...

LE COMTE DE BOSSU.

Au contraire ! ne sera-ce pas un don de son frère, un témoignage permanent de sa magnificence ? Ne jouira-t-elle pas de la grandeur de Charles quand la cour en verra une telle marque à votre main ?

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Mais le Roi... permettra-t-il que j'accepte un don si considérable ?

LE COMTE DE BOSSU.

N'en doutez pas. La manière dont il sera offert, l'occasion, la présence même du Roi, ne lui permettront pas d'y supposer un autre motif que la galanterie. Les conditions sous-entendues seront parfaitement ignorées.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Comte, je me laisse aller à vos raisons... je compte

sur votre zèle pour mes intérêts... Je m'abandonne à vos soins.

LE COMTE DE BOSSU.

Eh bien, je vais travailler en conséquence. — Ainsi il est bien entendu que si l'Empereur laisse tomber sa bague à vos pieds *en lavant*, et qu'il refuse de la reprendre de votre main, ce sera comme s'il vous disait : « Madame, recevez ce gage de la pro- » messe que je vous fais d'investir le Duc d'Orléans du » Milanez, aussitôt que je pourrai le faire sans appa- » rence de contrainte. » Et vous, en l'acceptant, c'est comme si vous lui répondiez : « Je m'engage à faire » tout ce qui dépendra de moi près du Roi pour le » disposer favorablement envers Votre Majesté; et je » m'engage de plus à entretenir avec elle une corres- » pondance secrète sur les moyens de faire et d'assu- » rer la paix. »

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

C'est bien cela : et ce sera vous qui serez l'intermédiaire.... C'est-là, cher Comte, la circonstance décisive pour moi. Le diamant est fort beau, mais il me rassure moins contre la mauvaise volonté de l'Empereur que l'estime que vous avez pour lui et votre confiance en sa loyauté... Il m'est doux de devoir à un ami si cher le succès d'une affaire d'où dépend mon bonheur.

LE COMTE DE BOSSU.

Le mien n'en dépend pas moins.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Je ne vous demande pas par quelles voies vous allez négocier avec l'Empereur, ni par quels moyens vous espérez réussir. Je me livre à votre amitié et à votre habileté; mais, avant tout, il faut avoir la décision du Roi pour la serviette à laver. Voici la Duchesse qui me vient l'apprendre peut-être.

SCÈNE III.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES, LA DUCHESSE DE VALENTINOIS.

LA DUCHESSE DE VALENTINOIS.

Je ne crois pas, Madame, que je me sois exposée à vous déplaire, en soumettant au Roi la demande d'être chargée de présenter la serviette à l'Empereur avant le banquet de ce soir. J'ai supposé que cet honneur ne pouvait être un objet d'ambition pour vous. Votre position vous met fort au-dessus.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Un tel honneur, Madame, n'est au-dessous de personne; et j'ose croire qu'il n'est pas au-dessus de moi.

LA DUCHESSE DE VALENTINOIS.

Au-dessus! qui pourrait avoir une telle pensée!

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Certainement, Madame, ce n'est pas une personne connaissant comme vous la valeur des honneurs de cour, et jouissant des plus élevés. Mais quelqu'un pour qui ces honneurs ne seraient point faits, pourrait prendre la licence d'en douter. L'envie accompagne d'ordinaire les ambitions malheureuses.

LA DUCHESSE DE VALENTINOIS.

Que je suis chagrine d'avoir ignoré le désir que vous aviez !

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Faut-il, Madame, que je me trouve, sans m'en être doutée, opposée à vos vœux ?

LA DUCHESSE DE VALENTINOIS.

Au fait, c'est Monsieur le Dauphin qui s'est mis dans la tête de me voir faire cette cérémonie.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Je ne suis pour rien non plus dans la demande que j'ai faite. C'est Monsieur le Duc d'Orléans qui en a la fantaisie.

LA DUCHESSE DE VALENTINOIS.

Monsieur le Dauphin en a parlé à la Reine, qui a daigné approuver que je rendisse ces honneurs à l'Empereur, son auguste frère.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

C'est Monsieur le Duc d'Orléans qui, dans les petites libertés qu'il a prises avec l'Empereur à Châtellerault, où Sa Majesté a beaucoup caressé cet enfant, lui a fait naître l'envie de me connaître, et m'a comme forcée de me mettre en avant.

LA DUCHESSE DE VALENTINOIS.

S'il était temps encore, je prierais la Reine de ne point présenter ma demande au Roi.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Que ne m'est-il possible de négliger une occasion de répondre à l'obligeante curiosité que l'Empereur a témoignée pour moi! je supplierais le Roi...

LA DUCHESSE DE VALENTINOIS.

Je ne puis plus reculer; la décision du Roi est sûrement déclarée à l'heure qu'il est au Grand-Maître, Monsieur le Connétable de Montmorency, qui ne tardera pas à nous la transmettre. Puisse-t-elle, Madame, m'être contraire et remplir votre attente.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

J'attends comme vous, Madame, la décision du Roi. Je serai au désespoir si elle trompe vos justes espérances!

LA DUCHESSE DE VALENTINOIS.

Je puis vous le protester: la distinction que j'ai ambitionnée, me serait moins sensible que la satisfaction de vous en voir jouir.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Je vous prie de croire, Madame, que ce sera un véritable chagrin pour moi de vous en voir privée.

LA DUCHESSE DE VALENTINOIS.

J'espère que le Roi croira sans peine que j'ignore vos desseins.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Assurez bien Monsieur le Dauphin, je vous en conjure, de l'extrême contrariété que j'éprouve en apprenant l'intérêt qu'il mettait pour vous, Madame, à cette distinction.

LA DUCHESSE DE VALENTINOIS.

Je cours chez le Grand-Maître pour savoir la décision du Roi.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Voici le Roi qui me l'apprendra peut-être lui-même.

UN HUISSIER (*annonçant.*)

Le Roi.

SCÈNE IV.

LE ROI, LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

LE ROI.

Eh bien, qu'avez-vous décidé? avez-vous expédié mon ordre à Arras, ou le jetons-nous au feu?

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Rien ne presse de décider cela aujourd'hui, puisque l'Empereur ne se propose de partir que dans trois jours; il suffit, il est bon même pour le secret, que, si l'ordre doit s'expédier, il ne précède que de peu d'heures l'arrivée de Charles à Arras. Ainsi ne précipitons rien. Nous avons encore trois jours devant les mains. Plusieurs personnes, et particulièrement le Connétable de Montmorency, se sont chargées de solliciter l'Empereur, de le fatiguer même de leurs sollicitations pour l'investiture du Milanez. Attendons le résultat de leurs démarches...

LE ROI.

Il est certain que si l'on peut éviter l'esclandre d'une arrestation...

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

On peut d'ailleurs retenir ici l'Empereur quelques

jours de plus, si son obstination rend ce remède nécessaire... on peut mêler à des instances polies, je ne sais quoi par où on lui fera craindre qu'elles ne deviennent des empêchemens positifs de départ... on peut lui préparer, lui annoncer des fêtes brillantes et dispendieuses, et lui faire entendre que le refus d'y assister serait pris pour une offense. Vous m'entendez très-bien, Sire; et l'Empereur aura assez d'esprit pour agréer comme de douces violences, des instances dans lesquelles il sentira très-distinctement une pointe de menace. Il est pressé d'arriver à Gand pour arrêter une révolte qui de la ville gagne le pays; il voudra éviter ce qui retarderait son départ.

LE ROI.

Attendons ce que le Connétable doit me rapporter de son entrevue de ce matin avec l'Empereur. Mais, dites-moi, persistez-vous toujours à vouloir lui donner la serviette au dîner d'aujourd'hui?

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Si Votre Majesté n'a point changé de sentiment sur ce sujet, je me propose de lui rendre cet honneur.

LE ROI.

Je n'accorde pas trop votre intention de le retenir de gré ou de force, avec le désir de lui rendre hommage; et que vous ayez tant à cœur...

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Je désire pour ma considération, qui, j'ose m'en flatter, ne vous est pas tout-à-fait indifférente, une distinction de cour aussi marquante; et pour votre intérêt, qui m'est plus cher que ma considération, je puis désirer que par nécessité, si ce n'est par justice, il vous rende ce qui vous appartient.

LE ROI.

Mais que dira la Reine, en voyant les services d'honneur de la Cour rendus à l'Empereur, son frère, par la bien-aimée de son mari?

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Ma naissance me permet d'aspirer aux services d'honneur; d'ailleurs un peu d'humeur de la Reine, et d'humeur mal fondée, ne balancera peut-être pas dans votre esprit l'intérêt de mon existence tout entière qui tient à cette distinction. Je vous l'ai déjà dit, Sire, si la favorite du maître n'est pas honorée au-dessus de toutes les femmes de la Cour, elle est méprisée de toutes: il faut qu'elle soit enviée pour n'être pas dédaignée.

LE ROI.

Mais si l'Empereur allait se formaliser de voir la rivale de sa sœur, chargée de lui rendre les grands honneurs!

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Un si grand politique, qui a tant d'intérêt de vous plaire, et à qui le Connétable et d'autres l'auront sûrement fait sentir depuis hier, ne rebutera certainement pas les empressemens des personnes qui jouissent de votre confiance. La grande politique ne reconnaît pour parens que les personnes utiles à leurs intérêts. Je me suis proposé au reste de redoubler de respects envers la Reine, et de lui prouver que si j'ai désiré de m'abaisser de plus haut devant elle, ce n'est pas pour me ployer moins bas. Vous serez content de moi à cet égard.

LE ROI.

C'est fort bien. Mais savez-vous une malencontre?

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Eh, quoi donc?

LE ROI.

Un bassin et une aiguière d'or, du plus beau modèle et de la ciselure la plus parfaite, vous étaient destinés par l'orfèvre Benvenuto Cellini : ces pièces auraient figuré admirablement pour ce dîner, où l'on me sert pour la première fois cette magnifique salière du poids de mille écus d'or, que ce même Cellini m'a apportée ces jours derniers, et où la salle sera éclairée par ces deux statues de Jupiter et de Junon...

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Je n'ai jamais entendu parler de cette aiguière et de ce bassin d'or que Cellini m'avait destinés. Pourquoi ne les aurais-je pas aujourd'hui pour laver?

LE ROI.

Parce qu'il les a donnés il y a deux heures à l'archevêque de Ferrare.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Ce matin?... vous me rappelez que Cellini s'est présenté chez moi.

LE ROI.

Oui, et vous l'avez fait attendre deux heures dans votre antichambre, et il s'est fâché (vous connaissez cet original); et il a dit tout haut: « Puisque c'est » ainsi qu'on reçoit ici les artistes, allons porter ail- » leurs ce tribut de mon art »; et il a emporté le bassin et l'aiguière. L'archevêque de Ferrare, qui ne l'a point fait attendre dans son antichambre, a maintenant la jatte et le pot à l'eau (*).

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Si je l'ai fait attendre dans mon antichambre, ce n'est point par hauteur: j'ai sur le cœur un grief contre lui.

(*) Historique.

LE ROI.

Comment ! un grief?

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Lorsqu'il vous a invité à venir voir dans son atelier le Jupiter et la Junon d'argent massif qu'il a fondus et ciselés pour vous, pourquoi ne m'a-t-il point avertie? Il ne pouvait oublier que j'accompagnais Votre Majesté lorsqu'elle daigna pour la première fois visiter ses ateliers, et que mon admiration pour ses ouvrages n'a point affaibli votre bonne volonté pour lui. Vous savez que je l'ai toujours élevé fort au-dessus du Primatice et del Rosso, ses deux rivaux, et que la confiance de Votre Majesté en mes avis ne lui a pas été inutile. C'est un ingrat à qui je revaudrai...

LE ROI.

Oui, mais c'est un artiste qui fait honneur à mon bon goût, qui décore mes palais et ma table ; et, pour donner à laver à l'Empereur, son aiguière et son bassin nous manqueront.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Je vous assure, malgré ce que ma bonté pour lui m'a fait dire de ses rivaux, que le Primatice et maître Roux, à qui vous le préférez, ont plus de talent que

ce mauvais sujet ; ils sont plus exacts à satisfaire Votre Majesté, et moins insolens.

LE ROI.

Voici le Connétable de Montmorency.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Je me retire.

LE ROI.

Non, demeurez. je vous prie.

SCÈNE V.

LES MÊMES, LE CONNÉTABLE DE MONTMORENCY.

LE ROI.

Eh bien ! M. le Connétable, qu'avez-vous obtenu?

LE CONNÉTABLE.

Je n'ai pas obtenu l'investiture actuelle du Milanez, comme Votre Majesté le désirait.

LE ROI.

Non ?

LE CONNÉTABLE.

L'Empereur s'est refusé à toutes mes instances, s'est défendu contre toutes mes observations.

LE ROI.

Ne lui avez-vous pas fait entendre que tous mes fidèles serviteurs me conseillaient de le retenir à Paris jusqu'à ce qu'il eût accompli ses promesses, et qu'il ne serait pas impossible de me le persuader ?

LE CONNÉTABLE.

Non, Sire.

LE ROI.

Et pourquoi ?

LE CONNÉTABLE.

Parce qu'il s'en faut encore de quatre mois que le délai dans lequel il a promis l'investiture ne soit expiré. Il n'a rien promis pour aujourd'hui, ni pour demain, ni pour le temps qu'il a demandé de passer en France. Ainsi Votre Majesté n'a pas plus de droit sur lui pendant son séjour que s'il n'avait absolument rien promis. Votre Majesté sait le proverbe : *Qui a terme ne doit rien.*

LE ROI.

Mais puis-je m'en rapporter à sa foi?

LE CONNÉTABLE.

Sire, en venant en France, il s'est confié à la vôtre.

LE ROI.

Je ne lui demande rien qui excède ses promesses, mais seulement d'anticiper sur le temps de l'exécution. Pour atteindre un but légitime, qui vous empêchait de lui insinuer la crainte d'une douce violence pour le retenir jusqu'à cette exécution ?

LE CONNÉTABLE.

Ce qui m'empêchait, Sire? c'est mon respect pour vous, et, si j'ose l'ajouter, c'est aussi mon honneur. Retenir l'Empereur c'est l'arrêter. Le mot de douce violence n'a de sens que pour les femmes. (*Il regarde la Duchesse.*) Retenir sous des prétextes polis serait ajouter la dérision à la violence. Ces choses-là sont au-dessus de moi, Sire, et au-dessous de vous.

LE ROI (*avec colère.*)

Eh bien ! j'ordonne qu'il soit arrêté, positivement arrêté et sans déguisement.

(*Le connétable se retournant regarde derrière lui.*)

LE ROI.

Que cherchez-vous ?

LE CONNÉTABLE.

Je regarde à qui s'adresse votre ordre.

LE ROI (*irrité.*)

A vous.

LE CONNÉTABLE.

Sire, je le reçois avec respect : mais...

LE ROI.

Mais!...

LE CONNÉTABLE.

Mais j'y réponds avec franchise : je serais un lâche serviteur de Votre Majesté si j'allais obéir à sa colère au lieu de me conformer à ses sentimens. Je ne porterai point ce coup à sa gloire ; je ne me dépouillerai pas ainsi de son estime. Non, Sire, je ne m'exposerai point à votre mépris... D'ailleurs Votre Majesté n'a pas entendu la fin du rapport que j'ai à lui faire. L'Empereur m'a donné sa parole.

LE ROI.

Sa parole!

LE CONNÉTABLE.

Sa *parole d'honneur*.

LE ROI.

Sa parole d'honneur! vaut-elle mieux que son engagement écrit?

LE CONNÉTABLE.

Sire, elle le confirme, elle le consolide, elle est quelque chose au-delà ; et supposé qu'elle ne fût pas quelque chose de plus dans la politique et dans la morale de l'Empereur, j'en ai voulu faire un frein pour son honneur et sa pudeur, en l'acceptant avec confiance en votre nom... et au mien qu'il veut bien compter pour quelque chose. Si j'avais eu le malheur d'insinuer que Votre Majesté était ébranlée dans sa fidélité à l'honneur de sa parole, j'aurais fait évanouir toute la valeur de la sienne. Je ne pouvais le serrer dans les liens de l'honneur, qu'en lui laissant la persuasion que l'honneur était la passion dominante en France et que la cour en était le foyer.

LE ROI.

Comment s'est-il exprimé avec vous?

LE CONNÉTABLE.

Voici les expressions dont il s'est servi : « J'ai engagé ma religion envers le Roi par le traité de Crépy pour l'investiture du Milanez, je donne *ma parole d'honneur* au Connétable de Montmorency de remplir mon engagement aussitôt que je pourrai le faire sans apparence de contrainte. »

LE ROI.

Et de quel ton prononça-t-il ces paroles?

LE CONNÉTABLE.

D'une voix forte et franche; de la voix d'un homme d'honneur.

LE ROI.

Et vous vous y confiez ?

LE CONNÉTABLE.

Oui, Sire; et je lui ai montré cette confiance avec une effusion qui, je crois, embarrasserait fort la déloyauté la plus aguerrie.

LE ROI.

Il faut bien me contenter de ce faible gage, puisque je ne puis en obtenir d'autre. (*A la Duchesse.*) Ce parti est dur, mais puisque je n'ai pu obtenir de M. le Connétable...

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Ainsi il ne reste plus qu'à jeter au feu l'ordre destiné au gouverneur d'Arras !

LE ROI (*embarrassé.*)

Je suis d'une humeur...

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES (*à part.*)

Feignons de brûler l'ordre, et gardons-le précieusement : cela pourra nous servir.

(*La Duchesse, assise près d'une table, plie, sans*

être vue du Roi, un papier sur le même format que l'ordre d'arrêt, serre l'ordre dans sa bougette et tient le papier de manière que le Roi le voie.)

LE ROI.

Il dîne aujourd'hui avec moi. Vous remplirez votre office de grand maître de France. Vous l'enchaînez, dites-vous, par votre confiance : moi je veux l'accabler d'honneurs, et l'éblouir par la magnificence de ma cour, signe non équivoque de ma puissance et de ma grandeur.

LE CONNÉTABLE.

Oui, Sire; et déjà d'après vos ordres tout se prépare pour le grand couvert de votre Majesté.

(*Pendant que le Roi parle, la Duchesse feignant un air de mécontentement et de dépit, brûle à une bougie le papier blanc qu'elle a furtivement plié. Le Connétable donne des ordres dans le fond du théâtre.*)

LE ROI.

Que faites-vous là, Duchesse?

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES (*d'un ton de dépit.*)

D'après vos concessions à Monsieur le Connétable, je brûle l'ordre écrit pour le gouverneur d'Arras.

LE ROI.

Ne vous avais-je pas laissée maîtresse de l'envoyer ou de le retenir ?

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Oui, mais vous avez fini d'une manière si faible avec Monsieur de Montmorency... j'ai cru entendre vos dernières intentions...

LE ROI.

Mes dernières et mes premières intentions sont toujours de ne pas m'écarter des vôtres.

SCÈNE VI.

LES MÊMES, UN OFFICIER DE LA COUR.

L'OFFICIER.

La litière de l'Empereur entre dans l'avenue.

LE ROI.

Je vais le recevoir.

(*Il sort avec le Connétable.*)

SCÈNE VII.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES, LE COMTE DE BOSSU-LONGUEVAL.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Eh bien! où en sommes-nous avec l'Empereur?

LE COMTE DE BOSSU.

Je vous dirai ici que j'ai employé Le Peloux à cette négociation; il a fait de son mieux; il a même désiré que je visse son maître, et m'en a obtenu une audience. L'Empereur a paru agréer nos offres de service; et quoiqu'il ne vous ait jamais vue, mais d'après ce qu'il a appris par la renommée, il s'est fort exalté en éloges sur votre beauté, sur votre esprit, sur vos charmes, sur votre excellent jugement, sur votre attachement pour le jeune Duc d'Orléans, attachement qu'il trouve fort naturel, car lui-même est charmé de ce jeune Prince, dont les caresses l'ont sensiblement touché à Châtellerault, où il accompagnait le Roi.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Et le diamant?

LE COMTE DE BOSSU.

Il a entendu, s'est fait répéter d'un air riant et gracieux l'idée de laisser tomber son diamant à vos pieds pour témoignage de l'approbation d'une correspondance secrète; mais quoiqu'il ait paru écouter cet arrangement avec plaisir, il n'a pas dit qu'il souscrivait à la proposition.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Il est si beau le diamant, et il sied si bien au doigt d'un puissant Empereur! Charles y tient, cela est naturel...

LE COMTE DE BOSSU.

Cependant j'ai cru entrevoir qu'il ne lui faudrait qu'un peu plus de sécurité sur vos bonnes intentions pour se détacher noblement de ce bijou.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Que voulez-vous dire?

LE COMTE DE BOSSU.

Le Peloux a cru entendre que l'Empereur avait soupçon ou connaissance d'un ordre de l'arrêter. N'en avez-vous pas laissé transpirer quelque bruit?

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Oui, sans doute, je l'ai cet ordre; mais comment aurait-il pu savoir... ? je crois n'en avoir parlé qu'à vous. Au reste, j'en ai bien senti toute la valeur; j'ai voulu pouvoir le remettre à l'Empereur même pour gage de ma foi quand son diamant, ou tout autre signe convenu, m'aurait assurée de la sienne. Je l'ai, le voilà ce précieux écrit; et j'en suis d'autant plus maîtresse que j'ai fait croire au Roi que je l'avais brûlé, en brûlant sous ses yeux un papier de même dimension. Si l'Empereur me fait connaître l'intérêt qu'il met à ma correspondance, je le lui remettrai.

LE COMTE DE BOSSU.

Il faudrait, en le lui donnant sans condition, lui faire connaître combien cet intérêt vous touche. Il faut assurer sa confiance par la vôtre.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Eh bien! le papier sera sous un pli de la serviette *à essuyer*, si le diamant tombe quand il prendra la serviette *à laver*.

LE COMTE DE BOSSU.

Fort bien, mais nous n'avons plus le temps de lui faire savoir...

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Le papier débordera le pli de la serviette, il pourra l'en tirer avec adresse en se tournant de façon à n'être pas vu; cela parlera de soi-même. Mes yeux lui diront ce qu'il faudra ajouter.

LE COMTE DE BOSSU.

Il est maintenant très-probable que l'affaire s'arrangera.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Puis-je l'espérer?

SCÈNE VIII.

LES MÊMES, UN HUISSIER.

L'HUISSIER (*annonçant.*)

Le Roi.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Ce moment va décider de mon triomphe ou de celui de Diane mon ennemie.

SCÈNE IX.

LES MÊMES, LE ROI, L'EMPEREUR, LE CONNÉTABLE.

(*Les portes du fond du théâtre s'ouvrent; on voit la table du banquet dans une salle resplendissante de lumières et d'ornemens de fête. Le Connétable, le bâton de grand-maître à la main, faisant les fonctions de grand-maître de France, c'est-à-dire de la maison du Roi, fait l'inspection du grand couvert. Pendant ce temps le Roi nomme à voix basse à l'Empereur plusieurs personnes du service d'honneur; et le Connétable rentre.*)

LE ROI.

Vous voyez, Sire, le Connétable de Montmorency dans ses fonctions de grand-maître; il aura l'honneur de servir Votre Majesté. — Le Comte de Bossu-Longueval, grand pannetier. — Voici la Duchesse de Valentinois, dame pour accompagner la Dauphine. — Ici, la Duchesse d'Étampes, qui aura l'honneur de donner à laver à Votre Majesté.

L'EMPEREUR.

J'aurais reconnu Madame la Duchesse à l'éclat de sa beauté, dont la renommée est répandue par-

tout. (*Il regarde la Duchesse d'Étampes avec une complaisance et une admiration affectées.*)

LE ROI.

Croiriez-vous, Sire, que cette belle dame me conseille de vous retenir en France jusqu'à l'exécution du traité de Crépy?

(*La Duchesse pâlit et chancelle. Le Comte de Bossu la soutient. L'Empereur fait un mouvement de surprise et jette un regard d'indignation sur le Roi, mais il reprend aussitôt sa contenance et dit:*)

L'EMPEREUR.

Puisse-t-elle avoir la volonté de m'y retenir ma vie entière; mais un si noble captif est dans ses liens!...

(*La Duchesse se rassure.*)

LE CONNÉTABLE.

Le Roi est servi.

LE ROI (*à l'Empereur.*)

Votre Majesté est servie.

(*Un officier présente à la Duchesse d'Étampes un bassin d'or sur lequel est une serviette pliée;*)

elle la prend de la main droite. Le Comte de Bossu reçoit d'un page une aiguière, il verse de l'eau sur la serviette et en lève un coin. Il reçoit d'un autre page une serviette sèche. La Duchesse lui donne de la main gauche L'ORDRE DU ROI POUR ARRAS; *le Comte le glisse sous le premier pli de la serviette, en soulève le coin et il la place sur le bras gauche de la Duchesse, qui alors s'approche de l'Empereur et lui présente le bassin qui contient la serviette mouillée. L'Empereur saisit le papier inséré dans la serviette et le remet à Le Peloux.*)

L'EMPEREUR (*bas à Le Peloux.*)

Au plus vite des chevaux et ma litière, que je sois parti dans un quart d'heure.

LE PELOUX.

Votre Majesté va être obéie. Tout est prêt. On n'attend que votre ordre. (*Il sort.*)

L'EMPEREUR (*se frottant deux doigts à la serviette mouillée.*)

C'est la première fois que ces honneurs ont du charme pour moi. (*Il s'essuie à la serviette sèche et laisse tomber sa bague. La Duchesse, rayonnante de joie, la ramasse et la présente à l'Empereur.*)

L'EMPEREUR.

Non, Madame; ce diamant est en de trop belles mains pour n'y pas rester, et je vous prie de trouver bon que je l'y laisse.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Ah, Sire! un diamant d'un tel prix!

L'EMPEREUR.

S'il a du prix, cette belle main lui en donnera bien davantage.

(*La Duchesse jetant les yeux sur le Roi, lui demande ou sa permission pour accepter ou son appui pour refuser.*)

LE ROI (*à l'Empereur.*)

Son embarras doit toucher Votre Majesté. Madame sent qu'elle ne peut accepter et n'ose refuser.

L'EMPEREUR.

C'est moi, Sire, qui me trouve ici le plus dans l'embarras : exigerez-vous que je me prive d'un droit dont je jouis chez moi; je dis plus, que je contrevienne à un usage qui fait loi à la Cour d'Autriche? Cette *loi inviolable dispense les Empereurs, en toute rencontre, de reprendre ce qui leur est tombé*

des mains, quelque rare que soit l'objet (*) ; elle ordonne même que cet effet demeure à quiconque l'aura trouvé.

LE ROI.

Il serait, je crois, difficile à Votre Majesté de mettre le doigt sur la loi qu'elle cite.

L'EMPEREUR.

Cela me serait si facile que je ne m'exposerai pas, s'il vous plaît, à mettre sur cette loi-là un doigt en pleine contravention à ce qu'elle prescrit. Pour que je puisse vous montrer la loi, il faut donc que cette bague soit au doigt de Madame et non au mien.

LE ROI.

Vous l'ordonnez... (*Il fait signe à la Duchesse de céder.*)

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES (*à l'Empereur.*)

Puisque Votre Majesté l'exige, je me soumets avec reconnaissance.

DIANE DE POITIERS (*avec un mouvement de dépit.*)

Quelle soumission ! l'impertinente !

(*) Manuscrit de M. Daru.

LA DUCHESSE D'ÉTAMPES (*bas au Comte de Bossu.*)

Voyez-vous la figure de la Diane? Quelle humiliation pour elle!

(*Pendant le* LAVER *de l'Empereur, la Duchesse de Valentinois (Diane de Poitiers) a donné* A LAVER *au Roi. Le Roi prend la main gauche de l'Empereur, et passe avec lui dans la salle du grand couvert, dont les portes se ferment.*)

SCÈNE X.

LE PELOUX, LE COMTE DE BOSSU.

LE PELOUX.

Comte, un mot! Je ne vous retiens qu'une seconde. Je tiens *l'ordre* d'arrêt. Je suis convenu avec l'Empereur qu'après l'avoir vérifié, je lui ferai remettre, à dîner même, un paquet contenant de prétendues dépêches de Belgique, que nous avons fabriquées ici de concert: elles appellent l'Empereur en toute diligence pour arrêter les progrès de la révolte des Gantois. Au moment où je vous parle, on lui remet cette lettre: sa litière doit être à la porte. Ses relais sont prêts sur toute la route: il va certaine-

ment quitter la table, et le fera en homme troublé des nouvelles qu'il reçoit, et en s'excusant à sa manière près du Roi; et sans retard il montera dans sa voiture.

LE COMTE DE BOSSU.

Comment, il n'attendra pas la fin du dîner?

LE PELOUX.

Non; il ne veut pas courir le risque d'être précédé à Arras par un nouvel ordre qui pourrait être si vite expédié! et puis il faut que son trouble paraisse le dominer!

LE COMTE DE BOSSU.

Mais sa voiture arrivée à la porte du château aussitôt que sa lettre!

LE PELOUX.

C'est que son écuyer a reçu lui-même des dépêches de Belgique qui l'ont décidé à cette précaution.

SCÈNE XI.

(On entend un grand mouvement dans la salle du grand couvert. Les portes s'ouvrent, on voit un certain désordre dans cette salle.)

LE ROI, LE CONNÉTABLE, LE COMTE DE BOSSU.

LE ROI *(agité et mécontent.)*

Le voilà parti ! Quelle incartade ! Eh bien ! Monsieur le Connétable... qu'en dites-vous ?

LE CONNÉTABLE.

Sire, ce brusque départ ne m'étonne pas infiniment.

LE ROI.

Ne vous étonne pas !... une véritable esclandre !

LE CONNÉTABLE.

Si l'Empereur a été instruit des desseins formés contre lui ?

LE ROI.

Et par qui l'aurait-il été ?

LE CONNÉTABLE.

Votre Majesté elle-même ne lui a-t-elle pas dit les conseils que lui donnait la Duchesse d'Etampes?

LE ROI.

Ses dispositions étaient faites avant.

LE CONNÉTABLE.

Oui, pour un prochain départ peut-être... les nouvelles de Belgique ont servi de prétexte au départ subit.

LE ROI.

Il va rompre la trève, m'apporter la guerre dans la Picardie... Monsieur, allez dans vos terres; s'il faut me défendre, je commanderai l'armée en personne, et saurai me passer de Monsieur le Connétable : comme Grand-Maître de ma maison, vous m'êtes inutile dans les camps; retirez-vous... (*Le Connétable salue et se retire.*) Quel trouble m'agite!... quelles sinistres conjectures se présentent à mon esprit!... quels présages pour l'avenir! Allons consulter sur tout ceci ma fidèle et chère amie la Duchesse d'Etampes.

FIN DU DIAMANT DE CHARLES-QUINT.

LA MORT

DE HENRI IV,

FRAGMENT D'HISTOIRE DIALOGUÉ,

DIVISÉ EN JOURNÉES ET LES JOURNÉES EN SCÈNES.

PERSONNAGES.

HENRI IV.
LE DUC DE SULLY.
LE DUC DE BELLEGARDE, grand-écuyer.
LE DUC DE GRAMMONT, } premiers gentilshommes de la chambre.
LE COMTE DE BASSOMPIERRE, }
BERINGHEN.
LA DUCHESSE D'ANGOULÊME.
MADEMOISELLE DE MONTMORENCY.
LE PRINCE DE CONDÉ.
M. DE PRASLIN.
M. DE THERMES.
LE DUC DE GUISE.
LE DUC D'ÉPERNON.
LE MARQUIS DE CRÉQUI.
M. D'ELBENNE.
LE CHEVALIER DU GUET.
LE MARQUIS DE CŒUVRES.
LE COMTE DE CRAMAIL.
M. DE LOMÉNIE, }
M. LE CHANCELIER, } ministres.
M. DE VILLEROI, }
LE PRÉSIDENT JEANNIN, }
LA MARQUISE DE VERNEUIL, maîtresse en titre.
LE NONCE DU PAPE.
LE PÈRE COTTON.
JOUANNINI.
RAVAILLAC.
VITRY, officier de service.
UN EXEMPT.

La scène se passe en divers lieux, et le temps de l'action s'étend de la fin de 1608 au 14 mai 1610.

LA MORT

DE HENRI IV.

PREMIÈRE JOURNÉE.

VERS LA FIN DE 1608.

SCÈNE PREMIÈRE.

Le matin, au Louvre.

LE ROI, *dans son lit;* LE DUC DE BELLEGARDE, LE DUC DE GRAMMONT, LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

LE ROI.

J'ai passé une nuit diabolique. La goutte ne m'a pas laissé un moment de relâche; et ce matin quand elle m'a quitté, je ne sais quelle agitation m'a tourmenté... Ventre-saint-gris, mes amis, si j'avais eu l'un de vous près de moi, j'aurais eu recours à un

grand remède contre l'insomnie : vous m'auriez lu *l'Astrée*, dont on parle tant (1)...

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Sire, nous ne vous laisserons pas ainsi la nuit prochaine; nous veillerons près de Votre Majesté, et nous lui lirons *l'Astrée*, puisqu'elle a la curiosité de connaître ce roman.

LE ROI.

Ce roman! On dit que d'Urfé a mis là une partie des histoires galantes de la cour. Je suis curieux de voir comment il les traite.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Je n'en puis rien dire à Votre Majesté. Ceux qui courent les aventures ne s'amusent guère à en lire.

LE DUC DE GRAMMONT.

Je ne connais pas non plus *l'Astrée*.

LE DUC DE BELLEGARDE.

Ni moi.

LE ROI.

Il ne faut pas passer ici la nuit tous les trois; un

(1) Nous lui lisions *l'Astrée*, qui lors était en vogue. (Mémoires de Bassompierre, Ire partie, page 144, édition in-12, Cologne.

seul suffit; et vous vous relèverez ainsi de trois nuits en trois nuits (1).

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Cela sera ainsi que l'ordonne Votre Majesté.

SCÈNE II.

L'après-dînée.

LE ROI, LA DUCHESSE D'ANGOULÊME, MADEMOISELLE DE MONTMORENCY, LE DUC DE BELLEGARDE, LE COMTE DE BASSOMPIERRE, LE DUC DE GRAMMONT, *et autres courtisans rangés en demi-cercle aux deux côtés du lit.*

LE ROI, *toujours dans son lit.*

(*Pendant que la duchesse d'Angoulême parle avec le duc de Bellegarde, il s'adresse à mademoiselle de Montmorency, qui est plus près de lui, et lui dit :*)

M. le Connétable est comme moi, dans son lit. goutteux, et, j'espère, pestant comme moi.

---

(1) Mémoires de Bassompierre, page 144.

MADEMOISELLE DE MONTMORENCY.

Oui, Sire, il est au lit; mais il me paraît patient.

LE ROI.

Il est comme cela devant vous... Je le serais aussi si vous étiez toujours là... Sa maladie retarde votre mariage?

MADEMOISELLE DE MONTMORENCY.

Oui, Sire.

LE ROI.

Ce retard-là vous fait-il bien de la peine?

MADEMOISELLE DE MONTMORENCY, *embarrassée.*

Sire...

LE ROI.

Je vous aime comme ma fille; je veux que vous soyez heureuse; je veillerai sur votre bonheur. Vous demeurerez au Louvre avec votre mari pendant toute l'année de son exercice de la charge de premier gentilhomme de la chambre (1). Cela vous sera-t-il agréable?

---

(1) Mémoires de Bassompierre, page 144.

MADEMOISELLE DE MONTMORENCY.

Tout ce que Votre Majesté ordonnera le sera sûrement à M. de Bassompierre.

LE ROI.

Mais cette union vous plaît-elle? répondez-moi franchement. Si vous n'aviez pas de goût pour Bassompierre, il serait très-facile de rompre; et, si vous le vouliez, je vous marierais à M. le Prince, mon neveu (1)?

MADEMOISELLE DE MONTMORENCY.

Sire, puisque c'est la volonté de mon père que j'épouse M. de Bassompierre, je m'estimerai bien heureuse avec lui (2).

LE ROI.

Je vous regarde comme ma fille; je ne désire rien autant que votre bonheur.

(*La Duchesse d'Angoulême ayant fini ses entretiens particuliers, celui du Roi avec mademoiselle de Montmorency finit en même temps.*)

---

(1) Mémoires de Bassompierre, page 144.— (2) *Ibid.*

SCÈNE III.

Le soir, après que les courtisans sont retirés.

LE ROI *seul.*

Elle *s'estimerait bien heureuse* avec M. de Bassompierre! *Bien heureuse!* Elle l'aime; oui, elle aime Bassompierre. Ma proposition pour mon neveu ne la touche point : elle aime Bassompierre... Je ne souffrirai point ce mariage; Bassompierre n'est pas de ces hommes dont quelques mois de mariage détachent tout-à-fait : plus elle le verra, plus elle l'aimera. Non, ce mariage ne s'accomplira pas... Jamais elle ne m'a paru aussi charmante qu'aujourd'hui. Comme sa figure s'est animée quand je lui ai parlé de son logement au Louvre... je me suis flatté un moment... oui, j'ai cru qu'elle attachait à mon voisinage le même intérêt que moi... Mais ces mots de *bien heureuse avec M. de Bassompierre* me tuent (1)... Je ne dormirai pas... *l'Astrée* n'y ferait rien aujourd'hui. J'empêcherai le mariage. La personne me restera; le cœur viendra après; et il n'est pas encore tellement engagé que je ne puisse... Tâchons de dormir... Qu'on ferme mes rideaux!

---

(1) « Le Roi m'a dit que cette parole, *bien heureuse*, le fit » résoudre à rompre mon mariage. (Mém. de Bassompierre, page 144.)

DEUXIÈME JOURNÉE.

SCÈNE PREMIÈRE.

Le lendemain, au Louvre, à huit heures du matin.

LE ROI, *dans son lit,* LE COMTE DE BASSOMPIERRE (1).

LE ROI.

Mon ami, je t'ai fait réveiller bien matin, n'est-ce pas ?

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Sire, je suis toujours aux ordres de Votre Majesté.

LE ROI.

J'ai besoin de parler avec toi... Dis-moi, pourquoi ne m'as-tu pas veillé la nuit passée ?

(1) Cette scène est littéralement transcrite des Mémoires de Bassompierre, pages 145 et 146.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

C'était la nuit de M. de Grammont; la prochaine sera la mienne.

LE ROI.

Mon ami, je n'ai jamais su fermer l'œil cette nuit. Approche-toi de mon lit; mets-toi sur ce carreau.

(*Le Comte de Bassompierre se met à genoux sur un carreau, au pied du lit.*)

LE ROI.

Mon ami, j'ai pensé à toi cette nuit : je veux te marier.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Me marier, Sire! sans la goutte de M. le Connétable, c'en serait déjà fait.

LE ROI.

Je songeais à vous marier avec mademoiselle d'Aumale, et, moyennant ce mariage, à renouveler pour vous le duché d'Aumale.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Sire, je vous remercie de penser à moi; mais est-ce que vous me voulez donner deux femmes?

LE ROI.

Non, non.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Votre Majesté sait bien que mon mariage est arrangé avec mademoiselle de Montmorency.

LE ROI, *après un grand soupir.*

Bassompierre, je te veux parler en ami. Je suis devenu non seulement amoureux, mais furieux et outré de mademoiselle de Montmorency. Si tu l'épouses et qu'elle t'aime, je te haïrai; si elle m'aimait, tu me haïrais. Il vaut mieux que cela ne soit point cause de rompre notre bonne intelligence; car je t'aime d'affection et d'inclination.

(*Le Comte de Bassompierre s'incline et ne répond rien.*)

LE ROI.

Je suis résolu de la marier à mon neveu le Prince de Condé, et de la tenir près de ma famille. Ce sera la consolation et l'entretien de la vieillesse où je vais désormais entrer. Je donnerai à mon neveu, qui aime mieux la chasse que les dames, cent mille livres par an pour passer son temps, et je ne veux d'autre grâce d'elle que son affection, sans rien prétendre davantage.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE, *tristement, mais affectueusement.*

Sire... j'ai toujours ardemment désiré une chose, qui m'est arrivée lorsque je m'y attendais le moins :

ma cousine d'Aumale, et que le duché d'Aumale revive en votre personne.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Sire, vous avez bien pu me démarier; mais me marier ailleurs, c'est ce que je ne ferai jamais. (*Il se retire.*)

SCÈNE II.

Le même jour, sur le soir.

LE ROI, *toujours dans son lit. Ayant fait mettre une table de jeu dans la ruelle à droite, pour jouer à trois dés selon sa coutume, quatre courtisans sont assis à cette table; l'un d'eux est* LE COMTE DE BASSOMPIERRE, *un autre est* BERINGHEN.

(*Après quelques coups de dés et des mouvemens d'argent qui y répondent, arrivent madame la Duchesse d'Angoulême et mademoiselle de Montmorency, sa nièce* (1).)

LE ROI, *après les salutations d'usage, s'adressant à Madame d'Angoulême :*

Madame d'Angoulême, voulez-vous approcher de ce côté? (*Il lui montre la ruelle à sa gauche.*)

(1) Cette disposition de la scène est exactement conforme au récit de Bassompierre, page 147.

LA DUCHESSE D'ANGOULÊME, *passant dans la ruelle.*

Votre Majesté est toujours souffrante? (*Elle s'approche du Roi.*)

LE ROI.

J'ai beaucoup souffert la nuit passée... Cependant j'ai beaucoup pensé à vous et à votre nièce; j'ai réfléchi sur son mariage. Bassompierre, sans doute, serait un mari convenable; mais mademoiselle de Montmorency serait plus dignement mariée au Prince de Condé, et je ne vois qu'elle qui convienne à mon neveu. En lui donnant le Prince de Condé j'aurais la satisfaction de l'approcher davantage de moi : je l'aime véritablement comme ma fille. Ne voyez-vous point d'obstacle à ce changement?

LA DUCHESSE D'ANGOULÊME.

Ma nièce sera touchée comme elle doit être de l'honneur que vous lui faites, en vous proposant de la marier au premier prince de votre sang. Mais que deviendront les engagemens de M. de Montmorency et le consentement de sa fille même avec le Comte de Bassompierre?

LE ROI.

J'ai l'assurance que Bassompierre ne se prévaudra pas de la parole de M. le Connétable. Vous serait-il

difficile d'engager le Connétable à se désister de celle de Bassompierre ?

LA DUCHESSE D'ANGOULÊME.

Cela ne doit pas être impossible. M. le Connétable ne peut être insensible à la bonté de Votre Majesté et à l'honneur qu'elle lui fait. Je lui parlerai, si elle le permet.

LE ROI.

Oui, parlez-lui. Mais, avant, il faut que je sache, de la bouche de votre nièce même, si elle n'a point de répugnance pour ce nouvel arrangement. Dites-lui de venir près de moi, afin que je connaisse son sentiment.

LA DUCHESSE D'ANGOULÊME, *en se retirant de la ruelle.*

Elle va se rendre à vos ordres. (*Elle parle bas à sa nièce, qui passe dans la ruelle à sa place* (1).

LE ROI.

J'ai beaucoup réfléchi sur votre établissement ; je m'y intéresse véritablement en ami et en père, et je me fie aussi en votre amitié pour moi. Vous pouvez

(1) Toute cette action est exactement conforme à ce que dit Bassompierre, page 147.

me tirer d'un embarras singulier, et je m'assure que vous me voulez un peu de bien en retour de celui que je vous désire et vous ferai en tout ce que je pourrai. Je ne sais à qui marier mon neveu : je ne veux point le marier hors de France; je ne veux point non plus le marier à mademoiselle du Maine, parceque je ne puis accroître d'un tel chef les restes de la ligue. Je ne vois que vous qui conveniez au premier prince du sang, et quand je considère tout ce que vous avez de mérites et de charmes, je ne vois que lui qui ne soit point au-dessous de vous. M. le Connétable, votre père, est déjà grand-oncle de M. le Prince (1). C'est trop peu pour vous d'être une simple dame, étant déjà si près du rang de princesse. Ce serait pour moi une grande satisfaction de resserrer par votre moyen cette alliance, de vous avoir pour nièce et pour amie, et de compter sur vous comme sur une proche et bonne parente, pour la consolation et l'agrément de ma vieillesse, où je vais désormais entrer. (*Ici le Roi parle d'une voix émue, et ses yeux se mouillent.*) Si vous saviez combien j'ai besoin, après tant de traverses et de chagrins dont ma vie a été remplie, de trouver dans ma famille un peu d'affection, vous ne seriez pas insensible au désir que je vous témoigne... Je suis dans un véritable abandon...

(1) Mémoires de Bassompierre, page 144.

MADEMOISELLE DE MONTMORENCY, *avec émotion.*

Ah! Sire, se pourrait-il que mes respects contribuassent à votre contentement?

LE ROI.

Ma chère enfant, vous seule pouvez me rendre la vie désormais supportable. J'espère que vous ne me refuserez pas la marque d'amitié que je vous demande, en épousant mon neveu?

MADEMOISELLE DE MONTMORENCY.

Il n'est pas en mon pouvoir de rien opposer aux motifs que Votre Majesté a la bonté de me faire connaître.

LE ROI.

Oui, devenez ma nièce; soyez ma fille, ma fille chèrement aimée. Vous le voulez bien, n'est-ce pas? Ma nièce! ma chère nièce!

MADEMOISELLE DE MONTMORENCY.

Votre Majesté peut ordonner tout ce qui dépendra de moi.

LE ROI.

J'en veux donner moi-même la nouvelle à madame d'Angoulême.

(*Mademoiselle de Montmorency se retire; la*

Duchesse d'Angoulême prend sa place dans la ruelle du Roi, qui lui dit:)

Votre nièce consent à épouser le Prince de Condé. Chargez-vous de faire entendre à M. le Connétable que cet arrangement convient mieux que tout autre à sa famille et à la dignité de sa personne.

LA DUCHESSE D'ANGOULÊME.

Je vais lui remener sa fille, et par la même occasion je lui ferai connaître les nouvelles bontés de Votre Majesté.

(*Pendant ce dernier entretien, mademoiselle de Montmorency, sur qui le Comte de Bassompierre a les yeux fixés, jette sur lui un regard tendre et douloureux, en haussant les épaules. Bassompierre pâlit, porte son mouchoir à son nez, comme s'il saignait, et sort précipitamment des cabinets* (1).

(1) Mémoires de Bassompière, page 147.

TROISIÈME JOURNÉE.

AU COMMENCEMENT DE 1609.

SCÈNE PREMIÈRE.

Dans le cabinet du Roi.

LE ROI, LE PRINCE DE CONDÉ, M. DE PRASLIN, LE COMTE DE BASSOMPIERRE, M. DE THERMES, ET AUTRES COURTISANS.

(*Le Roi s'entretient avec plusieurs de ces courtisans d'un côté du théâtre, vers le fond. Le Prince de Condé de l'autre côté, sur le devant, avec Bassompierre, Praslin et Thermes.*) (1)

LE PRINCE DE CONDÉ.

Monsieur de Bassompierre, et vous, messieurs de

(1) Cette disposition de la scène est conforme à la narration de Bassompierre, page 148.

Thermes et de Praslin, je vous prie de vous trouver cette après-dînée chez moi.

M. DE PRASLIN.

Monseigneur, je suis à vos ordres.

M. DE THERMES.

Je m'y rendrai avec enpressement.

(*Le Comte de Bassompierre ne répond rien.*)

LE PRINCE DE CONDÉ.

C'est pour mes fiançailles... c'est pour m'accompagner à mes fiançailles.

(*Le comte de Bassompierre rougit et salue.*)

MM. DE THERMES ET DE PRASLIN.

Nous sommes très flattés de l'honneur que vous voulez bien nous faire.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Je compte donc sur vous. (*Il s'éloigne.*)

LE ROI *s'approche et s'adressant en particulier au comte de Bassompierre.*

Bassompierre, dis-moi de quoi te parlait le Prince de Condé (1).

(1) Dialogue copié littéralement. (Bassomp., p. 148 et 149.)

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Sire, il m'a demandé une chose que je ne ferai pas.

LE ROI.

Et quoi donc?

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Que je l'accompagne pour se venir fiancer. N'est-il pas assez grand pour y aller tout seul, et ne se saurait-il fiancer sans moi?

LE ROI.

Mon ami, c'est une marque de considération qu'il vous a voulu donner.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Je vous réponds, Sire, que s'il n'a pas d'autre accompagneur que moi, il sera fort mal suivi.

LE ROI.

Il convient de faire ce qu'il vous a demandé.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Je vous supplie très humblement de ne me point le commander, car je ne le ferais point.

LE ROI.

Bassompierre, sans que je l'ordonne, vous le ferez.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE, *vivement.*

Votre Majesté n'est-elle pas contente que j'aie abandonné ma passion au premier mot qui m'a fait connaître ses désirs et sa volonté? Voudra-t-elle me forcer de me laisser mener en triomphe, après m'avoir ravi ma prétendue et tout mon contentement (1)?

LE ROI, *lui prenant le bras à sa manière accoutumée.*

Je vois bien, Bassompierre, que vous êtes en colère; mais je m'assure que vous ne manquerez pas d'aller à ces fiançailles, quand vous aurez considéré que c'est mon neveu, le premier Prince du sang, qui vous en a prié lui-même. (*Le Roi le quitte et va vers MM. de Praslin et de Thermes, et leur dit:*) Bassompierre a la tête montée; il a du chagrin. Je ne veux pas qu'il se brouille avec le Prince de Condé, ni qu'il compromette sa fiancée. Allez dîner avec lui (2); calmez-le; amenez-le à vous accompagner de bonne grâce chez le Prince de Condé, et à venir à sa suite au Louvre.

---

(1) Littéral.— (2) Bassompierre, page 149.

M. DE PRASLIN.

Oui, Sire; et, le premier moment passé, nous aurons de lui tout ce que Votre Majesté désire.

LE ROI.

Il me fait beaucoup de peine à voir; il est si défait qu'il n'est pas reconnaissable. Parlez-lui doucement et comme bons amis. A ce soir donc. Le Prince doit être rendu au Louvre à cinq heures; la fiancée doit y arriver un quart d'heure avant lui. A ce soir.

M. DE PRASLIN.

Sire, nous serons exacts. (*Le Roi se retire.*) Ce pauvre diable de Bassompierre a bien de la peine à se remettre de la secousse qu'il reçut de la première conversation du Roi avec mademoiselle de Montmorency, au sujet de ce mariage avec M. le Prince. Elle lui fit un signe d'adieu en sortant de la ruelle du Roi; il quitta le jeu, alla se jeter dans le carrosse de M. d'Epernon, qui se trouvait à la porte, et se fit conduire à moitié mort chez lui, où il resta trois jours sans voir personne (1).

M. DE THERMES.

Il faut qu'il se remette avec d'Entragues et ses autres maîtresses, qu'il a quittées pensant se marier (2).

---

(1) Bassompierre, page 147. — (2) « Pour ne demeurer oisif, et me reconforter de ma perte, je me divertis en me

SCÈNE II.

Dans la maison de Bassompierre, à la suite de l'entretien précédent, et avant dîner.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE, M. DE PRASLIN, M. DE THERMES.

M. DE THERMES.

Nous venons dîner avec vous.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Messieurs, je sais bien à qui j'ai l'obligation de vous voir.

M. DE PRASLIN.

Le Roi est chagrin de votre affliction.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Plus inquiet que chagrin. Il ne veut pas que rien trouble la sécurité du Prince de Condé.

---

raccommodant avec trois dames que j'avais entièrement quittées pensant me marier; une desquelles fut d'Entragues, que je vis chez madame de Santeni; les autres par rencontre, sans y penser, et m'y rembarquai. (Bassomp., p. 148.)

M. DE THERMES.

Inquiet, peut-être bien; mais aussi il partage votre peine, et c'est le moins qu'il puisse faire pour vous.

M. DE PRASLIN.

Mon ami, il faut secouer ton chagrin. Le Roi t'aime : il te dédommagera.

M. DE THERMES.

Ce sera une passade comme tant d'autres, et la princesse vous reviendra.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

J'ai fait mon sacrifice.

M. DE PRASLIN.

Si elle t'aime...

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Elle m'aime; mais pas assez pour ne pas sentir la différence qu'il y a d'être au rang de première princesse du sang au lieu d'être simple dame.

M. DE PRASLIN.

Une visite chez madame de Santeni, où vous retrouverez mademoiselle d'Entragues, vous dissipera.

M. DE THERMES.

Ton mariage faisait le tourment de trois ou quatre autres; tu auras le plaisir de les consoler.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Je sens bien qu'il faut faire la chose de bonne grâce avec le Roi, et je ne veux pas lui donner de chagrin ; mais il m'en coûte beaucoup.

M. DE PRASLIN.

Ainsi, tu viendras ce soir prendre M. le Prince chez lui pour l'accompagner avec nous au Louvre.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Mes amis, après dîner nous verrons cela.

M. DE PRASLIN.

Il faut que tu nous promettes...

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Eh bien, je vous le promets, à une condition. Mademoiselle de Montmorency doit se rendre au Louvre une demi-heure avant le Prince; elle doit passer avec son cortége devant ma maison : je veux la voir passer avant d'aller chez le Prince de Condé... je veux voir si elle jettera un regard de ce côté-ci... Nous la suivrons avec son monde jusqu'à la porte du Louvre ;

nous irons ensuite, puisque vous le voulez, vers l'hôtel de Condé, et nous suivrons le Prince (1).

M. DE THERMES.

Tu ferais plus sagement...

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Point de sagement, ou je quitte la partie. Après ceci, je vous promets d'aller chez madame de Santeni, et de reprendre d'Entragues et deux ou trois autres pour me dissiper. Je ferai tout ce que vous voudrez afin de ne pas faire mauvaise mine à notre Henri, qui après tout est *le meilleur des hommes* (2). Allons dîner.

---

(1) Cette marche eut lieu ainsi qu'elle est indiquée ici. (Bassompierre, page 149.) — (2) *Ibid.*, page 148.

QUATRIÈME JOURNÉE.

EN MARS OU AVRIL 1609.

SCÈNE PREMIÈRE (1).

Au Louvre.

LE ROI, LE DUC DE SULLY.

LE ROI.

Venez-çà, grand-maître. Dites-moi, quels amis intimes avez-vous en Berri et en Bourbonnais, en qui vous ayez grande confiance?

LE DUC DE SULLY.

Je n'ai aucune relation particulière dans ces provinces-là, qu'il me souvienne.

(1) Cette scène est extraite presque littéralement des Mémoires de Sully, édition de M. Petitot, tome VIII, pages 28 et 29.

LE ROI.

Me direz-vous la pure vérité de ce que je vous demanderai ?

LE DUC DE SULLY.

Si je vous dirai la vérité? Oui, Sire, je vous la dirai, n'en doutez point.

LE ROI.

Mais bien la pure vérité?

LE DUC DE SULLY.

Oui, Sire... mais avec retenue et circonspection. Si c'est chose qui touche Votre Majesté, et que j'estime pouvoir lui déplaire ou lui être ennuyeuse, je ne le ferai point, sinon après un absolu commandement, et que vous m'aurez donné votre parole de ne vous en offenser point et de ne m'en vouloir point de mal; mais si les vérités que j'aurai à dire ne touchent qu'à d'autres ou à moi-même, je vous en parlerai librement, sans rien déguiser.

LE ROI.

Mon ami, il ne s'agit point de chose qui me touche ou me puisse fâcher, ni même qui vous concerne, ni qui intéresse autrui. Je suis seulement curieux de savoir comment des discours que je vous ai tenus en toute confidence ont été répandus en Berri et en Bourbonnais.

LE DUC DE SULLY.

Sire, vous m'avez dit bien des choses, sur des sujets différents, en confidence.

LE ROI.

Ce qu'on m'a rapporté regarde mademoiselle de Montmorency. Je ne me souviens pas d'en avoir parlé à d'autre qu'à vous, et je ne puis nier que je ne croie que vous en avez dit ou écrit quelque chose.

LE DUC DE SULLY.

Je jure sur ma foi et sur mon honneur que je n'ai jamais parlé ni écrit à personne sur ce sujet. Que Dieu me punisse exemplairement s'il m'en est échappé une parole.

LE ROI.

Il est bien étonnant qu'on ait parlé en Berri et en Bourbonnais de l'amour que je vous ai confié. Rappelez-vous bien.

LE DUC DE SULLY.

Je fais serment à Votre Majesté que je n'ai rien à me rappeler.

(*Le Roi se promène tout pensif. Sully ouvre quelques lettres.*)

LE DUC DE SULLY.

Sire, Votre Majesté permet-elle que j'ouvre des dépêches qui peuvent intéresser son service?...

LE ROI.

Ouvrez, voyez. (*Il continue à se promener en rêvant.*)

LE DUC DE SULLY *à part, après avoir lu plusieurs dépêches* (1).

Certes, en voici une qui... Sire, ne trouverez-vous point mauvais si, m'ayant pris à serment tout-à-l'heure sur une vérité que j'affirmais, je vous supplie à mon tour en toute humilité de me vouloir dire si vous n'avez jamais parlé à qui que ce soit de ce que vous m'imputiez d'avoir décelé? Aussi bien, Sire, quand vous me le nieriez, c'est chose, si vous ne le trouvez point mauvais, qu'il me sera facile de justifier, à moins qu'il n'y ait dans les gens qui vous approchent quelque esprit familier qui sache deviner les pensées.

---

(1) Tout ce qu'il y a de fiction dans cette scène consiste en ce que l'auteur fait arriver pendant la visite du Roi à l'Arsenal la lettre du père Cotton, qui n'arriva dans le fait à M. de Sully que quelques jours après son entretien avec le Roi. A cela près, la scène n'est guère qu'une copie des Mémoires de Sully.

LE ROI, *se mettant à rire, donne sur la joue un petit soufflet à Sully et l'embrasse; il lui dit ensuite :*

Mon ami, je vous souhaite trop véritable en mon endroit pour vous donner exemple du mensonge, et partant je vous confesserai librement que j'en ai encore parlé au père Cotton et à Beringhen; mais pour ce dernier, je répondrais bien pour lui qu'il n'en a dit mot.

LE DUC DE SULLY.

Aussi n'est-ce pas lui, Sire; mais je tiens en main de quoi vérifier que c'est l'autre : c'est une lettre du Père Cotton au Père Ignace, jésuite à Moulins, qui a été interceptée et qui m'est parvenue. (*Il présente la lettre au Roi.*)

LE ROI *lit la lettre.*

« 15 mars 1609. » (*Il continue la lecture de la lettre à voix basse, et s'arrête à ces mots, qu'il relit à haute voix:*) « ... L'affection que savez continue, nonobstant laquelle se feront après Pâques » les mariages de M. le Prince et de M. de Vendôme.» Cela est fort clair.

LE DUC DE SULLY.

L'affection *que savez*... Votre Majesté remarquera

ce dernier mot, qui suppose que les deux Jésuites se sont déjà écrit ou parlé précédemment sur ce sujet.

LE ROI.

Cela ne peut être mis en doute. (*Il continue la lecture.*) Voici encore quelque chose : « La Reine me » mène à Chartres, et se confie en moi *de ce que savez*, » plus que de coutume. » En voilà plus qu'il ne m'en faut pour connaître l'origine des bruits du Bourbonnais et du Berri. J'avoue, mon ami, qu'il y a plus de prud'homie et de loyauté en vous, et de vérité en vos paroles, quelque méchant huguenot que vous soyez, qu'en beaucoup de catholiques, voire ecclésiastiques, qui font bien les dévots et les scrupuleux.

LE DUC DE SULLY.

Votre Majesté me permettra-t-elle une seule réflexion sur une phrase de la lettre du Jésuite?

LE ROI.

Mon ami, dites-moi tout ce que vous avez dans la pensée.

LE DUC DE SULLY.

C'est sur ces paroles : *La Reine se confie en moi de ce que savez, plus que de coutume.* Votre Majesté se rappelle ce que je lui ai représenté jusqu'à l'en fatiguer, que les jalousies de la Reine étaient les causes secrètes des mauvaises humeurs et dépits

qu'elle avait souvent. Voilà qu'elle a pris un confident, et de plus qu'elle redouble depuis quelque temps ses plaintes avec lui. Et quel est ce confident? C'est votre confesseur, c'est un Jésuite, c'est l'homme d'une société que j'estime dangereuse; et cet homme tient sa compagnie informée des chagrins de la Reine et de leur cause. Votre Majesté ne peut donc se dissimuler que son intrigue avec mademoiselle de Montmorency, en excitant l'inquiétude de la Reine, ne fournisse, par le canal des Jésuites, un aliment à la haine de vos ennemis et à la malveillance de tous les anciens partisans de la ligue. La naissance de mademoiselle de Montmorency, son parentage, qui la rapprochent de la maison royale; son esprit, son courage, sont capables, surtout après la dissolution de votre premier mariage, d'engendrer plus d'ombrages, de jalousies et de mauvais ménages domestiques que jamais (1). Encore cette liaison est-elle peut-être moins dangereuse par sa nature que par la malice de ceux qui voudront la faire servir à leurs pernicieux desseins (2).

LE ROI.

Quoi que je fasse, je ne peux éviter les mauvais discours (3). Il n'est pas que vous ne vous souveniez

(1) Mémoires de Sully, tome VIII, page 50.— (2) *Ibid.*, page 61.— (3) *Ibid.*, page 58.

bien que l'an passé l'on n'en disait pas moins de madame de Nevers, pour ce que je me plaisais de parler quelquefois à elle, et la trouvais de bonne compagnie ?

LE DUC DE SULLY.

Ce bruit était faux, aussi est-il tombé. Que n'en est-il de même de ceux qui se répandent au sujet de votre intelligence avec mademoiselle de Montmorency !

LE ROI.

Grand-Maître, je ne me veux fâcher aujourd'hui contre vous ; mais voilà la troisième fois que vous revenez sur une supposition dont je me suis offensé chaque fois (1). Vous prenez les intentions d'elle et de moi tout à contre-sens ; son désir et son humeur sont entièrement éloignés de tout désir de mal faire ; elle m'a toujours ôté toute espérance d'en obtenir jamais privauté ni faveur : c'est ce qui m'a donné sujet de la marier avec M. le Prince, afin de faire tant plus facilement cesser tous les sots discours que les malins en ont voulu faire (2).

LE DUC DE SULLY.

Ah ! Sire, si je pouvais croire...

---

(1) Mémoires de Sully, tome VIII, page 51.— (2) *Ibid.*, page 58.

LE ROI.

Croyez-vous que je veuille vous tromper?

LE DUC DE SULLY.

A dieu ne plaise, Sire, que je fasse cette injure à votre loyauté; mais, qu'il me soit permis de le dire à Votre Majesté, elle se trompe, elle veut se tromper elle-même.

LE ROI.

Ne vous ai-je pas prouvé la puissance que j'avais sur mes plaisirs, en vous soutenant vous-même contre la marquise de Verneuil, et dans d'autres circonstances encore?

LE DUC DE SULLY.

La jeune beauté dont on parle aujourd'hui est un sujet plus relevé en perfection, esprit, naissance, parentage et courage qu'aucune autre (1)... Vous croyez tous deux vous en tenir à l'amitié : vous le croyez, elle par innocence, vous par probité; mais tous deux vous irez plus loin. Vous êtes déjà trop engagés l'un à l'autre. Son mariage avec le Prince de Condé ne fera qu'irriter votre passion pour elle, et décidera la sienne pour vous : vous lui donnez un mari qu'elle

(1) Mémoires de Sully, tome VIII, page 61

n'aimera point et dont les tyrannies la jetteront dans votre séduction. Ce mariage, que vous regardez comme le terme des malins discours, les augmentera et les envenimera. Le ressentiment de M. le Prince agira d'un côté, celui de la Reine de l'autre. Cette tant éminente et haute alliance de cette personne avec le premier Prince du sang ne servira qu'à vous donner plus d'ennemis et de plus autorisés. Atoutez le scandale d'un double adultère... Ah, Sire! oui, je vous ai déjà trois fois importuné de mes représentations contre ce mariage, et pourtant je suis prêt à tomber pour la quatrième fois à vos genoux pour vous supplier de vous départir de l'alliance projetée avec M. le Prince. Ayant acquis tant de gloire et de réputation entre tous les peuples et nations, gardez-vous, Sire, de faire une action dérogeante à votre accoutumée vertu, de crainte d'altérer votre tant illustre renommée. Veuillez aussi éloigner de votre tête si heureusement sauvée de tant de périls, les sinistres présages dont je la vois menacée par cette alliance.

LE ROI.

Je veux vous faire confesser, monsieur l'opiniâtre, que l'amour et la jalousie de ma femme peuvent bien avoir été pris pour prétexte de notre malentendu; mais qu'il y a bien d'autres causes plus importantes qui sont le vrai fondement des mélancolies, chagrins, dépits et embarras que l'on me fait essuyer, même

dans les affaires d'état, et des desseins par lesquels on veut traverser les miens, et aussi des menées qui peuvent et doivent même faire naître entre nous des froideurs, aigreurs et contrariétés plus grandes qu'il n'y en eut jamais (1).

LE DUC DE SULLY.

Sire, je suis prêt à confesser les erreurs où mon zèle pourrait m'entraîner, et je prie Votre Majesté de ne les point prendre mal.

LE ROI.

Je vous dirai donc que l'ambassadeur de Florence résidant en Espagne a ici de grandes intelligences, correspondances, et souvent des lettres de Concini et de sa femme, de Vinti, Guidi et Jouannini et d'autres, et fait des ouvertures pour établir une alliance entre l'Espagne et la France; et il faut que ce soit d'accord avec ma femme et Villeroi, parce que, sur divers propos qu'ils m'ont tenus, j'ai jugé qu'ils n'approuvaient pas mes liaisons d'amitié et mes intelligences avec plusieurs rois, princes et états hérétiques pour la plupart, et tous ennemis de la maison d'Autriche (2). Je sais que l'on se propose de faire un double mariage des fils et filles de l'un et l'autre état, voire de bailler l'Infante

(1) Mémoires de Sully, tome VIII, pages 51 et 52. — (2) *Ibid.*, pages 53 et 54.

en France, sans lui imposer de renonciation au trône d'Espagne. On se fait fort de me disposer à cet arrangement. Mais qui sont ceux qui s'estiment assez accrédités en tant de confidence auprès de moi, pour me faire embrasser de telles propositions, vu la grande aversion que j'ai toujours témoignée pour icelles? Il faut nécessairement que pour espérer de les faire réussir, ils comptent sur une prochaine fin de mes jours (1) : leurs projets ne peuvent être bâtis que sur certaines pronostications, d'où l'on m'a averti que je ne devais pas passer cinquante-huit ans, et notamment sur celles d'une certaine dévote, qui était il y a quelque temps en France, laquelle, sur telles imaginations, a mis en tête à ma femme d'insister envers moi pour la faire couronner et sacrer, et que l'on m'a dit qu'elle voulait encore faire revenir (2). Car ma femme et ceux avec qui je m'entretiens d'affaires d'état savent très-bien que j'ai dessein de marier ma fille aînée avec le fils aîné du Duc de Savoie et ma seconde fille avec le Prince de Galles, qui s'annonce pour être quelque jour un brave et galant roi, lequel m'aime, publie partout mes louanges, et ne parle que de faire sous moi son premier apprentissage aux armes (3). Mon fils le Dauphin est destiné à la fille héritière de Lorraine, et mon fils dernier-né à

---

(1) Mémoires de Sully, tome VIII, page 55. Littéral. — (2) *Ibid.*, page 57. — (3) *Ibid.*, page 56.

la fille de Mantoue, qui est petite-fille de Savoie. Je veux réunir le Milanez à la Savoie pour en faire un royaume, et rejoindre l'état de Lorraine avec celui de France, enfin avoir un pied en Italie par Mantoue et le Montferrat, non pour envahir ni prendre le bien de personne, mais pour me soutenir contre l'Espagne, ce qui est plus utile que la double alliance avec l'Espagne, qui est directement contraire à ces projets. Vous avez autant d'intérêt que moi à empêcher tous ces mauvais desseins et changemens, dont nul ne me saurait nuire qu'il ne tourne à votre dommage : il ne pleuvra jamais sur moi qu'il ne dégoutte sur vous (1). Mais, partant de ce que je viens de vous dire, vous ne devez plus croire que pour n'avoir nulles amourettes, et ne voir ni fille ni femme qu'on puisse me soupçonner d'aimer, cela soit suffisant pour empêcher toutes brouilleries et riottes entre nous; mais l'on est bien aise, voire quelquefois vous-même par crédulité, comme les autres tout exprès et par malice, de donner prétexte à toutes celles qui ne s'y voient que trop souvent, quoique en vérité elles soient excitées par des vues pernicieuses dont je vous ai souvent fait plainte. Je vous ai voulu décharger mon cœur de toutes ces peines et agitations, comme à mon plus loyal confident et affidé serviteur, pour que m'en disiez votre avis dans quelques jours, et

(1) Mémoires de Sully, tome VIII, page 57.

que vous n'estimiez plus que mes amourettes soient les seules causes de nos mauvais ménages (1).

LE DUC DE SULLY.

Je ne doute aucunement que Concini et sa Léonore, et tous ces Italiens de la même bande, ne travaillent l'esprit de la Reine par plus d'un mauvais motif. Ils sont peut-être agens de l'Espagne; ils veulent au moins se rendre nécessaires à la Reine; mais...

LE ROI.

Ne vont-ils pas jusqu'à jeter dans son esprit que je veux me défaire d'elle; et ils sont parvenus jusqu'à lui persuader de ne manger de rien de ce que je lui envoie, et de faire cuire souvent sa viande dans leur chambre (2)!

LE DUC DE SULLY.

Votre Majesté doit repousser l'idée d'une telle horreur... Je ne puis me persuader que la Reine ait conçu de semblables défiances;... mais il est certain que les esprits malicieux essaient de lui persuader mille chimères, choses extravagantes et du tout impossibles, et lui font entrevoir que le Roi serait homme pour se laisser dominer tellement à l'amour, qu'il

---

(1) Mémoires de Sully, tome VIII, page 57. — (2) *Ibid.*, page 59

l'abandonnerait pour prendre la beauté qu'il aime; et pour cette cause lui font faire tant d'instances pour être couronnée Reine en cérémonie et magnificence (1).

LE ROI.

Je vous donne ma foi et ma parole de quitter amours et amourettes, de ne voir plus ni filles ni femmes qui puissent lui donner ombrage, moyennant que la Reine fasse le semblable, et qu'elle ôte sa Léonore et son Conchini d'auprès d'elle, et qu'elle chasse d'auprès d'elle tous ceux qui m'y déplaisent : autrement, n'obtiendrez point de moi que je me prive de tous mes plaisirs pour la contenter. Serait-il raisonnable que je fisse toutes ses volontés et qu'elle *contredisît* toutes les miennes (2)?

LE DUC DE SULLY.

Le moment n'est pas heureux pour cette négociation. La reine ne manquera pas de dire qu'on veut lui ôter tous les affidés qui peuvent l'instruire de ce qui l'intéresse, au moment où il s'agit de sa destinée comme épouse, comme mère, comme reine; partant j'estimerais que le parti le plus honorable et le plus sûr pour Votre Majesté serait de se dégager de tout

(1) Mémoires de Sully, tome VIII, pages 57 et 132. — (2) *Ibid.*, pages 58 et 59.

lien suspect, plutôt par prudence, et pour prévenir tous accidens, que par nécessité, pour apporter remède à iceux étant arrivés (1); du reste, Sire, n'appréhendez rien de la Reine du côté des Espagnols. Ce sont eux qui cherchent à la compromettre. Toutefois j'admire les desseins de Votre Majesté contre l'Espagne : Charles-Quint aimait tant la France qu'au lieu d'un roi qu'il y avait, il en aurait, disait-il, voulu trente. La politique de Votre Majesté à l'égard de l'Espagne, est la seule qui convienne au bien de la France.

LE ROI.

Je n'ajoute donc rien à ce que vous savez. Dites-en quelque chose à Silleri, mais non à Villeroi. Concertez ensemble ce qu'il faut faire, et m'en donnez votre avis dans quelques jours. Adieu, mon ami ; souvenez-vous de tout ce que nous avons dit, aimez-moi bien, car je vous aime autant que vous pouvez le désirer (2). (*Le Roi sort.*)

SCÈNE II.

SULLY *seul.*

Malheureux prince ! qui cherche à me tromper et se

(1) Mémoires de Sully, tome VIII, page 61.— (2) *Ibid.*, pages 59 et 60.

tromper lui-même sur la situation de son âme ! Il ne daigne s'occuper des misérables qui entourent sa femme que parcequ'ils sont les délateurs d'une conduite qu'il n'a pas la force de réformer ; exempt de toute superstition, il prend les avertissemens de sa conscience pour la prédiction d'une mort fatale et violente !...

CINQUIÈME JOURNÉE.

LE 24 NOVEMBRE.

SCÈNE PREMIÈRE.

A l'Arsenal, dans le cabinet du Duc de Sully. Le 24 novembre 1609, environ six mois après le mariage du prince de Condé avec mademoiselle de Montmorency (1).

LE DUC DE SULLY *seul, assis près d'une table, tenant à la main une lettre ouverte.*

M. le Prince m'écrit qu'il viendra cette après-dînée me visiter. C'est m'annoncer de nouvelles plaintes contre sa femme et le Roi. Quelle patience il me faut avoir! Toujours écouter des clameurs, sans savoir que répondre! Toujours forcé de condamner ce malheureux en le plaignant toujours! Mais on ne peut en honneur abonder dans le sens d'un jaloux. Ce serait lui enfoncer le poignard et condamner à la fois sa femme et le Roi, que de dé-

(1) Dans le milieu du mois de mai, le mariage s'était fait à Chantilly sans pompe.

plorer avec lui un malheur dont il n'a encore que l'appréhension... Que l'appréhension ! Hélas ! elle est si fondée ! Je ne m'étais pas trompé lorsque je prédisais au Roi les funestes effets de son nouvel amour, et de la jalousie qu'il exciterait des deux côtés. J'en prévis de plus graves inconvéniens que de tous les autres, et je fis tous mes efforts pour en empêcher les progrès ; je les redoublai lorsque le Roi m'annonça le projet de faire épouser cette jeune beauté à M. le Prince. Je n'attendais point de Henri, dans cette occasion, la généreuse résolution de s'imposer la nécessité de renoncer à la personne aimée ; c'était le contraire que j'appréhendais, et le point de vue ne me montrait que ressentimens et fureurs de la part du Prince, des parens de la Princesse, de la Reine et autres : le fatal mariage ne s'en fit pas moins (1). Aussi, quelles animosités, quels scandales, quelles intrigues depuis trois mois !... J'entends M. le Prince.

(1) Je prends ces paroles dans L'Écluse, prétendu éditeur des *Mémoires de Sully*, et dans le fait rédacteur de mémoires composés en partie de ceux de Sully et en partie de résumés de ces mêmes mémoires, faits d'après les interprétations souvent très erronées du rédacteur. (V. tome V, p. 218 et suiv.) Excepté les paroles que je viens de lui emprunter, ce qui suit, concernant la Princesse de Condé, est fort mal d'accord avec l'esprit et le texte du chap. IV du tome VIII de l'édition de M. Petitot, sur laquelle je me suis appuyé. (V. page 49 de ce volume jusqu'à la page 60.)

SCÈNE II.

LE PRINCE DE CONDÉ, LE DUC DE SULLY.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous savez, Monsieur le Grand-Maître, sans que je le dise, le sujet qui m'amène vers vous.

LE DUC DE SULLY.

Je ne désire rien autant, Monseigneur, que de vous servir en tout ce que vous ordonnerez de moi.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Je ne puis plus supporter ma position. Le Roi blesse chaque jour plus sensiblement mon cœur et mon honneur; il me donne même lieu de craindre pour ma liberté, pour ma vie; en effet il ne peut me faire perdre l'honneur sans m'arracher l'existence, car je le défendrai... Mais non, Monsieur, pour éviter des emportemens où je pourrais me laisser aller, j'ai pris la résolution de sortir de France, et d'emmener ma femme; j'ai voulu vous en prévenir et vous déclarer en même temps, comme à l'un des conseillers les plus confidens du Roi, qu'en m'éloignant du Roi comme son parent outragé et menacé, je demeure son serviteur et son fidèle sujet.

LE DUC DE SULLY.

Monseigneur, sortir de France sans la permission du Roi serait un crime que les lois de l'état punissent de peines graves (1).

LE PRINCE DE CONDÉ.

Je ne suis pas de naissance et condition à être contraint et forcé par de telles lois.

LE DUC DE SULLY.

Nulle qualité n'en peut exempter personne. Les enfans et les frères des Rois y sont eux-mêmes assujettis. Toutes nos histoires, et nommément celles du Roi Louis XI, de feu M. le Duc d'Anjou et du Roi à présent régnant, nous en serviraient d'exemple et de preuve plus que suffisante.

LE PRINCE DE CONDÉ, *après un silence et de la réflexion.*

Je veux croire, Monsieur, ce que vous me dites; mais me donnerez-vous sûreté contre les atteintes que le Roi a la volonté de porter à mon honneur et à ma liberté?

LE DUC DE SULLY.

Les griefs que vous croyez avoir contre le Roi ne pourraient-ils s'éclaircir à votre contentement? Vos

(1) Lettre de Sully à M. le Prince, après sa sortie de France. (Mémoires de Sully, tome VII, page 144.)

chagrins ne procèdent que d'un simple ombrage, et sont de pure imagination. Je ne doute nullement qu'ils ne soient entièrement destitués de raison et de sujet légitime.

LE PRINCE DE CONDÉ.

M. le Grand-Maître, à votre avis, le Roi traite-t-il avec égard et considération la femme et la maison du premier Prince de son sang, et se respecte-t-il lui-même, quand il tente de s'introduire en son absence, sous un déguisement ridicule, dans le château que la Princesse habite, comme il le fit cet été à Chantilly, où il se présenta déguisé en seigneur flamand, ayant avec lui pour seule compagnie les sieurs Lavarenne et Beringhen? Est-ce respecter ma femme, son honneur et le mien, que de se faire donner, encore en mon absence, par une femme du voisinage de ma terre de Verteuil, sur la frontière de Picardie, une fête où ma femme fut invitée, où il se trouva déguisé, et où, sans se laisser voir par personne, il trouva le moyen de l'entretenir, mais non si secrètement qu'il ne fût surpris par la princesse douairière, ma mère, qui fit sur-le-champ partir sa belle-fille? (1)

LE DUC DE SULLY.

Monseigneur, je vois là des légèretés et des im-

(1) Écon. Roy. de M. Petitot, tome VIII, p. 130, en note.

prudences, contre lesquelles la probité du Roi, son amitié pour vous, la vertu de madame la Princesse, doivent vous rassurer. Ce sont des démarches qu'une innocente galanterie peut se permettre d'un côté, et qu'un peu d'amour-propre peut autoriser de l'autre (1), sans que votre honneur en souffre.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Si le Roi n'avait eu des desseins criminels sur ma femme, m'aurait-il refusé la permission de me retirer ce printemps avec elle dans une de mes terres? et y a-t-il exemple d'une plus horrible tyrannie que celle de m'obliger à souffrir patiemment mon déshonneur? Aussi je ne lui en épargnai pas le reproche. Oui, je l'appelai tyran, et il le méritait bien.

LE DUC DE SULLY.

Monseigneur, vous avez au Roi de grandes et infinies obligations; il a, par sa vertu, relevé toute sa maison, toujours maintenu et défendu votre personne particulière contre tous ceux qui eussent bien désiré de l'opprimer. Je vous ai entendu reconnaître

(1) « Dans le commerce de lettres que le Roi et la Princesse avaient entre eux, le Roi prenait le nom de *berger Céladon*, et la princesse celui de la *nymphe Galatée*. C'était une galanterie romanesque qui amusait une coquette inexpérimentée, mais qui ne suffisait pas au Roi. » (M. Petitot, en note, tome VIII, page 131.)

plusieurs fois que vous tenez de sa bonté et de sa faveur tout ce que vous êtes (1). Cela doit être suffisant et capable non-seulement de dissiper de vains ombrages, mais même d'effacer des mécontentemens légitimes.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Dans le mois de juin dernier, le Roi n'a-t-il pas manifesté l'intention de m'opprimer quand il vous a défendu de me payer le quartier d'avril de ma pension (2)?

(1) Mémoires, édition de M. Petitot, tome VIII, p. 143. L'Écluse cite, en note, tome V, p. 282, la réponse du Roi au reproche de tyrannie : « Je n'ai fait en ma vie, » dit-il, acte de tyrannie que quand je vous ai fait reconnaître pour ce que vous n'étiez point. » Mot effrayant, dont l'impudente Verneuil découvrit la profondeur quand elle dit au Roi en *bouffonnant* : « N'êtes-vous pas bien méchant » de vouloir coucher avec la femme de votre fils? car vous savez bien que vous m'avez dit qu'il l'était. » Le langage du Duc de Sully confirme ce propos.

(2) L'Écluse, fait parler ainsi le duc de Sully, tome V, page 281 : Le 12 juin, le Roi m'écrivait de Fontainebleau : « M. le Prince est ici, qui fait le diable. Vous seriez en colère et vous auriez honte des choses qu'il dit de moi ; enfin » la patience m'échappera, et je me résous de bien parler à » lui. » Pour le punir, le Roi m'ordonnait de suspendre le paiement du quartier d'avril de sa pension. « Si on ne le retient pas par ce moyen, reprenait-il, il en faudra prendre » quelque autre, car il est honteux d'entendre ce qu'il dit. »

Si on ne le retient! Retenir le mari outragé en continuant l'outrage! le retenir par le besoin! Quel but, et quels moyens!

25.

peuvent en être désunis qu'au détriment de l'un et de l'autre.

SCÈNE III.

LE DUC DE SULLY *seul, après s'être promené quelque temps en pensant profondément.*

Je ne puis me dispenser d'avertir le Roi du dessein de M. le Prince... J'entends d'avance le Roi ; il me répondra : « Grand-Maître, vous avez toujours les » fantaisies les plus extravagantes du monde. Quelle » apparence y a-t-il qu'il s'en aille, n'ayant moyen » de vivre sans mon aide (1)? — Sire, répliquerai-je, » il peut se passer de vous; je vois bien des personnes » qui sont de cette menée, et qui vous trompent d'au- » tant mieux que vous aidez à vous tromper vous- » même... » Quelqu'un!... Des chevaux, que j'aille au Louvre!

---

(1) Ce fut en effet la réponse que le Roi fit à Sully. (Édition de M. Petitot, tome VIII, page 131.)

SIXIÈME JOURNÉE.

LE 2 DÉCEMBRE 1609 (1).

SCÈNE PREMIÈRE.

Dans le petit cabinet du Roi, après le départ du Prince de Condé et de la Princesse.

LE ROI, LE COMTE DE SOISSONS, LE COMTE DE BASSOMPIERRE, LE DUC DE GUISE, LE DUC D'ÉPERNON, LE MARQUIS DE CRÉQUI, D'ELBENNE, LE CHEVALIER DU GUET.

(*Le Comte de Bassompierre, le Comte de Soissons, les Ducs de Guise et d'Épernon jouent avec le Roi: le Comte de Bassompierre est à sa droite. D'Elbenne dit quelques mots à l'oreille du Roi au moment qu'il finit; le Chevalier du Guet lui remet un rapport écrit.*)

LE ROI, *après avoir lu, dit bas à Bassompierre.*

Bassompierre! mon ami, je suis perdu; cet homme

(1) Le 29 septembre 1609, à cinq heures du matin, le

mène sa femme dans un bois. Je ne sais si c'est pour la tuer ou la mener hors de France. Prends garde à mon argent et entretiens le jeu, cependant que je vais savoir de plus particulières nouvelles (1). (*Il sort, le jeu cesse.*)

LE COMTE DE SOISSONS, *à Bassompierre.*

Qu'est-ce qu'il y a?

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

M. le Prince est parti avec sa femme.

LE DUC D'ÉPERNON.

Et où la mène-t-il?

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Je l'ignore: c'est ce que le roi va savoir.

LE DUC DE GUISE.

Il paraît qu'il est fort ému de cette nouvelle.

LE MARQUIS DE CRÉQUI.

Il y a de quoi.

(*Les joueurs se lèvent; Bassompierre prend l'argent du roi et le met dans son chapeau.*)

Prince de Condé part de Verteuil, frontière de Picardie, et emmène sa femme.

(1) Mémoires de Bassompierre, Ire partie, page 175.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Je vais porter au Roi son argent, qu'il a laissé sur la table; ce sera une occasion d'apprendre des détails.

SCÈNE II.

Dans la chambre de la reine (1).

LE ROI, LE MARQUIS DE COEUVRES, LE COMTE DE CRAMAIL, M. D'ELBENNE, M. DE LOMÉNIE, LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Sire, voilà votre argent.

LE ROI, *transporté de colère.*

Mon ami, je suis hors de moi : le monstre ! le scélérat !

LE MARQUIS DE COEUVRES.

Sire, faites courir le Chevalier du Guet après M. le Prince.

LE ROI.

Oui, oui. Loménie, écrivez-en l'ordre.

---

(1) Bassompierre, I[re] partie, page 176.

LE COMTE DE CRAMAIL.

Il serait plus sûr et moins humiliant pour M. le Prince de dépêcher Bouin et Balagni pour tâcher de l'attraper.

LE ROI.

Oui, oui. Loménie, expédiez-en l'ordre.

M. D'ELBENNE.

Il serait bon aussi d'envoyer Vaudecourt sur la frontière de Verdun, pour empêcher son passage par là, s'il s'en avise.

LE ROI.

Loménie, vous entendez; ajoutez cela.

M. DE LOMÉNIE.

Sire, vos ministres doivent être arrivés.

LE ROI.

Qu'on les fasse entrer.

SCÈNE III.

LES MÊMES, M. LE CHANCELIER, M. DE VILLEROI, LE PRÉSIDENT JEANNIN.

LE ROI, *au Chancelier, à Villeroi et à Jeannin.*

Messieurs, vous savez que M. le Prince est parti, emmenant sa femme avec lui, montée en croupe derrière son valet-de-chambre (1). Il a tourné du côté des Pays-Bas, et a pris la route de Landrecies. Vous connaissez ma situation relativement à la maison d'Autriche, et les raisons que j'ai de ne point la regarder comme amie. Dites-moi votre avis sur ce qu'il est à propos de faire.

M. LE CHANCELIER, *avec emphase.*

M. le Prince est sorti du bon chemin. Il eût été à désirer qu'on l'eût mieux conseillé. Il aurait dû modérer l'ardeur d'un premier mouvement, et c'était un devoir pour lui.

LE ROI, *avec impatience.*

Monsieur le Chancelier, ce n'est pas cela que je vous demande, c'est votre avis sur ce qui est à faire.

---

(1) Bassompierre, Ire partie, page 176.

M. LE CHANCELIER.

Mon avis est qu'il faut rédiger, publier et proclamer de bonnes et fortes déclarations contre M. le Prince et tous ceux qui le suivent ou iraient le joindre à la suite, ou lui donneraient aide soit d'argent ou de conseil.

LE ROI, *impatienté, à M. de Villeroi.*

Et vous, M. de Villeroi, votre sentiment?

M. DE VILLEROI.

Sire, il convient de dépêcher à tous les ambassadeurs du Roi vers les princes étrangers, pour leur donner avis du départ de M. le Prince, sans permission du Roi, et pour leur faire faire leur office auprès des princes où ils résident, afin qu'ils ne retiennent pas le Prince et sa femme dans leurs états, ou les renvoient à Sa Majesté.

LE ROI.

Et vous, Monsieur le Président Jeannin ?

LE PRÉSIDENT JEANNIN.

Votre Majesté, si elle daigne m'en croire, dépêchera sans retard un de ses capitaines des gardes-du-

corps pour tâcher de ramener les fugitifs, et ensuite chez les princes aux états desquels ils seront allés, pour les menacer de leur faire la guerre en cas qu'ils ne les lui remettent entre les mains. M. le Prince sera sans doute allé en Flandre par un coup de tête, sans avoir prévenu l'Archiduc qui ne le connaît point, qui n'a point d'ordre exprès de la cour d'Espagne pour le maintenir, et qui respecte et craint le Roi et ne se le voudra pas jeter pour peu de chose sur les bras, et sans doute vous le renverra ou le chassera de ses états.

LE ROI.

Je goûte assez l'expédient de M. le Président Jeannin, et son observation est juste en ce qui regarde l'Archiduc... Cependant je veux encore avoir l'avis de M. de Sully avant de me résoudre à un parti. Je l'ai mandé par M. de Praslin ; il ne peut guère tarder (1).

(1) Cette scène est un extrait littéral des avis des ministres et des paroles du Roi.

SCÈNE IV.

LES MÊMES, LE DUC DE SULLY.

(*Le Roi se promenant la tête baissée, les mains derrière le cul, et tous les assistans debout contre les murailles, sans dire mot ni pouvoir parler bas les uns aux autres, à cause qu'ils étaient trop écartés* (1).)

LE ROI, *voyant entrer Sully, va à lui et lui prend la main.*

Eh bien, Praslin vous a dit... Notre homme s'en est allé et a tout emmené, qu'en dites-vous?

LE DUC DE SULLY.

Je dis que cela ne m'est ni nouveau, ni étrange, et que depuis qu'il parla à moi, à l'Arsenal, je me suis toujours attendu à cette escapade dont je vous avais prévenu, laquelle vous eussiez bien empêchée si vous m'aviez bien voulu croire.

LE ROI.

Je me doutais bien que vous me diriez cela; mais

---

(1) Mémoires de Sully, édition de M. Petitot, tome VIII, page 135. Cette scène est littéralement copiée, ainsi que l'action et situation des personnages.

laissons le passé qui est sans remède ; pensons à l'avenir. Qu'est-ce qu'il nous faut faire présentement ? et m'en dites le premier votre avis ; car je ne l'ai encore demandé à personne (1).

LE DUC DE SULLY.

Sire, je ne sais nulle particularité de cette affaire, et n'y ai pas encore assez pensé ; partant je vous supplie de me donner du loisir pour dormir dessus, et demain je vous viendrai trouver et vous donnerai, comme j'estime, quelque bon avis. Au lieu que si vous me pressez maintenant, pour certain je ne vous dirai rien qui vaille ; car mon jugement ne va pas si vite.

LE ROI.

Non, c'est tout le contraire ; je vous connais bien, et sais que vous ne demeurerez pas en chemin si vous affectionnez cette affaire. Dites-moi donc ce qu'il vous en semble.

LE DUC DE SULLY.

Sire, si vous me pressez si fort, je ne dirai rien qui vaille.

(1) Mémoires de Sully, page 135. Ce petit mensonge est une marque d'égards pour Sully.

LE ROI.

Non, je veux que vous parliez présentement. Eh bien, qu'y faut-il faire?

LE DUC DE SULLY.

Qu'y faut-il faire?... Donnez-moi au moins un moment. (*Il va à la fenêtre, et bat du tambourin avec ses doigts sur l'appui, et revient.*)

LE ROI.

Eh bien! que faisons-nous?

LE DUC DE SULLY.

Rien du tout.

LE ROI.

Comment, rien? Ce n'est pas là un avis.

LE DUC DE SULLY.

Pardonnez-moi, Sire, c'est un des meilleurs que vous sachiez prendre. Il y a des maladies qui veulent plutôt du repos que des remèdes, et je tiens celle-ci de cette nature.

LE ROI.

Cela est de la philosophie, qui n'est pas de saison. Il faut des raisons: quelles sont les vôtres?

LE DUC DE SULLY.

Pour moi, je n'en ai pas beaucoup de bien bonnes,

principalement si elles sont contraires à vos désirs. Mais la chose parle d'elle-même, et vous ordonne d'attendre des nouvelles avant de rien faire, afin de fonder vos résolutions en conséquence; et en attendant il me semblerait à propos de parler de cette affaire le moins qu'il sera possible, et faire semblant qu'elle n'est d'aucune importance et ne vous travaille nullement l'esprit. Les Archiducs, voyant votre silence, pourront croire que le voyage de M. le Prince est d'accord avec vous : il leur deviendra suspect et s'en déferont le plus tôt qu'ils pourront. S'ils croient le voyage fait sans votre permission, ils penseront que la personne de M. le Prince est sans importance pour vous, et le jetteront dans le mépris; si au contraire ils voient que son absence préjudicie à vos affaires et à votre contentement, ils vous le feront chèrement acheter.

LE ROI.

Quoi! voudriez-vous que je souffrisse qu'un petit prince, mon voisin, retirât contre mon gré le premier prince de mon sang sans m'en ressentir? Voilà un beau conseil! Aussi n'en ferai-je rien. Je veux que Praslin parte dans quelques jours pour savoir son intention.

LE DUC DE SULLY.

Je vous avais bien dit, Sire, que ne m'ayant pas

donné loisir d'y penser, je ne dirais rien qui vaille. Or, j'ai quelque chose en l'esprit qui ne nuira point à ce que vous voulez faire ; mais je ne vous le puis dire que dans deux jours, et m'assure qu'il vous contentera plus que ma première proposition.

LE ROI *l'embrasse.*

Allez donc vous coucher, mon ami, et dormez jusques à huit heures ; car j'aime mieux que le conseil ne se tienne point demain, et que mes affaires d'ordinaire demeurent pour ce jour-là, que d'incommoder votre santé.

SEPTIÈME JOURNÉE.

LE 27 NOVEMBRE 1609.

SCÈNE UNIQUE.

A l'Arsenal, dans le cabinet du duc de Sully.

LE ROI, LE DUC DE SULLY.

LE ROI.

Mon ami, je viens voir si vous avez pensé à moi, et ce que vous m'allez conseiller.

LE DUC DE SULLY.

Votre Majesté sera contente de moi, et ses vrais serviteurs le seront beaucoup d'elle, si, pour faire rentrer en France M. le Prince et madame la Princesse, elle prend des moyens qui aient le double mérite d'être les plus efficaces, et pourtant de paraître tendre à un autre but d'un intérêt moins borné et moins personnel; à un but plus élevé, plus généreux, plus digne de votre grande âme et haute renommée.

L'occupation de Juliers par l'Archiduc Léopold menace l'indépendance de la Hollande, votre alliée, dont les forces sont toujours prêtes à s'unir à celles de Votre Majesté contre la maison d'Autriche. Il faut saisir cette occasion pour attaquer enfin cette puissance qui vise à la monarchie universelle, et faire cesser les menées par lesquelles elle veut soulever de nouveau la France contre son légitime roi. La Savoie, Mantoue, la Lorraine n'attendent qu'un signe de votre part, et l'Angleterre enfin, si intéressée à l'indépendance de la Hollande et si puissante, vous sollicite d'opposer enfin vos forces à l'ambition de la Cour d'Espagne. Au fait, l'occupation de Clèves et Juliers lui donne pied en Hollande (1). « Ces pays-là, comme » le dit le sieur de Bongars, sont fort opulens et puis» sans, assis sur notre frontière, portant droit sur les » états des Provinces-Unies, et ne peuvent tomber » entre les mains des ennemis de Votre Majesté qu'ils » n'en reçoivent un grand accroissement de réputa» tion et de force, et ne peuvent être ôtés à vos amis » que lesdites Provinces-Unies n'en reçoivent une » extrême incommodité, et que les autres princes » vos amis ne donnent en terre pour demeurer sous » les pieds de la maison d'Autriche... Il ne faut point » de Léopold dans Juliers : c'est un furet dans une » garenne. »

---

(1) Mémoires de Sully, page 179.

Je suis donc d'avis que l'intervention armée de Votre Majesté dans les affaires de la succession de Clèves et de Juliers, doit donner commencement à la glorieuse et admirable entreprise que vous avez conçue depuis quelque temps pour la formation d'une fédération européenne, garante d'une paix perpétuelle et obstacle invincible aux ambitions désordonnées (1).

Il convient, dès ce moment, faire marcher des troupes vers les Pays-Bas, seulement ce qu'il en faut pour déloger Léopold; mais préparer une grande armée pour pousser l'affaire vers de plus grands évènemens et de plus importantes conséquences.

LE ROI.

Grand-Maître, voilà qui est bien! Mon ami, je suis content de vous. La guerre, oui, la guerre! Bouillon et Lesdiguières m'en pressent continuellement (2). Il y a deux mois, je ne vous ai pas dit cela, M. de Bouillon est venu m'en solliciter, un jour que j'avais pris médecine; il m'entama un discours sur la visée de l'Espagne à la monarchie à laquelle elle s'acheminait à grands pas (3); me disant que sans les Hollandais elle y serait déjà parvenue. Roquelaure et Trigny louèrent fort le grand jugement de M. de Bouillon (4); Bassom-

---

(1) Mémoires de Sully, page 182.— (2) *Ibid.*, page 165 et suivantes; Bassompierre, Ire partie, page 179.— (3) Bassomp., *ibid.*, page 173. — (4) *Ibid.*, page 174.

pierre seul fut d'un avis différent, et j'avoue que je m'y rendis (1). Las et recru de tant de guerres passées, je me trouvais heureux de passer le reste de mes jours en paix dans un heureux et fécond mariage. Ces raisons me détournaient d'entreprendre une guerre longue et douteuse contre le Roi d'Espagne; mais je sens aujourd'hui que je ne puis différer, et ce qui me décide, c'est l'asile donné à M. le Prince (2) : je ne vous le cache pas, parce que c'est une hostilité de la part de l'Autriche, et une offense que je ne puis supporter avec honneur.

LE DUC DE SULLY.

Sire, c'est à moi seul qu'il faut dire cela ; car il est à craindre que vos ennemis ne fassent répandre que sans votre passion pour madame la Princesse, la France resterait en paix; et déjà peut-être cette idée n'est que trop divulguée, et il importe d'arrêter les murmures qu'elle cause, en dirigeant l'attention sur de vastes projets qui au fond sont les vôtres et intéressent la gloire ainsi que la sûreté de votre royaume. N'oubliez pas le livre trouvé à la Flèche, Sire, au mois d'octobre, et tant de signatures écrites avec du sang (3).

---

(1) Bassompierre, Ire partie, page 180. — (2) *Ibid.*, page 179. — (3) Avis donné, le 9 octobre, au Roi. (M Petitot, tome VIII, page 162.).

LE ROI.

Je vous entends, mon ami. Mais j'aurai bien du mal à ne pas laisser percer l'intérêt secret qui me domine (1). Cependant j'entre dans vos desseins, et mordieu j'en ai assez de belles à dire contre la cour d'Espagne, qui a toujours été mon ennemie et m'a toujours fait du mal. Ainsi, mon ami, c'est chose bien entendue : une petite armée pour marcher sans retard sur Juliers, et préparatifs pour une plus grande, qui servira pour de plus grands desseins. Adieu. . (*Le Roi, sur le seuil de la porte déjà ouverte :*) Restez, mon ami, ne venez point; achevez mes affaires, et surtout travaillez à l'exécution de l'ouverture que vous m'avez faite : car je la trouve bien meilleure que le conseil que vous me donnâtes dans la chambre de ma femme, au Louvre (2).

---

(1) Voyez sa réponse au nonce : Oui, mordieu, je la raurai, etc., ci-après, scène 1re de la VIIIe journée. — (2) Mémoires de Sully, édit. de M. Petitot, t. VIII, p. 139. Aucun mémoire ne fait connaître la conversation qui eut lieu entre Henri et Sully, le 27 novembre 1609. Les Mémoires de Sully rapportent seulement les dernières paroles que le Roi dit à son ministre en le quittant : *Restez, mon ami*, etc. ; mais ces paroles-là et les faits qui ont suivi l'entretien, ne laissent aucun doute sur sa substance. Elle fut, je crois, telle que je l'ai supposée dans la scène qu'on vient de lire. *Travaillez*, dit le Roi, *à l'exécution de l'ouverture*

que vous m'avez faite. On voit clairement quelle était cette ouverture, quand on considère que Sully s'occupa, immédiatement après la visite du Roi, de grands préparatifs de guerre; et ce qui donne un caractère de certitude à cette indication, c'est la manière dont les secrétaires de Sully s'expriment sur sa réserve concernant l'objet de sa conférence avec le Roi, et enveloppent les notions particulières qu'ils en ont. « Nous n'en savons, disent-ils, que par ouï dire; et »partant, nous n'en saurions parler que fort obscurément... »Vous ne nous avez jamais voulu éclaircir de plusieurs »faits... dont nous aurions besoin pour l'intelligence de plu- »sieurs choses, desquelles les moindres en apparence, ou »qui sont les plus cachées, sont ordinairement les plus né- »cessaires à savoir, comme les vrais ressorts qui donnent le »mouvement et le branle aux plus grandes et importantes. »Et s'expérimente journellement que les brouilleries, hai- »nes et envies de la cour, des courtisans, les diverses fan- »taisies et passions des grands, les contrariétés des conseils »et des conseillers, les ambitions, vanités et avarice des »mignons et favoris, leurs craintes et leurs espérances, »*les délices, plaisirs, cupidités et amourettes de toutes sortes,* »*tant des hommes que des femmes;* bref, les intrigues, rio- »tes et jalousies du cabinet, quoique la plupart badineries, »niaiseries et choses de néant, *sont néanmoins les causes* »*substantielles* de la plupart des séditions, *mouvemens, ré-* »*voltes*, GUERRES, BATAILLES, SIÉGES ET PRISES DE VILLES, »MEURTRES, ASSASSINATS, *emprisonnemens, massacres, rui-* »*nes et saccagemens de peuples, désolations de provinces et* »*cités, subversions d'états, royaumes et empires.*»

HUITIÈME JOURNÉE.

DANS LE MOIS D'AVRIL 1610.

SCÈNE UNIQUE.

Chez la Marquise de Verneuil.

LA MARQUISE DE VERNEUIL, LE NONCE DU PAPE, LE DUC D'ÉPERNON, LE PÈRE COTTON, JOUANNINI (1).

LA MARQUISE DE VERNEUIL.

Le parti en est pris : la guerre va éclater. Le Roi part après-demain, et se met à la tête de son armée.

LE DUC D'ÉPERNON.

Dites de l'avant-garde de l'armée que son fidèle Sully lui prépare; car enfin les Protestans triomphent:

(1) Cette scène est une fiction qui me sert à montrer les divers intérêts privés que la passion de Henri IV affectait, et à indiquer l'action particulière à chacun de ces intérêts.

ils commencent une longue guerre contre l'Espagne; ils veulent ôter son appui aux Catholiqnes, et, s'ils le peuvent, à la chrétienté. Ceci est l'entreprise méditée depuis long-temps par les chefs du parti protestant, par Bouillon, Lesdiguières et le grave Sully.

LE NONCE DU PAPE.

Pensez-vous, Monsiou, que l'amour ne soit pas le motif qui détermine le Roi, et que Madame la Princesse ne l'intéresse pas plou sérieusement que l'abaissement de la maison d'Autriche et l'établissement d'une fédération européenne pour oune paix solide et zénérale?

LE DUC D'ÉPERNON.

Vraiment, je n'en doute point; mais les deux causes agissent ensemble, et l'on se propose un double but. Ravoir Madame la Princesse est le but du Roi, abaisser l'Empereur est celui de ses conseillers; mais ces desseins sont liés : car comment faire concourir Sully et ses consorts à une guerre qui n'aurait pour objet que les amours de leur maître, si on ne leur offrait en même temps un but plus conforme à leurs intérêts, et moins honteux? Sully, Bouillon, Lesdiguières et autres chefs des Protestans, ont souvent poussé le Roi à cette guerre, et toujours sans succès; mais quand ils eurent appris que le Marquis Spinola, agent de l'Espagne, avait fait manquer l'enlèvement de Madame la Princesse, que

le Marquis de Cœuvres avait tenté par ordre du Roi, ils réussirent facilement à le décider (1).

LE NONCE DU PAPE.

Vous savez la réponse que z'osai faire au Roi quand il me demanda ce qu'on pensait à Rome de ses préparatifs. Zè loui répondis que l'Italie entière était persouadée qu'il ne prenait les armes que pour ravoir Madame la Princesse : « Voirement, répliqua-» t-il avec emportement, zè la veux ravoir, et zè la » raurai, mordiou, personne ne m'en peut empêcher; » non, pas même le lieutenant de Diou en terre (2). »

LE DUC D'ÉPERNON.

Oui, oui, tout cela s'entend. Le but du Roi est de ravir Madame la Princesse à son mari; le but de ses conseillers est le triomphe des Protestans.

LE NONCE DU PAPE.

Zè crois même qu'en ce moment Sa Majesté négocie, à l'insou dou Douc de Soully, avec la cour d'Espagne par l'intermédiaire dou Grand-Douc, qui, appréhendant la guerre en Italie, s'est fait amiable

(1) Bassompierre, partie I, pages 179 et 183.

(2) Mémoires pour servir à l'histoire de France, année 1610.

compositeur. Il paraît que le Roi se contente, pour arrêter ses troupes, qu'on mette Clèves et Jouliers en dépôt dans les mains d'un tiers... et surtout qu'on loui rende Madame la Princesse (1).

LE DUC D'ÉPERNON.

J'ai entendu murmurer quelque chose de cela. Si

---

(1) L'Écluse fait parler Sully de la manière suivante sur l'un des objets de la visite que le Roi venait lui faire quand il fut assassiné :

«... Ce malheureux prince avait destiné une partie de »cette journée (du 14) à conférer avec moi : c'était la der»nière fois qu'il pouvait le faire avant son départ. Je sais ce »qu'il avait à me dire. On avait depuis peu fait courir mali»cieusement le bruit que dans le temps qu'il paraissait ainsi »prêt à fondre sur la maison d'Autriche, avec l'appareil le »plus formidable, il était sous main d'accord avec elle, non »seulement de ne pas passer plus avant, mais encore de »trahir pour elle ses alliés, moyennant qu'elle consentît »qu'il gardât pour lui Clèves et toute la succession qui avait »été le sujet de son armement. *On y joignait une seconde »condition, c'était que l'Espagne lui rendît le Prince et la »Princesse de Condé.* Henri voulait me rassurer contre un »bruit si injurieux à sa réputation. » (Mémoires de Sully, par L'Écluse, tome V, l. XXVII, pages 398 et 399.)

Dans les Mémoires originaux (édition de M. Petitot, tome VIII, p. 371 et 372), la chose est autrement présentée : on voit que Sully soupçonnait la négociation du Roi avec le Marquis de Bronzi, et qu'il désirait être rassuré sur ce sujet.

la négociation réussit, il y aura de quoi faire sauter en l'air le Duc de Sully avec tout son arsenal.

JOUANNINI.

Le Marquis de Cœuvres n'a-t-il pas fait son pos-

« Le Roi désirait, » disent les rédacteurs, « vous parler aussi » d'une certaine *promesse que vous désiriez tirer de lui* sur les » bruits que les malins faisaient courir, que si l'Archiduc et » ceux d'Autriche lui abandonnaient les duchés, comtés et » seigneuries de Clèves, Juliers, la Mark, Berg, Ravensberg » et Ravestein, pour en disposer en faveur de tel prince que bon » lui semblerait, *et de remettre entre ses mains Monsieur le* » *Prince et Madame la Princesse, il était résolu de s'en venir* » *rompre ses armées, et de ne rien entreprendre davantage.*»

On ne voit dans Sully que des soupçons : Bassompierre donne des certitudes. Voici les détails très positifs qu'il donne sur cette négociation, à la page 183 et 184 de la Ire partie de ses Mémoires :

« Au commencement de l'année 1610, M. le Grand-Duc, » comme amiable compositeur, qui appréhendait les guerres » en Italie, qui craignait, s'il demeurait neutre, qu'il serait » fourragé de l'un et l'autre parti, et que s'il ne se déclarait » il ne fût ruiné, s'employa en diverses négociations de tous » côtés pour empêcher une rupture ouverte. Il envoya en » diligence le Marquis de Bronzi en Espagne, et ayant trouvé » toutes choses disposées à la paix, il le fit passer par la » France, pour moyenner un bon accommodement, *même* » *avec l'espérance de rendre Madame la Princesse*, et que » l'on conviendrait d'un tiers pour la disposition de Juliers, » *le Roi consentant même le Duc de Saxe ;* mais comme c'é-

sible à Bruxelles pour enlever la Princesse? Et sans la Reine, à qui le Roi eut l'imprudence de dire : «Tel » jour, à telle heure, la Princesse de Condé sera ici », le coup eût réussi.

LA MARQUISE DE VERNEUIL.

Elle aura averti Spinola, le ministre d'Espagne à Bruxelles.

LE DUC D'ÉPERNON.

C'est probable. Ma foi, elle était excusable de prendre ses précautions, persuadée comme elle l'est que le Roi ferait volontiers rompre son mariage avec elle pour épouser la Princesse, comme il a fait rompre celui qui l'unissait avec Marguerite pour l'épouser elle-même, et que la belle Charlotte de Montmorency aurait aussi des moyens pour faire casser son mariage avec le Prince... Avec de telles opinions on peut croire qu'elle n'était pas tranquille. Son couronnement vient heureusement de la rassurer...

»tait un pays catholique, l'Espagnol n'y voulut consentir. » Enfin, le Marquis de Bronzi demanda au Roi s'il se conten- » terait qu'il fît l'ouverture de me mettre le dépôt de Juliers » en main, pourvu que je prêtasse serment à l'Empereur, » lequel consentirait que j'en prêtasse pareillement au Roi » de ne m'en point dessaisir qu'avec son consentement. *A » quoi le Roi s'accorda volontiers.* Mais la réponse n'en vint » qu'après le décès de Sa Majesté. »

LA MARQUISE DE VERNEUIL *à Jouannini.*

Malgré le couronnement de Sa Majesté, nous aurons des intérêts communs, la Reine et moi, tant que durera cette belle passion, dont on ne peut prévoir toutes les conséquences.

JOUANNINI.

Sa Maesta en est persouadée.

LA MARQUISE DE VERNEUIL.

Le Marquis de Concini le croit-il aussi?

JOUANNINI.

Zè n'en doute pas, et la signora Léonora aussi.

LA MARQUISE DE VERNEUIL.

Ils savent que vous venez me voir?

JOUANNINI.

Et ils le trouvent molto bene.

LA MARQUISE DE VERNEUIL.

Et moi aussi; il est bon de nous entendre. La Reine n'a du moins pas à craindre que j'aie l'ambition de prendre sa place, de mettre mes enfans à la place des siens dans la ligne de la succession au trône; et elle sait bien que le Roi n'en aura plus la fantaisie. (*Bas*

au Duc d'Épernon.) Je n'oublie pourtant pas que Jouannini, qui en ce moment est ici comme auxiliaire, y a été envoyé et s'y est introduit, il y a quelques mois, comme espion.

LE DUC D'ÉPERNON *bas à la Marquise.*

Il vous sert aujourd'hui, près de la Reine et de sa Léonore, autant qu'à la Reine et à sa Léonore près de vous. Il vous apprend à l'une et à l'autre beaucoup de choses bonnes à savoir.

LE NONCE DU PAPE.

La réponse que le Roi m'a faite devant plusieurs personnes a fait répandre qu'il en veut au chef de l'Eglise et va loui faire la guerre, et les Catholiques s'en alarment. Ce n'est pas ma faute si les fidèles se soulèvent contre loui.

LE DUC D'ÉPERNON.

Ce n'est pas moi non plus qui fais dire à toute la France que le parti protestant triomphe et que les Catholiques sont menacés. Quand on voit les Sully, les Bouillon, les Lesdiguières et autres chefs protestans à la tête de cette entreprise, et la guerre préparée contre les princes de la maison d'Autriche, dans les Pays-Bas et en Espagne, les faits parlent assez hautement. Il est vrai que je crois me devoir à moi-même de désavouer cette iniquité quand l'occasion s'en pré-

sente; mais c'est la rumeur publique qui me la fournit.

LE PÈRE COTTON.

Certainement ce n'est pas moi qui fais dire dans toutes les familles instruites par la religion chrétienne à respecter la sainteté du mariage, qu'il est affreux de faire la guerre pour ravir une femme à son mari, et désoler une légitime épouse; de faire prendre les armes à deux nations et de faire couler leur sang, pour consommer un double adultère... Ce n'est pas ma faute si les peuples n'aiment pas la guerre, et s'ils appellent injuste celle qui se prépare. Certainement, ce n'est pas ma faute, ni celle de nos pères de la maison de la Flèche, s'il s'est formé à la Flèche une ligue nouvelle pour défendre la religion et les mœurs... et pourtant vous verrez que la calomnie accusera les Jésuites. Nous n'avons certainement pas à nous reprocher de provoquer ces précautions; seulement il nous est difficile de rien opposer aux clameurs générales.

LE DUC D'ÉPERNON.

Qu'est-ce donc que cette conspiration de la Flèche dont les Protestans se parlent à l'oreille?

LA MARQUISE DE VERNEUIL.

Dites-nous donc cela, mon révérend Père. Qu'est-ce que ce registre dont on parle, épais d'un pied,

doré sur tranche, curieusement relié avec des rubans de couleur incarnat et bleu, dont on dit que la moitié est couverte de signatures, dont les unes sont d'encre et les autres de sang (1)?

LE PÈRE COTTON.

Vous en dépeignez fort exactement la forme, Madame; pour le fond je n'en sais autre chose, sinon que ce livre ayant été surpris par une jeune fille chez un ancien affidé de feu M. de Mercœur, nommé Médor, celui-ci dit que c'était un registre où l'on faisait seulement serment au Pape pour lui demeurer bon et fidèle serviteur avec dévotion entière (2); que ce livre a ensuite passé des mains du sieur Médor dans celles du sieur Ducros, autre affidé de feu M. de Mercœur, lequel Ducros est de la congrégation des Jésuites (3). Ce rapport a été remis au Duc de Sully; il est là en bonnes mains pour servir à quelque attaque contre nos Pères...

JOUANNINI.

S'il arrivait qualque faseux événemente, per moi je me souis mêlé de aucoune shose... aucoune.

---

(1) M. Petitot, tome VIII, chap. x, pages 162 et suiv. Rapport du 19 octobre, par un gentilhomme d'honneur au duc de Sully. — (2) Textuell. *Ibid.*, page 163. — (3) *Ibid.*

LE PÈRE COTTON.

Ni moi, certes, ni moi.

LE NONCE DU PAPE.

Zè ne serai chargé de riene, de riene, *niente*.

LA MARQUISE DE VERNEUIL.

Le Roi n'aura à s'en prendre qu'à lui-même et à son libertinage.

LE DUC D'ÉPERNON

Assurément MM. de Sully, Bouillon et Lesdiguières ne pourront pas accuser d'autres qu'eux-mêmes.

NEUVIÈME JOURNÉE.

LE 14 MAI 1610.

SCÈNE PREMIÈRE.

Dans la chambre de Ravaillac, vers onze heures du matin.

RAVAILLAC *seul.*

Aujourd'hui le 14 mai!... Saints ligueurs de Paris! Révérends Pères de la Flèche! Pieuse Reine! Et vous, prince persécuté comme elle par l'infâme adultère! Souverains qui régnez à Bruxelles, à Madrid, dans toute la chrétienté! Très-Saint Père et son vénérable légat! Vous enfin, dignes protecteurs de la religion catholique, apostolique et romaine à la cour de France, d'Épernon, Concini, Jouannini! le ciel a entendu nos ferventes prières, et me donne le courage d'y répondre... Ce soir, avant que l'*angelus* ait sonné, vous serez délivrés.

Il faut prendre un peu de nourriture avant de sortir. (*Il coupe un petit morceau de pain. et le pose sur une table.*)

Mon Dieu, bénissez ce repas... Bénissez aussi ce couteau, qui va frapper le tyran hérétique, sanguinaire et débauché! *Nos et ea quæ sumus sumpturi benedicat dextera Christi.* (*Il fait le signe de la croix avec la pointe de son couteau, et mange un peu de pain.*)

Il est onze heures... Si je ne puis trouver le moment quand il ira à la messe aux Feuillans, ou quand il en reviendra, je serai à quatre heures sur le chemin de l'Arsenal. Son huguenot de Sully est malade, il ne voudra pas partir sans l'aller voir... A quatre heures... oui, à quatre heures, c'en sera fait. (*Il regarde son couteau et passe le doigt le long du fil; il l'affile sur une pierre à aiguiser, après y avoir versé de l'eau, et dit :*) Tu ne trahiras pas la cause de notre sainte religion. (*Il passe une seconde fois le doigt le long du fil, et dit :*) Le voilà bien. (*Il le prend de la main gauche, et tourne la pointe vers son cœur; de l'autre main il cherche, en tâtant, la place où il doit frapper le Roi.*) C'est ici que tu dois frapper... non, plus bas, entre la seconde et la troisième côte, à l'oreille du cœur... c'est bien là. (*Il ploie son couteau et sort.*)

SCÈNE II.

Le même jour, dans le jardin des Tuileries, vers midi.

LE ROI, LE DUC DE GUISE, LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

LE ROI, *venant du côté des Feuillans, à Guise et à Bassompierre, venant d'un autre côté à la rencontre du Roi* (1).

Vous voilà, Messieurs ; vous n'aviez garde de venir à la messe aux Feuillans.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Sire, nous espérions y arriver; mais nous nous y sommes pris trop tard; on nous a dit que Votre Majesté venait d'en sortir à pied avec mademoiselle de Villeroi, et nous sommes accourus sur votre chemin.

LE ROI.

Venez çà tous deux à mes côtés, et donnez-moi le bras. (*Le Roi leur prend le bras.*) J'ai vu la pierre que Bassompierre a fait mettre sur la porte, avec l'inscription : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ?*

(1) Presque toute cette scène est littéralement tirée des Mémoires de Bassompierre, Ire partie, page 187.

LE DUC DE GUISE.

M. de Bassompierre a trouvé là une allusion ingénieuse à vos bontés et à sa reconnaissance.

LE ROI *riant.*

Et moi j'ai dit pour lui, qui est Allemand, qu'il y fallait mettre : *Calicem salutaris accipiam* (1) ; ce pauvre Bassompierre !

LE DUC DE GUISE *éclatant de rire.*

Sire, vous êtes à mon gré un des plus agréables hommes du monde ; et notre destin portait que nous fussions l'un à l'autre, car si vous n'eussiez été qu'un homme médiocre, je vous eusse eu à mon service à quelque prix que c'eût été ; mais puisque Dieu vous a fait naître un grand Roi, il ne pouvait pas être autrement que je ne fusse à vous. (*Le Roi embrasse le duc de Guise.*)

LE COMTE DE BASSOMPIERRE *au duc de Guise.*

Il vous est aisé de rire de mon dévouement et de ma reconnaissance.

---

(1) *Je boirai le calice d'amertume.* Le sens des paroles que le Roi mettait dans la bouche de Bassompierre était : Allemand qui agrée la guerre qui se prépare contre mon pays, amant malheureux qui prends part à ce que fait le Roi pour posséder une maîtresse dont je me suis privé pour lui, je m'acquitte envers lui par ces sacrifices.

LE ROI *au duc de Guise.*

Vous m'avez trouvé plus plaisant que je ne voulais l'être avec ce pauvre Bassompierre. (*Tristement.*) Vous ne me connaissez pas maintenant, vous autres; mais je mourrai un de ces jours, et, quand vous m'aurez perdu, vous connaîtrez lors ce que je valais, et la différence qu'il y a de moi aux autres hommes (1).

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Mon Dieu, ne cesserez-vous jamais, Sire, de nous troubler, en nous disant que vous mourrez bientôt? Vous vivrez, s'il plaît à Dieu, bonnes et longues années; il n'y a point de félicité égale à la vôtre. Vous n'êtes qu'en la fleur de votre âge et en une parfaite santé et force de corps, plein d'honneurs plus qu'aucun autre mortel, jouissant en toute tranquillité du plus florissant royaume du monde, aimé et adoré de vos sujets, plein de biens, d'argent, de belles maisons, belle femme, belles maîtresses, beaux enfans qui deviennent grands; que vous faut-il de plus? qu'avez-vous à désirer davantage?

LE ROI *après un soupir.*

Mon ami, il faut quitter tout cela... Je crois mourir bientôt (2).

---

(1) Bassompierre, Ire partie, p. 188. — (2) *Ibid.*, p. 185.

LE DUC DE GUISE.

Ce mai qui, ces jours derniers, est tombé de lui-même dans la cour du Louvre, où on l'avait planté la veille, ne vous serait-il pas resté dans l'esprit ?

LE ROI.

Je ne crois pas aux présages... Il y a trente ans que tous les astrologues et tous les charlatans qui feignent d'être astrologues, me prédisent chaque année que je cours fortune de mourir; et en celle que je mourrai on remarquera tous les présages qui m'en auront averti en icelle, dont l'on fera cas, et l'on ne parlera pas de ceux qui sont avenus les années précédentes(1). Je ne crois pas plus aux prédictions qu'aux présages; et malgré cela... Je ne sais ce que c'est, Bassompierre, mais je ne puis me persuader que j'aille en Allemagne, ni que vous alliez en Italie.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Sire, mes équipages sont prêts!

LE DUC DE GUISE.

Votre Majesté part après-demain!

---

(1) Bassompierre, Ire partie, page 186. Cette réponse est copiée littéralement : elle prouve que les pressentimens de Henri, dans les derniers jours de sa vie, étaient des avertissemens de sa conscience, éclairée par l'animadversion publique.

LE ROI *avec tristesse.*

Je ne sais quel pressentiment me dit que je ne partirai pas, .. ou du moins que je n'arriverai pas.

LE DUC DE GUISE *affectant une gaieté officieuse.*

C'est que Votre Majesté a sans doute l'espérance de revoir avant peu Madame la Princesse à Paris. Elle est assez aimable pour vouloir vous épargner la peine d'aller la chercher où elle est...

LE COMTE DE BASSOMPIERRE *sur le même ton que le Duc de Guise.*

M. le Prince est peut-être devenu aussi raisonnable que votre serviteur.

LE DUC DE GUISE.

On dit aussi que la cour d'Espagne est disposée à la rendre, pour éviter la guerre, et que Monsieur le Grand-Duc négocie le retour de Madame la Princesse de la part du Roi catholique avec Sa Majesté très chrétienne. Si cela était vrai, vous auriez sujet de vous réjouir plutôt que de vous attrister.

LE ROI.

Ne dites pas de ces choses-là. Si le Duc de Sully allait les entendre, je n'aurais qu'à me bien tenir... Mais non; je ne la reverrai pas. Si vous saviez comme ils la resserrent là-bas! comme on la contraint, comme

on la surveille! L'Archiduchesse la tient véritablement prisonnière dans son palais, à Bruxelles, depuis que Cœuvres a tenté de l'enlever... Et pendant ce temps-là, voyez quel mouvement ils ont excité contre moi, à la cour, à Paris, dans toute la France! Combien d'inimitiés ils ont réveillées, combien ils m'en ont suscité de nouvelles! Je suis aimé et adoré de mes sujets, dit Bassompierre! je me flattais de l'être il n'y a pas long-temps; mais les machinations des Italiens, les conspirations jésuitiques, les intrigues de la cour, les clameurs des Concini, des Vinti, des Jouannini, de d'Épernon, de la Verneuil, de la Reine, ont fait travailler le vieux levain de la ligue...

LE DUC DE GUISE.

C'est la faveur dont jouit M. de Sully qui fait croire à d'Épernon que vous allez faire la guerre aux catholiques. Mais M. de Sully part avec Votre Majesté; la présidence du conseil de régence, que Votre Majesté laisse à d'Épernon pendant la guerre, doit dissiper cet accès de défiance et de jalousie.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Le couronnement de la Reine, où Votre Majesté a assisté si gaiement, ne lui laisse plus aucun motif d'inquiétude; la Marquise de Verneuil et le reste n'importent guère, et ne méritent pas que vous vous en occupiez... Mais ne vaudrait-il pas mieux,

Sire, quitter ce propos? J'ai quelque chose à vous demander.

LE ROI.

A me demander? Parlez, mon ami.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

A vous demander, Sire, mais en payant : ce sont trois cents paires d'armes de votre arsenal, qui nous manquent pour deux compagnies de chevau-légers (1).

LE ROI.

Je vous les ferai donner, mais n'en dites mot; car tout le monde m'en demanderait. Venez après dîner à l'Arsenal; j'irai voir M. de Sully, qui est malade, et je lui commanderai de vous les faire délivrer.

LE COMTE DE BASSOMPIERRE.

Je donnerai à l'heure même l'argent qu'elles valent à M. de Sully, afin qu'il les remplace.

LE ROI.

Je vous dirai, mon ami, comme la chanson :

Je n'en offre à personne,
Mais à vous je les donne.

(*Bassompierre lui baise la main, et se retire avec le Duc de Guise.*)

---

(1) Bassompierre, I[re] partie, page 188.

SCÈNE III.

Dans l'appartement du Roi, au Louvre, vers quatre heures de l'après-dînée.

LE ROI, L'EXEMPT DE SERVICE, VITRY, OFFICIERS.

LE ROI *seul, descendant de son lit.*

Je ne puis dormir. Je me suis inutilement jeté deux fois sur ce lit depuis mon dîner (1). (*Il se promène tout pensif. Puis, portant la main à son front:*) Mon Dieu! j'ai quelque chose là-dedans qui me trouble fort (2). Magiciens, qui avez marqué ma dernière heure entre le treizième et le quinzième jour de mai, c'est-à-dire entre le couronnement de la Reine et mon départ pour l'armée, il y a dans cette prédiction plus d'observation que de magie. Perdre le Roi avant qu'il commence la guerre; autoriser la Reine avant que de perdre le Roi... Je vous entends : tout n'est pas imposture dans vos prédictions ; ce n'est pas dans les astres que vous avez lu ma destinée, c'est dans tous les cœurs.

France, pour qui je donnerais mille fois ma vie! il n'est pourtant que trop vrai : je trouble ton repos, je réveille toutes tes douleurs, je t'en prépare de

(1) L'Étoile. — (2) Pierre Mathieu.

nouvelles! Cette guerre t'indigne et te révolte... oui, c'est un amour criminel qui t'en prépare les calamités. Je vois ta colère, ta vengeance, ta justice armées contre moi... Mais puis-je trahir la confiance et la tendresse de cette infortunée?... O malheureuse Charlotte! ma bien-aimée! te laisserai-je dans la prison où tu es retenue, et à la merci de ton indigne tyran? Serai-je arrêté par les poignards qui sont levés sur moi, quand tu attends un libérateur (1)?... (*Après un long silence, à l'exempt.*) Mon ami, quelle heure est-il?

---

(1) Cette apostrophe et ce qui précède, depuis ces mots : *Magiciens, qus avez marqué*, ne sont écrits ni indiqués dans aucun mémoire du temps. Je crois devoir faire cette déclaration, parceque le passage qu'on vient de lire tend à expliquer les inquiétudes de Henri IV dans les temps voisins de sa mort, par les inquiétudes de sa conscience, et à fortifier par conséquent tout le système de cet ouvrage, dans lequel je me suis proposé de prouver que la passion de ce prince pour mademoiselle de Montmorency avait été la cause de sa mort. J'aurais mieux fait, peut-être, et je suis fort disposé à le croire, d'établir mon opinion dans une dissertation méthodique, que de la présenter sous la forme dramatique. Si mon opinion n'était qu'un paradoxe sans fondement, car je puis me tromper, elle serait du moins sans danger, étant exposée d'une manière didactique : elle aurait très peu de lecteurs, et ces lecteurs en auraient bientôt fait justice; au lieu que comme fragment d'histoire dramatique, elle peut laisser des impressions difficiles à effacer

L'EXEMPT DE SERVICE.

Sire, il est quatre heures. (*Silence.*) Je vois Votre Majesté triste et toute pensive. Il vaudrait mieux prendre un peu d'air; cela la réjouirait (1).

LE ROI.

C'est bien dit. Eh bien, faites apprêter mon carrosse. Aussi bien, il faut que j'aille à l'Arsenal, voir le Duc de Sully, qui est indisposé et qui se baigne aujourd'hui. (*L'exempt sort. Vitry, commandant des gardes-du-corps de service, entre.*)

VITRY.

Plaît-il à Votre Majesté que je l'accompagne (2)?

LE ROI.

Non. Allez seulement où je vous ai commandé, et m'en rapportez réponse.

VITRY.

Pour le moins, Sire, que je vous laisse mes gardes.

---

par la plus juste critique. Je m'empresse de reconnaître que c'est là un des dangers attachés à un genre de composition qui jusqu'à présent a été irréprochable, parceque l'auteur qui l'a illustré (M. Vitet) n'a mis en action que des points d'histoire incontestables et généralementa voués. Je n'ai pas le même avantage.

(1) L'Étoile. — (2) *Ibid.* Tout ce qui suit, jusqu'à la fin, est tiré du même.

LE ROI.

Non, je ne veux de vous ni de vos gardes; je ne veux personne autour de moi. (*Il se promène un moment en silence.*)

UN OFFICIER.

Le carrosse de Sa Majesté est prêt.

LE ROI.

Au quantième du mois sommes-nous?

L'OFFICIER.

Au treize.

UN AUTRE.

Non, au quatorze.

LE ROI *à ce dernier.*

Il est vrai. Tu sais mieux ton almanach que l'autre. (*Se tournant vers les courtisans et se prenant à rire.*) Entre le treize et le quatorze; allons. (*Il sort. On entend rouler la voiture.*)

(*Quelques momens après l'horloge du château sonne quatre heures un quart... l'heure fatale.*)

FIN.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 5, ligne dernière, *au lieu de*, Eh quoi donc, *lisez*, Pourquoi faire !

Page 11, ligne 17, *au lieu de*, à l'animadversion publique, *lisez*, à l'animadversion générale.

Page 12, ligne 19, *au lieu de*, qui est monseigneur, *lisez*, qui est mon seigneur.

Page 13, ligne 7, *au lieu de*, nous le ramènerons, *lisez*, nous le ramenons.

Page 14, ligne 14, *au lieu de*, Effacez de dessus, *lisez*, Effacez-le de dessus.

Page 17, ligne 15, *au lieu de*, des armes, armure, casque, cuirasse, *lisez*, des armes, un casque, une cuirasse.

Page 22, ligne 4 et à la note, *au lieu de*, Brimen, *lisez*, Brimeu.

Page 72, ligne 5, *au lieu de*, qui les fournit, *lisez*, qui la fournit.

Page 124, ligne 21, *au lieu de*, et où était, *lisez*, et qui était.

Page 126, fin de l'alinéa, *au lieu de*, avait défendu de faire, *lisez*, défendit de faire.

Ibid., plus bas, *au lieu de*, et ordonne, *lisez*, et ordonna.

Page 127, ligne 1 de la note, *au lieu de*, présentèrent, *lisez*, présentent.

Ibid., ligne 16 de la note, *au lieu de*, ils présentèreut une requête au parlement pour obtenir le dépôt de cette protestation au greffe, *lisez*, ils en demandèrent le dépôt au greffe.

Page 129, ligne 12 de la note, *au lieu de*, présidant le conseil, *lisez*, président du conseil.

Page 140, ligne 8, *au lieu de*, la scène fut ensanglantée, *lisez*, la scène ne fut ensanglantée.

Page 147, ligne 5, *au lieu de*, vous paraissez, *lisez*, vous en paraissez.

Page 153, ligne 4, *au lieu de*, ne nous vienne, *lisez*, ne vous vienne.

Page 259, ligne 1, *au lieu de*, dans les états, *lisez*, dans des états.

Page 260, ligne 2, *au lieu de*, Je vois venir la Duchesse d'Étampes, *lisez*, Je la vois venir.

Page 278, ligne 6, *au lieu de*, La grande politique ne reconnaît, *lisez*, Les grands politiques ne reconnaissent.

Page 283, ligne 4, *au lieu de*, Pour atteindre, *lisez*, Voulant atteindre.

Page 285, ligne 11, *au lieu de*, la valeur de la sienne, *lisez*, la valeur de celle que l'Empereur me donnait.

Page 293, ligne avant-pénultième, *au lieu de*, donner à laver, *lisez*, donner la serviette.

Page 296, ligne 6, *au lieu de*, un diamant d'un tel prix, *lisez*, un diamant de ce prix.



[illegible]

A Monsieur
Sebregondi
à Florence

